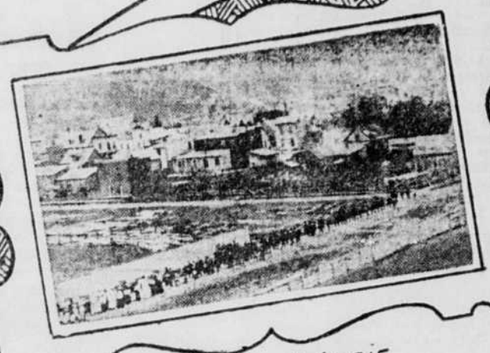
SUPPLEMENT

LE SOLEIL

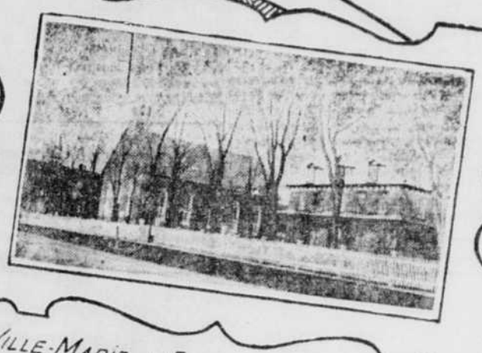
Automobilisme
Causerie féminine

35e année — No 179 QUEBEC, SAMEDI 31 JUILLET 1926 PRIX : DEUX CENTS

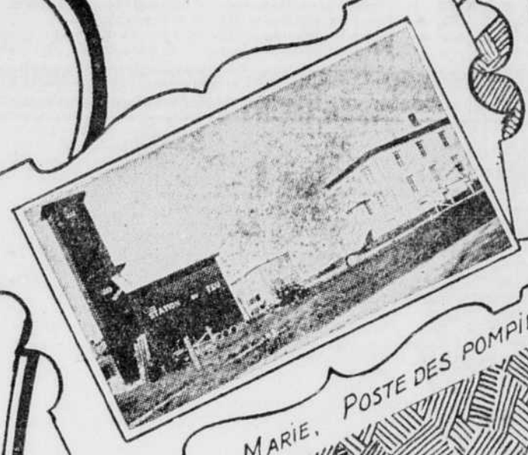
AU TÉMISCAMINGUE



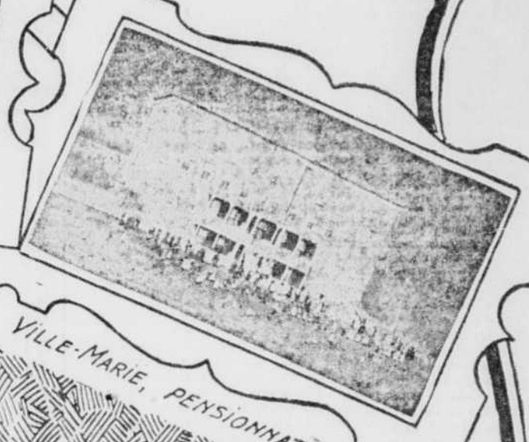
VILLE-MARIE



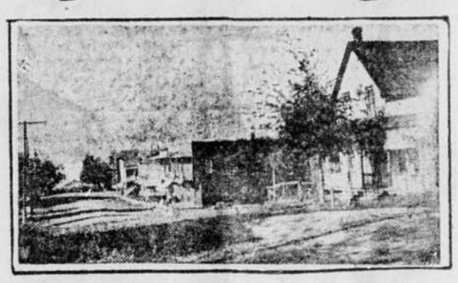
VILLE-MARIE, L'EGLISE, LE PRESBYTÈRE ET L'HOPITAL.



VILLE-MARIE, POSTE DES POMPIERS.



VILLE-MARIE, PENSIONNAT N-D DE LOURDES.



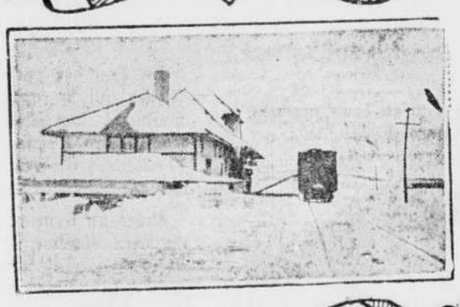
VILLE-MARIE, LA RUE PRINCIPALE.



VILLE-MARIE, LA GROTTE DE LOURDES.



VILLE-MARIE, RUE QUI LONGE LE LAC TÉMISCAMINGUE.



VILLE-MARIE, LA GARE.



S.H. LE MAIRE ALBERT GUAY, NOTAIRE



VILLE-MARIE, LES POMPIERS FONT DE L'EXERCICE.



VILLE-MARIE, RÉSIDENCE DE FEU L'ARPENTEUR SIMARD, M.P



VILLE-MARIE, LE R. PÈRE GUERTIN ET M. ALB. GUAY DE RETOUR DE PÊCHE.

Ce comté, situé à l'extrême ouest de la Province, est l'un des plus étendus qui soient, car seuls ceux de l'Abitibi et du Lac-St-Jean lui sont supérieurs. Toutefois, il est bon d'ajouter que guère plus d'un tiers de ce comté est organisé en municipalités et que la superficie des municipalités organisées est de 293,268 acres.

Ses bornes, au sud, à l'ouest et à l'est, sont formées par la rivière Ottawa et le lac Témiscamingue, ainsi que de la rivière Dumoine et le lac Victoria. La ligne internationale entre Ontario et Québec le borne en partie au nord-ouest, pendant qu'au nord il est séparé de l'Abitibi par une ligne conventionnelle.

Il n'y a pas de région mieux arrosée que celle du Témiscamingue, par de nombreux lacs et des rivières considérables. L'on peut s'en faire une idée en rappelant qu'il y a à peine trois ans, avant la construction de l'embranchement du chemin de fer qui va de Kipawa à Angliers et Ville-Marie, l'on pouvait atteindre ce dernier village en faisant le trajet par eau, de la ville de Mémiscaming au chef-lieu du comté: Ville-Marie. Ce trajet mesure, par eau, au-delà de 80 milles.

D'autre part, encore de nos jours, si l'on veut se rendre d'Anglier à Rouyn, l'on doit faire le trajet par eau en remontant la rivière des Quinze, en traversant le lac du même nom, de même que le lac Expanse, et en remontant la rivière Kinojevis, jusqu'au lac Rouyn, soit un parcours de 104 milles, avec un seul portage d'un demi-mille de long, au rapide de l'Original.

Le comté est fort montagneux et fort accidenté au sud et c'est ainsi que le trajet en chemin de fer, à partir de Kipawa jusqu'aux premières terres défrichées, est plutôt monotone et ne laisse pas deviner les belles terres que l'on trouvera plus loin. Ce comté, peu connu du reste de la province, possède des richesses de différente nature, mais que nous pouvons résumer en quatre principale et qui sont les suivantes: agricole, forestière, minière et celle de ses pêcheries.

Voyons brièvement en quoi consiste ces richesses, dans chacun de ces domaines.

I

AGRICULTURE

D'après les renseignements officiels que nous avons sous la main, cet immense territoire comprendrait, avec celui de l'Abitibi, 6,000,000 d'acres de terre propre à l'agriculture. C'est donc dire que l'on pourrait y ouvrir encore au moins une cinquantaine de paroisses.

En présumant que l'Abitibi seul pourrait contenir la motié de ces paroisses, il en reste encore 25 qui attendent le colon pour être fondées, dans le Témiscamingue. On compte actuellement 14 municipalités rurales dans ce comté et une municipalité de ville: celle de Témiscaming. La population de ce comté, d'après les derniers rapports municipaux, est de 11,631 âmes, y compris la ville de Témiscaming, dont la population est de 1,500 âmes.

Nous avons traversé quelques-unes des municipalités rurales de ce comté, soit en chemin de fer, soit en auto, et nous avons vu là des terres qui sont l'égale des plus belles que l'on trouve dans la vallée du Richelieu, de Yamaska, ou encore de la Rivière-du-Sud. C'est une terre argileuse, sans être trop lourde ni trop compacte, et qui produit en abondance maintes céréales, légumineuses et plantes-racines.

L'agronome du comté nous déclarait tout récemment qu'il n'y a pas de comté plus riche par la nature du sol et pouvant assurer à ceux qui le cultivent d'abondantes récoltes. C'est ainsi que l'on a obtenu, dans ce comté, des rendements qui n'ont pu être égalisés dans aucun autre endroit de la province.

Les prairies, de même que les pâturages, sont abondants et les cultivateurs ne manquent pas de semer beaucoup de graines fourragères avec les céréales, afin d'obtenir de bonnes prairies. Aussi il fut dire que l'industrie laitière s'y développe rapidement. L'on y compte déjà 10 beurreries alimentées par 5,355 vaches, ayant produit l'année dernière, 565,127 livres de beurre, dans les fabriques. La valeur totale de ce beurre était de $206,762 et le prix moyen de vente à la fabrique a été de 37 sous la livre. Les fromageries ne comptent que 3 établissements et ceux-ci furent alimentés par 362 vaches; le nombre de livres de fromage a été de 98,792, ayant une valeur de $16,321, avec un prix moyen de vente de 20 sous la livre.

Si les renseignements que l'on nous a fournis sont exacts, il y aurait, dans ce comté, 2100 chevaux, ayant une valeur de $336,000; le nombre des bestiaux y serait de 8,340, valant au bas mot $409,220; celui des porcs, de 3,200, évalués à $74,000.

La dernière récolte a donné un rendement considérable et voici quelques chiffres que l'on nous a fournis à ce sujet; avoine, 360,000 minots, avec une valeur de $180,000; orge, 38,000 minots, valant $47,500; blé, 26,000 minots, valant $54,000; pois, 7,500 minots, valant $11,250; graines fourragères, 210,000 livres, valant $28,175; pommes de terre, 270,000 minots, valant $337,500; foin 90,000 tonnes, valant $630,000, ce qui donnerait une valeur de $1,288,470 pour la récolte de 1925, sans compter les potagers ni les vergers. Ajoutons que le climat là-bas permet aux tomates et aux melons de mûrir facilement, ce qui veut dire que l'on pourrait se livrer à la culture maraîchère avec toutes les chances de succès, si les marchés n'étaient pas si éloignés.

Signalons encore, en terminant, que plusieurs organisations agricoles surveillent les intérêts des cultivateurs et que, entre autres, la Société d'Agriculture compte 305 membres et que l'on y a organisé, l'année dernière, des concours pour l'orge, le trèfle, l'avoine, la terre neuve, les labours, de même qu'une exposition générale de grains de semence. Des prix sont distribués à l'occasion de ces concours et cet encouragement est de nature à promouvoir les intérêts de l'agriculture dans le comté.

Les cercles agricoles sont au nombre de 10, renfermant 375 membres. Ces cercles ont organisé, dans le cours de l'année dernière, 10 concours, et distribué $360 en prix. Ils possèdent 30 animaux de race pure et 50 machines améliorées.

INDUSTRIE FORESTIERE

Un terrain accidenté et arrosé aussi abondamment ne saurait manquer de produire des essences forestières de belle venue. Aussi voit-on, dans le comté du Témiscamingue, se dresser le pin blanc, l'épinette, le cèdre, le sapin, le tremble et le bouleau. Il y a bien aussi, mais à de rares intervalles, des érables et des merisiers, par groupes clairsemés et solitaires.

Des compagnies d'exploitation forestière ont organisé des barrages considérables, afin de produire de l'énergie électrique et construire des moulins, où sont employés un grand nombre d'hommes. Les chantiers, en hiver, donnent de l'ouvrage à des centaines, pour ne pas dire des milliers de colons et il y a peu de comtés, dans la province, qui assurent un rendement plus considérable en bois mou que celui du Témiscamingue.

Les plus grandes compagnies qui exploitent les forêts, dans ce comté sont celles de la Riordon Pulp Corporation, J. R. Booth, Edwards Lumber Company, Pembroke Lumber Company, Hull Lumber Company et la Rochester & McKegg Company. Toutes ces compagnies ont coupé près de 77,000,000 de pieds de bois l'année dernière, et le revenu que le gouvernement en a retiré, sous forme de droits de coupe, de rente, etc., a atteint près de $240,000, d'après les renseignements fournis sur place. Dans la ville de Témiscaming ancien point de départ des bateaux pour remonter à Ville-Marie, s'élève une ville modèle bâtie d'après les règles de l'urbanisme. De grandes usines à pulpe sont érigées là et elles emploient des centaines d'hommes.

III

INDUSTRIE MINIERE

Pour ceux qui l'ignorent encore, faisons remarquer que les mines de cuivre, d'or et autres minéraux, qui ont tant fait parler d'elles depuis quelques années dans la province, se trouvent dans le nord du Témiscamingue. L'on a cru, pendant longtemps, qu'elles étaient dans l'Abitibi, mais depuis l'érection de l'Abitibi en comté municipal, il y a quelques années à peine, la ligne de démarcation entre le Témiscamingue et l'Abitibi proprement dite, passe au nord de Rouyn. Des prospecteurs sont à la recherche de minéraux dans plusieurs comtés du nord de Témiscamingue, entre autres, à part de Rouyn, ceux de Joannès, Boischâtel, Blasserat, Montbeillard, Vaudray et un grand nombre d'autres plus au sud et plus à l'est.

En hiver, jusqu'à date, le chemin le plus court pour arriver aux mines de Rouyn, c'est celui de Macamic, sur le Transcontinental. Mais, en été, il est plus facile de voyager par le Témiscamingue, en laissant le chemin de fer à Angliers, pour continuer en bateau où, comme je l'ai dit il y a un instant, il n'y a qu'un portage d'un demi-mille de long.

Bientôt, toutefois, les mines de Rouyn seront reliées à Angliers et de là à tous les autres points du Témiscamingue, par une route carrossable d'environ 60 milles, qui sera tout probablement ouverte à la circulation dès cet automne.

(Suite à la page 3)

AUTOMOBILES

LE MENU QUOTIDIEN

En lisant les journaux

Dans une seule journée, nous avons cueilli au hasard les titres suivants :

Un auto capote et blesse quatre personnes.

Tuée dans une collision d'auto. Car is found in ditch.

Autos Collide on Montreal-Sherbrooke Highway.

Les terribles accidents d'automobile.

Five Persons Killed When Train Hit Auto.

Un médecin bien connu perd la vie et un autre est blessé mortellement dans un accident.

Automobiliste inconscient à l'hôpital.

Child run over and killed by Automobile.

Terrible fin de semaine.

Les accidents racontés dans les articles ci-dessus représentent la millième partie des accidents qui arrivent chaque jour, soit au Canada soit aux Etats-Unis. Les organisations de voirie n'ont-elles pas raison d'exercer la plus étroite surveillance de la circulation et de prêcher la prudence ? En face d'une telle situation, les autorités ne sont-elles pas dans l'obligation de se montrer sévères, rigides mêmes dans l'application de la loi ? Elles ont le devoir de protéger le public contre lui-même et de le forcer à être prudent malgré lui.

VOUS ETES MENACE PERSONNELLEMENT

Monsieur l'automobiliste

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi, malgré les conseils de prudence lancés de toutes parts, le nombre des accidents augmente régulièrement au lieu de décroître ? Si vous voulez bien y réfléchir un instant, la raison vous en paraîtra toute simple : c'est qu'aucun automobiliste ne réalise que ces conseils s'adressent à lui personnellement, ni qu'il puisse être menacé lui-même d'accident. On se croit chauffeur assez habile pour être à l'abri des dangers de la route. Dans la plupart des cas, cependant, ce ne sont pas les novices qui sont victimes des accidents les plus graves. Et la cause de ces accidents n'est presque jamais la malchance pure, mais la vitesse excessive et l'oubli des règles de la prudence.

La prudence est toujours indispensable—Malgré tout ce que peuvent faire les organisations de voirie, le danger est inhérent à la route. Il n'est pas possible de faire disparaître d'un seul coup toutes les traverses à niveau, toutes les courbes ou toutes les côtes. Il n'est pas possible non plus de faire disparaître les intersections. Vous ne savez jamais ce qui vous attend à ces endroits. Ne prenez pas de chances: ralentissez, regardez, écoutez, et arrêtez au besoin. C'est la prudence qui le veut. Même le chemin droit, qui invite à la vitesse, n'est pas exempt de danger. Méfiez-vous. Le moindre faux mouvement, si vous allez trop vite, peut vous précipiter à côté de la route. Un très grand nombre d'accidents graves arrivent sur la belle route droite.

Le danger existe pour vous—Persuadez-vous bien que vous êtes vous-même sujet aux accidents, et que vous devez vous protéger. Mettez-vous du côté de la loi. Ne considérez pas celle-ci comme une entrave et comme des ennemis les officiers qui ont pour fonction de la faire observer. La loi est votre guide, et les officiers de vitesse sont vos amis. L'amende n'est pas un but, mais l'un des moyens employés pour assurer votre sécurité. Faites en sorte de ne pas être au nombre des victimes de 1926.

LES NATIONS CLASSEES PAR "DENSITE" AUTOMOBILE

On sait que c'est aux Etats-Unis qu'il y a le plus d'automobiles ; mais où y en a-t-il le moins? Voici une des plus récentes statistiques parmi les douze grandes nations du monde, et il en résulte que les autophobes américains, s'ils veulent émigrer, pourront le faire aisément en fredonnant que la "Chine est un pays charmant", tout au moins à ce point de vue.

Voici les proportions: Etats-Unis, 1 voiture pour 6 habitants; Canada, 14; Nouvelle-Zélande, 21; Grande-Bretagne, 57; France, 69; La Trinité 198; Allemagne, 272; Italie, 409; Japon, 2,645 Indes, 7,497 ; Russie, 8,896; Chine, 39,695.

Ainsi, le Canada se classe deuxième, la France se trouve au cinquième rang, entre l'Angleterre et la Trinité, où la population blanche est nettement en minorité devant les indigènes, principaux propriétaires d'autos.

Quant aux Etats-Unis, on affirme que d'ici peu, ils posséderont une automobile par 5 habitants, ce qui ferait presque une par famille... si les statistiques ne prêtaient pas à tirer des conclusions fausses.

SIMILITUDE

Dans le National Autoist du présent mois, monsieur C.-T. Schaefer établit un parallèle aussi ingénieux qu'intéressant entre l'homme et le moteur d'une automobile.

Hola ! l'ami, me dira-t-on. Trouveriez-vous ingénieux, par hasard, d'être comparé à un vulgaire véhicule moteur ? Distinguons. D'abord, il ne s'agit que d'un rapprochement purement physique et personne ne prétendra qu'un mécanisme quelconque puisse penser, raisonner, ou même s'offusquer du fait qu'on le compare au plus dépourvu des enfants des hommes. Cela, monsieur, c'est entendu.

Mais, si l'on considère l'aspect physique de l'homme l'on admettra sans difficulté que le "roi de la création", si intelligent, si savant ou si puissant qu'il puisse être, doit forcément s'alimenter pour vivre. (Heureuses lois de l'alimentation penseront sans doute les gourmets).

L'homme doit donc s'alimenter. Il reçoit les aliments, (par la bouche, il va sans dire) les mastique en y joignant de la salive (Horreur !) tout comme un banal carburateur reçoit une quantité d'essence — aliment du moteur— qu'il fractionne en gouttelettes, en y joignant la proportion d'air requis.

Les aliments ainsi préparés passeront, chez l'un par l'oesophage, chez l'autre par un minuscule tube et, dans deux temps et deux mesures, arriveront dans l'estomac... si ce n'est dans le cylindre.

Dans l'estomac, tout est transformé et les aliments sont répartis de manière à ce que le sang, les muscles, l'énergie physique et mentale reçoivent leur part respective; en un mot, ils procurent au mécanisme humain vie et activité.

Rendue dans le cylindre, l'essence, est comprimée et l'intervention de l'étincelle produit l'explosion qui donne au moteur vie et activité.

C'est frappant, dites-vous, tant de similitude! En effet, c'est frappant mais arrêtons-nous ici. Vous comprenez qu'il pourrait être désastreux de nous rendre ainsi jusqu'à..."l'exhaust".

Mais considérons, si vous le voulez, que le moteur, tout comme l'être humain, requiert une certaine chaleur pour fonctionner normalement. Une saute brusque de température peut être fatale à l'un comme à l'autre. Quand vous ressentez un malaise quelconque, n'est-il pas vrai que vous voyez d'abord si votre température est normale? Si, par exemple, vous êtes un peu fiévreux, n'est-il pas élémentaire d'y apporter remède immédiatement? Et tout d'abord, vous surveillerez votre alimentation. Peut-être ferez-vous la diète? C'est logique cela s'impose, et vous avez raison, puisqu'il faut vous guérir et ne pas prendre le risque de développer quelque maladie grave ou même mortelle.

Mon ami, pourquoi n'être pas aussi raisonnable lorsqu'il s'agit de votre automobile?

Si, un beau jour, votre moteur chauffe, en d'autres termes, s'il fait de la température, pourquoi le forcer à marcher quand même jusqu'à ce qu'enfin, il lui arrive quelque fatalité? Ne vaudrait-il pas mieux le traiter plus "humainement"? Si vous êtes un peu familier avec le maniement du carburateur, pourquoi ne pas le réajuster de manière à ce que votre moteur reçoive une alimentation rationnelle ?

Et puis, vous ne devez pas mesquiner lorsqu'il s'agit de la qualité des aliments pour votre moteur. Les sous que vous économisez en achetant de l'essence inférieure ne compenseront jamais pour des dollars que vous coûtera la décarbonisation de votre engin.

En conclusion, surveillez constamment l'alimentation de votre moteur, fournissez-lui toujours les meilleurs "comestibles", ne le violentez point s'il n'est pas bien disposé, mais accordez lui plutôt votre bonne attention dès qu'il présente quelque symptôme de trouble ou de malaise, et vous serez bientôt convaincu, à votre grand avantage, que votre moteur est un fervent de la loi du Talion : "Oeil pour œil, dent pour dent".

LE DANGER EXISTE POUR VOUS

Persuadez-vous bien que vous êtes vous-même sujet aux accidents, et que vous devez vous protéger. Mettez-vous du côté de la loi. Ne considérez pas celle-ci comme une entrave, et comme des ennemis les officiers qui ont pour fonction de la faire observer. La loi est votre guide, et les officiers de vitesse sont vos amis. L'amende n'est pas un but, mais l'un des moyens employés pour assurer votre sécurité. Faites en sorte de ne pas être au nombre des victimes de 1926.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Protégez vos achats.

SAUCE H.P.
Elle crée cet excellent appétit de santé
Pas de préservatifs

L'HISTOIRE D'UNE FAMEUSE DEVISE

L'huile à moteur, qui porte le nom de "Veedol" et qui est manufacturée par la Compagnie d'Huile Tide-Water, possède une action lubrifiante à nulle autre pareille.

On sait que pour bien lubrifier une bonne huile à trois choses à faire, savoir: tenir à distance les surface tournantes, glissantes; par sa nature glissante leur permettre de tourner et glisser librement; résister à des températures élevées et à des pressions considérables.

Aussi est-ce de ces trois facteurs que vient la devise qui convient à la description de cette huile à moteur, quand on dit qu'elle forme dans les moteurs une "couche de protection" qui, à cause de son caractère et de sa qualité supérieure, est "mince comme du papier, douce comme de la soie, forte comme de l'acier", ce qui représente à merveille les trois fonctions fondamentales de l'excellente huile à moteur Veedol.

AVEC LES NOUVEAUX PRIX ET PLAN DE PAIEMENT

Ford

Vous avez une chance de devenir l'un des 400 ACHETEURS

VOUS N'AVEZ AUCUNE RAISON DE PRIVER VOTRE FAMILLE DU PLAISIR DES PROMENADES EN AUTO CET ETE.

Fordor	$765	Touring	$535
Tudor	$700	Routière	$513
Coupé	$685	Châssis com	$420

PNEUS BALLONS INCLUS

Camion sans démarreur $445
Camion avec démarreur $515

SPECIAL
SPORT ROADSTER $615.00

BATTERIES
Service et réparations
Batteries à louer
Demandez nos prix

J.-A.-T. LAMBERT

SALLE DE VENTE: 266 ST-JOSEPH, STATION DE SERVICE: 6, 4e RUE

VENDEURS : W.-H. MARTINETTE, C.-E. GOULET, J.-M. LANDRY, A. MARMETTE, PH. COUTURE

AGENTS: Pour Notre-Dame-des-Laurentides: Arsène Rhéaume
Pour la Malbaie: Roméo Tremblay
Pour la côte de Beaupré : Emile Giroux
Pour Rivière-St-François & Baie-St-Paul: Jos. Paré

- MAISONS D'EDUCATION -

ACADEMIE DE LA SALLE
LES TROIS-RIVIERES
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes
Cours PRIMAIRE, 6 ans. Cours COMMERCIAL, 2 ans
Cours SCIENTIFIQUE, 3 ans.
Laboratoire — Musée — Bibliothèque
Attention spéciale accordée à la CONVERSATION ANGLAISE depuis la 4e Année — Prospectus envoyé sur demande
31juil.-4-7-11-14-18-21-25-28août

COLLEGE DE L'ISLET
dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes
COURS COMMERCIAL COMPLET
Voyez nos diplômés à l'oeuvre

Collège du Sacré-Coeur, Beauceville, P.Q.
Cours commercial complet: Français et Anglais. Cours spécial de dessin technique et de menuiserie. Le seul pensionnat de la province de Québec qui possède un atelier de menuiserie gratuit. Conditions faciles. Demandez le prospectus au
REV. FRERE DIRECTEUR
Collège du Sacré-Cœur, Beauceville, P. Q.
24-26-27-28-29-30-31-2-3-4

ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC
185 BLVD LANGELIER
II COURS REGULIERS DU JOUR
Enseignement théorique et pratique des métiers de mécanicien, forgeron, mouleur-fondeur, menuisier, modeleur.
NOUVEAUX ELEVES :
Examen d'entrée le 7 septembre à 9 h. a.m.
Ouverture des cours le 8 septembre à 1.30 p.m.
ANCIENS ELEVES :
Ouverture des cours le 7 septembre à 9 h. a.m.
II COURS ABREGES DE MECANICIENS D'AUTO
COMMENCANT LE 7 SEPTEMBRE
On peut s'inscrire dès maintenant en s'adressant à l'Ecole, ou par lettre.
PROSPECTUS SUR DEMANDE

Pour elle



spécialement pour elle, il vous faut cet auto

Voici un auto qui rendra une femme heureuse.

C'est le Reo Six Sedan Spécial.

Il est plus beau, plus gros, mieux fini et meilleur en tous points que son prix ne l'indique.

Venez le voir et emmenez votre femme.

Le Nouveau Reo Six Sedan Spécial

Le Reo Six Sedan spécial est le plus beau modèle de l'auto le plus durable d'Amérique.

Dissimulé sous les charmantes lignes de la carrosserie se trouvent le solide châssis et l'excellent mécanisme qui ont assuré au Reo la suprématie parmi les autos de longue durée. Cependant les deux ont été améliorés, car c'est toujours la politique Reo d'effectuer les perfectionnements dont l'utilité a été démontrée.

L'image ne peut reproduire les lignes, le choix des couleurs et l'aménagement du sedan Spécial Six.

Les mots ne peuvent exprimer la beauté de l'apparence et le luxe du capitonnage comme les yeux et le toucher, la conduite et l'essai des sièges.

Pour qu'elle puisse tourner les pneus-ballon avec aisance et rapidité

Avec la direction extra-sensible du Reo, votre femme pourra faire tourner les pneus-ballon en la moitié moins de temps.

Certains autos demandent deux tours et demi, d'autres trois tours complets, avec une direction ordinaire, pour faire passer les pneus ballon de l'extrême gauche à l'extrême droite.

Avec la direction extra-sensible il suffit d'*un tour et demi.*

Non seulement ça va plus vite en cas d'urgence, mais *la conduite en devient beaucoup plus facile.*



La satisfaction de conduire un auto qui va et paraît bien.

Son choix des freins

Beaucoup de femmes n'aiment pas la méthode usuelle d'appliquer les freins, surtout dans les cas d'urgence, parce qu'elle détourne les yeux de la route et vous oblige à ôter une main du volant.

Elles trouvent dans le Reo un freinage précis à une fraction de seconde en plus du frein ordinaire. Celui-ci est indépendant de l'autre, mais il est là quand on en a besoin.

On peut aussi avoir simplement le frein ordinaire comme dans les autres autos.

Pour qui veut un auto que sa femme puisse conduire en toute sûreté

Le Reo est parfaitement sûr pour une femme. Celles qui le conduisent pour la première fois remarquent immédiatement l'action rapide et l'extraordinaire aisance de sa direction. Mais il faut absolument un essai pour vous en donner une juste idée.

Grâce au frein extra-sensible plus rapide, en plus du frein régulier, et grâce au changement de vitesses standard, le départ, la conduite et l'arrêt sont devenus plus faciles.

Ses longs ressorts, la répartition égale de son poids, ses coussins épais et ses pneus-ballon rendent le Reo merveilleusement confortable.

Et pour que le conducteur du Reo soit sans inquiétude dans les mauvaises passes, pour réduire au minimum les défectuosités passagères, la construction du Reo possède la solidité qui en a fait l'auto le plus durable d'Amérique.

L'excédent de trois années dans la durée du Reo —car il est démontré que la durée moyenne du Reo dépasse de trois ans celle de tous les autres autos — lui assure un valeur de revente ou d'échange très élevée.



C'est ce qui réduit le plus gros élément de cherté — la dépréciation —dans la possession d'un automobile.

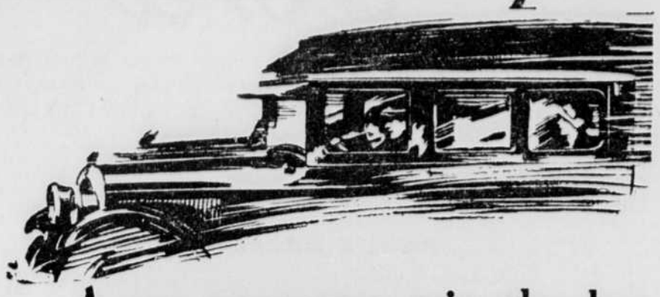
Venez avec *elle* voir le plus beau modèle de l'auto le plus durable d'Amérique.

REO MOTOR CAR COMPANY OF CANADA, LIMITED - Windsor, Ontario

P.-L. LORTIE (limitée)
405 RUE ST-PAUL
QUEBEC
TEL: 2-6335
2-6336

REO
SPECIAL SIX SEDAN
$2215
TAXE PAYEE TRANSPORT ET EQUIPEMENT EN PLUS

CHRYSLER 70



A ses nouveaux prix plus bas

Peu de changement en performance ni en qualité

NOUVEAUX PRIX DU CHRYSLER "70"

Modèle Nouveaux prix	
Phaéton	$2035
Coche (coach)	2035
Routier (Roadster	2195
Royal Coupé	2470
Brougham	2540
Sedan	2260
Royal Sedan	2615
Crown Sedan	2760

F. à B. Windsor, Ontario (Fret seulement à ajouter). Les prix ci-dessus comprennent toutes taxes; pare-chocs en avant et en arrière, pneu de rechange, couvre-pneu, et réservoir plein de gasoline.

A tous les points de vue le fameux Chrysler "70", en aucune façon changé si ce n'est à des prix sensationnellement plus bas, continue plus que jamais à être le char de l'heure—le char qu'il vous faut et dont vous avez besoin.

Avec des économis de $65 à $410, le Chrysler "70", à ses nouveaux prix plus bas, contribue davantage à embellir l'histoire de l'automobile et à établir des records de vente plus élevés qu'en aucun temps depuis qu'il a été introduit il y a deux ans et demi.

Durant cette période la maîtrise sans pareille de la route et la robustesse inapprochable du Chrysler "70" ont gagné l'enthousiasme de plus d'une centaine de milliers de propriétaires qui ont roulé leurs chars sur des milliers et des milliers de milles.

Agile et rapide, même jusqu'à 70 milles et plus à l'heure, avec toute la finesse technique et mécanique que cette vitesse suppose;

Léger et gracieux en charman; contraste avec la voiture lourde et encombrante ;

De longue durée, économique et compact, avec un tout nouveau raffinement de confort ;

Nous avons hâte de vous montrer pourquoi le Chrysler "70", continue malgré la flatterie de l'invitation et de l'émulation, à être la seule expression réellement moderne de la satisfaction en fait d'automobile.

P.-L. LORTIE (limitée)

405 RUE ST-PAUL -:- -:- TEL: 2-6335—2-6336

HUILAGES AU PROGRAMME POUR LES PROCHAINS QUINZE JOURS

Comté de Beauharnois—St-Timothée paroisse : route Montréal, Valleyfield, chemin du fleuve ouest, chemin du rang Ste-Marie est, chemin du rang St-Joseph est ; Ste-Cécile village : rue Jacques-Cartier.

Comté de Jacques-Cartier — Ville Lasalle : chemin Lasalle ; Beaconsfield : montées St-Charles et Beaurepaire.

Comté de Kamouraska— Village St-Pascal : route Lévis-Rimouski.

Comté de Laval—Ste-Dorothée: route Montréal-Ottawa ; St-Martin: chemin du trait-carré en bas, chemin du rang St-Elzéar en bas, montée Gagnon ; St-Elzéar : chemin du rang des Grandes-Praries, montée Dorval-St-Frs-de-Sales: chemin de l'Ile Jésus ; St-Vincent-de-Paul : chemin bas bord de l'eau ; St-Léonard paroisse: montée St-Léonard - Laval-des-Rapides : montée Major ; l'Abord-à-Plouffe : boulevard Laurier.

Comté de Lotbinière—Ste-Croix village et paroisse : route Lévis-St-Lambert.

Comté de Montmorency— La route Québec-St-Siméon à l'Ange-Gardien, à Ste-Anne paroisse (est du village) et à St-Joachim.

Comté de Québec—N.-D. des-Laurentides, St-Dunstand-du-Lac-Beauport : (et Charlesbourg : chemin du Lac Beauport) Québec Ouest : route Ste Claire et St-Charles-Nord : Sillery : chemins St-Louis et Gomin.

Sedan de Luxe

monté avec un goût excellent



Examinez l'EQUIPEMENT de ce char magnifique, et vous aurez l'impression que son PRIX en est remarquablement bas.

Carrosserie finie en laque bleu-lotus, noir au-dessus de la ligne de cordon, avec filet doré et garde-boues et aile noir lustré.

Capitonnage—véritable velours-mohair taupe avec dossiers et coussins dans la plus nouvelle mode de capitons.

Planche aux instruments et moulures de fenêtres en noyer riche, ferrures en nickel poli, joli dessin pour cette voiture.

Les roues sont en bois naturel—roues à disque d'acier au choix, sans autre frais.

Equipement complet spécial, comprenant coquille de radiateur et emblème en nickel poli, lampes sur capot, ventilateur de capot, pare-chocs d'avant et d'arrière nickelés calorifère, essuie-coupevent automatique, et plusieurs autres accessoires.

Un joli char fermé, spacieux et recommandable qui vous servira à bon marché des années.

Sedan de luxe	$1565	**Auto de tourisme régulier**	$1200
Coupé régulier	1260	**Routière régulier**	1200

Livrés

MORISSET & FRERE

316 rue St-Joseph - QUEBEC - Téléphone : 2-7885w

AUTOMOBILES

DODGE BROTHERS MOTOR CARS

DE FABRICATION CANADIENNE

AUTOMOBILES

LA CONSTRUCTION DU PIGNON SILENCIEUX

Il est certain que le lecteur qui nous pose cette question veut parler des pignons en fibre que l'on trouve dans certaines distributions. Nous ne voyons du reste que cela. La fibre est une composition faite avec de la pâte à bois plus ou moins comprimée et ayant subi un traitement chimique. La fibre molle est employée pour les joints. La fibre dure sert à faire des pignons ou plutôt des parties de pignons.

AUTOS USAGES

Nous avons quelques nouveaux chars qui ont été remis à neuf et que nous vendrons à des prix exceptionnellement bas.

En voici quelques uns que nous vous offrons cette semaine :

STEPHENS Sedan, 1923, absolument en très bon ordre, frais reverni, 6 pneus ballons, n'ayant fait que 1,000 milles, tous les accessoires et licences pour.....

$1,500.00

FORD TUDOR, en bon état de marche, bons pneus, avec licences pour.....

$250.00

HUDSON COACH, 1923, reverni et bons pneus, en bon ordre mécanique avec licences pour

$800.00

STUDEBAKER Light 6 Sedan, 5 passagers, en premier ordre, bons pneus et verni, avec licences pour.....

$1,000.00

FORD TOURING 1923, très propre, bons pneus et mécanisme parfait, avec licences pour

$275.00

FRANKLIN COUPE en très bon état, un overhaulage de $700.00 a été fait sur ce char par le propriétaire. Très bon marché à.....

$900.00

MOTOR-CYCLE, Excelsior en très bon ordre ainsi que les pneus pour.....

$200.00

OUVERT LE SOIR

MOTORS LIMITED

19 DE LA COURONNE

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

GRAVIERS ET ROUTES GRAVELEES

La branche de la Ceramique et des Materiaux de Voirie, Division des Mines, Ministères des Mines, Ottawa, vient de publier un pamphlet intitulé Graviers et routes gravelées", dans le but d'aider ceux qui sont préposés au choix des graviers à employer dans la construction et l'entretien des chemins. Ce pamphlet explique l'emploi toujours croissant du gravier dans le revêtement des routes de l'est du Canada et énumère les conditions auxquelles doit satisfaire un gravier pour pouvoir bien supporter l'action du trafic moderne. Il contient aussi une liste des publications sur les matériaux d'empierrement des chemins émises par le Ministère des Mines. On peut se procurer gratuitement ce pamphlet en s'adressant au Directeur Division des Mines, Ministère des Mines, Ottawa.

L'AUTO MEURTRIER

Le "National Bureau of Casualty and Surety Underwriters" des États-Unis, vient de publier sa compilation de statistiques pour l'année 1925.

J'y prends quelques chiffres qui regardent les seuls États-Unis.

Le nombre des autos enregistrés dans la République voisine est monté de 17,591,981 en 1924 à 19,954,347 en 1925, et ce sont là des chiffres stupéfiants quand on songe qu'il y a environ 24 millions d'autos dans le monde entier. L'On le Sam en possède à lui seul les quatre cinquièmes, et ça fait chez lui une moyenne pour tout le pays de un auto par six habitants; dans les villes la moyenne est un auto par trois à quatre habitants.

Chez l'Oncle Sam l'auto est terriblement meurtrier. En 1924 il avait tué 20,300 personnes et fait un demi-million d'autres victimes échappées à la mort mais ayant subi des blessures graves qui les laissaient "mal en point et gâtées."

En 1925 il y a eu progrès: 22,500 morts et 625,000 blessés. Il fallait plusieurs des plus sanglantes batailles de la Grande Guerre pour arriver à ce total de victimes.

Ces chiffres impressionnants devraient bien servir de douche froide et apaisante à ceux qui ont la fièvre de l'auto.

Mais combien plus effrayante serait la statistique qui nous fournirait le nombre vrai des victimes morales que fait en une saison l'infernale machine !

LES AUTOMOBILISTES ET LES TRAMWAYS

On voit tous les jours des accidents arriver parce que certains conducteurs d'autos se plaisent à prendre des courses avec les tramways.

C'est l'imprudence même!

Suivre un tramway, arrêter derrière lui à chaque intersection, repartir, arrêter, est excessivement énervant. Au moment où l'auto aurait la chance de dépasser une voiture à chevaux ou une machine arrêtée entre la voie ferrée et le trottoir bloque le passage et il faut continuer en arrière en maugréant.

Mais il en est qui pour dépasser un tramway prennent des risques insensés, lui coupent le chemin et parfois se trouvent pris entre lui et une autre voiture. Cette façon de conduire est d'autant plus insensée que le garde-moteur en charge du tramway, qui d'ailleurs est dans son droit, semble très souvent se plaire à augmenter sa vitesse dès qu'il aperçoit une machine qui veut le dépasser et arriver avant lui à l'intersection suivante.



Fumez
Le Tabac de Qualité
OLD CHUM

15¢ le paquet—et en boîtes métalliques hermétiquement fermées d'une ½lb.

LE TEMISCAMINGUE

(Suite de la page 1)

Il y a donc tout lieu d'espérer qu'avant longtemps les mines du nord de Témiscamingue, tout en rapportant par elles-mêmes des revenus considérables, aideront, en même temps, au développement de l'agriculture et des autres industries du comté.

IV

LES PECHERIES

Les lacs et les rivières de ce comté sont poissonneux et, outre la pêche sportive qui se pratique non seulement par des gens de la région, mais par un grand nombre d'amateurs qui viennent de l'extérieur, l'on y fait aussi la pêche industrielle, entre autres sur le lac Expanse. A mesure que les moyens de communication se développeront et que la population augmentera, à cause des industries et de l'extension de l'agriculture, il n'y a pas de doute que les pêcheries elles-mêmes prendront plus d'ampleur, parce qu'elles sont considérables, et que les espèces pêchées sont estimées sur le marché. L'on y trouve surtout du brochet, de l'esturgeon, du doré, de l'achigan, et, dans les eaux courantes, de la truite.

V

DIVERS

Rappelons, avant de terminer, que Ville-Marie est le chef-lieu du comté de Témiscamingue. Ce village est située sur le lac Témiscamingue même et il renferme une population de tout au plus 1,000 âmes. Il est bien situé, tout près des rives du lac et sur une berge qui s'élève en amphithéâtre. Ses rues sont larges et bien boisées. Les habitations sont éloignées les unes des autres et plusieurs feraient honneur à une ville plus considérable. Les institutions d'enseignement y sont de tout premier ordre. L'on vient d'y ériger une école pour garçons, qui a coûté $45,000; elle est dirigée par un maître et fréquentée par 190 élèves. Le pensionnat de Ville-Marie abrite 70 pensionnaires et reçoit une centaine d'externes. Il est dirigé par les Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa On trouve encore, à cet endroit, un hôpital, un palais de justice, une gare, une station pour les pompiers, deux scieries mécaniques, une beurrerie et bientôt l'on y verra s'élever un moulin à farine.

Ville-Marie est desservie par une compagnie électrique et ses rues sont éclairées par cette compagnie.

Il y a encore, à Ville-Marie, une Chambre de commerce qui est très active et qui a à cœur les intérêts non seulement de la ville, mais de toute la région. Aujourd'hui, Ville-Marie est reliée aux autres parties de la province par un embranchement du Pacifique qui va de Kipawa à Angliers.

Les habitants de ce village ne désespèrent pas de voir un jour le chemin de fer les relier à O'Brien, sur le Transcontinental, en passant par Rouyn, et former un nouveau chaînon joignant entre eux Rouyn et Angliers.

Un autre des **desiderata** de Ville-Marie, c'est la création d'un district judiciaire indépendant de celui de Pontiac, avec Cour Supérieure au chef-lieu même.

Actuellement, pour aller au chef-lieu du district judiciaire, il faut parcourir 350 milles, à partir de Ville-Marie, et encore est-on obligé de traverser 330 milles dans la province d'Ontario, pour y arriver.

Ville-Marie est reliée à la province d'Ontario par la navigation sur le lac Témiscamingue, soit une distance de 12 à 15 milles, de Cobalt et d'Haileybury.

Enfin, les habitants de Ville-Marie demandent encore une route carrossable qui leur permettra de sortir de leur comté. Actuellement, ils ne peuvent se rendre plus loin que Témiscaming en voiture roulante, de sorte que s'ils veulent atteindre les autres parties de la province il leur faut, en été, traverser le lac Témiscamingue pour atteindre soit Cobalt, Haileybury ou New-Liesk eard.

Nous avons bien entendu encore une autre observation, de la part de certains citoyens de Ville-Marie, mais il ne faudrait pas croire qu'en l'exposant il y avait chez eux une arrière-pensée, comme on les a taxés parfois. C'est que certaines parties de la province de Québec, beaucoup plus jeunes que le Témiscamingue, auraient reçu des autorités la part du lion, pendant qu'au Témiscamingue l'on n'avait reçu que des miettes.

Il est certain, et c'est le témoignage rendu par tous les habitants de l'endroit, que le défunt député, M. Télesphore Simard, n'a jamais négligé les intérêts de son comté et qu'aucun député n'aurait pu obtenir plus que lui pour aider à l'avancement de ce comté. Mais les circonstances ont voulu que l'Abitibi soit desservi avant le Témiscamingue par un chemin de fer et c'est pourquoi l'on a peut-être envié un peu, pour ne pas dire jalousé, les progrès qui s'accomplissent plus au nord, grâce aux secours accordé sous formes d'octrois publics.

Ce n'est là qu'un écho que nous rapportons, car nous sommes d'avis que toutes les parties de la province sont chères aux autorités provinciales et qu'elles n'en néglige aucune, pourvu que ce soit dans l'intérêt public.

Quiconque n'a pas visité le Témiscamingue peut dire qu'il y a une lacune dans ses connaissances géographiques et économiques et s'il veut voir une perle de village rurale avec à peine une population d'un mille, nous lui conseillons d'aller à Ville-Marie, de contempler son panorama, de converser avec sa population hospitalière et sympathique, avant de se figurer que le Témiscamingue est encore un pays sauvage et que sa population n'en est pas une qui ferait honneur à n'importe quelle partie de la province.

Les quelques vignettes qui accompagnent ces notes feront mieux saisir certains points intéressants de cette ville et elles montrent en même temps son premier magistrat, M. le notaire Albert Guay, à qui nous sommes redevables d'une grande partie des renseignements donnés ci-dessus.

G. E. M.



Kelvinator

seul offre:

Vous pouvez examiner *n'importe quel* système de Réfrigération Electrique, et voir quelle amélioration cette méthode constitue sur les plus anciennes méthodes de conservation des aliments. Mais dans votre enthousiasme, n'oubliez pas ce qui suit:

Outre *tout* avantage de *tout autre* système, le Kelvinator offre aussi l'assurance d'années de ce parfait service qu'on trouve dans la satisfaction qu'il a donné aux autres depuis le commencement même de l'industrie de la réfrigération électrique.

Il nous fera plaisir de discuter le sujet de la réfrigération électrique DURABLE pour VOTRE maison.

Le Kelvinator peut s'installer dans votre glacière actuelle.

Kelvinator of Canada, Limited

1162 Dundas Street East, London, Ontario

ANTONIO PETTIGREW

6 RUE HEBERT - TEL: 2-5371M. - QUEBEC, P. Q.

(274)

Kelvinator

Le plus ancien système de refrigération électrique domestique

"Meilleur toujours meilleur"

Dans nos Théatres

A L'AUDITORIUM



Nous voyons à l'affiche de l'Auditorium la vue qui a pour titre "The Still Alarm" et dont les représentations seront données toute la semaine prochaine.

Y figurent une douzaine de superbes mannequins de modes, dont les costumes ont coûté la fabuleuse somme de $60,000.

Distribution de tout premier ordre: Helen Chadwick, William Russell, Edward Hearn, Edna Marian, Richard Traven, John T. Murray, Dot Farley, Ernest La Bissonière, Jacques d'Auray et autres.

Outre cette excitante comédie mélodramatique il y aura :

Le Cirque des Animaux de Corridini, reconnu comme l'un des plus beaux du théâtre. Un régal pour les vieux comme pour les jeunes.

Lillian Whitney & Cie dans une variété de chants, de danses, jongleries et quelques bons tours de carte.

Earl Kern dans "Just a Tramp".

Les soeurs Melville, deux belles filles, dans un chant merveilleux.

Et un numéro de danse.

La semaine prochaine, semaine anniversaire pour M. Irving Sourkes arrivé ici il y a juste un an. Le gérant promet des choses intéressantes aux habitués.

Pour la saison prochaine, les citoyens de Québec peuvent s'attendre à des représentations de tout premier ordre.

AU CRISTAL

Pour dimanche seulement, au théâtre Cristal, un mélodrame à la Talmadge, tout chargé de sensationnelles émotions comiques.

Dans cette vue, qui a pour titre "The Prince of Pep", Richard Talmadge ricochette d'une situation à l'autre de la façon la plus amusante qui soit. C'est dire qu'il donne des preuves comme quoi il est un des premiers comédien de l'écran.

La distribution comprend aussi Nola Luxford, Marcella Daly et Brindley Shaw.

AU CANADIEN

Hoot Gibson, le plus fameux joueur de rôles de vachers (cow boys), figure dans "The Phantom Bullet"—(Le Boulet Fantôme)—dont les représentations sont annoncées pour la semaine prochaine à partir de dimanche. Ces représentations ne sauront manquer de plaire au public.

La distribution comprend les noms suivants, à part celui de Gibson: Eileen Percy, Allan Forrest, Pat Harmon, Nelson McDowell, William H. Turner, John T. Prince, Gilbert "Pee wee" Holmes, Rosemary Cooper, Robert Milash et autres.

AU CLASSIC

"Le Signal de Danger" — (The Danger Signal) — va être donné au théâtre Classic à partir de dimanche.

La distribution comprend Jane Novak, Dorothy Revier, Robert Edeson, Gaston Glass, Robert Gordon et autres acteurs bien connus.

Au cours de la représentation de cette vue les spectateurs assistent à un incident qui sort de l'ordinaire. On y voit une locomotive lancée à toute vapeur, quittant les rails, volant dans l'espace pour aller ensuite s'écraser sur le sol en un tas informe de ferrailles qui n'en fait pas moins un bout de pellicules tout à fait intéressant, si la ferraille ne vaut plus un sou.

A L'EMPIRE

"Sa Seconde Chance" sera donnée en représentation 4 jours durant, à partir de dimanche, au théâtre Empire.

Dans cette vue Mlle Anna-Q. Nilsson joue le rôle d'une pauvre fille des montagnes du Kentucky qui devient une des premières femmes de la mode. Les toilettes portées par cette actrice au dernier épisode sont décrites comme le dernier mot de l'élégance.

Huntly Gordon joue vis-à-vis de Mlle Nilsson, avec Charlie Murray dans un rôle comique.

AU VICTORIA

Le programme du théâtre Victoria offre pour 3 jours, à partir de dimanche, la vue dont le titre seul—"Fascinating Youth"—(Jeunesse Enchanteresse)—suffira à attirer une foule aux représentations.

Outre les principaux acteurs, figurent dans cette vue seize Etoiles Paramount Junior, qui n'ont reçu leur paye qu'au bout de huit mois de travail au studio de la compagnie à Long-Islande. On peut aisément imaginer la joie de ces "jeunesses" le jour de leur première paye. Pas une n'était absente.

A L'IMPERIAL

"So This Is Marriage" — (C'est ça le Mariage) — figure pour dimanche seulement au théâtre Impérial.

Le titre seul indique l'intérêt de la vue.

Eleanor Boardman est la femme, Conrad Nagel le mari. Lew Cody Clyde Cook, Warner Oland, Mabel Julienne Scott, Edward Connelly, John Boles et Mlle DuPont complètent la distribution. Le récit est de Carey Wilson.

4 Jours Seulement **EMPIRE** Commençant DIMANCHE

Vous m'avez enlevé deux années de ma vie, maintenant vous le payerez avec ce qui vous est le plus cher au monde! Voyez

"HER SECOND CHANCE"



Avec Anna-Q. Nilsson
Huntley Gordon et
Charlie Murray

Ne manquez pas ce programme

AUDITORIUM LA SEMAINE PROCHAINE
SEMAINE ANNIVERSAIRE

The STILL ALARM



AVEC
Wm. RUSSELL
et Helene CHADWICK

UN RECIT DES PLUS HUMAIN

EPATANT EMOUVANT ENLEVANT

aussi le Cirque des Animaux de Coridini
Le plus beau cirque de théâtre et 3 autres actes amusants
Une représentation d'anniversaire qui en vaut la peine

LISEZ LES ANNONCES
Pour apprendre où acheter

CANADIEN
dimanche à mercredi



Une nouvelle idée de Hoot et de nouvelles sensations pour vous. Les cheveux en dressent sur la tête. Ce sont les tours de force de Gibson ajoutés au mystère. Avec la course la plus endiablée que Hoot ait jamais faite.

THEATRE CRYSTAL
Pour dimanche le 1er août
Richard Talmadge
dans
"PRINCE OF PEP"
LUNDI - MARDI - MERCREDI
"KIKI"
et comédie, titre français
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
"Scarlet Saint"
et comédie, titre français

Théâtre PRINCESS
Pour dimanche le 1er Août
FRED THAMSON
dans
"All Around Frying Pan"
Semaine du 2 août
Juliette d'Argère
"Caroline"
présente
"Some Belle-Mère"
Admission 25c taxe comprise

CLASSIC
dimanche à mercredi
JANE NOVAK,
GASTON GLASS et
ROBERT GORDON
dans
"THE DANGER SIGNAL"
Quelque chose de nouveau en fait de sensations, en même temps qu'un récit d'amour émouvant.

THEATRE IMPERIAL
Pour dimanche seulement le 1er août
Grand spécial de régal
"So. this is Marriage"
avec
ELEANOR BOARDMAN et CONRAD NAGEL
LUNDI, MARDI, MERCREDI
"CHEAPER to MARRY"
avec
LEWIS STONE, CONRAD NAGEL et Marguerite de La Motte
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
"MONTE BLUE"
dans
"HOGAN'S ALLEY"
BIENTOT
Pour la première fois à Québec
La grande bataille de
JACK DELANEY (Ovila Chapdelaine)
vs.
PAUL BERLENBACH

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez

VICTORIA
DIMANCHE
LUNDI
MARDI
Adolphe Manjou, Clara Bow,
Lois Wilson, Richard Dix
Chester Conklin et 15 étoiles Paramounts junior
DANS
"Fascinating Youth"
Un étalage de modes - Un carnaval de sports
Un récit d'amour à grande allure genre tout à fait nouveau.
Ne manquez pas cela
Aujourd'hui dernière représentation
MARY BRIAN et JACK PICKFORD
dans
"Brown of Harvard"
Pour bientôt
The Volga Boatman

LE DIFFEREND OUVRIER

(Suite de la page 15)

quel tribunal de justice, comme devant l'opinion publique, vous auriez songé, Monseigneur, à nous condamner dans une question de droit civil comme celle qui nous occupe et où nos droits incontestables ne peuvent être méconnus.

Veuillez accepter, Monseigneur l'expression de nos meilleurs sentiments.

Ici les signatures.

O. Goulet & Fils Ltd.
Par: O. Goulet.
Luc Routier.
Gale Brothers Lted.
H. Gale, Prés.
A.-E. Marois Lted.
Par: A.-E. Marois.
J.-M. Stobo Co. Lted.
Par: J.-M. Stobo.
L. Duchaine.
Lachance & Tanguay,
Par: P.-C. Lachance.
The John Ritchie Co. Lted
Par: Sheehy.
Saillant & Lessard,
Par Jos. Lessard.
L. Blondeau,
The Gosselin Shoe & Co.
Par C.-E. Lépinay, vice-pres.
The Guardian Shoe Co. Ltd.
Par H. Gale, Prés.

2e LETTRE DE S. G. MGR LANGLOIS

Archevêché de Québec, le 21 juillet 1926.

A Messieurs les Manufacturiers,
Membres de l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec,
QUEBEC.

Chers Messieurs,

J'ai reçu votre lettre du 14 juillet courant répondant à la mienne du 7 de ce mois.

Si j'ai bien compris votre réponse, vous avez voulu me dire que, en vous écrivant ma lettre du 7 juillet, je me suis mêlé de parler de choses que non seulement je ne connais pas, mais qui ne me regardent pas.

La présente vous fournira l'occasion, je le pense, de vous prouver que je suis peut-être un peu plus renseigné qu'on ne l'imagine chez vous et que, de plus, la question dont il s'agit a non seulement un aspect légal, mais un aspect moral et social qu'on peut bien s'obstiner en certains milieux à ne pas vouloir regarder, mais que les autorités religieuses ont le droit et le devoir d'examiner pour remplir les obligations de leur charge.

Ce n'est pas mon intention de reprendre tout ce qu'il y a de contestable dans votre lettre du 14 juillet courant. Je me contenterai d'y relever quelques affirmations, deux en particulier que je sais être absolument fausses.

Vous prétendez, dans votre lettre que "les Unions ouvrières n'ont pas été satisfaites du jugement du tribunal et ont refusé de s'y soumettre."

J'ai, en effet, entendu beaucoup de remarques à l'endroit de ce jugement, non seulement par des ouvriers, mais même par des fabricants de chaussures. Et il est certain que les unions des ouvriers en chaussures ne l'ont pas trouvé de leur goût.

Mais, dire qu'elles aient refusé de s'y soumettre, c'est là une autre questions. Car je sais de science certaine, et avec toutes les preuves nécessaires à l'appui, que cette assertion est absolument erronée.

Du 26 au 30 avril 1925, il fut, en effet, décidé, dans les trois unions concernées, et cela grâce à un travail énergique de la part des aumôniers et des chefs, que les Unions se soumettraient à la sentence arbitrale quelque étrange qu'elle leur parût. J'ai aussi en mains la preuve que les présidents déclarèrent **hors d'ordre** certaines propositions allant à faire décider de quitter l'ouvrage dès l'instant de l'entrée en vigueur des nouveaux prix. Je sais qu'ordre fut donné aux membres de travailler sous le régime des nouveaux prix et, effectivement, ceux-ci travaillèrent tous, les 30 avril et 1er mai.

Tout cela fut fait à ma connaissance, sous la direction et dans le but de bien marquer que les Unions acceptaient, en droit et en fait, le jugement de la majorité des arbitres. Il y a davantage : je ne sais pas si vous êtes au courant de ce fait, mais je puis vous dire que, après entente avec moi, M. l'abbé Fortin déclara dans les trois unions que si les ouvriers faisaient la grève sur la question des prix, il aurait le regret d'être dans l'obligation de quitter, comme aumônier, les unions de la chaussure et de déroger en public sa responsabilité. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, et ce que je sais parfaitement pour en avoir été avisé et avoir eu à donner ma décision là-dessus, c'est que les Unions ouvrières, dans la séance où elles décidaient de ne pas quitter l'ouvrage sur la question de la nouvelle liste de prix, décidaient aussi qu'elles ne toléreraient pas d'être les seules à observer un contrat dans l'exécution duquel vous étiez en faute sur plusieurs points importants.

Et, en cela, elles avaient l'approbation de leurs aumôniers et la mienne.

Permettez que je vous rappelle, pour bien fixer les responsabilités, quelle était la situation dans vos manufactures les 30 avril et 1er mai.

Ces deux jours-là, tous vos ouvriers étaient à l'ouvrage, travaillant sous le régime des prix établis par le tribunal d'arbitrage. Votre association, à ce moment-là, n'avait aucun grief connu contre les trois unions des ouvriers de la chaussure à Québec.

Par contre, dans le même instant, vous étiez en faute sur les points suivants:

a) Un des membres de votre association, la Quebec Stitchdown Shoe, refusait depuis le 30 novembre 1925, de se rendre à ses obligations, lesquelles consistaient à employer les membres desdites unions, à traiter avec elles à payer les anciens prix moins 10% de retenue.

Cela, vous le saviez parfaitement les unions ouvrières s'en étant plaintes à vous verbalement et par lettre notamment le 12 avril 1926. Et, ce bris de contrat, vous l'avez admis vous-mêmes dans une lettre en date du 7 mai, alors que vous avez déclaré que la Quebec Stitchdown Shoe avait "failli de suivre les conditions existant entre les manufacturiers de chaussures de Québec et les unions". De plus, vous voudrez bien reconnaître que toutes les plaintes qui vous furent adressées pas les ouvriers, depuis la mi-mars jusqu'au 30 avril, n'ont pas même reçu l'honneur d'une réponse et que vous n'avez rien fait pous les faire cesser. Cela s'applique au cas que je viens de citer et aux autres qui suivent.

b) Le matin du 30 avril, les Union avaient à se plaindre, non seulement de la faute très grave commise par la Quebec Stitchdown depuis cinq mois, mais aussi de la Gosselin Shoe et de la Maison Lachance et Tanguay.

Vous avez admis, vous-mêmes, dans votre lettre du 7 mai, que la Gosselin Shoe, malgré les protestations des Unions, avait remplacé les unionistes par des garçons en dépit de l'entente du 30 novembre et qu'elle ne payait pas les prix convenus. Vous avez aussi admis que la fabrique Lachance et Tanguay était en faute, puisqu'elle employait un plus grand nombre d'apprentis que ne le permettaient les règlements en vigueur pour le département du cuir à semelles et qu'elle refusait de l'ouvrage à des unionistes compétents pour le donner à des apprentis non-unionistes au mépris des conventions existantes. Ces manquements au contrat, la Gosselin Shoe et la fabrique Lachance et Tanguay les avaient faits en pleine connaissance, en dépit des protestations des Unions avec lesquelles elles avaient refusé de traiter contrairement aux actes d'accord du 30 novembre.

Tout cela, vous le saviez au moins depuis le 12 avril, et, le 30 avril, vous laissiez subsister ces bris de contrat sans avoir forcé vos membres à se mettre dans l'ordre et sans avoir même répondu aux Unions que vous vous occuperiez de leurs plaintes.

b) Ce n'est pas tout: le matin du 30 avril, en dépit d'une **recommandation** de la sentence arbitrale pour un comité de classement des ouvriers du département du cuir à semelles, vous n'aviez pas demandé au Comité Conjoint son avis sur la recommandation du Conseil d'arbitrage, mais apparemment, du moins vous aviez pris sur vous de décider seuls que ce Comité ne serait pas appelé et que ce classement, c'est vous tout seuls qui le feriez.

d) Enfin, le matin du 30 avril, vous aviez aussi fixé tout seuls de nombreux prix que la sentence arbitrale avait laissés en blanc et cela en dépit du contrat qui disait que vous vous engagiez à traiter avec les Unions.

Si les ouvriers l'avaient voulu ils auraient donc pu, ce matin-là et en toute sûreté de conscience, quitter l'ouvrage immédiatement, car ils étaient les seuls à observer un contrat que vous violiez délibérément, en parfaite connaissance de cause, en matière très sérieuse et après avoir refusé toute conciliation pour régler les griefs qu'on avait contre vous. Si les ouvriers restèrent quand même à l'ouvrage, ce fut à la demande des autorités religieuses et pour bien prouver au public qu'ils acceptaient l'arbitrage; mais, encore une fois et en se plaçant au point de vue moral, ils auraient pu s'en aller, car on ne peut être tenu d'observer un contrat que l'autre partie contractante viole gravement et habituellement.

Voici, maintenant, la suite des faits :

Le lundi 3 mai, les ouvriers commencèrent à quitter les boutiques et cela se continua les jours suivants.

Je m'étonne que vous en ayez été surpris et que vous ayez vu dans ce fait une manoeuvre employée par les Unions pour se soustraire au jugement du tribunal. Devant votre refus d'appeler les Comités et votre détermination de tout régler tout seuls comme bon vous semblait, il ne restait plus aux ouvriers que ce seul moyen de vous amener à respecter votre contrat. Je savais ce qui se passait, je savais que les ouvriers feraient la grève pour obtenir le redressement de ces griefs); ils avaient donné en public et à vous-mêmes une preuve convaincante de leur acceptation de l'arbitrage, et je ne pourrais demander aux aumôniers de les empêcher de se servir d'un droit dont l'exercice est légitime quand il n'y a pas d'autres moyens pratiques qu'on puisse employer pour obtenir la cessation de griefs sérieux et certains.

Et si vous me répondez: les Unions pouvaient nous poursuivre, je vous ferai remarquer que pas plus que vous-mêmes, les Unions ne sont anxieuses de prendre des procédures coûteuses, lentes à aboutir, surtout pour la mise en oeuvre d'un contrat embrouillé, contradictoire et sujet à contestation sur sa validité elle-même.

Mais, ici se place un incident dont votre Association a fait grand état. Je veux parler de ce qui se produisait, le 3 mai, à la manufacture A.-E. Marois.

On a prétendu que les Unions ont refusé de se conformer à l'arbitrage du fait que six (6) monteurs de la manufacture A.-E. Marois quittèrent l'ouvrage, ce matin-là, en disant qu'ils ne voulaient pas travailler aux prix fixés par le tribunal.

Je vous fais remarquer, d'abord, que pour toutes les raisons données plus haut, ces six ouvriers avaient parfaitement le droit moral, comme tous les autres, de cesser de travailler. Il est vrai qu'en alléguant le motif qu'ils ont allégué, ils faisaient mal, mais ils agissaient certainement contre les directions de leurs chefs et contre la décision de leur Fraternité. Du point de vue moral, on ne peut tout de même prétendre, à cause de cela, que si les Unions ne renvoyaient pas ces six hommes à l'ouvrage, il y avait refus de la part desdites Unions de se soumettre à la sentence arbitrale.

Car, par le contrat du 30 novembre, les Unions ne se sont engagées qu'à une chose: à laisser travailler leurs membres aux prix fixés par les arbitres et à s'en tenir, comme Unions, à ces prix-là. Ce contrat est un contrat collectif, déterminant, pour tous les unionistes, les conditions de salaires et de régie interne. Mais, par ce contrat, les Unions ne se sont jamais engagées à forcer chacun de leurs membres à rester au travail dans telle boutique à tel prix. Et cela, tout simplement parce qu'elles n'en avaient pas le pouvoir. Les Unions ouvrières sont des associations libres. Leurs membres en sortent quand ils le veulent: il n'existe, entre eux et les Unions, aucun contrat particulier par lequel les ouvriers s'engagent à laisser louer leur travail par l'organisation à laquelle ils appartiennent. Cela, tout le monde le sait: aucune philosophie ni aucune législation ne le permet dans les pays où les citoyens sont libres. C'est un régime d'esclavage. Quant aux manufacturiers de chaussures de Québec ils n'ont, en général, aucun contrat de travail individuel avec leurs ouvriers et la maison Marois n'en avait pas avec les six monteurs. Les ouvriers de vos manufactures travaillent pour la plupart à la pièce, les autres travaillent à la semaine. Et le régime établi au moment du contrat, c'était que les patrons pouvaient renvoyer leurs ouvriers, la pièce ou la semaine finies, et que les ouvriers pouvaient s'en aller travailler ailleurs. Et les actes d'accord n'ont rien changé à ces conditions-là.

Donc, quand se produisit l'incident des six monteurs, à la manufacture Marois, les Unions n'étaient tenues qu'à une chose : ne pas empêcher d'autres monteurs d'aller prendre la place de ceux qui refusaient de continuer à travailler et, si on en faisait la demande, aider à en trouver d'autres qui consentiraient à remplacer les ouvriers ayant quitté l'ouvrage. A ce moment, ni les Unions, ni le patron ne pouvaient forcer les ouvriers à retourner à l'ouvrage, car le patron et les Unions n'avaient aucun moyen légal d'imposer leurs volontés vu l'absence d'engagement particulier.

Or, je puis certifier, ayant de cela des preuves certaines, que malgré qu'ils n'y fussent pas tenus, le Comité de l'Union des monteurs et les aumôniers firent tous les efforts possibles pour renvoyer à l'ouvrage les six monteurs récalcitrants. D'autre part, aucun des chefs responsables, ni l'union concernée n'empêchèrent aucun monteur d'aller prendre la place de ceux qui s'en allaient. Enfin, l'Association des Manufacturiers, dans sa mise en demeure notariée, ne demanda pas qu'on lui envoyât six monteurs mais qu'on renvoyât les **six monteurs qui ne voulaient pas travailler.**

Si l'on prend tout cela en considération, il me semble impossible de conclure que, les Unions de la Chaussure n'ayant pas renvoyé à l'ouvrage, chez monsieur Marois, les six monteurs qui refusaient d'y travailler pour les prix offerts, il y ait eu, de la part de ces Unions, refus de se soumettre aux prix de l'arbitrage. Après tout, on n'est pas tenu moralement de faire ce qu'on ne peut pas faire et ce qu'on ne s'est pas engagé à faire.

Quand votre Association réalisa que les ouvriers feraient la grève, elle se décida, enfin, le 5 ou le 6 mai à appeler le Comité des ouvriers.

Ces derniers vous demandèrent, si vous vous le rappelez, de vous mettre dans l'ordre, c'est-à-dire de faire disparaître les griefs existant, si vous vouliez les voir retourner à l'ouvrage.

Le 7 mai, votre Association écrivit une lettre adressée au Comité des Ouvriers reconnaissant ses torts dans le cas des manufacturiers incriminés, mais mettant les hommes en demeure d'avoir à retourner à l'ouvrage immédiatement, avant la convocation des comités "pour l'ajustement des prix, non couverts par la sentence arbitrale et toutes autres affaires s'appliquant au contrat".

Dans sa réponse du 8 mai, le comité des ouvriers vous proposait, pour le 10 mai suivant, de rencontrer un comité qui tâcherait de trouver avec vous la base d'un accord avant le retour des ouvriers à l'ouvrage.

En cela, les Unions ouvrières avaient parfaitement raison, leurs membres étaient sortis des boutiques parce que vous aviez négligé de vous mettre en règle avec le contrat et les dispositions de la sentence arbitrale. Moralement, ils n'étaient pas tenus d'y retourner avant d'avoir obtenu satisfaction.

La réponse à cette invitation du comité des Travailleurs en Chaussures de Québec, ce fut votre décision communiquée aux journaux des 10 et 11 mai par M. A.-E. Marois, de ne plus traiter avec les Unions et d'établir chez vous la manufacture non-unioniste. Depuis lors, tous les événements qui ont eu lieu formeront le premier et, je l'espère, le dernier chapitre de l'histoire d'un essai d'établissement de l'atelier soi-disant libre chez quelques industriels de la chaussure à Québec. Du point de vue qui m'occupe en ce moment, il n'est pas nécessaire que je m'y arrête.

Ces renseignements, je n'avais pas besoin ni de vous rencontrer ni de vous entendre pour les connaître ; il me suffisait de questionner les aumôniers de votre Association et des Unions, d'avoir en ma possession toutes les lettres échangées entre vous et les Unions et tous les protêts servis de part et d'autre par M. le notaire Audet. C'est sur ces données et ces pièces officielles que je me suis appuyé quand je vous écrivis ma lettre du 7 juillet courant, et je trouve que vous avez mauvaise grâce de m'accuser de vous condamner sans vous avoir entendus quand je vous juge de part et d'autre sur des documents signés par les uns et par les autres.

Quoi qu'il en soit, après comme avant votre lettre du 14 juillet courant et après comme avant notre récente entrevue, j'estime que les Unions ouvrières avaient le droit moral, le matin du 30 avril, de refuser de continuer à travailler dans vos boutiques. Cela, parce que, à cette date, elles avaient, pour ce faire, de justes raisons, des griefs très sérieux, absolument certains que vous aviez refusé ou que vous n'aviez pas pris soin de faire disparaître et parce que les Unions n'avaient plus pratiquement que le moyen de la grève, tous les moyens de conciliation ayant été essayés inutilement, pour obtenir justice.

J'estime, de plus, qu'en travaillant quand même, les 30 avril et 1er mai, les ouvriers donnèrent aux esprits non préjugés une preuve incontestable de leur volonté de s'en tenir aux prix fixés par la sentence arbitrale.

Je pense aussi que la conduite des Unions dans l'affaire des six monteurs de la manufacture Marois est au-dessus de tout reproche sérieux.

Je trouve, enfin, que votre Association n'aurait pas dû exiger la rentrée des ouvriers avant la réunion des Comités, puisque les hommes étaient sortis justement et que leurs griefs existaient encore au moment où vous vouliez les forcer de revenir.

J'ajoute que, pour cette même raison, votre refus de recevoir le Comité des Ouvriers, qui demandait une entrevue pour le 10 mai, n'était pas justifiable.

Pour ce qui est de votre prétention que vous aviez droit, à ce moment, de ne plus tenir compte du contrat du 30 novembre et de déclarer sans avoir passé par les cours de justice, la "boutique ouverte" je n'ai pas à m'en occuper.

Il me suffit de savoir qu'en faisant ce qu'ils faisaient, les ouvriers n'avaient rien à se reprocher au point de vue moral; et si le contrat est fait de telle sorte qu'il empêche les travailleurs de prendre les moyens de se faire rendre justice et les oblige tout seuls à exécuter leurs engagements, je n'hésite pas à dire que c'est un contrat immoral.

Passons maintenant à un second point.

Votre lettre du 14 juillet courant contient le pragraphe suivant:

"Non seulement nous n'avons jamais eu l'intention de porter attente à l'existence des Unions Catholiques, car, vous le savez, Monseigneur, et les faits sont là pour le prouver, que nous avons toujours été sympathiques à ces Unions et nous sommes très satisfaits qu'elles existent."

J'ai le regret de ne pouvoir accepter, de votre part, une pareille déclaration.

Je m'abstiens d'examiner pour l'instant quelles sont réellement vos idées et vos sentiments sur les Unions catholiques.

Je me contente de vous dire que ma conviction, basée sur vos écrits, vos paroles et vos agissements, c'est que vous êtes, sans le dire jamais ou du moins, pas toujours, contre toute espèce d'union pour les travailleurs.

Il y a eu, dans notre industrie de la chaussure, plusieurs difficultés, spécialement en 1900, en 1903 en 1913 et cette année. Tous les documents conservés dans nos archives épiscopales prouvent que, chaque fois, vous vouliez la destruction des Unions.

L'automne dernier, encore, le premier acte que vous avez ait, en commençant cette difficulté, a été de déclarer que vous ne vouliez plus traiter avec les Unions, mais avec chacun de vos hommes en particulier. Depuis lors, dans les journaux dans vos circulaires et dans vos conversations, vous n'avez cessé de mener, contre les Unions et leurs chefs, une campagne qui ne s'est pas démentie un seul jour et dont le dernier écho se répète encore dans votre lettre du 14 juillet courant. Par contre, les ouvriers se sont tus et ont gardé dans leur malheur, une attitude ordinaire.

Voici, entre cent autres, la preuve sans réplique que vous êtes contre toutes les Unions. L'automne dernier, au moment où vous aviez repris bien contre votre gré, les pourparlers avec les Unions de la chaussure et où vous discutiez avec elles les nouveaux règlements de régie interne que vous avez fini par leur imposer, vous refusiez, dans une lettre datée du 11 novembre, d'ajouter aux susdits règlements la clause suivante : "Nonobstant toute disposition à ce contraire, les ouvriers restent libres d'appartenir à une union exerçant toutes les fonctions que comporte sa nature."

Quand une Association patronale a agi de cette façon, on a le droit de lui dire que ses protestations de sympathie pour les Syndicats catholiques ne sont pas acceptables et on a aussi le droit d'ajouter qu'elle nie en pratique aux ouvriers le droit d'association, qu'ils tiennent de la nature elle-même, droit reconnu par l'Eglise et toutes les législations qui se respectent. Ce que veut votre Association, comme ce que veulent la majorité des employeurs, c'est, d'abord et avant tout, qu'il n'existe pas d'Union; c'est, ensuite, s'ils doivent se résigner à en subir, des Unions inefficaces. Mais des organisations ouvrières comme celles qui existent à Québec chez les ouvriers de la chaussure, des organisations contenant 100 p. c. des ouvriers du métier, ayant des chefs vieillis sous le harnais, éclairés, énergiques et incorruptibles, des organisations ayant et maintenant chez leur membre une discipline de fer, des organisations exerçant toutes les fonctions que comporte leur nature, la plupart de nos employeurs,—il faut bien le reconnaître, hélas !—n'en veulent à aucun prix. Par tous les moyens ils cherchent à s'en débarrasser. Ils toléreraient, à la rigueur, des associations ouvrières douces comme des agneaux, pas plus ambitieuses et pas plus exigeantes que les mendiants de profession, mais ils craignent comme le feu les Unions ouvrières fortes, qui réclament et exigent la justice, et ils tâchent de les détruire tantôt par la force tantôt par la famine ou la prison.

Or, ce à quoi les ouvriers ont droit, ce dont ils ont besoin, ce que l'Eglise les encourage à mettre debout, ce sont des Syndicats n'oubliant sans doute, jamais la fin dernière de toute activité humaine et les vertus qui y conduisent, mais n'en ayant pas moins pour but immédiat l'étude, la protection, le défense et l'amélioration des conditions de la vie professionnelle de leurs membres. Des syndicats bien faits, des syndicats efficaces, des syndicats susceptibles de remplir leur rôle, des syndicats

(Suite à la page 12)



ARTHUR LACOMBE
MAITRE-CHARRETIER

a fait l'acquisition d'une superbe limousine Packard pour cérémonies de mariages, baptêmes.

Afin de donner un meilleur service à sa nombreuse clientèle, qui va toujours en augmentant, M. Arthur Lacombe vient d'acheter une limousine Packard, 7 passagers, ce qui porte à quatre le nombre d'automobiles maintenant à la disposition du public (3 limousines, dont 2 Packard et 1 Paige; 1 touring, Winton Six). Outre ces quatre chars, M. Lacombe a aussi une quantité de carrosses de différents genres, des drabs, etc., etc., convenables pour toutes les cérémonies.

Chauffeurs d'expérience
Service courtois
Prix modéré

CHAUFFEURS:
Victor Lacombe, Arthur Lacombe et Emile Lacombe.

ARTHUR LACOMBE, 126 des Prairies, Québec - Tél: 2-2659



Kalmine

LE MEILLEUR ANTI-DOULEUR

INFAILLIBLE CONTRE :

Migraines
Névralgies
Maux de tête
Maux de dents
Fatigue
Fièvres
Courbature
Rhumatisme

FEMMES

Souverain contre les douleurs particulières de la femme.

En vente chez tous les pharmaciens, en boîtes de un cachet à 10cts et de quatre cachets à 35cts.

LES LABORATOIRES P. METADIER
TOURS—FRANCE

Seul concessionnaire pour le Canada
LE LABORATOIRE DE LA KALMINE
364 STE CATHERINE EST
MONTREAL

Dans votre intérêt N'ACCEPTEZ PAS d'imitations

DE FORMOSE A VICTORIA

Victoria, 30.—La terre a tremblé à Victoria et dans la région, mercredi dernier. On vient d'annoncer, en effet, que l'observatoire Gonzalès a enregistré, mercredi, une forte secousse sismique. Le tremblement de terre a commencé à 1.06 heure et s'est continué durant deux heures. L'épicentre du séisme a été localisé à six mille milles de distance, environ, soit près de Formose. La secousse n'a pas été assez forte ici pour effrayer la population, et une bonne partie de la population ne l'a pas sentie.

UN BIENFAIT POUR LES FEMMES SOUFFRANTES

Mon traitement simple à domicile pour les différents malaises dont souffrent tant de femmes a procuré des bienfaits sans nom à des centaines de Canadiennes.

Si vous souffrez de maux de tête, de maux de reins, de douleurs dans le côté, de faiblesse de la vessie, de constipation, d'affections catarrhales internes; si vous éprouvez une sensation de gonflement avec accès de chaleur, de la nervosité, l'envie de pleurer, des palpitations, de l'apathie, demandez-moi par lettre mon traitement d'essai gratuit de dix jours, pour votre cas particulier. Rappelez-vous qu'il ne vous en coûtera rien. Ne souffrez pas plus longtemps. Ecrivez aujourd'hui même.

MME. M. SUMMERS 227
BOITE 17 **WINDSOR, ONT.**

RETRAITE FERMEE

pour jeunes filles du 5 au 11 août, maison N.-D.-de-la-Providence, St-Malo, Québec.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire à l'avance, en s'adressant à la Mère Supérieure des Franciscaines Missionnaires de Marie.

30-31

NE TAILLEZ PAS un Furoncle au Sabot d'un cheval, un jarret ou bursitis CAR



ABSORBINE
TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF

les fera disparaître sans laisser de cicatrices. Arrête la boiterie rapidement. **Ne cause pas d'ampoules** et ne fait pas tomber le poil. Le cheval peut rester au travail. **Livrée à $2.50 la bouteille. Livre 6 R gratis.**

ABSORBINE JR., liniment antiseptique pour les personnes. Pour furoncles, meurtrissures, plaies, enflures, veines variqueuses. Calme la douleur et l'inflammation. Prix $1.25 la bouteille chez les pharmaciens ou livrée. Plus de détails sur demande écrites.

W. F. YOUNG, Inc. 80 Immeuble Lymans Montreal, Can.



BARRES aux FIGUES de HAMILTON

La texture du gâteau et une généreux remplissage de marmelade aux figues de Smyrne ! Goûtez-y !

PAGE FEMININE

JULES VERNE

Immortel ami de la jeunesse, précurseur des grandes découvertes modernes, toi est Jules Verne. Il enchanta notre enfance et, certainement, il enchante les enfants de nos jours; mais la puissance de ce conteur magique n'agit pas seulement sur les cerveaux puérils, elle opère également sur les adultes. Et si l'enfant se passionne pour les aventures qui lui sont décrites avec un art consommé, l'adulte s'émerveille des dons de "voyance" et de prophétie impartis à l'auteur.

D'où Jules Verne tenait-il ses dons extraordinaires d'imagination ? Ceci, c'est le divin secret !... Quant à ses goûts de voyages aux mille péripéties, sans doute les devait-il à sa race, car il était breton. Jules Verne naquit à Nantes, le 8 février 1828, et il fit ses études dans cette ville. Puis, pour faire son droit, il vint à Paris; là, les qualités de son esprit le poussèrent à écrire pour le théâtre.

En collaboration avec Dumas fils, Jules Verne écrivit, en 1850, un acte en vers pour le Vaudeville : "Les Pailles rompues" ; ce fut son œuvre de début. Ensuite, avec Michel Carré, il composa des livrets d'opéra-comique, en un acte. Après quoi, avec Ch. Wallut, en 1861, il écrivit un vaudeville en trois actes. "Onze jours de siège." Enfin, pour le "Magasin d'éducation et de récréation", publié pour la librarie Hetzel, il écrivit son premier roman d'aventures : "Cinq semaines en ballon". Cette fois, Jules Verne avait trouvé sa voie, il venait de créer un genre nouveau dans la littérature. Cette œuvre remporta un très vif succès ; elle parut en volume en 1863.

Après **Cinq semaines en ballon,** Jules Verne publia un grand nombre de romans scientifiques qui reçurent du public le meilleur accueil et qui accrurent sa réputation. Sous l'extérieur brillant des récits de voyages fantastiques, se concentre une pensée sérieuse, profonde, qui rend ces récits aussi captivants pour les grands que pour les petits. A cause de l'immense portée de ces œuvres, l'Académie française couronna plusieurs d'entre elles et l'on ne peut qu'y applaudir.

Il est amusant d'énumérer les ouvrages de Jules Verne parce que leurs titres évoquent les récits merveilleux qui, pendant tant de veillées occupèrent notre attention enfantine.

Dans son premier roman, déjà nommé (Cinq semaines en ballon) et dans **Robur-le-Conquérant,** l'auteur prévoyait l'actuelle maîtrise des airs; aussi cet ouvrage a-t-il connu un renouveau de succès quand les progrès récents de l'aéronautique et de l'aviation ont peuplé de rêves ailés l'esprit de nos enfants.

Tout à l'opposé, mais non moins passionnant, est le **Voyage au centre de la terre** qui plaît aux futurs géologues et qui touche à des problèmes non encore résolus. **De la terre à la lune et Autour de la lune** donnent un aliment à la rêverie des jeunes amateurs des beautés célestes, et sont propres à développer en eux l'amour de cette science intéressante au suprême degré qu'est l'astronomie.

L'exploration des pôles tenta plus d'une fois la plume du célèbre conteur: **Le Désert de glace, aventures du capitaine Hatteras,** est l'un de ces récits les plus entraînants et les mieux construits. **Les Anglais au pôle nord** s'inspirent du même sujet.

Un autre voyage de découvertes, **les Enfants du capitaine Grant,** a mérité un renom universel. Non moins fameux, **Vingt mille lieues sous les mers** et **l'Ile mystérieuse** ont eu et ont encore assez d'attrait pour plaire au plus grand nombre.

Vingt mille lieues sous les mers, qui a été publié en 1870, est d'une invention absolument stupéfiante pour l'époque, puisque l'auteur y envisage l'application de l'électricité et la création de la navigation sous-marine. De plus, il s'y trouve de fort belles descriptions des profondeurs de la mer et telles que les acquisitions de l'océanographie ne sont point en désaccord avec elles. Dans ce livre si attachant, Jules Verne montre les vestiges de l'Atlantide effondrée sous les flots; puis il prévoit la conquête du pôle sud.

L'Ile mystérieuse comprend trois parties. La première, intitulée: **Les Naufragés de l'air,** conduit les rescapés sur un îlot volcanique du Pacifique, où nouveaux robinsons, ils sont contraints de se suffire à eux-mêmes. Le tome II **L'Abandonné,** ajoute au petit groupe des insulaires malgré eux, un personnage qui joua un vilain rôle dans l'histoire des enfants du capitaine Grant, mais qui se réhabilite par un sincère retour au bien. Enfin, dans la troisième partie, **Le secret de l'Ile,** nos héros touchent au terme de leurs épreuves. Ils apprennent que la protection mystérieuse dont ils se sentaient enveloppés, leur venait du capitaine Nemo, le créateur du fameux sous-marin le "Nautilus"; et finalement ils sont sauvés par Robert Grant de qui le vaisseau vint à passer près de la petite île Lincoln, juste à temps pour que les naufragés ne périssent pas victimes de l'éruption qui cause la disparition de l'îlot.

Ainsi, ces belles histoires s'enchaînent-elles pour augmenter le plaisir du lecteur et sans rien perdre, cependant, de leur indépendance et de leur valeur propre.

Jules Verne nous mène en Afrique à la suite d'**Un capitaine de quinze ans,** et en nous faisant connaître les **Aventures de trois Russes et de trois Anglais.** Dans le premier de ces ouvrages, les mornes paysages de l'Angola et les horreurs de la traite des esclaves forment le fond du récit, égayé par la silhouette pittoresque d'un savant entomologiste et ennobli par la courageuse figure du jeune héros. Dans le second ouvrage, c'est l'Afrique australe qui nous est révélée.

La tragique histoire des passagers du **Chancellor** rappelle celle des naufragés de "La Méduse". Après l'incendie et la perte du bâtiment, lesdits naufragés s'en vont errants sur un radeau et en arrivent à la perspective de se manger les uns les autres. Heureusement, au moment où la première victime désignée par le sort va être immolée, un navire secourable vint à passer.

Le **Voyage autour du monde en quatre-vingt jours** fit son apparition, dans le journal "Le Temps" en 1872. Ce spirituel roman, mis à la scène par Jules Verne en collaboration avec Dennery, connut le triomphe que l'on sait. Il fut joué pour la première fois au théâtre de la Porte-Saint-Martin, en 1874.

Michel Strogoff ne fut pas moins applaudi et a toujours gardé le secret de plaire, soit à la lecture du roman, soit à la représentation de la pièce tirée de celui-ci.

Une œuvre attachante et dramatique entre toutes, c'est **Nord contre Sud.** En cet épisode de la guerre pour l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis d'Amérique, deux êtres malfaisants persécutent une bonne et sympathique famille jusqu'à ce qu'ils soient démasqués en un fulgurant coup de théâtre et punis comme ils le méritent. Une ravissante description de la Floride rehausse ce drame.

Avec **La jangada,** on voyage sur les fleuves de l'Amérique du Sud, au milieu d'une nature luxuriante.

Et dans l'œuvre colossale de Jules Verne, l'Europe a sa part. **Kéraban-le-têtu,** pour un motif original, nous fait parcourir le tour de la mer Noire. Un caprice nous mène à la recherche du fameux **Rayon vert. Le docteur Ox** s'amuse aux dépens des braves Flamands de Quiquendone. **Maître Zacharius,** l'horloger de Genève vend son âme au diable, etc.

Jules Verne a écrit des choses très sérieuses, comme la **Géographie illustrée de la France,** et d'autres très plaisantes comme **Un neveu d'Amérique,** comédie qui remporta son premier succès, en 1875, sur la scène du théâtre de Cluny.

Doué d'une imagination remarquablement féconde et appuyée sur une grande érudition, Jules Verne transporta ses lecteurs à travers le temps et à travers l'espace, à une allure irrésistible, et cela sans bouger de son cabinet de travail. Fixé à Amiens par son mariage, l'écrivain vécut paisiblement dans la vieille ville de Picardie, où il mourut en 1908.

Jules Verne et sa femme formaient un ménage modèle et leur vie se partageait entre le labeur et la charité. Tout à fait méthodiques, ils réglaient leur vie sur un plan immuable. C'étaient de charmants vieillards, très simples, vivant de laitage et de légumes, et se tenant loin des vaines agitations du monde.

Ainsi Jules Verne, ce créateur de prestigieuses visions lointaines et d'aventures extraordinaires eut une vie casanière enclose dans des habitudes provinciales; on le lui a souvent reproché, en quoi l'on a eu tort. Qu'importe, en effet, qu'il n'ait pas "vu" ce qu'il a décrit puisque grâce à sa prodigieuse intuition il sut produire des œuvres saines, moralisatrices, et moins invraisemblables qu'elles le parurent tout d'abord !

ALIX

THETFORD-MINES

Va-et-Vient

—Mlle Eva Turcotte est partie, lundi soir, pour Claremont, N.-H., où elle passera une quinzaine, l'invitée de sa sœur, Mme Martineau.

—Mme Thomas Loignon, accompagnée de sa jeune fille, Mlle Léa Loignon, est partie pour une promenade de quinze jours à Lewiston, Old Orchard et Hartford, Conn.

—Mlle Jeanne Pomerleau, ainsi que M. Réné Pomerleau, de St-Ferdinand, étaient, dimanche, en visite, chez Mlle Léa Loignon.

—M J.-E. Deveau était de passage à Sherbrooke, lundi, à l'occasion des funérailles de Mme Adjutor Letellier.

—Mlle Juliette Roberge, est partie, le 26, pour Montréal, où elle passera une quinzaine.

—M. Edmond Bouchet, qui a passé quelques jours en ville, chez son frère, M. Ernest Boucher, est retourné à Boston.

—M. P.-H. Pennington, de Québec, était de passage en ville, hier.

—M. J.-T. Létourneau, de Robertson, de passage en ville, dimanche.

—M. J.-B. Normandeau, de passage à Sherbrooke, en voyage d'affaires.

—M. J.-A. Trottier, gérant local de la Banque Canadienne, ainsi que M. l'avocat Dalma Landry, sont en excursion de pêche au lac St-François.

—M. et Mme A. Bois, en promenade à Dudswell Jct et Bishops Crossings.

—M. Roger Poisson, de Québec, est venu passer quelques jours, chez son frère, M. Robert Poisson.

—M. et Mme Arthur Baillargeon, sont les heureux parents d'une fille, Marie-Claire-Louise; parrain et marraine, M. et Mme Philippe Baillargeon, oncle et tante de l'enfant.

Quand on est pris de DYSENTERIE on devrait prendre de l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler



ET ON EN SERA
PROMPTEMENT SOULAGE

Quand vous demanderez le "Dr Fowler", assurez-vous de bien vous faire livrer ce que vous demandez, car certaines de ces préparations bon marché, sans nom, sans réputation, peuvent être dangereuses pour votre santé.

Depuis 80 ans, préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

VENTE DE JUILLET

Notre vente de juillet prend de l'importance tous les jours. Le grand choix et la variété des jobs sont de bon goût et nos prix sont surtout étonnants.

I.-A. FORTIN Enr.
123 rue St-Joseph

Facile de paraitre plus jeune

en employant le ton de ce rouge qui donne le parfait coloris naturel de l'aimable jeunesse.

Par MADAME JEANNETTE

Fameuse cosméticienne au service des Laboratoires Pompeian comme consultante pour donner des conseils authentiques regardant le soin de la peau et l'usage des préparations de beauté

J'ENTENDAIS récemment une de mes amies dire à une autre : "Toi, par exemple, tu n'as pas besoin de rouge, ma chère. Quelle aimable couleur naturelle !" Mais la vérité est celle-ci : comme des milliers d'autres femmes elle a trouvé un rouge qui lui a donné aux joues l'exquise couleur naturelle d'une jeune fille qui n'a pas encore vingt ans. Ce rouge est le Rouge Pompeian (Pompeian Bloom).

D'après le tableau des nuances ci-dessous vous pouvez aisément choisir votre ton particulier de Rouge Pompeian (Pompeian Bloom). On y voit indiqué votre type de teint en même temps que la nuance de Rouge Pompeian (Pompeian Bloom) qui s'y harmonise parfaitement.

TABLEAU DES NUANCES *pour choisir votre ton voulu de Rouge Pompeian (Pompeian Bloom)*

Peau médium : La plupart des femmes ont le ton de peau médium—laquelle est agréablement chaude de ton avec un léger soupçon de vieil ivoire ou de couleur roussâtre dite baiser-de-soleil. C'est le ton *médium* de rouge Pompeian (Pompeian Bloom) qu'il faut à cette peau. Si avec une peau médium vous êtes légèrement hâlée, vous pourrez trouver la teinte *Orange* plus avenante. Et parfois les femmes de peau médium qui ont les cheveux très foncés obtiennent un brillant résultat avec la teinte *Orientale.*

Peau olive: Les femmes à la vraie peau olive ont généralement les yeux et les cheveux foncés—aussi est-ce le ton *Foncé* de Rouge Pompeian (Pompeian Bloom) qu'il leur faut. Désire-t-on accentuer le brillant de son teint, on aura recours à la teinte *Orientale.*

Peau rose: C'est là la peau jeune qu'on trouve le plus souvent chez les blondes ou les femmes à cheveux roux. Ces femmes devraient employer la nuance *Orientale.*

Peau blanche: La peau blanc pur est rare, mais si vous avez cette peau rare, il vous faut employer le ton *Clair* de Rouge (Bloom).

Si vous voulez réellement faire paraître votre couleur naturelle, essayez le Rouge Pompeian (Pompeian Bloom). 65s à tous les comptoirs d'articles de toilette. Pureté et satisfaction garanties.

Madame Jeannette
Spécialiste en Beauté



Admirant son joli visage il va lui dire qu'elle ressemble à une rose. Même à la lumière la plus indiscrète le Rouge Pompeian (Pompeian Bloom) possède l'incarnat naturel de la jeunesse.



30 applications de Rouge Pompeian (Pompeian Bloom) pour seulement 10s

N'AI-JE pas raison de fortement appuyer sur l'importance qu'il y a de bien marier le ton de votre peau ? Je vous prie instamment d'agir d'après ce conseil — vous laisser convaincre de vos propres yeux comment le Rouge Pompeian (Pompeian Bloom) vous communiquera aux joues une apparence plus charmante et plus naturelle. C'est pour vous rendre cet essai facile et commode que j'ai persuadé au Laboratoires Pompeian de me laisser vous faire l'offre suivante :

Faites-moi parvenir 10s avec le coupon ci-contre. Je vous enverrai un morceau d'essai de Rouge Pompeian (Pompeian Bloom) contenant assez de rouge pour 30 applications et cela dans un joli petit récipient, pas trop gros pour le glisser dans la bourse ; et en outre un généreux échantillon de Poudre de Beauté Pompeian (Pompeian Beauty Powder). Détachez le coupon *tout de suite* avant de tourner la page.



Madame Jeannette,
The Pompeian Laboratories,
407 Windsor Avenue, Windsor, Ont.

Madame :—J'inclus un dix sous (10s) (des timbres ne sont pas acceptés) pour avoir échantillon de Rouge décrit ci-dessus. Aussi échantillon de Poudre de Beauté et Brochurette sur la Beauté.

Nom .....
Numéro de la rue .....
Ville ..... Prov. .....
Nuance de rouge désirée .....

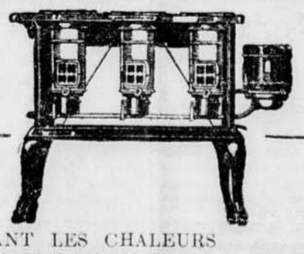
UN MILLIARD...

Puisque nous en sommes, hélas! à chiffrer notre budget par dizaines de milliards, songeons un peu à ce que représente cette nouvelle unité: le milliard.

Un milliard pèse: en argent, cinq millions de kilogrammes; en or, trois cent vingt-deux mille cinq cent quatre vingts kilogrammes; en billets de mille francs de la Banque de France, mille sept cent quatre-vingts kilogrammes, et en billets de cent francs onze mille cinq cents kilogrammes.

Pour le transport de ce milliard,—si l'on considère qu'un homme peut supporter le poids de cent kilogrammes, —il faudrait, en billets de mille francs, dix-huit hommes; en billets de cent francs, cent quinze hommes; en or, trois mille deux cent vingt-cinq hommes, et en argent cinquante mille hommes.

Enfin, un milliard en billets de mille francs forme une bibliothèque de deux mille volumes de cinq cents pages chacun.



PENDANT LES CHALEURS
CHEZ VOUS COMME A LA CAMPAGNE
SUPPRIMEZ VOTRE POELE
POUR EMPLOYER NOTRE
POELE A L'HUILE
"PERFECTION"

5% DE REDUCTION SUR TOUS CES POELES

2 brûleurs No 32	$18.00
3 brûleurs No 33	20.75
4 brûleurs No 34	26.00
2 brûleurs No 52	19.50
3 brûleurs No 53	23.75
Fours Perfection 12G	7.00
Fours Perfection 42G	7.75

TANT QU'IL Y EN AURA CHEZ

Wm. DOYLE
ENR.
15 ST-PIERRE TEL: 2-0698



Vous n'avez que 30 ans mais vous en paraissez 60!

Vous vous alarmez de cette vieillesse prématurée dont vous ignorez la cause! Votre teint est terne, vos yeux sont abattus. Vous êtes morose et taciturne, votre énergie s'affaisse. Votre vitalité diminue? Ce sont là les suites funestes du mauvais fonctionnement de vos organes digestifs, c'est-à-dire votre ESTOMAC, votre FOIE et vos INTESTINS.

Pour rééduquer votre système digestif et éliminer de votre sang les poisons qu'il contient, recourez au remède par excellence, la plus récente découverte scientifique, ne contenant aucune drogue, mais un produit essentiellement végétal, en un mot la nature elle-même

GASTRONALE

qui vous débarrassera de ces maladies d'estomac dont vous souffrez, DYSPEPSIE, GASTRALGIE, ACIDITE, BRULEMENTS D'ESTOMAC, ENGORGEMENT DU FOIE, LOURDEUR, NAUSEES, BALLONNEMENT, CONSTIPATION.

GASTRONAL n'est pas une drogue; mais un produit scientifique essentiellement végétal.
GASTRONAL est en vente chez tous les détaillants de première classe ou adressé directement sur réception du prix, 50c ou 6 boîtes pour $2.50. Chaque boîte contient 50 GASTRONALS dont le nom est imprimé GASTRONAL sur chaque GASTRONAL. Gare aux contrefaçons. Exigez GASTRONAL.



LE GRAND CONCOURS
V-V-V-V-V
EST TOUJOURS EN MARCHE
$100 CENT piastres en OR seront distribués en prix **$100**

SPECIAL —Pour vous permettre d'apprécier la grande valeur et connaître les merveilleux résultats que donne Gastronal, nous vous adresserons, franco, 25 Gastronal sur réception de 25 cents accompagné du coupon ci-joint dûment rempli.

Suivez bien nos annonces afin de ne pas manquer le coupon qui sera publié pour vous donner droit de concourir. C'est sur ce coupon que devra être inscrite la phrase de CINQ MOTS commençant chacun par "V", une phrase appropriée à Gastronal, la plus récente découverte scientifique pour le traitement des maladies d'estomac.

Nom .....
Adresse .....
.....
Sol. 31-7-26

Dr J.-O. LAMBERT LIMITEE, 396-398 S.-Antoine, Montréal, Canada.

51 rue des Mathurins, Paris, France
22 rue de la Glacière, Bruxelles, Belgique
13 Aldwych, W.C., London, England
17 Front Street, Troy, New-York

LEVIS

Notes personnelles

M. Joseph Ladrière et sa sœur, Mlle Eva Ladrière, de Manchester, qui étaient en promenade à Bienville, les hôtes de Mlle Hélène Labonté, sont retournés à Manchester mercredi dernier.

M. l'abbé Alfred Bonneau, vicaire à Sainte-Anne-de-New-Bedford, Mass., était en promenade ces jours derniers chez M. Arthur Bonneau, à St-David.

Les Révdes Sœurs Ste-Thérèse et Ste-Thomasine, religieuses dominicaines du couvent du Sacré-Cœur, de Grand-Rapid, Michigan, ainsi que M. Alexandre St-Laurent, de Bay City, Michigan, Mme Vve Didace Cloutier, née Anna St-Laurent, de Détroit, Michigan et Eugène Croteau ainsi que son épouse, née Emma St-Laurent, de Bay City, Michigan, ont passé la semaine, en visite chez leurs parents, à St-David-de-l'Auberivière.

M. et Mme L.-H. Guay, ainsi que M. Alexis Guay et Mlle Alice Guay, de Sherbrooke, sont en promenade à Lévis, les hôtes de M. le capt. L.-H. Lapierre.

Au chantier Davie à Lévis

La barge à vapeur "Cedar Bay" est entrée hier au chantier Davie afin de subir un examen à son fond et aussi faire réparer une ailette de son hélice.

Un appel des pompiers à Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers dix heures hier matin pour un commencement d'incendie dans un hangar appartenant à M. Joseph Boldue, agent d'assurance côte du Passage et situé en arrière de sa résidence. Lorsque les pompiers arrivèrent les flammes commençaient à vouloir prendre des proportions plus considérables, mais un puissant jet d'eau eut raison de ce feu qui fut mis on ne sait comment. Dans ce hangar se trouvait une automobile qui fut quelque peu endommagée.

L'état de nos malades

M. Philéas Bégin, de Bienbille, est sérieusement malade à sa résidence, rue St-Léon.

M. Louis Bégin, le plus vieux citoyens de Bienville, qui était malade depuis quelques semaines, à sa résidence, va mieux.

Mme Vve Moïse Leclerc, qui était sérieusement malade à la résidence de sa fille, Mme P.-E. Pelletier, rue Commerciale, à Bienville, a pris un mieux sensible.

Mme Edgar Charrier, sérieusement malade à sa résidence, rue Commerciale, à Bienville, ne va pas mieux.

Le résultat de la collecte pour l'église de Bienville

La collecte mensuelle faite dimanche dernier en faveur de l'église de Bienville a rapporté la somme de $71.71.

L'ancienne goélette Germain L." prête à reprendre la mer.

La goélette "Germain L." qui fut considérablement endommagée par le feu, l'été dernier, alors qu'elle était accostée auquai du côté de Québec et coula avec son chargement, est maintenant réparée et prête à reprendre la mer. Le Capt Achille Bernier, de Lauzon, acheta cette goélette et après l'avoir renflouée la conduisit sur la grève du chantier Gilmour, où il lui fit suvir des réparations importantes et en font presqu'une goélette neuve. Son nouveau propriétaire lui a fait des changements considérables, renouvela ses ponts et construisit une menuiserie neuve. Le Cap. Bernier a changé le nom de la "Germain L." et elle se nomme maintenant la "Quebec Trader". Dans quelques jours ce navire sera mis de nouveau à la mer et commencera à tenir un service maritime.

Une collecte pour le Séminaire des Missions Etrangères

Une collecte a été faite dimanche dernier dans l'église de St-David-de-l'Auberivière par M. l'abbé Joseph Roberge du Séminaire des Missions Etrangères, de Pont-Viau Montréal, en faveur de cette œuvre, et a rapporté la somme de $67.46.

Une retraite pour les enfants de St-David

Le retraite pour les enfants de la paroisse St-David-de-l'Auberivière aura lieu au 8 août prochain et sera prêchée par le Révd Père Guinefoleau, supérieur des Pères de Montfort, de Lauzon. Demain, à 2 heures, aura lieu l'ouverture de la retraite à laquelle devront être présents tous les garçons et fille de la paroisse. Lund, mardi et mercredi prédication pour les filles; jeudi, vendredi et samedi prédication pour les garçons. La clôture de cette retraite sera faite dimanche, le 8 août, pour tous les enfants.

La convention annuelle de la Fédération des Gardes

La convention annuelle de la Fédération des Gardes Indépendantes du Canada aura lieu à Montréal les 1er et 2 août prochains. Tous les officiers et membres des corps de Gardes de Québec ainsi que ceux de la Garde des Chevaliers de Lauzon y assisteront. Le départ se fera ce soir sur un train spécial du Pacifique-Canadien.

Les officiers et membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon devront se rendre pour dix heures, ce soir, sur l'avenue Laurier, à Lévis, où se fera le ralliement et de là on traversera à Québec. La Garde Lauzon sera accompagnée de la fanfare de la cité de Rivière-du-Loup.

Dimanche matin il y aura une grand'messe solennelle à l'oratoire St-Joseph, Montréal et dans l'après-midi grande revue des Gardes au Parc Lafontaine. Lundi matin une messe de requiem sera chantée dans l'église St-Louis de France pour les membres défunts des Gardes et dans l'après-midi il y aura un programme d'amusements à l'île Ste-Hélène. Le départ se fera lundi soir prochain de Montréal et les Gardes seront de retour ici mardi matin.

Pour les listes électorales fédérales

M. Cléophas Blouin, shérif de Québec, a été nommé par Sa Seigneurie le juge en chef, à Québec, sir François Lemieux, reviseur en chef des listes électorales pour Lévis et Lauzon.

M. Emile Demers, nommé officier-rapporteur, a choisi comme officiers pour recevoir les noms des électeurs, MM. Lionel Lemieux, J.-O. Martineau, F.-X. Lemieux, pour Lévis ; et MM. Alfred Bourget et Alfred Lagueux pour Lauzon.

M. J.-O. Martineau aura charge des polls 1, 2 et 10 et aura son bureau au poste central de police, rue St-Georges; M. Lionel Lemieux aura charge des polls 3, 4 et 5 et aura son bureau à sa résidence, rue Notre-Dame ; M. F.-X. Lemieux aura charge des polls 6, 7, 8 et 9 et aura son bureau chez M. Jimmie Lawler, rue Commerciale, en face l'avenue Laurier.

A Lauzon, M. Alfred Lagueux aura charge des polls 11, 12, et 13 et aura son bureau chez M. Cyrille Samson; M. Alfred Bourget aura 15, 16 et 17 et aura son bureau chez M. Léon Guay, rue Commerciale, à Lauzon.

Les travaux de tarvia dans la rue Wolfe, à Lauzon

Les travaux de confection de la rue Wolfe en tarvia par les employés de la voirie de Lauzon, commencés la semaine dernière avancent rapidement. On a terminé une longueur d'environ mille pieds sur toute la largeur de la rue, soit à partir de la partie de Lévis qui est faite en macadam huilé jusque chez M. Albert Poiré. Il reste encore à faire de cet endroit jusqu'à la rue Commerciale, soit une longueur d'environ 800 pieds. Si la température est favorable il est probable que tout le pavage de cette partie de la rue Wolfe en tarvia sera terminé à la fin de la semaine prochaine. La rue Wolfe qui avait été fermée au commencement des travaux est ouverte de Lévis jusqu'à la rue Hôtel-de-Ville, à Bienville, ce qui permet de communiquer avec la rue Commerciale.

Des attractions au Pont Garneau demain

Demain après-midi, à 3 heures, un très beau programme d'attractions populaires aura lieu au Pont Garneau. Jules Robitaille, âgé de 18 ans, un jeune Samson canadien, fera avec son menton des tours de force extraordinaires. La fanfare de Bienville exécutera un joli programme musical. Les tramways circuleront aux trente minutes et il y en aura en nombre suffisant.

Le Saint-Sacrement sera exposé demain à Lévis

Demain, à l'église Notre-Dame de Lévis, le Saint-Sacrement sera exposé à partir de la fin de la grand'messe jusqu'après les vêpres, afin de permettre à tous les fidèles d'unir leurs prières aux prières universelles faites ce jour-là en faveur des catholiques mexicains persécutés par un gouvernement impie.

Les indulgences de la portioncule à Lévis

Demain, commenceront à 2 heures de l'après-midi jusqu'à lundi soir au coucher du soleil, les visites pour les indulgences de la portioncule. On pourra gagner une indulgence plénière à chaque visite que l'on fera à l'église de Lévis en priant aux intentions du souverain pontife pourvu que l'on se sera confessé et aura communié dimanche ou lundi matin. Chaque année les fidèles sont très nombreux qui font ces visites afin de gagner les précieuses indulgences de la portioncule.

Funérailles de Mme Vve Jean Leclerc

Ce matin, à 8 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, dans léglise de Bienville, les funérailles de Mme Vve Jean Leclerc, décédée jeudi matin à l'âge de 85 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de Lauzon et inhumés dans le terrain de la famille.

ST-ODILON

Décès

Le 18 juillet est décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Mlle Anna Labbé, fille de M. Nérée Labbé et de Alphonsine Pouliot. Elle était âgée de 27 ans.

Les funérailles ont eu lieu, mercredi, le 21 juillet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le curé Legendre.

La Croix était portée par le frère de la défunte, Ernest, et le corps, par MM. Irénée Boivin, Léonidas Giguère, Jules Cloutier, et Louis-Philippe Labbé; le corbillard était conduit par un frère de la défunte, M. Antonio Labbé.

A la famille éprouvée nous offrons nos sympathies.

Notes

Mmes A. Rouillard et Henry Lesard étaient de passage à St-Odilon, à l'occasion du mariage de leur frère, Philippe, au commencement de juillet.

—Mlle M.-Helen Colgan, de St-Georges, Beauce, chez ses parents, pour quelques jours.

—Mlle M.-A. Legendre, est partie pour Québec et différentes places, elle rend visite à des parents pendant une quinzaine.

—Mlle Monique Boivin, en visite à Thetford-Mines pour quelques jours.

AMOS

Ptites notes

—Mlle Jeanne Trudel, est retournée à Montréal, après avoir passé une quinzaine chez ses parents et amis d'Amos.

—M. Charles-E. Cloutier est en voyage à New-York, Montréal et Québec.

—Mlle Flore Trudel, d'Amos, est en promenade pour un mois à Montréal Québec et St-Prosper.

—M. Denis Brouillette est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Eloise Nault est en promenade, pour quelques semaines, à Trois-Rivières, Québec et Montréal.

—Mme R. Perreault est en promenade dans sa famille à Timmins.

—Mlle Alice Carpentier est en vacances pour une quinzaine, elle visitera Québec, Montréal, Trois-Rivières.

—Mlle Alice Gagnon est en vacances dans sa famille à St-Prosper Elle visitera ses parents et amis de Québec et Montréal.

—M. R. Roux est en voyage à New-York, Montréal et Québec

—M. Rolland Ferron, de St-Casimir, est arrivé à Amos, ces jours derniers, et travaille à la Banque Canadienne Nationale.

Montréal, 30.—(Spéciale).—Roger Villebon, 4 ans, 1464 rue Jeanne d'Arc, a été blessé à mort, hier après-midi, lorsqu'un camion-automobile, conduit par M. Marcil, 144 Saint-Denis, Saint-Lambert, le renversa et lui passa sur l'estomac. Le conducteur de l'automobile a lui-même ramassé le petit qu'il a conduit à l'hôpital Sainte-Justine, où l'enfant est mort peu après l'accident.

Marcil a raconté aux autorités de l'hôpital qu'il conduisait son camion vers la rue Ste-Catherine et que l'enfant, à ce moment, marchait sur le trottoir. Soudain, le petit se mit à courir, sur le trottoir d'abord, puis il continua dans le chemin. Le conducteur du camion n'eut pas le temps d'éviter l'accident, le pare-choc de l'auto frappa l'enfant, puis une roue l'avant lui passa sur l'estomac.

JACQUES-CARTIER

Marins au pèlerinage

Le rassemblement se fera à l'Académie Jacques-Cartier, à 5 h. 30 a.m., et le retour en ville vers 2 heures p.m.

ST-ROMUALD

A Ste-Anne-de-Beaupré

Le pèlerinage annuel à Ste-Anne-de-Beaupré aura donc lieu demain. Le départ aura lieu de St-Romuald à six heures précises (heure avancée). La vente des billets s'est faite rapidement. Les personnes qui voudront faire partie du pèlerinage voudront bien s'adresser à M. le secrétaire des Artisans.

ILE-AUX-COUDRES

Visites

Mlles Calitie Desgagnés, Rose-Anne Desgagnés, Berthe Desgagnés, Alma Desgagnés, de St-Hilarion, sont en visite ici pour quelques jours. Dimanche après la grand'messe, accompagnées de quelques parents, ils ont fait un tour de voiture autour de l'île et au retour, un succulent goûter leur a été servi chez M. Alphonse Desgagnés. Un groupe de parents et d'amis s'est réuni pous faire la soirée avec eux ; il y a eu chant et musique. Parmi les invités on remarquait Mlles Desgagnés, Labrie, de Québec, Mlles Mérécie et Louise Desgagnés, Marie-Anne et Lucienne Desgagés, MM. Vincent Lajoie, Léonidas Tremblay, Mlle Bernadette Desgagnés, MM. Alphée et Maurice Desgagnés, Joseph Gagnon, Arthur Desgagnés Mlles Béatrice et Florence Drouin, Bergeron, Arthur Tremblay, Théodore Pednault, Lucien Dufour, de Montréal; Joseph Tremblay, Pantaléon Demeule, Louis Desgagnés, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Naissance

M. et Mme Louis Lapointe, de l'Ile-aux-Coudres, annoncent la naissance d'un garçon, le 25, baptisé le 26, Joseph-Pierre-Ivan. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Lapointe, grand-sparents de l'enfant.

En visite

Mme Drouin et ses deux filles, de Québec sont ces jours-ci chez M. Germain Leclerc.

De retour

Mlle Marie-Anne Leclerc est revenue ces jours derniers d'un voyage aux Eboulements.

Divers

—Mme Aimé Bergeron ainsi que sa belle-fille Mme Louis Bergeron, du Lac-St-Jean sont en visite ici chez M. Louis Desgagnés, son frère.

—M. et Mme Joseph Dufour et ses sœurs accompagnés de leurs maris, de Montréal, sont ici à l'occasion des noces d'or de leurs parents, M. et Mme Alexis Dufour.

—M. le curé Paul Lavoie a la visite de plusieurs de ses confrères parmi eux il y a M. le curé Louis Boily, qui a passé plusieurs années parmi nous; les paroissiens ont été heureux de revoir leur ancien pasteur.

—M. Dallaire et M. Gagnon, de Port-Alfred, sont en visite ici chez leurs parents.

—Mlle Dufour, de St-Hilarion est en visite chez son oncle Noel Dufour.

ST-ISIDORE

Mariage

Le 7 juillet avait lieu à St-Isidore, Dorchester, le mariage de Mlle Marie-Anna Bernier, fille de M. et Mme Théophile Bernier avec M. Anaclet Toussaint, fils de M. et Mme Hilaire Toussaint.

M. Théophile Bernier accompagnait sa fille, tandis que M. Hilaire Toussaint servait de témoin à son fils.

M. l'abbé Amédée Boutin, oncle de la mariée, présidait la cérémonie du mariage; la messe nuptiale fut chantée par l'abbé Arthur Poulin, ami du marié.

Assistaient au chœur pendant la cérémonie, MM. les abbés Emile Boutin et Léo Roberge, tous deux cousins de la mariée, ainsi que M. l'abbé Alphonse-Marie Parent.

Pendant la messe, un beau programme musical fut exécuté. Mlle Marie-Ange Parent rehaussa de sa voix le chœur de l'orgue en chantant avec âme le "Noel du Mariage" de Chouëns, ainsi que "Mon Christ et mon Hostie". M. Napoléon Parent chanta aussi avec son succès accoutumé. Mlle Corriveau tenait l'orgue.

Après la cérémonie, un banquet fut servi à la résidence de M. Bernier. Y assistaient grand nombre de parents et d'amis.

Parmi les invités on remarquait M. l'abbé Amédée Boutin, oncle de la mariée, M. l'abbé Albert Rouleau, curé de la paroisse, M. l'abbé Arthur Poulin, curé du Sacré-Cœur-de-Jésus, ami du marié, M. l'abbé Emile Boutin, cousin de la mariée, et M. l'abbé Léo Roberge, aussi cousin de la mariée, etc., etc.

A l'ouverture du banquet, M. l'abbé Amédée Boutin, par un discours approprié à la circonstance, sut bénir l'auditoire sous le charme en entremêlant son discours de conseils pratiques et de mots spirituels qui firent le bonheur de tous. Il n'y eut qu'un regret, celui de le voir se terminer. Au dessert, M. l'abbé Albert Rouleau, curé de la paroisse, sur l'invitation de M. l'abbé A. Boutin, parla à son tour. Il sut, lui qui connaît si bien ses "enfants", trouver les paroles et les conseils qui sont la clef du bonheur. Son discours, qui dura vingt minutes, fut trop court au gré de tous.

Puis M. l'abbé Arthur Poulin, invité à se faire entendre, se leva ensuite, et par ses paroles tour à tour pratiques et comiques, par ses fines réparties entremêlées de conseils vraiment paternels, tint l'auditoire sous le charme. On éprouva le grand regret de le voir s'asseoir trop tôt.

Après le banquet, M. et Mme Anaclet Toussaint sont partis en voyage de noces, accompagnés des meilleurs vœux de tous.

A leur retour, il y eut banquet à la résidence de M. Toussaint. Y assistaient un grand nombre de parents et d'amis.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits de bonheur pour leur vie conjugale.

SEANCES DRAMATIQUES ET MUSICALES

Lundi et mardi les 2 et 3 août auront lieu à Rivière-Ouelle des soirées dramatiques et musicales organisées par un groupe de jeunes filles de la paroisse au profit de l'église.

Que tous ceux qui veulent se récréer honnêtement viennent en foule. Bienvenue à tous.

A STE-ANNE

On dit que le plus bau pèlerinage de la saison à St-Anne-de-Beaupré sera celui du 12 septembre de la Paroisse Notre-Dame-de-Grâce, organisé par la section St-Jean-Baptiste.

ST-ZACHARIE

Construction du couvent

—Sous la direction et le contrôle de la municipalité et des RR. SS. de la Charité, la construction du couvent s'effectue rapidement. Cette magnifique maison sera offerte aux élèves, garçons et filles, en septembre prochain. Le couvent de St-Zacharie comprend l'externat et le pensionnat. C'est une maison dont notre population a raison d'être fière.

Incendie

—Un incendie vient de détruire le moulin de M. Charles Rodrigue, du rang 3, de notre paroisse. Cette incendie a amené une perte totale puisque la construction ne portait aucune assurance. Plusieurs milliers de pieds de bois de commerce appartenant à des particuliers, clients du moulin incendié, ont été détruits.

La maison privée de M. Octave Tardif, située à proximité du moulin l'a échappé bel et c'est aux pompiers volontaires que lon doit d'avoir sauvé cette construction en bois.

Divers

—M. Jos. Drapeau est allé à Beauceville, la semaine dernière pour affaires.

—M. Philippe Létourneau vient d'être nommé secrétaire, en remplacement de M. David Allen. Nos félicitations.

Les Tablettes Zutoo

Produisent Trois Effets

—elles arrêtent le mal de tête en 20 minutes—elles font disparaître le rhume en une nuit—elles font cesser les douleurs de menstruation chez la femme.

Il n'y a qu'une seule chose qu'elles ne font pas—elles ne causent aucun tort.

STE-FAMILLE, I. O.

Echos divers

—M. et Mme France Morency, MM. Albert et Jean Morency, Mlle Germaine, Marie-Anna Morency, ont été les hôtes de Mme Napoléon DeBlois, dimanche dernier.

—Mlle Gérardine Morency, MM. Henri Lavertu, Henri Morency, de Québec, étaient en visite chez M. Ovide Morency, dimanche dernier.

—M. et Mme Camille Pichette, accompagné de son fils Paul-Emile, de Auburn, Maine, étaient en visite, dimanche dernier, chez M. Léon Pichette et M. Joseph Pichette.

—M. et Mme Albert Faucher, MM., Léo-Paul Asselin, Wilfrid LeBlond étaient à Ste-Anne, dimanche dernier.

—M. Jean-Baptiste BeBlois, de Québec, était chez ses parents, dimanche.

—Mme Napoléon Verreault et sa jeune fille, M.-Claire, institutrice, étaient en visite, dimanche, chez leurs amies.

—M. et Mme Edouard Collin, Mme A. Matayer, Mme Xavier Laplante, Mme J. Lessard, Mlles Jeannette Collin, Alice Gravel, MM. Eugène Le-Français, Gérard Collin, Lucien, Adrien Laporte, Louis Verreault, de Château-Richer, étaient à Ste-Famille, dimanche.

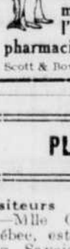
—M. Jean-Baptiste Gauthier, Mlles Gabrielle, Lucienne, Emma Gauthier, sont de retour d'une promenade à Québec.

Toux Fréquentes

Plusieurs ne réalisent pas la signification d'un rhume ou d'une toux trop fréquents. On devrait avoir soin de refaire les forces de résistance.

l'Emulsion Scott

qui abonde en principes de vitamines reconstituantes, aide à produire une réserve de forces et de résistance. **Demandez toujours de l'Emulsion Scott à votre pharmacien.**



Scott & Bowne, Toronto, Ont. 22-30

PLESSISVILLE

Visiteurs

—Mlle Germaine Fréchette de Québec, est en visite chez M. J.-Eug. Savoie, ainsi que Mme Vve Dr Bergeron, de Thetford, et son fils, Paul-Emile.

—M. et Mme Paré, de Québec, sont en promenade chez M. Paul Paré.

—Mlles Germaine Fréchette et Adrienne Savoie sont allées rendre visite à leurs parents à St-Ferdinand la semaine dernière.

—Mlle Simonne Guilbault est revenue de Sherbrooke.

—M. Fernand Thibaudeau, de Québec, est en vacances ici.

—Mlles Alice Beaulieu d'Ottawa et Germaine Hallé, de La Patrie, sont en visite chez leurs parents.

Funérailles

—Samedi dernier, le 24, est décédé accidentellement, à Lewiston M. Ernest Morissette, à l'âge de 22 ans, 11 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu ici, mardi à 9 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était le fils de M. Zéphirin Morissette, de cette paroisse. Nos sympathies à la famille.

RAFRAICHISSEZ-VOUS !



durant le temps chaud en vous servant d'un

EVENTAIL ELECTRIQUE

dans votre bureau ou votre maison

Une brise perpétuelle quand vous le désirez.

MECHANIC SUPPLY Cie Ltée

80-90 rue St-Paul Québec, P.Q.

Tél : 2-0651

SOCIETE NATIONALE A SILLERY

Grande réunion générale des membres mercredi prochain, pour l'élection des officiers et rapports

La Société St-Jean-Baptiste de Sillery tiendra une réunion importante, à la salle des Chevaliers de Sillery, mercredi soir prochain.

Il s'agit, à cette réunion générale de tous les membres, de recevoir le rapport des divers comités de la société nationale, des opérations de l'année, etc., et aussi de faire l'élection des officiers pour la prochaine année.

Il y aura, aussi, à cette réunion, des membres, présentation de plusieurs films intéressants et instructifs, ce qui sera un attrait additionnel à cette réunion importante.

L'assemblée est convoquée pour huit heures précises.

SILLERY

Le conseil poursuit

Le conseil municipal de Sillery vient d'intenter une action en dommages contre (ainsi que le dit l'action) les catholiques de langue anglaise de la cité de Québec. C'est une conséquence du différend qui survenait, il y a quelques mois, et dont nous avons parlé entre la municipalité de Sillery et les Pères de Saint-Patrice qui ont le contrôle du cimetière Saint-Patrice.

On se souvient que, l'été dernier, il fut décidé par le conseil d'installer l'aqueduc et le drainage le long de la rue du Tramway, à Prestonwood, entre le chemin Saint-Louis et l'avenue Maguire. Ceci nécessitait un changement dans la course ou chute du drainage et il fut décidé de faire passer un égout collecteur sur la propriété du cimetière Saint-Patrice. Le conseil municipal de Sillery prétend que cette permission fut donnée par autorité compétente de la fabrique Saint-Patrice. Mais plus tard, cette dite fabrique, au dire du conseil municipal, refusa de donner suite à ladite permission prétendue, ce qui causa à la municipalité des déboursés additionnels vu qu'elle fut obligée de faire passer son égout par un autre chemin.

L'action du conseil municipal de Sillery réclame la somme de $920.75.

Feu Mlle Dr G. Rhodes

Une des familles les plus éminentes de notre paroisse vient d'être plongée dans le deuil par le décès prématuré de demoiselle (docteur) Gertrude Rhodes, fille de M. et Mme F. B. E. Rhodes, du chemin Saint-Louis. La défunte est morte à l'âge de 29 ans. Elle fut reçue médecin il y a trois ans à peine à l'Université de Toronto après de solides études à l'Université précitée, et aux Etats-Unis, et deux ans d'études à l'Université McGill de Montréal.

Depuis qu'elle avait été reçue médecin, Mlle Rhodes avait pratiqué son art comme interne à l'Hôpital des Dames, au Lebanon Hospital, et à l'hôpital des Maladies Contagieuses, trois institutions de Philadelphie, et avait tout récemment soigné les malades à l'hôpital des Enfants, à Denver, Colorado. En janvier dernier, sa santé faiblissant, Mlle Rhodes abandonna son poste auprès de ses malades et revenait chez ses parents, à Sillery, en mars dernier.

La famille de M. Rhodes, qui compte un nombre infini d'amis et de connaissances, reçoit dans ce deuil cruel, les sympathies profondes de tous auxquelles le "Soleil" se fait un pieux devoir d'ajouter les siennes.

Les funérailles ont eu lieu hier. Le service fut chanté en l'église Saint Michel, à Bergerville, et l'inhumation eut lieu au cimetière Mount-Hermon.

Retour d'hôpital

Nous apprenons avec plaisir que madame J.-N. Thivierge, de Prestonwood, qui était retenue à l'Hôtel-Dieu depuis près d'un mois par une maladie grave, est revenue dans sa famille.

Nous formons des voeux pour son complet rétablissement.

Honneur au mérite

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Marie-Lucienne Villeneuve, fille de M. et Mme David Villeneuve (née Elmina Therrien), de Bergerville, âgée de 15 ans, élève des RR. SS. de Jésus-Marie, à l'Académie de Sillery, a obtenu son diplôme de stenographie, ainsi que son diplôme de clavigraphie. Nos félicitations à cette jeune élève, ainsi qu'à ses toutes dévouées maîtresses.

La Tire-Lire Brisée



L'enfant qui brise sa tire-lire—un simple jouet—ne se rend pas compte qu'il aurait pu avec le temps recueillir assez d'argent pour prendre une police à dotation dans la Manufacturers Life, qui lui aurait fourni, à l'échéance, le moyen de s'instruire ou de se mettre en affaires. Mais vous, parents, ne laissez donc pas vos enfants faire ainsi leurs caprices; habituez-les pluôtt à avoir un but défini dans la vie—à économiser dans un but défini.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY



Edifice Dominion
126 rue St-Pierre, Québec
ANT. PROVOST, gérant

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer des détails sur une police pour un enfant de..... ans, échéance à ..... ans.

Nom.....

Adresse .....

SIEGE SOCIAL, TORONTO, CANADA

CHATEAU-RICHER

Petites notes

—M. l'abbé Rosaire Vellieux, vicaire, était de passage à Ste-Famille, récemment.

—Mlle Rachel Croteau, de St-Apollinaire, était en visite chez sa sœur, Mme J.-A. Thibault, la semaine dernière.

—M. et Mme Joseph-Auguste Cauchon, fils, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Bédard, de Québec.

—Mlle Marie-Claire Verreault a été en visite chez sa cousine, Mme Pierre Tremblay.

—Mme P. Linteau, de St-Raymond, est en visite chez sa fille, Mme Philippe Dorion.

ELIXIR HEMOGENOL FAGUET

La réputation de ce tonique Hemogenol (qui produit du sang) est aujourd'hui universelle auprès des médecins et dans les sanatoriums. On l'emploie même à la place de piqûres stimulantes dans les cas de convalescence, d'anémie ou de débilité générale. Les anémiques, les neurasthéniques, les affaiblis, les épuisés, les fatigués devraient prendre ce prompt réparateur, ce reconstituant si énergique. Il n'est pas de **fortifiant plus actif et plus bienfaisant.**

Demandez à votre pharmacien de l'Elixir Hemogenol marque Faguet. **Prix $2.00 la bouteille, 3 bouteille pour $5.00.**



La CAISSE D'ÉCONOMIE de Notre-Dame de Québec

UNE PLANTE QU'ON N'ARROSE PAS NE PROFITE PAS

Votre compte à La Caisse d'Economie demande l'addition de sommes petites peut-être mais souvent répétées—pour vous assurer un jour ce montant plus élevé que vous souhaitez pour l'achat d'une propriété, d'un commerce, d'une terre.

Cultivez donc ce compte à chaque jour de paye—un certain montant devrait venir s'ajouter à ceux qui y sont déjà et qui travaillent pour vous—se grossissant toujours par les intérêts composés qui s'y ajoutent.

Choisissez celui de nos 12 bureaux à Québec et Lévis—qui vous est le plus commode et apportez-y régulièrement vos dépôts.



OUI! AMI LECTEUR!

C'EST UN FAIT AUTHENTIQUE

UN PEU PARTOUT, MEME DANS VOTRE VOISINAGE,

ON SOUFFRE ET ON MEURT JEUNE

Pourquoi ceci ne vous mettrait-t-il pas en garde ?

Etre maladif n'est pas une vraie malchance. La vraie malchance est de ne pas connaitre ou ne pas savoir employer les bons remèdes. Sans bons remèdes et hygiène on souffre, on languit et on meurt jeune.

Vous, ami lecteur, que vous soyez un peu ou très malade, vous devriez faire l'essai de mes remèdes pendant quelques mois. Ils renforciront tout votre système entier et vous rendront une vie nouvelle de santé. Ils s'adressent aux deux sexes et sont envoyés partout au Canada et aux Etats-Unis, tous frais payés. Moi seul vous les vendrai et venez les acheter aux heures ci-après; ou écrivez-moi.

Heures de vente : les mardi, jeudi et samedi de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. En plus le samedi, ouvert jusqu'à 9 h. p.m.

Si vous demeurez loin, écrivez-moi et je vous enverrai une brochure explicative et gratis Dites-moi vos maladies ? Une chance unique vous est offerte en mes remèdes. Profitez-en bien et bientôt.

QUELQUES TEMOIGNAGES RECENTS

Mme G. A., Matane, m'écrit ceci: Je vous envoie le portrait de notre bébé; voyez combien il en a profité et comme vos remèdes me l'ont ramené à la santé. Je vous en remercie infiniment et me ferai un devoir de les recommander partout.

Cas 22580—Ce monsieur digère mal depuis 10 ans. L'estomac est ulcéreux, le cœur très malade et les forces épuisées. Voici sa propre appréciation. Mon état de santé s'améliore et un grand changement s'opère en moi. Je puis désormais vaquer à mon occupation sans trop de fatigue et je constate que ma santé me revient chaque jour.

Des milliers de personnes souffrent comme ce monsieur. Elles ne trouvent rien pour les aider. Pourquoi vous qui me connaissez à présent, n'emploieriez-vous pas mes remèdes; ils n'ont rien de semblable à ceux que vous avez déjà essayés.

Cas 22781—Un monsieur dénué de tout système nerveux m'écrit ceci: Vos remèdes, après deux mois de traitement seulement, m'ont beaucoup soulagé et je ne ressens plus aucune douleur. Je vous en remercie et je continue encore quelques mois jusqu'à parfait rétablissement.

Cas 21860—Ce monsieur est franchement consomptif. Après quelques mois de soins il m'écrit ceci: Je suis très heureux d'employer vos remèdes et ils m'ont beaucoup soulagé. Je constate en effet une grande amélioration à ma santé, je tousse beaucoup moins et mes poumons sont mieux.

Cas 21680—Cette dame souffre comme tant d'autres de mauvaise digestion, de faiblesse de cœur et d'épuisement général. "Vos remèdes me ramènent à la santé, mon cœur va mieux, mes forces reviennent ainsi que mon énergie et je vous promets de continuer jusqu'à parfaite guérison."

Ces témoignages sont absolument véridiques et tenus au registre. Donc ami lecteur, faites comme des milliers de personnes l'ont fait avec succès. Soyez bientôt mon client.

ADRESSE POSTALE

F.-X. LACROIX

HERBORISTE AUTORISE
438 ST-JOSEPH QUEBEC



GRATIS

Magnifique service en porcelaine, 14 morceaux. (Valeur $4.50). Donné gratis avec

Le THE et CAFE

MIKADO

VERT, NOIR ou JAPON

EN VENTE PARTOUT—DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

GLOBE TEA CO.
309 Notre-Dame Ouest, Montréal.
Tél. Main 5036

Epuisement. Mme Mary Heim, de Buechel, Ky., écrit: "J'étais dans un tel état d'épuisement que je croyais ne jamais pouvoir m'en remettre. J'ai employé six bouteilles de Novoro du Dr Pierre et je suis maintenant mieux portante que je n'ai jamais été de ma vie." Cette préparation herbeuse bien connue améliore la digestion, élimine les matières impures et inutiles, active la circulation du sang, régénère l'organisme. Ce n'est pas un remède de droguiste, il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

DES VOLEURS DANS LA NUIT

Le voleur du jardin c'est cette petite bête sans carapace, qui sort la nuit seulement, le limaçon, bien connu des horticulteurs.

Parce qu'il fait son œuvre néfaste durant les heures de la nuit, parce qu'il a un appétit presque insatiable pour les jeunes pousses et bourgeons tendres et parce qu'il est presque toujours hors de portée du rant les heures du jour, le limaçon est une créature dont il est difficile de se défaire.

Récemment, cependant, un jardinier amateur en Virginie et un autre près de Cape-Town, Afrique du Sud, ont découvert une méthode efficace d'attaque sur cette peste qui exerce apparemment ses ravages dans les zones tempérées et torrides par tout l'univers. Ces deux jardiniers se sont aperçu qu'en faisant usage d'une fouilleuse électrique à main, ils pouvaient faire la chasse le voir à toute une colonie de ces limaçons nuisibles, les arracher des plantes et les tuer.

Il est pour ainsi dire impossible de débarrasser un jardin des limaçons durant le jour. Quelques lents que soient leurs mouvements, ils s'arrangent toujours pour se cacher en des endroits inaccessibles durant que le soleil brille : car un limaçon exposé même pour quelques minutes aux rayons directs du soleil est un animal mort, et sa peur instinctive de la lumière solaire lui fait choisir une profonde fissure dans un mur, le dessous d'un trottoir ou n'importe quelle autre place fraîche et obscure où la lumière du soleil et ses autres ennemis ne sauraient l'atteindre. Quelques heures après le soleil lever même la trace gluante qu'il laisse dans son chemin disparaît séchée par le soleil ou emporté par le vent, aussi la chasse en plein jour en est-elle peu satisfaisante.

Cette chasse à la fouilleuse, cependant, donne des résultats. Recouvert de limon, il brille aux rayons de la fouilleuse et trahit sa position. Il ne peut courir se cacher; il ne peut même se mettre en marche en cinq minutes. Il s'agit alors de l'arracher à sa victime à l'aide de ses doigts gantés de l'écraser à terre sous son talon et c'est un limaçon de moins

LES DEGRES CHEZ LES ASSUREURS

Le degré d'assureur-vie licencié est le plus grand honneur auquel puisse actuellement aspirer l'employé actif d'une compagnie d'assurance au Canada. Cet honneur n'est conféré que sur examen. Le cours d'études comprend: loi, morale, principes de l'assurance, organisation et développement de compagnie, ainsi que la vente. Chaque candidat doit avoir prouvé sa valeur en passant trois années complètes à la vente, devra avoir l'approbation de sa compagnie et de l'association avant de se présenter à l'examen final.

Lors des derniers examens, 128 candidats ont passé leurs examens avec succès, de ce nombre 15 étaient de la province de Québec.

VENTE DE JUILLET

Toutes nos marchandises sont strictement réduites dans chaque rayon. Cette vente est très appréciée des bonnes ménagères par ses bons marchés. C'est le temps de faire des économies.

L-A. FORTIN Enr.

123 rue St-Joseph

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Protégez vos achats.

FUNERAILLES DE M. ROCH-C. DUPUIS

St-Roch-des-Aulnaies, 30.—Mercredi, le 14 juillet, à 9 heures ont eu lieu, à St-Roch-des-Aulnaies, les funérailles de M. Roch-C. Dupuis, marchand à Scott, Dorchester, épouse de dame Eveleen Carbery, et fils de Charles Dupuis de village des Aulnaies.

M. l'abbé Fernand Dupuis, curé de Plessisville fit la levée du corps et le service fut chanté par son cousin, M. l'abbé Gilbert Dupuis assisté de MM. les abbés Noel Pelletier et Louis Pelletier comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent célébrées aux autels latéraux, par M. l'abbé Bernard, de Scott; et M. l'abbé Proulx, curé de St-Roch-des-Aulnaies.

La croix était portée par M. Luc Castonguay. Les porteurs étaient MM. Aimée-M. Dechêne, Fernand Dupuis, Louis-A. Dupuis, Philippe-A. Dupuis, Arthur Fafard, Wilfrid-A. Deschênes, tous cousins de M. Dupuis.

M. David Castonguay conduisait le char funèbre.

Conduisait le deuil : son père M. Charles Dupuis, ses frères MM L.-C. Dupuis, Paul-E. Dupuis et Henri-C. Dupuis, ses oncles : MM. A.-E. Bernier, J.-Ed. Fafard, D Laberge, ses cousins, H.-M. Deschênes, Gustave-M. Deschênes, J. Hugues Fortier, M. P. P., Guy Fortier, Fernan Fafard, M. P., Luc.-J. A. Dupuis, A.-D. Verreault.

Dans la suite on remarquait: l'hon Lucien Cannon, MM. Elisée Thériault, Godfoie Pelletier, Arthur, Dion, L. Lizotte, Ang. Hébert J.-A. Hébert, Frs. Morrissette, etc.

Toutes les familles de la paroisse ont témoigné leur leur sympathie à la famille Dupuis par leur assistance aux funérailles.

Un grand nombre d'amis étaient venus de Scott, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Bernard, M. et Mme Geol Lamontagne, M. et Mme Ludovic Carrier, M. Carrier, J.-B. Lacroix, J.-A. Lambert, E. Cameron, M. et Mme Ed. Pelchat, Mme E. Théberge, M. et Mme R. Lebel, M. et Mme J. Poulin, Mlles R. Théberg-, J. Drouin, M. H. Carrier, L. Carrier, J.-A. Genest, A. Morin, G. Drouin, M. Carrier, P. Bilodeau, M. Bilodeau, M. Blais, de St-Bernard et plusieurs autres.

Liste des offrandes deposées sur la tombe de M. Roch-C. Dupuis.

Fleurs: Familles L.-J.-A. Dupuis, A.-D. Verreault, H.-M. Deschênes, Raymond Casgrain, Ph. Hamel, M. Aimé-M. Deschênes, M. et Mme L.-H.- Vachon, M. et Mme A.-D. Marier.

Messes: M. J.-E. Fafard et mademoiselle, Mme F.-G.-M. Deschênes, Mme L.-N. Deschênes et famille, M. et Mme A.-D. Verreault, G.-M. Deschênes, Arthur-N. Deschênes, R. Casgrain, Sr. et Mme D. Béland et Mlle Hébert, M. et Mme W.-A. Deschênes, M. Luc Dupuis sr, M. Abbé G. Dupuis Dr J.-A. Ross, Dr et Mme Achille Paquet, famille L.-C. Dupuis, Mlle L.-Q. Carbery, Mme Alcen, Mlles B. et E. Dupuis, Mlles Ellis, M. et et Mme L.-J.-A. Dupuis, Mme Hules Dupuis, M. H.-E. Bernier, M. et Mme Paul-M. Deschênes, famille Luc Castonguay, M. et Mme J.-P. Dupuis, M. et Mme Paul-M. Deschênes, Luc Castonguay, M. et Mme J.-P. Dupuis, M. et Mme J.-F. Fafard, M. et Mme Jos.-I Power Dr et Mme Art. Fafard, famille D. Laberge, Mme P. Labbé, M. J. Casgrain, M. et Mme Aug. Hébert, Dr et Mme O. Dupuis, M. et Mme Théo. Dubé, Mlle D. Duhamel, Mlle E. Dupré M. et Mme Gustave Audette, M. et Mme J.-H. Fortier, M. J.-Arthur Dionne, M. et Mme Geo. Rivotte, familles Chabot et Rousseau, M. R.-M. Deschênes, notaire et Mme Louis-A. Dupuis, M. et Mme Luc Lizotte, M. et Mme Félix Lavoie, M. et Mme P. Levasseur, M. Geo. Lamontagne, Ed. Pelchat, Ludovic Carrier, Tancrède Grégoire, J.-A. Lambert, J.-B. Lacroix, R. Lebel, M. et Mme J.-Albert Sirois famille J.-B. Lacroix, famil D. Deschênes, Mlle Irma Pelletier, la manufacture de Biscuits de Scott, la maison Nazaire Turcotte & Cie, les officiers et employés du C. N. R., etc. Max & Kennedy, Mme J.-O. Sasseville.

Bouquets spirituels: M. et Mme Charles Dumas, fa Mlle Geo. Hébert, M. et Mme Jos. Poulin, M. et Mme A.-Z. Levesque, Mlle A. Talbot, famille Ed. Drouin, famille D. Laberge, M. et Mme E. Boulet, M. et Mme A. Gendreau, famille S. Corriveau, Hon. Lucien Cannon.

Messages: Hon. J.-Ed. Caron, M. J.-A. Fillion, Lucien-M. Dupuis, col. O.-E. Talbot, Dr et Mme Thomas Gosselin, M. E.-L.- Desjardins, M. L.-M. Deschênes, A. Talbot, jr, P.-A. Dupuis, Mlles J. et A. Tremblay, M. Ph. Gravel, cap C.-H. Couture.

Sympathies: M. Aug. Edge, M. et Mme Aug. Fafard, M. et Mme H.-M. Deschênes, Mme Aug. Fafard, M. A. Pettigrew, Mme A.-E. Belleau famille J.-F. Hudon, Aug. Castonguay, Tadée Caron R. Tremblay, S. Pelletier, L. Drouin, Adélard Marier, Chs Pelletier, J.-B. Pelletier, I.-E. Belcile, Ad. Roy, Jos.-S. Fournier, A.-D. Fortin, Ferdinand Caron, A.-D. Marier Ernest Pelletier, Jos. Castonguay, Mme Alf.-M. Deschênes, Mme A. Chamberlan, M. et Mme Théo. Dubé, M. et Mme T. Tremblay, M. Aimé Deschênes, M. et Mme Jos. Létourneau, M. et Mme Eug. Létourneau, M. et Mme D. Bourgault, M. et Mme C. Maurais, M. Jules Garon, M. et Mme Alp. Caron, M. F.-X. Lachaine, M. et Mme Aug. Pelletier, M. et Mme Ed. Pelletier, M. et Mme Jos.-L. Pelletier, Mme Hilaire Couture, M. A.-A. Dubé, M. et Mme Jos. Pelletier, M. et Mme J.-Art. Pelletier, M. l'abbé René Dionne, Mme Alf. Picard, Mme A.-Pe Marier, M. et Mme Nap. Pelletier, Mm. et Mlles McGough, M. et Mme Pit Hamel, M. et Mme Eug. Lauzier, M. et Mme Eug. Caron "Cochrane", M. e-Mme Léon Casgrain, Mme Elz.-M. Deschênes, M. et Mme Laurent Castonguay Mme Ernest Gourdeau, Mme F.-X Gosselin, M. et Mme Jos.-J Pelletier, Mme J.-A. Pelletier, Springvale, Maine, M. Marcel-A.-P. Hamel, Mlle Gertrude Sirois, M. et Mme Armand Pelletier, M. Louis Langlois, Gemf. Le el, J.-A. Lamfert, Mlles Gabrielle Trem lay, Anselmie Thivault, G. Verreault, Lucile-M. Deschênes, D. et J.-M. Deschênes, Mlle X Simard, Québec, Mlle A. Caron, Mme F. Lavoie Mlles A. Magnan, M. J.-B. Lacroix, Art. Roy, Mlle H.Puale Tremblay, Thibaudeau Frères, Québec M et Mme L. Renaud, Lavergne, mesdemoiselles Fortin, M. Kennedy, Adrienne Barras, M. J.-E. Caron.

BOUTONS "Tête-Noire"
(COMEDONS)

Ne pressez pas les comédons (têtes noires), dissolvez-les. Achetez deux onces de peroxine en poudre, chez le pharmacien et frottez-en vivement la peau avec un linge mouillé d'eau chaude. Les vilaines têtes noires se dissolvent tout simplement et disparaissent par ce procédé sûr et sans danger.

ST-HYACINTHE

Echos de Ste-Hélène de Bagot.

—Dimanche soir notre village avait un aspect tout nouveau, par suite de l'emploi de la lumière électrique, pour la première fois; maintenant que les trottoirs sont faits autour du presbytère et de l'église, notre village a bonne apparence, de beaux arbres et de beaux parterres réjouissent l'œil des passants très nombreux à cette époque des vacances.

—Mlle Rosolie Tourin, de St-Germain, est venue chez M. Paul Rajotte, son oncle.

—M. et Mme Arthur Ouimet et leur fillette, Claire, de Providence R. I., ainsi que Mlle Irène Dionne, de Drummondville sont venus chez leur oncle, M. Zéphirin Sawyer.

—Mlle Gabrielle Dionne et son petit frère, Jean, de Montréal sont venus, dimanche dernier, chez M. Louis Déry.

—Chez M. Hyacinthe Lussier, M. Alphonse Sicard, et son filleuil Walter Spooner, ainsi que Mme Rosario Lussier.

—Melles Bernadette et Léona Lussier de St-Hyacinthe sont venus dimanche chez leurs oncles Hyacinthe et Arcadius Lussier.

—Chez MM. Nectaire et Uldéric Huot, M. et Mme Alvarés Huot, M. David Huot et Mlle Huot, de Providence, R.-I.

—Chez M. Simon Masson, M. et Mme Clément Belval, de St-Hyacinthe, M. Ernest Belval, de Waterbury, et son fils Maurice, du Séminaire de Montréal.

—M. l'abbé C. Lavoie, curé à St-Angèle, était au presbytère, la semaine dernière.

—La semaine dernière est décédée à l'âge de 67 ans, Mme Josaphat Trottier, née Philomène Pariseau, elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Eugénie, à la maison et Anna, dite Sœur St-Mathias, des SS. de La Présentation de Marie, à la mission de Roxton-Falls, un fils, Philias, professeur à Montréal, sa bru Mme Philias Trottier et un petit-fils, ainsi qu'une sœur Mme J.-B. Bélanger.

Ses funérailles ont eu lieu la semaine dernière, au milieu d'un grande affluence de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé V. Lincourt, curé et le service fut chanté par son beau-frère M. l'abbé C. Trottier, de St-Hyacinthe; ayant pour diacre M. l'abbé Louis Forest, vicaire à St-Césaire et pour sous-diacre M. l'abbé David Petit, du séminaire de St-Hyacinthe. Remarqués dans le cortège: M. et Mme J.-B. Bélanger, de cette paroisse, Mlle Régina Trottier, de St-Hyacinthe, M. Damas Trottier, de Montréal, Mme J.-B. Trottier et ses fils Philias et Cléophas, de Providence, R.-I.; Auguste Lincourt et M. V. Chabot, avocat, de St-Hyacinthe, ainsi que les Dames de Ste-Anne, bannière en tête. Le deuil était conduit par M. Ubald Lalime, employé de la maison Mongeau, entrepreneur de pompes funèbres à St-Hyacinthe. Les porteurs étaient: MM. Alexandre Boucher, Antoine Dufault, Ovila Laflamme, Ferdinand Lemay, France Barnabé et J.-E. Rivard.

Mariage à St-Hyacinthe

—Le 12—Entre Albany Philie, fils de Toussaint Philie et de Albina Gosselin; et Rhéa Jodoin, fille de feu Augustin Jodoin et de Alphonsine Larivière.

Sépulture St-Hyacinthe.

Le 10.—Charles St-Pierre, époux de Anastasie Michon, décédé à l'âge de 64 ans et deux mois.

Le 10.—Henri, enfant de Henri Leclerc et de Anna Lapointe, décédé à l'âge de 4 ans.

Le 13.—Evariste Lafleur, veuf de Edwidge Vaughell, décédé à l'âge de 70 ans et trois mois.

Le 13.—Valmore Brodeur, époux de Léa Surprenant, décédé à l'âge de 33 ans et onze mois.

Le 14.—Victorine Mongeau, veuve de Victor Reeves, décédée à l'âge de 58 ans.

Baptêmes à St-Hyacinthe

Le 9.—Joseph-Jacques, enfant de Alfred Charron et de Ludivine Messier. Parrain et marraine : Joseph Messier et Georgiana Perron.

—Marie-Paule-Berthe-Alice, enfant de Adélard Lavallée et de Alice Martin. Parrain et marraine : Adélard Lavallée et Arzélia Mathieu.

Le 11.—Marie-Claire-Honorine Carmen, enfant de Honoré Beauregard et de Carmen Camilla Cotosia. Parrain et marraine : Louis-Philippe Trempe et Honorine Beauregard.

Le 1?.—Joseph-Jean-Louis-Jules, enfant de Jean Chicoine et de Marie Provençal. Parrain et marraine : Louis-Philippe Provençal et Julie Berthiaume.



AGRES COMPLET

Pour **50c**, vous pouvez vous procurer un rasoir AutoStrop plaqué or. Cet agrès complet comprend :

Rasoir dernier modèle.
Poignée rayée et à rainures.
Courroie d'aiguisage.
Boite plaqué or pour lames.
Contenant en métal doublé de pluche.

50¢

Rasoir

EN PLAQUE

OR

Ces rasoirs sont offerts au public au prix de 50c seulement. C'est un rasoir valant régulièrement $5.

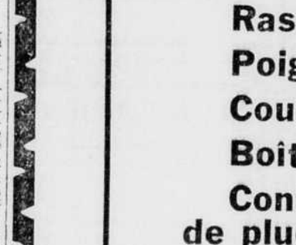
On pourra le commander par malle. Il sera expédié franco sur réception d'un mandat poste de 50c.

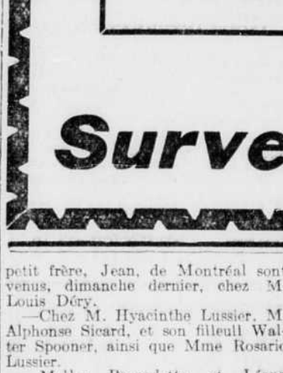
Plusieurs dépositaires en auront aussi en vente.

Nous en publierons la liste ces jours-ci.

Surveillez l'Annonce la Semaine Prochaine

Pour Nerfs Epuisés





Un beau souvenir de bébé
SA PHOTO
PAR LES ARTISTES
BEAUDRY, FRÈRES
263 RUE SAINT JEAN
Tél. 20833 W Québec



UNE SANTE

que vous devez chérir est celle des

TOUT-PETITS

D'ABORD

S'ils ont soif ne leur donner que du lait. Rien comme le lait pour rafraîchir.

ENSUITE

Ne leur laissez boire que du

LAIT PASTEURISE

SAIN - NUTRITIF - RAFRAICHISSANT

BUVEZ SANS CRAINTE LE LAIT DE LA LAITERIE LAVAL

Cie Laiterie Laval Enr.

237, 4e Avenue Tél : LIMOILOU 2-2975





TOUT COMME LE SOLEIL

LE PAIN ET PATISSERIE

"HETHRINGTON"

SONT D'UN PRECIEUX CONCOURS A LA SANTE

DES TOUT PETITS

Nous cuisons tous les genres de Pains et de Pâtisseries

Pain de blé. Pain de son. Pain cuit à la vapeur. Pain de ménage. Petits fours. Pain au raisin. Tartes. Gâteaux, galettes, biscuits de toutes sortes, etc.

LA BOULANGERIE MODELE DE QUEBEC

T. HETHRINGTON

LIMITEE

358 A 364 ST-JEAN TEL: 2-6636



Baseball Boxe Yachting Tennis

LA VIE SPORTIVE

Courses Lacrosse Natation Golf

DES MATCHS DE CHAMPIONNAT DEMAIN A ST-GEORGES DE BEAUCE

C'est demain qu'aura lieu le grand festival sportif de St-Georges de Beauce.

Jamais dans l'histoire de la région on aura eu l'occasion d'assister à un "field day" comme celui qu'a organisé M. Jos. Asselin, depuis quatre semaines.

Une trentaine d'athlètes arrivent aujourd'hui de tous les points de la Beauce et de la province pour figurer au programme.

Deux matchs de lutte, dont un pour le championnat mondial peuvent être considérés comme les attractions principales.

Le fait de mentionner Hector Décarie, H. Tessier, Eugène Tremblay, Jean Henri, David Courtois, Pit Jackson, John Dion, le "lion" du nord et en outre six ou sept hommes forts de la Beauce constitue le meilleur programme que l'on ait encore vu en fait d'athlétisme.

LE PROMOTEUR



JOS. ASSELIN l'organisateur du grand festival de St-Georges-de-Beauce, demain.

LES REGATES AU LAC SERGENT DEMAIN

Le programme des 17es régates annuelles que l'association nautique du Lac Sergent a organisé pour dimanche, le premier août, demain, comprendra 21 courses de tous genres, depuis l'épreuve avec un seul aviron jusqu'à la course pour les canots pilotés par sept rameurs.

Plusieurs trophées seront mis en compétition. Les principaux sont les coupes Goldie, Martel, Woodman, Wahl, Copeland et Gingras.

Les courses commenceront à 1 heure 30.

Les officiers de l'association pour l'année courante sont MM. Alex. Laliberté, commodore; Fortunat Gingras, président; Eudore Gauthier vice-président; C.-N. Matte, secrétaire; le major Ed. Hudon, assistant-secrétaire; W. Martel, trésorier; A. Matte, capitaine; Dr Lessard, L.-P. Laliberté, Charles Migneault, Z. Paquet, E.Garon, J.-M. Deschambault, C. Côté, R. Deisi Dr E. Nadeau, Philippe Lapointe, R. Casault, R. Myrand et G. Archambault, directeurs.

Le comité des régates se compose de MM. Lucien Borne et Adelard Deslauriers, juges; Lou Trudel, arbitre; Alex-J. Laliberté, juge du départ; Dr A. Nadeau, chronométreur, et Jules Castonguay, arpenteur officiel.

Voici le programme des courses:

1e course: Canots, 1 avion, 1-4 mille, en ligne directe, coupe Goldie.

2e course: Esquifs, 4 rames, garçons, 16 ans et au-dessous, 1-4 mille.

3e course: Canots, 2 avirons, 16 ans et au-dessous, coupe Martel.

4e course: Esquifs, garçons et fillettes, 16 ans et au-dessous, 1-4 mille.

5e course: Course des Vétérans, 1-8 mille.

6e course: Canots, 2 avirons, 1-4 mille, Coupe Woodman.

7e course: Course à Moteurs détachables, 1 mille.

8e course: Course à l'écrevisse, (Crab race) 75 verges.

9e course: Esquifs, 2 rames, garçons 16 ans et au-dessous 1-4 mille.

10e course: Canots, course à plongeon, 1-16 mille.

11e course: Canots 2, sans aviron.

12e course: Canots, 3 avirons, 1-4 mille, Coupe Wahl.

13e course: Esquifs, 4 rames, dames, 1-8 mille, Coupe Copeland.

14e course: Canots, par dessus bord, (overboard Tandem) 1-61 mille.

15e course: Canots, 4 avirons 1-8 mille, garçons et fillettes, 16 ans et au-dessous.

16 course: Canots, 4 avirons, 1-4 mille, Coupe Gingras.

17e course: Canots 2 avirons, 1-4 mille, garçons et filettes, 15 ans et au-dessous.

18e course: Canots, 3 avirons, 1-4 mille, garçons, 16 ans et au-dessous.

19e course: Canots, 5 avirons, 1-4 mille.

20e course: Canots, Dame et Monsieur, 1-4 mille.

21e course: Gros esquifs, 7 avirons, 1-4 mille.

SHAWINIGAN VISITE LE NAPOLEON DEMAIN

La 3e épreuve de la course au championnat de la ligue de baseball Québec-District commencera dimanche, alors que le Napoléon, de Lévis, recevra la visite du Shawinigar Falls, au parc Fontaine. Les clubs du circuit Walsh ont terminé dimanche dernier les deux tiers de leur course régulière.

Présentement, quatre clubs sur cinq ont une chance de figurer dans cette série. Le Napoléon est hors concours. La position du Thetford Mines est assurée. Le Canadien se classera 2e s'il gagne deux parties sur deux et si le Shawinigan Falls subit un échec en deux matchs. Le St-Patrick prendra la même position s'il gagne trois parties sur trois, si le Shawinigan perd une joute et si le Canadien subit deux échecs. Le Canadien a une partie à jouer contre le St-Patrick et contre le Thetford Mines. Les Irlandais devront se mesurer encore au Shawinigan, à Shawinigan, et au Napoléon, à Québec. Exception faite du Thetford, une défaite pour l'un ou l'autre des aspirants au championnat peut être fatale.

CET AUTOMNE

Halifax, 31.—La course des bateaux de pêche de la Nouvelle-Ecosse aura lieu cet automne avec l'objet que le vainqueur aura droit à la course contre le champion des Etats-Unis. La première course des bateaux de pêche a été inaugurée au cours de l'automne 1920.

AU CLUB LOYOLA

Quatre parties ont été décidées hier au tournoi du club de tennis Loyola. Voici les résultats: R. Bergeron bat J. Bazin, par défaut; G. Matte bat G. Archambault, par défaut; G. Matte bat J. Laurin, par 6-0, 6-2; R. Matte bat G. Ratté, par 6-3, 6-4, dans la 2e ronde. La première ronde se terminera probablement lundi.

L'INTERVENTION DU CLERGE SERA ACCEPTEE

Londres, 30. (Spéciale)—Les négociations de paix offertes par les pasteurs des églises anglicanes et des églises libres semblent devoir être acceptées par les mineurs. On recourra au scrutin pour connaître le sentiment des mineurs sur ces offres de règlements. Le scrutin se terminera le 7 du mois d'août. Le secrétaire, A.-J. Cook, de la Fédération des mineurs, a subi le feu des critiques des radicaux des Galles du Sud et d'autres districts, pour s'être fait l'avocat du plan proposé par le clergé.

A BLUE BONNETS

Montréal,—Voici les résultats des courses de la journée d'hier.

1e course: 5 furlongs: 1—Blackstone, 108, P. Walls, $3.00, $2.70, $2.20; 2—Donarita, 100, S. Stretton, $4.00, $3.5.5; 3—Sea Pen, 112, H. Fisher, $2.80. Temps: 1:08 3-5.

2e course: 5 furlongs: 1—Gay Parisian, 105, O. Bourassa, $7.10, $3.30, $2.70; 2—Sphericity, 102, G. Watt, $3.30, $2.60; 3—Foxy Peter, 106, C. Balls, $5.05. Temps: 1:08 4-5.

3e course: 6 furlongs: 1—Merry Monarch, 116, H. Thomas, $4.65, $2.65, $2.70; 2—Sunny Lye, 111, G. Taylor, $4.10, $3.10; 3—Kemal, 106, P. Walls, $4.80. Temps: 1:14 2-5.

4e course: Un mille et un furlong: 1—Dorval Boy, 108, J. Chalmers, $10.5.5, $5.40, $2.50; 2—Aumerode, 113, B. Stretton, $4.50, $2.55; 3—Wedding Prince, 107, J. Ford, $2.20. Temps: 1:57.

5e course: 5 furlongs: 1—Upsetta, 105, O. Bourassa, $4.5.5, $3.00, $2.20; 2—Noon, 105, S. Stretton, $4.25, $2.60; 3—Matador, 103, J. Chalmers, $2.30. Temps: 1:07 2-5.

6e course: Un mille: 1—Sir Galahad II, 112, A. Claver, $11.45, $3.50, $2.80; 2—Flint, 112, T. Wilson $2.80, $2.35; 3—Gilbert Cook, 104, J. Chalmers, $2.85. Temps: 1:43 3-5.

7e course: Un mille: 1—Heir At Law, 105, J. Ford, $6.25, $3.25, $2.60 2—Jacques, 112, Herickson, $3.75, $3.10; 3—Tratfamus, 105, F. Fisher $4.60. Temps: 1:42 2-5.

Ernie Wakelam, le professionnel du Kent Golf Links, vient d'établir un record au Kent House en parcourant le circuit avec 64 "strokes". Il a scoré 34 et 3;. L'ancien record établit par Frank Locke, était de 66.

UN BON PILOTE



"JACKIE" MARR, le fameux patineur de vitesse canadien qui est en même temps un jockey de premier ordre sur les pistes de la Canadian Racing Association

UN CHAMPION



ROSS (SANDY) SOMERVILLE, de London, Ont., le champion actuel (amateur) du Canada

DAVID COURTOIS VEUT S'INSCRIRE

David Courtois, l'homme fort du Lac-St-Jean qui gagna trois années de suite les concours de sac de sable organisés par Jos. Asselin, a écrit jeudi à Asselin le promoteur du festival sportif de St-Georges, demandant à s'inscrire pour ce concours. Le phénomenal "homme fort aux cheveux gris" ne veut pas qu'on brise ses records et demande à figurer au programme de dimanche.

A son départ jeudi pour la Beauce, le promoteur nous a annoncé qu'il n'avait encore pris aucune décision au sujet de Courtois. Il a laissé entendre que le concours était ouvert aux hommes forts de la Beauce mais que si le nombre des concurrents de la Beauce n'est pas suffisant, il pourra inscrire tout homme fort en dehors de la région.

GRAND CIRCUIT

Endicott N.-Y. Voici les résultats des courses d'hier:

1ère course: "Stake" Sisson Brothers, Weldom Company, 2:15 trot, $5,000:—

1—Claud Madden Mobrep...2 1 1
2—Mary Wood, Ackerman...1 2 2
3—Luey C., Forbes.....8 3 3
—Dr Strongworthy Stokes...3 5 10
5—Miss Volo Scott, Loomis...9 9 4

Bingon Azoff, Hollyrood Jessie, Van Todd et Alta Evans, sont aussi partis.

Temps: 2:09 1-2; 2:10 1-2; 2:09 1-2.

2e course: "Stake" Pratt Lumber Company 2:21 trot, $2,000:—

1—Mike Dillon, Stokes.....1 1 2
2—Sonys, Cox.....6 2 1
3—Hollyrood Mack, McGrath2 3 3
4—Guy Henry, Berry.....3 5 6
5—First Choice, Dickerson....4 6 4

Southward et Peter Useful, sont aussi partis.

Temps: 2:10 1-4; 2:10 1-4; 2:09½.

3e course: "Stake" IdeJl-Farm 2:05 Jmble, $2,000:—

1—Anna Bradford, Dickerson4 1 2
2—Kate Hal Leese.....1 3 3
3—Sparkle Crozier.....2 2 4
4—Baron Worthy, Berry.....3 4 5
5—Jimmie McKeron, Ray.....5 5

Temps: 2:10 1-4; 2:06; 2:07 3-4.

UN AUTRE RECORD

Endicott, N.-Y., 31. — Le champion trotteur du monde, Peter Manning, 1:56 3-4, conduit par Alonzo McDonald, a établi un nouveau record sur la piste d'un demi-mille d'Ideal Park, hier, alors qu'il a fait deux tours en 2:05 1-2 dans une épreuve-exhibition qui clôturait le meeting du Orange County Circuit. Une foule de 18,000 personnes était sur la piste. L'ancien record établi il y a plusieurs a nées par Bill Sharet, était de 2:07¾

Joseph Hamel de l'Ancienne Lorette, lance un défi à Michel Jobin de $25.00, pour une course de chevaux, du Pont "Renaud" à la côte des Bell. Mardi matin à 6 heures (heure avancée).

PERRAULT VAINCU PAR LA MANCHE UNE FOIS DE PLUS

Londres, 31.—Omer Perrault a échoué dans sa nouvelle tentative pour traverser la Manche à la nage. Entré dans l'eau mercredi soir, il a abandonné la partie après 16 heures de lutte. La température était très belle lorsqu'il quitta la côte française. Il parcourut la moitié de la distance qui sépare les deux rives en 10 heures. Le vent s'éleva ensuite et la mer devint très agitée. Perrault luttait sans aucune chance de vaincre quand il sortit de l'eau.

IL VA BIEN



VIC SORRELL, l'un des bons lanceurs de la ligue Internationale. Il joue avec les Leafs

BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

	R	H	E
Washington ..000 200 020—4	12	1	
Chicago. ... 000 001 022—5	14	1	

Covcleskie, Marberry et Ruel ; Thurston et Grabowski.

	R	H	E
Boston..... 011 011 000—4	6	0	
Detroit ..... 100 000 200—3	9	1	

Zahnizer, Heimach et Gaston; Whitehall, Holloway et Bassler.

	R	H	E
New-York023 000 200 12—10	14	1	
St-Louis. 005 020 000 10— 8	12	4	

Hoyt, McQuaid, Bracton, Shocker et Severeid; Ballou, Giard et Schang.

	R	H	E
Philadelphie.. 000 001 000—1	7	2	
Cleveland.... 000 200 02x—4	8	6	

Rommell et Fox; Shaute et Sewell.

LIGUE NATIONALE

	R	H	E
St-Louis . . .002 101 001—5	12	0	
New-York.... 000 000 020—2	7	1	

Rhem et O'Farrell; Fitzsimmons, Scott et Florence, McMullen.

	R	H	E
Chicago..... 010 000 000—1	6	3	
Brooklyn.... 000 200 02x—4	8	0	

Osborne et Gonzales; Grimes et Hargreave.

	R	H	E
Pittsburg..... 000 100 000—1	5	1	
Philadelphie.. 000 400 20x—6	6	0	

Kremer, Nichols et Gooch; Carlson et Wilson.

LIGUE INTERNATIONALE

	R	H	E
Jersey City ..010 000 000— 1	7	0	
Reading .....000 200 00x— 2	8	0	

Brame et Daly; Chambers et Lynn.

	R	H	E
Jersey City ....001 011 0— 3	8	0	
Reading .....000 001 3— 4	6	1	

Manners et Daly; Ellis, Swartz et Hill.

	R	H	E
Syracuse ....502 002 010—12	16	1	
Roc ester ...011 031 110— 8	15	1	

UN DE PLUS

New-York, 31—"Babe" Ruth a frappé son 32e coup de circuit de la saison, hier, à St-Louis. Il a envoyé la balle pardessus la clôture. Ruth a frappé trois coups sûrs et enregistré trois points.

Boyd et Niebergall ; Roberts, Moore, Crumpler et Devine.

L'ASSOCIATION AMERICAINE

	R	H	E
Minneapolis	5	9	2
Columbus	10	14	2

Middleton, Hubbell, Hollingsworth et Gowdy Faeth, Harris et Meuter

	R	H	E
Kansas City	3	8	3
Indianapolis	7	14	0

Seina et Snyder; Hill et Ainsmith.

	R	H	E
Milwaukee	2	8	1
Louisville	2	6	1

Danforth et Young ; Tincup et Devormer.

	R	H	E
St-Paul	12	22	2
Toledo	8	16	2

Mead, Johnson, Farquarker, Kolp, Schupp et McCarthy ; McNamara, Ryan, McCullough, Caffrey et Heving.

PERRAULT A PARIS

Paris, 31.—Omer Perrault, de Montréal, champion nageur canadien sur longue distance, est arrivé à Paris jeudi soir. Il prendra part au marathon national de 25 milles sur la Seine, entre Corbeil et le pont Passy, demain. Hier matin, Perrault est passé au bureau de l'hon. M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France. Il espère bien soutenir sa réputation de nageur de premier ordre.

Bien qu'il ignore le tracé de la course, la force du courant, et celle de ses concurrents, Perrault dit qu'il espère égaliser le record de H. Chrétien (19 heures) sinon celui que L. Briant a établi l'an dernier en parcourant la distance en 12 heures et trois minutes.

LE BOULINGRIN

Dans la série double, hier soir, au club de "bowling" Québec, H.-J. Perry et J.-H. Leblanc ont défait A. Rawland et R. Amy, par 21 à 14, et A.-W. Colley et A. Renaud ont battu C.-H. Hendley et J.-H. Brown, par 17 à 12.

LE RESTAURANT FRANCAIS ET ITALIEN
SUCC. DE BERTANI 56-58 ST-JEAN
TABLE D'HOTE ET A LA CARTE
VINS ET BIERE DE CHOIX
LE MEILLEUR DE LA VILLE



Dans votre intérêt, demandez les
PURS TABACS NAP. LANDRY:
"CANADIEN NATUREL"
FORT ou DOUX
"Parfum d'Italie"
"SPORTSMEN"
Saveur et Qualité Uniformes


La PLUS belle partie
Lorsque vous avez lavé la mousse et inspecté le travail de votre rasoir, épongez quelques gouttes d'Aqua Velva sur vos joues et votre menton tandis que votre peau est encore humide. A l'instant vous éprouverez le picotement d'un brusque massage suivi de la meilleure sensation de fraîcheur — d'une peau douce et ferme.

Williams Aqua Velva
Exigez les produits Williams fabriqués au Canada

$1.00 LUCIL $1.00
DE LUXE

LA VRAIE PIPE DU CONNAISSEUR
INJUTABLE-INCASSABLE
QUEBEC PIPE & TOBACCO IMPORT Co. Reg'd., Québec

Le Bon Vieux
PEG TOP 5c
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans



Pour supporter l'effort épuisant des durs travaux de la ferme et lutter contre les intempéries et la maladie, rien n'égale le
Gin Canadien
Melchers
Croix d'or
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.
TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros : - 40 onces $3.65
Moyens : 26 onces 2.55
Petits : - 10 onces 1.10
The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montréal
Distillerie à Berthierville

UNIVERSITÉ D'OXFORD


15¢ Le Paquet
Doux ou Médium
(Boîte de ½ lb. 80¢)
OXFORD
MÉLANGE POUR LA PIPE
FABRIQUÉ PAR
BENSON & HEDGES
(CANADA) LIMITED
LONDON MONTREAL NEW YORK
F 51

Maintenant en paquets de poche de 5
CIGARES


5 bons cigares 25¢
C.P.I.

GAUDIOSE BUREAU
Ingénieur-Mécanicien
156, 5e Rue, Limoilou, Tél: 2-5628w



C'est prendre la part *du moteur que d'y verser cette huile*

UNE fois votre char en marche, il se livre dans votre moteur une guerre à mort. Deux alliés sans repos, la chaleur ardente et la friction mordante menacent constamment les parties vitales de votre moteur. Seule une mince *couche* d'huile à moteur forme la ligne de défense capable de mettre votre moteur à l'abri de tout dommage.

Or, il arrive trop souvent que la couche d'huile à moteur ordinaire succombe à la tâche. Elle flanche sous le feu. Et les résultats fréquents c'est un coussinet brûlé, un piston grippé, un cylindre rayé—des gros comptes de réparation.

Voilà pourquoi chaque jour des nouveaux propriétaires d'automobiles ont recours à la Veedol, l'huile à moteur qui donne la "couche de protection" —*mince comme du papier, douce comme la soie, forte comme l'acier*—qui sauvegarde votre moteur contre la chaleur et la friction mortelles.

Arrêtez aux familières enseignes Veedol orange et noir—ce sont là les enseignes de bons vendeurs. Demandez toujours la Veedol par son nom. C'est alors que vous pourrez être certain que tout le long de la route, la "couche de protection" Veedol" livre bataille pour la sûreté de votre moteur.

L'Huile à Moteur Veedol se fait en 6 degrés, y compris la Veedol Forzol pour les Fords. Quel que soit votre char, votre vendeur de Veedol vous fournira le degré voulu pour votre moteur.

L.-J. GIRARD

Seul distributeur de la COMPAGNIE "TIDEWATER OIL" pour Québec et le district

21 RUE DOLBEAU - - TELEPHONE: 5310

VENDEURS

Morisset & Frère,	rue Prince-Edouard
Adj. Houde,	rue StVallier
A.-A. Cantin & Fils,	rue St-Vallier
O. Brochu,	Limoilou
A. Giroux,	Beauport-E
Frs Délisle,	66 rue Scott
Félix Côté,	rue de l'Alverne
J.-W. Gaudette,	rue St-Vallier
E. Gagnon,	côte d'Abraham
Ant. Pettigrew,	rue Dalhousie
Quebec Painting & Varnishing Co.	rue St-Jean
W. Lemay,	avenue Cartier
L.-J. Girard,	1544 rue d'Aiguillon
E. Brochu,	agent Dodge, Roberval
Steam Motors Ltd,	rue St-Amable
Marcel Rochette,	rue St-François
J.-P. Guy,	rue St-Paul
O. Coutiré,	rue St-Joseph
J.-E. Gullmette,	Parc Maufils
Gingras & Frère,	Laurierville
Ant. Leclerc,	rue St-Jean
Thibault (agent Dodge),	Rivière-du-Loup
Nap. Bédard,	Ste-Thérèse-de-Beauport
Octave Gauvin,	Ancienne-Lorette
Joseph Savard,	Loretteville
Alphonse Auger,	avenue Cartier

VEEDOL

Huiles et Graisses Economiques

LISEZ LES ANNONCES
pour économiser du temps

SPORT

TY COBB

Ty Cobb gérant de Tigers a frappé des coups sûrs dans 21 joutes consécutives du premier au 23 mai, avec une moyenne de .386. Il a cogné pour le 1000 en deux voyages au bâton le premier et en quatre visites au marbre, le 9.

SON RECORD

	AB	R	H	PC
1 mai	2	1	2	1000
2 mai	5	1	2	.400
3 mai	5	1	3	.600
4 mai	3	0	1	.332
5 mai	5	0	1	.200
7 mai	5	1	1	.200
8 mai	3	1	1	.333
9 mai	4	3	4	1000
10 mai	4	2	1	.250
12 mai	5	0	1	.200
13 mai	4	2	1	.250
14 mai	4	1	1	.250
15 mai	4	0	1	.250
16 mai	5	2	1	.200
17 mai	4	0	2	.500
18 mai	4	0	1	.250
19 mai	4	1	3	.750
20 mai	5	2	2	.400
21 mai	6	0	2	.333
22 mai	4	2	3	.750
23 mai	3	0	1	.333
21 joutes	88	20	35	.386

LIGUE JUNIOR

Demain sur le terrain de l'E. B. C., coin Colomb et Montmagny, il y aura deux intéressantes joutes de baseball de la Ligue Junior. La première verra aux prises le Sillery vs St-Laurent, ce dernier a gagné sa première joute dimanche dernier et se propose bien de répéter cet exploit et la deuxième se fera entre le Sport Go et l'E. B. C. Ce dernier qui n'a pas encore de défaite à son crédit dans la ligue se propose bien de gagner la première série sans défaite, tandis que le Sport Go, qui a deux défaites, s'est renforcé avec trois nouveaux joueurs, Gandel et Boivin du Canadien Junior et Paradis un nouveau qui va paraître dans la ligue junior.

Le ligue junior avec le concours des directeurs du terrain E. B. C., compte sur l'encouragement du public, car il y a des bancs pour accommoder 500 personnes et aussi un magnifique tableau pour marquer les points.

LES COURSES DE MOTOCYCLETTES

Il aurait été surprenant que le programme de courses en motocyclettes qui sera offert au public, demain, à l'Exposition, n'aurait pas occasionné quelques gageures. "Pit" et "Brod" ont fait leur part en y allant d'une somme de $50.00 chacun.

Le programme comprend des courses de trois et cinq milles, solo et side-car, ainsi qu'une couple de surprises qui ne manqueront pas de donner satisfaction au public.

Lippé, Gaudreault et Métivier vont aussi essayer de briser le record de la piste fait par Win Davies, 33 secondes. Les courses commenceront à 2.30 pm. précises et il n'y aura pas de retard dans l'exécution du programme qui comprend douze numéros.

L'organisateur M. Beaulieu fait un effort pour donner satisfaction au public.

DES COMBATS

New-York, 30—Benny Bass (124 ¾), de Philadelphie, a obtenu la décision à la fin d'une bataille de 10 rondes contre Johnny Farr (123), de Cleveland, hier soir, à Madison Square Garden. Lew Tendler (148½), de Philadelphie, a défait McKey Forkins (149), de Chicago, en cinq rondes. L'arbitre a arrêté la bataille.

UN MATCH

La Malbaie, 29.—Un intéressant match de golf a été disputé sur les "links" du Manoir Richelieu par Henry Hotchkiss, le professionnel du Manoir, et Jimmie Black, le professionnel de Murray Bay, contre Brevid Strout et Jimmie Green, deux New-yorkais qui passent la saison à La Malbaie. Hotchkiss et Black ont gagné par trois en avant et un à jouer.

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Pittsburgh	54	39	.581
Cincinnati	56	43	.565
St-Louis	52	44	.542
Chicago	50	46	.521
Brooklyn	49	49	.500
New-York	46	48	.489
Boston	38	57	.400
Philadelphie	37	56	.398

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	64	34	.653
Cleveland	56	44	.560
Philadelphie	51	47	.520
Détroit	52	48	.520
Washington	48	46	.511
Chicago	50	49	.505
St-Louis	41	57	.418
Boston	30	67	.309

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Baltimore	68	38	.642
Newark	64	42	.604
Toronto	65	44	.596
Buffalo	63	46	.578
Rochester	54	53	.505
Jersey Cuty	47	58	.448
Syracuse	40	65	.381
Reading	25	80	.238

IL GARDE SON TITRE

Montréal, 30.—C.-W. Leslie a défendu avec succès son titre de champion du Mount Royal Tennis Club, lorsqu'il a réussi à triompher de L. Clegg dans la rencontre finale hier par 8-6, 6-2, 6-1. Clegg a fait l'impossible pour fatiguer le champion.

Le club St-Michel, de St-Michel-de-Bellechasse est prêt à rencontrer chez lui tout club junior de la ville ou du district. S'adresser M. J.-A. Lemieux, St-Michel.

LA CROSSE

Québec vs Dominion Arsenal

Dimanche, 1er août, à 3 heures, au terrain de la Crosse au Parc Victoria, il y aura une grande joute de crosse entre le Québec et le Dominion Arsenal. La joute promet d'être chaudement contestée le Québec alignera une forte équipe avec Julien, Langlois, Gagné, Fiset, McAvoy, Turcotte, etc. Le Dominion Arsenal qui a subi une première défaite aux mains du Victoria, va s'efforcer de se reprendre aux dépens du Québec. Les organisateurs invitent les amateurs du jeu national de se rendre à la joute en aussi grand nombre que possible. La Commission de Crosse a fait installer des bons sièges, afin que les amateurs puissent suivre le jeu tout en étant confortablement assis.

En foule dimanche encourager ceux qui se dévouent à la renaissance du jeu national.

MATHEWSON

Christy Mathewson, le fameux athlète de jadis, un des plus habiles lanceurs que le monde ait connus, a maintenu une moyenne de .665, durant les dix-sept ans qu'il brilla dans la Balle Organisée. Il remporta 372 victoires et essuya 187 défaites

	G.	P.	P.C.
1900	0	3	1000
1901	20	17	.555
1902	13	18	.419
1903	30	13	.698
1904	33	12	.733
1905	31	9	.775
1906	22	12	.647
1907	24	12	.667
1908	37	11	.771
1909	25	6	.806
1910	27	9	.750
1911	26	13	.667
1912	23	12	.657
1913	25	11	.694
1914	24	13	.648
1915	8	14	.364
1916	4	4	.500
17 ans	372	187	.665

A LA TETE

Ike Boone, des Missions, de San-Francisco, est le meilleur frappeur de la ligue du Pacifique, avec la jolie moyenne de.396. Il mène le bal depuis cinq semaines.Art. Griggs, de Seattle, est deuxième avec .389 et Buzz Arlett, d'Oakland, est troisième, avec .374. Ce dernier a été vendu à Brooklyn.

A MOINS QUE...

Toronto, 30—A moins d'une réduction de la taxe quotidienne de $7,500, les pistes ontariennes fermeront peut-être leurs portes, l'an prochain.

Chicago, 30—Le juge Kenesaw Mountain Landis commissaire de la balle organisée a présidé mercredi à l'ouverture officielle du parc Duncan, le nouveau terrain de jeu de Spartanburg, C. du N. Un déjeuner fut servi par le club de Spartanburg et plusieurs associations de la ville.

En EUROPE

Avec vos compatriotes CANADIENS FRANCAIS

Départ par le MEGANTIC le 14 AOUT

Groupes intéressants de Québec - Montmagny Rivière-du-Loup - Rimouski

$152.50 Québec à Paris (Classe unique)

Billet de retour valable pour un an, au même prix

Classe "Touriste" (Aller et Retour) $182.50

Pour inscription s'adresser sans retard à:

S. Z. COTE - Rimouski ou LAURENT TURCOTTE *Directeur du Service de langue française* 211 rue McGill, Montréal, Main 7760 ou à l'agent de votre localité 114F

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

AGENCE DE VOYAGES THOS. COOK & FILS

LOIN DU PAYS... LOIN DES VOTRES...

C'est une protection et une satisfaction que vous vous devez, c'est jouir doublement de votre voyage que de vous placer sous l'égide de l'agence de voyages

—La plus puissante au monde — plus de 155 succursales

—La plus ancienne de fondation (1841), comptant près d'un siècle d'existence — par conséquent la plus expérimentée, la plus solidement établie de toutes.

—Ses billets et ses coupons sont acceptés avec empressement partout

THOS. COOK & FILS

Créateurs du Tourisme Mondial et des Voyages d'Excursions dans toutes les parties de l'Univers.

Agence de Voyages officiellement reconnue par des brefs de Leurs Saintetés les Papes Benoit XV et Pie XI.

526 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal

GOLF AU LAC-ST-JOSEPH

SAMEDI 31 JUILLET

Joute de Golf pour la coupe offerte par le Club de Golf Lac-St-Joseph suivie d'un dîner spécial et Fête de Nuit. Illuminations sur le lac et le parterre de l'hôtel. Danse.

DIMANCHE 1er AOUT

Détails des gagnants de samedi pour la coupe de Golf.

SAMEDI 7 AOUT

25ième Anniversaire des Régates. Prix d'une valeur de $1000.00 à être distribués aux gagnants. Dîner spécial et Danse.

RENSEIGNEMENTS: à l'hôtel ou à 320 rue St-Jacques, Montréal, ou Voyages Hone, 14 rue du Fort. $30.00 et plus par semaine.

HOTEL LAC-ST-JOSEPH

Comté de Portneuf, P.Q.



CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS pour Glasgow, Liverpool, Belfast & Avonmouth Plymouth, Cherbourg & Londres

DE MONTREAL

10 a.m. heure solaire

11am heure avancée (de Montréal seulement)

6 août —Athenia à Belfast, Glasgow
6 août —Ausonia - Ply., Cher., Londres
13 août —Alaunia - Ply., Cher., Londres
20 août —Letitia - Belfast, Glasgow
20 août —Antonia - Ply., Cher., Londres
27 août —Auranla - Liverpool
27 août —Aurania - Ply., Cher., Lond
3 sept —Athenia - Belfast, Glasgow
3 sept. —Ausonia - Ply., Cher., Londres
10 sept. —Alaunia - Ply., Cher., Londres
17 sept. —Letitia - Belfast, Glasgow
17 sept. —Antonia - Ply., Cher., Londres
24 sept. —Aurania - Liverpool

DE NEW-YORK

4 août —Aquitania à Cher., S'thampton
11 août —Berengaria - Cher., S'thampton
18 août —Maretania - Ply., Cher., S'amp.

Autres départs réguliers pour Plymouth, le Havre, Londres, Liverpool, Glasgow et Hambourg, et de Boston pour Liverpool.

Brochurettes illustrées, listes des départs etc., sur demande

THE ROBERT REFORD CO. LIMITED (Agents généraux) Québec, ou à l'agent local

"S. S. L'ILE D'ORLEANS"

L'Ile	Tous les jours	Québec
6.45 a.m.		7.30 a.m.
8.15 a.m.		9.15 a.m.
10.00 a.m.		11.30 a.m.
1.00 p.m.		2.15 p.m.
3.45 p.m.		5.10 p.m.
5.45 p.m.		6.30 p.m.
7.00 p.m.		7.45 p.m.
	Mardi et jeudi	
10.30 p.m.		11.00 p.m.
	Vendredi seulement	
5.00 a.m.		6.00 a.m.
	Samedi seulement	
8.30 p.m.		
	Dimanches et fêtes	
		8.00 a.m.
8.40 a.m.		9.30 a.m.
11.30 a.m.		1.00 p.m.
1.30 p.m.		2.15 p.m.
3.45 p.m.		4.30 p.m.
5.30 p.m.		6.15 p.m.
7.00 p.m.		7.45 p.m.
10.30 p.m.		11.00 p.m.

EXCURSIONS DU SOIR

La température le permettant: les jeudis et dimanches.

Départ de Québec ..... 7.45 p.m.
Retour à ..... 11.00 p.m.

PRIX

Adultes: 50c. - - - Enfants 25c

Orchestre à bord

LA TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS LTEE

59 Sous-le-Fort - - - Tél: 2-3782

CLARKE STEAMSHIP COMPANY

SERVICE DE LA COTE NORD ET TERRE-NEUVE

S. S. "NAYARIT"

Ce vapeur partira de Québec mercredi le 4 août, à 9 h. a.m. (heure solaire) pour tous les ports de la côte Nord jusqu'à Natashquan et Corner-Brook, T.-N. (arrêtant à Anticosti).

Le fret sera reçu au hangar No 14 lundi le 2 août jusqu'à 5 h. et mardi le 3 août jusqu'à midi.

SERVICE DE LA GASPESIE ET BAIE DES CHALEURS

Ce vapeur partira de Québec jeudi le 5 août à 11 h. a.m. (heure solaire) pour tous les ports de la côte de Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Paspebiac.

Le fret sera reçu au hangar No 14 mercredi le 4 août jusqu'à 5 h. p.m.

Pour informations s'adresser à

THE CLARKE STEAMSHIP COMPANY LIMITED

AGENTS

71 rue St-Pierre Tél: Bureau 2-5984 Quai 2-7224

31(1-2-3ao

Votre Lune de Miel



sera d'autant plus heureuse, que vous l'aurez passée dans "le pays de vos amours".

Pourquoi quitter votre province au moment où elle se revêt de son manteau d'été?

Laissez loin de vous les villes fiévreuses et savourez le calme assoupissant et la beauté exquise de la

GASPESIE --- LA BAIE DES CHALEURS

ou la grandeur sauvage du LABRADOR et de la

COTE NORD

le luxueux "NORTHLAND" vous fournit le confort et les récréations d'un paquebot trans-Atlantique, un panorama superbe, entre Québec et Montréal et la

BAIE DES ILES, TERRE-NEUVE

touchant à Ste-Anne-des-Monts, Mont-Louis et Gaspé

le "NAYARIT" vous mène au même terminus (Baie des Iles) en déroulant devant vos yeux la majestueuse COTE NORD et ses villages coquets de Sept-Isles Havre-St-Pierre et Natashquan.

Pour informations supplémentaires, adressez-vous à

71, rue St-Pierre Québec

CLARKE STEAMSHIP COMPANY

Tél: 2-5984

*L'*INTER-CITY LIMITED *entre* MONTREAL *et* TORONTO

Quitte Montréal à midi et 30 Arrive à Toronto à 8h 30 du soir

Le train idéal pour l'homme d'affaires. Toute la matinée pour les affaires soit à Montréal; soit à Toronto, avant le départ.

L'Aménagement le plus confortable. Wagon-salon-observatoire (avec radio), wagon-restaurant et voitures de première entre Montréal et Toronto. Wagon-lits modèle direct entre Montréal et Chicago.

Tous les trains sont à l'heure normale de l'est

Renseignements et réserves de places au Bureau des Billets 10 rue Ste-Anne et 231 rue St-Joseph, Tél: 2-8200

CANADIAN NATIONAL

LISEZ LES ANNONCES
Les nouvelles du jour



EXCURSION SUR LE FLEUVE

VAPEUR "L'ILE D'ORLEANS"

DIMANCHE 1er AOUT

Prix : Adultes, 50c. Enfants, 25c

ORCHESTRE ET RAFRAICHISSEMENTS A BORD

Départ du marché Champlain à 7 h. 45 p. m. Retour à 11 h. p. m.

Notre vapeur étant chauffé à l'huile, nous insistons sur le fait qu'aucune poussière de suie n'incommode les passagers et que les dames peuvent se promener sur les ponts sans risque de gâcher leur toilette.

LA TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS (ltée)

59 SOUS-LE-FORT TEL: 2-3782

50,000 MOISSONNEURS DEMANDES

$15.00 JUSQU'A WINNIPEG

plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, jusqu'à Tannis, Calgary et MacLeod.

RETOUR

Un demi-cene par mille jusqu'à Winnipeg plus $20.00 de là au point de départ.

DATES DE DEPART: 13 AOUT et 27 AOUT

Des endroits de la Province de Québec, à partir de Lévis, Québec et à l'ouest jusqu'à St-Andrews East, Lachute et La Reine.

TRAINS SPECIAUX

Départ de Québec (Gare Palais) Heure normale de l'est.
12 août: 10.40 p.m. (via Richmond).
13 août: 8.00 a.m. (via Hervey).

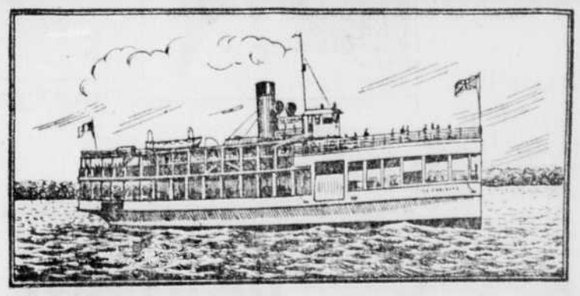
Pour autres trains s'adresser aux agents.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Trains directs—Wagons—Colons confortables. Voitures réservées pour les femmes sur tous trains.

Prenez votre billet pour Winnipeg par le Canadien National, même si vous allez à un endroit plus éloigné dans l'ouest, situé sur le Canadien National ou non.

Addressez-vous à l'agent le plus rapproché pour billets et renseignements. Bureau des Billets en ville: 10 rue Ste-Anne ou 231 rue St-Joseph. Tél. 2-8200.

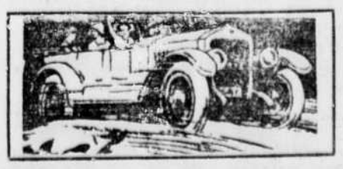


LE TOUR DE L'ILE D'ORLEANS

Vous qui ne savez plus quelle route découvrir pour éviter, dans vos promenades, l'encombrement, les dangers, trouverez la beauté pittoresque, calme sur l'île d'Orléans.

42 milles d'excellents chemins, ceinturant l'île d'Orléans; panorama magnifique, nouveau. Centaines de jolis endroits isolés et charmeurs pour les piqueniques en famille.

NOTRE BATEAU LOGE 50 AUTOS A LA FOIS



Départs, la semaine: 7.30, 9.15, 11.30 h. a. m., 2.15 p. m. Dimanches et fêtes: 8.00, 9.30 a. m. 1.00, 2.15, 4.30 p. m.

DEPART DU MARCHE CHAMPLAIN

La Traverse de L'Ile d'Orléans, Ltée

50 SOUS-LE-FORT TEL: 2-3782

Commerce Finance Industrie

NEW-YORK

Cours fournis par NEUVILLE BELLEAU & CIE Immeuble marin 109, côte de la Montagne.

VALEURS	Clôt.préc.	Ouv.	hausse	baisse
Associate d'Oil				
Amer. Woolen	22⅞	24⅛	1⅛	
Amer. Sugar Refining	87	89⅞	2⅞	
American Can	58⅛	60⅛	2⅛	
Am. Int. Corp				
Am. Bosch. Magneto	18⅞	20⅞	2	
Am. Sumatra Tobacco	14			
Alcohol		55⅝		
Anaconda	48⅞	49⅞	1	
Am. Car Foundry	99	101	2	
Am. Locomotive	102	103⅝	1⅝	
Atchison Ry	133	137	4	
Allied Chemical	124⅛	134⅝	9⅛	
Amer. Beet Sugar	23⅛			
Barnsdall "A"	25⅛	25⅞	⅞	
Baltimore & Ohio	94⅞	96⅝	1⅝	
Bethlehem Steel	45	46⅞	1⅞	
Baldwin Locomotive	119	120⅞	1⅞	
Burns Brothers "B"	37⅛	36		1⅛
Brooklyn Gas	87⅛	89⅝	2½	
C.P.R.	162	164	2	
Crucible Steel	74	76⅞	2⅞	
Corn Products	44⅛	45	⅞	
California Petroleum	32⅞	33	⅛	
Chesapeake & Ohio	139	141⅝	2⅝	
Chrysler	36⅞	36⅞		⅛
Cuban Amer. Sugar				
Cuba Cane Sugar Pfd	37⅛	39	1⅞	
Chandler	12⅛			
Cerro de Pasco				
Chicago & Alton Pfd		7⅞		
Davison Chemical	35	35⅝	⅝	
Erié	33⅞	34	⅛	
Erié 1st. Pfd	44	43		1
Famous Players	119⅛	116		
Great Northern privilégié	71⅞	73½	1⅝	
Gulf State Steel	74⅞			
General Asphalt	66⅞	73½	6⅝	
General Motors	190	188⅛		2⅛
Goodrich	48⅛	50⅛	2⅛	
Gudson Motor	63⅝	68¼	4⅝	
Hnd. Brewing Com				
Ind. Brewing Priv				
Inspiration Copper	24⅛	25	⅞	
Int. Paper	50	51	1	
Kennecott	55⅛	56⅝	1⅝	
Kansas City & Southern	42⅞	44	1⅛	
Lehigh Valley	88⅛	89⅞	⅞	
Magma Copper	40	41	1	
Marine	6⅝			
Marine privilégié	30⅝	32	1⅝	
Miami Copper	14⅝	14⅝		
Mexican Seaboard	13¼	12⅞		⅛
Mariand Oil	56	58	2	
Missouri Pacific	37⅛	38⅛	1⅛	
Missouri Pacific privilégié	89⅛	90⅝	1½	
Missouri Kansas et Texas	36⅞	37⅞	1	
Maxwell Motors "B"				
Maxwell Motors "A"				
Middle States Oil				
New-York Air Brake				
Norfolk & Western	152	155	3	
Northern Pacific	71	73½	2⅛	
New Haven	44⅛	45⅝	1⅝	
New-York Central	129	131⅞	2⅞	
Pittsburg, Brew Common				
Pittsburg Brew. Priv.				
Pam. American "A"	66	68	2	
Pan. American "B"	67	67½	½	
Producers & Refiners	11			
Pierce Arrow	27½	29	1½	
Père Marquette	98	97½		½
Pressed Steel Car	38⅛			
Pacific Oil	14⅝			
Philipps Petroleum	46⅛	47¾	1⅝	
Packard				
Radio	41½	41⅞		⅜
Reading	92½	94⅛	1⅝	
Rock Island	56⅜	56½	⅛	
Republic Steel	57	58	1	
Royal Dutch	50⅛	50⅜		
Rock Island	55¼	56	¾	
Standard Gas	54⅛	54⅝	⅜	
Studebaker	54⅛	55⅞	1⅝	
Southern Ry	116	118⅛	2⅛	
Smelter	130½	132⅝	2⅛	
Southern Pacific	104⅛			
Standard Oil of California	58⅛	55⅞		2¼
St. Paul	10	11⅛	1⅛	
St. Paul privilégié	17	18⅝	1⅝	
Stromberg Carburator				
Sinclair Oil	20⅛	20⅛		
Skelly Oil	32⅜	32½		⅜
Sloss Sheffield	129½	133	6⅛	
St. Louis Southwestern, Priv	79			
St. Louis Southwestern Com	67⅛	68	⅞	
Standard Oil of N. J	43⅞	44¼	⅜	
Tennessee Copper	12⅝	11⅞		⅜
Texas Pacific	52⅜	55½	2⅞	
Union Pacific	151⅜	150		3⅛
U. S. Steel	138⅛	148	10	
Union Bag				
Vanadium				
Westinghouse	68⅛	68⅛	⅛	
Willys-Overland	27⅞	28¼	⅜	
Virginia Chem				
Wabash "A"	74⅜	74⅞	⅝	
Wabash ord	43⅛	44⅛	1⅛	
Texas Oil	52	53⅛	1⅛	

EXPORTATIONS NON RESTREINTES

Londres, 30 (P. C.)—Certains anglais et certains américains s'opposaient énergiquement aux restrictions imposées à l'exportations des caoutchoucs des possessions anglaises et ont gagné la victoire aujourd'hui. Tout indique que 100 pour cent des exportations de caoutchouc brut de la Malaisie auraient lieu au cours du trimestre prochain.

L'office colonial a annoncé en avril qu'une nouvelle méthode de production prendrait effet en août si le prix du caoutchouc descendait plus bas que 21 pence (42c) la livre alors que le premier projet des restrictions mettait le prix à 15 pence la livre. Le prix moyen officiel au cours du trimestre qui a pris fin aujourd'hui s'est trouvé être juste 21 pence.

La situation la semaine dernière était très tendre alors que pour déterminer le prix moyen il fallait juste une fraction de penney.

La demande d'achats de matière première fut très forte à un prix suffisant pour laisser la moyenne aussi élevée et comme cette tactique a réussi le marché s'attend à ce que le quotient des exportations soit de 109 pour le prochain trimestre.

Plus tard, l'office Colonial a annoncé que suivant la décision du 16 avril, le pourcentage de la production de caoutchouc qui pourrait être exportée au droit minimum des îles Ceylan et de la Malaisie au cours du trimestre qui commence le premier août serait de 100 p.c.

L'OR AMERICAIN DOIT SORTIR

New-York, 29.—(P. C.)—L'institution bancaire Henry Schroder a envoyé à la banque de Montréal $1,000,000 d'or. Cette transaction n'est faite que pour le change car la prime que fait le dollar canadien sur le marché américain rend profitable l'envoi d'or.

La prime que faisait le dollar canadien hier était de trois dixième de 1c et c'est là un peu plus que le point d'or.

Si le dollar canadien fait prime de ce temps-ci à New-York, c'est à cause des nombreux emprunts qui y sont faits pour le compte d'industries canadiennes, que dirigent les américains.

MARCHE DES OBLIGATIONS

Cotations fournies par la maison LE PRET MUNICIPAL (LIMITEE), Qué.

Le 9 avril 1926

	%	Echéance	Prix	Rende.
GOUVERNEMENTS				
Québec	4½	1950	$ 97.00	4.70
Ontario	4½	1944	98.75	4.85
Ontario	5	1948	101.50	4.89
Alberta	4½	1945	94.50	4.94
Brit. Columbia	4½	1951	94.60	4.87
MUNICIPALITES				
Québec	5	1954	101.55	4.90
Québec-Ouest	5	1937	99.20	5.10
Toronto	4½	1941	95.60	4.90
Greenfield-Park	5½	1934	100.88	5.35
Riv.-du-Loup	5	1949	99.32	5.05
Trois-Rivières	5	1944	100.00	5.00
Hull	5	1945	100.00	5.00
Jonquière	5½	1950	105.60	5.10
Diocèse Hearst	5½	1934	101.85	5.25
Diocèse Toronto	5	1935	100.00	5.00
INDUSTRIELLES				
Asbestos	7	1933	100.00	7.00
Can. Pap. Co	6	1945	99.50	6.05
Canada St-Lawrence P.Si	6	1945	98.00	6.18
Canada Steamship Lines	5	1943	84.75	6.44
Canada Steamship Lines	7	1942	103.50	5.65
Can. Cement Co	6	1929	103.00	5.00
Int. Paper	6	1955	99.00	6.05
Price Bros	6	1943	103.00	5.65
How. Smith P	7	1941	101.00	6.90
UTILITES PUBLIQUES				
Winnipeg Electric Co	6	1954	97.50	6.20
North-Western Utilities	7	1938	100.00	7.00
Canadian Pacific Railways	4½	1944	93.83	5.00
Canadian Pacific Railways	5	1934	100.00	5.00
Manitoba Power				
Manitoba Power	7	1941	105.60	6.50
Quebec Railway L. H. & P.	5	1939	95.00	5.67
Queb Pow. Co	6	1951	104.00	5.70
Ottawa River P. Co	6½	1933	103.00	6.22
Ottawa Mont. P. Co	6½	1949	103.00	6.25

Mar.sam.j.n.o.

A WALL STREET

New-York, 30.—(P. C.)—La fermeture fut irrégulière. Les commandes ont été très nombreuses au cours de la dernière heure; plusieurs valeurs ont été cotées de 1 à 3 points plus bas que leurs records de hausse précédents. La General Motors s'est vendue aussi bas que 185 1-2 alors que l'American Can, la National Lead, la Mack Trucks, la Texas Gulf Sulphur ont été cotées plusieurs points plus bas que leurs dernières cotes. La U. S. Steel fut ferme et légèrement plus bas que son record de hausse.

Le total des ventes fut approximativement de 2,500,000 actions.

MONTREAL

Montréal, 30.—(P. C.)—Fermeture.—Le volume des ventes à la bourse de Montréal fut moins élevé cet après-midi et le nombre des valeurs qui ont pris part aux transactions fut moins considérable. La Brazilian Traction fut la vedette active et perdit quelques fractions sur sa clôture du matin à 101 3-4; elle s'est ensuite vendue avec un recul de 101 1-2 et finalement elle était cotée à la fermeture à cette cote et avait enregistré une perte de 3-8 de point. Le groupe des papiers fut irrégulier. L'Abitibi et la Spanish River ont perdu partie de leurs première avances; la première s'est vendue avec un recui de 79 7-8 et clôtura à ce chiffre avec un recul de 5-8 de point alors que la dernière avait enregistré un recul de 1-2 point à 102. La Brompton perdit aussi 1-8 de point à 31 7-8. La Howard Smith, la Laurentide, la Spanish River privilégiée ont été sans changement à 59, 90 et 114 respectivement. La Price Bros a fait une avance de 1-4 de point à 72 1-4.

La Howard Smith privilégiée a fait une avance d'un point à 98. La Dominion Glass fut le point faible et recula de 2 points à 91. La Smelters a cédé de fractions à 219 1-2 après s'être vendue avec une avance à 220 1-8 au début de l'avant-midi. Les titres de l'Asbestos furent irréguliers. Le titre ordinaire s'est vendu avec un recul de 1-8 de point à 16 7-8 alors que le titre privilégié s'est rallié de fractions à 66 7-8.

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Obligations	Ache.	Vend.
Abitibi Power & Paper	107	
Abitibi Power & Paper	102¾	
Algoma Steel	29¾	30½
Belding Corticelli	89	
Bell Téléphone	99⅞	100½
Brandram Henderson	90	
Belgo Can. Paper	100	100¾
Brompton P. & P.	107	
Brompton P. & P.	97½	
Burns P. & Co	103½	104
Calgary Brewing	83	
Canada Steamship Lines	104¾	
Can. Light & Power	90	
Can. National Ry	101	101½
Canadian Pacific Ry	99¾	100⅛
Canadian Pacific Railway	93	94
Can. Steel Foundries	102	
Dom. Power & Trans	96¾	
Dom. Textile	106¾	
Duke Price	102½	103¾
East Kootenay Power	102¾	
Frontenac Brewery	98	
Holt, Renfrew	99	
Howard Smith Paper	100	100¾
Howard Smith Paper	99	
Jamaica Public Service	102½	103½
Lake Superior Paper	106½	
Laurentide Power	100	
Laurentian Power	101	101½
Laurentide Power	101	101½
Montreal Light H. & P.	100	
Montreal Public Service	97¾	97¾
Montreal Steel Works	100	
Montreal W. & P.	97¾	
Montreal W. & P.	94	
Northern Ont. Power	99¼	
Ottawa Gas	102¾	
Ontario Pulp	106¾	
Price Bros	103¼	103¾
Paton Mfg. Co	100	
Port Alfred Pulp	99½	
Porto Rico Ry	73½	
Province of Ontario	101	102
Quebec Power	103¾	
Quebec Jacques	95¾	

M. H.-L. COOMBS



Président de H.-L. Coombs Co. Ltd, maison de banque de Montréal. Cette entreprise fondée en 1901 a été incorporée en 1920. M. Coombs est aussi directeur de la Pinehurst Land Co, et de la Brentwood Land Co Ltd.

LE MARCHE AUX CEREALES

Winnipeg, 30.—(P. C.)—Les nouvelles récoltes pour livraison future ont enregistré de nouveaux records de hausse aujourd'hui sur le marché au cours des premières transactions et quoique des réactions aient assez nombreuses, les cours ont été fermes au cours de la séance et les prix ont été de 1c à 3c au-dessus des prix de la fermeture précédente. L'option de juillet, cependant, à l'ouverture était cotée avec une avance d'à peu près 11½c, mais cette avance fut perdue au cours de la première demi-heure des négociations. Les prix du blé en fermeture étaient cotés sans changement à 1 5-8c plus haut. Le blé de juillet en fermeture fut coté 159 1-4 ; le blé d'octobre à 148; le blé de décembre à 145 5-8.

Il n'y eut rien de bien intéressant à enregistrer aux autres compartiments ; l'etivité ne fut pas grande et les prix de tous les objets ont été cotés sans fluctuations importantes.

Sur le marché du blé au comptant le blé du nord No 1 et le blé du nord No 2 se sont vendus à des prix de fractions au-dessus de la clôture précédente mais les prix de fermeture furent sans changement.

Le marché du blé au comptant n'eut rien d'intéressant à enregistrer et les prix n'ont pas enregistrer beaucoup de changement.

Chicago, 30.—(P. C.)—Le blé a avancé de façon assez considérable aujourd'hui mais au cours des ventes subséquentes un recul, assez sensible fut enregistré sur la cote la plus élevée de la journée. Les achats ont poussé leurs commandes parce que les conditions atmosphériques ne sont pas avantageuses pour le blé au Canada et que les cotes enregistrées à Liverpool sont beaucoup plus élevées. Les exportations de blé aujourd'hui ont été évaluées à 1,500,000 boisseaux.

Le marché du blé en fermeture était irrégulier; les cours étaient comme hier ou avec une avance de 34c; blé d'inde, ½c à 1 5-8 plus bas; avoines, 1-8c à 1-4c à 1-2c en recul. Sur le marché aux provisions une avance de 7c à 22c fut enregistrée.

Chicago, 30.—(P. C.)—Beurre, à la baisse; arrivages, 12,736 boîtes. Beurre de crémerie extra, 38c; standard, 38½c; extra, premiers, 37c à 37½c; premiers, 35c à 36c; seconds, 33c à 34c la livre.

Oeufs, pas de changement arrivages, 11,696 caisses.

Shawinigan Cotton	82	
Shawinigan W. & P.	101	
Shawinigan W. & P.	105	
Sherbrooke Ry & Power	80⅛	
Spanish River P. & P.	92½	108
St-Lawrence Sugar Ref.	92½	
St-Maurice Valley Cotton	83	
St-Maurice Power	108½	
Standard Clay Products	89	
Walmsley, Chas.		95
Windsor Hotel	104¾	
West Kootenay Power	104½	
Western Power	95⅛	

MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE

VALEURS	23 juil.	30 juil.	hausse	baisse
Abitibi	74	80	6	
Asbestos Corp	18			
Asbestos Corp., priv		67		
Atlantic Sugar		24½		
Atlantic priv				
Bell Telephone	138			
Brazilian Traction	100	101¼	1¼	
British Empire Steel				
British Empire Steel, 1er Pfd				
British Empire Steel, 2e				
Brompton Pulp		32		
British Columbia Fishing		77¼		
Canadian Canners				
Canadian Car Foundry	39			
Can. Car Foundry Pfd				
Canadian Cement				
Canadian Cement, 1 ref				
Canadian Converters				
Canadian Cottons				
Canadian Cottons, 1 ref				
Canadian in Alcohol	19¾	19		¾
Canada SS. Lines				
Canada SS. Lines, 1 ref		72		
Consolidated Smelters	219	219¾	¼	
Detroit United				
Dominion Bridge	101½	100		1½
Dominion Glass		91		
Dominion Textile	94			
Dominion Textile, Pfd				
Howard Smith		50		
Howard Smith, Pfd				
Lake of the Woods		150		
Laurentide Pulp	87¾	90	2¼	
Mackay Co				
Mackay Co. priv				
Montreal Power	220	219		1
National Breweries	63¾	63⅞	⅛	
Ogilvie Flour Mills		180		
Penmans Ltd				
Price Bros		72		
Quebec Ry, Bonds				
Quebec Power	126			
Sherwin Williams				
Southern Canada Power		82¾		
Shawinigan		205		
Spanish River		102		
Spanish Riv. Pfd		114½		
Steel fo Canada	103½	104½		
Steel of Canada, Pfd				
St. Lawrence Flour				
St. Maurice Pulp & Paper				
Twin City		71½		
Wyagamack		68		
Wabasso				
Winnipeg Ry	47½	51¼	3¼	
Winnipeg Ry Pfd				
AUTRES VALEURS				
Commerce		224		
Canadienne Nationale	138			
Montréal	270			
Nova Scotia	293	294	1	
Royal	256¾			

Nous offrons

Goerlitzer Waggon A. G.

Les plus grands et les plus vieux manufacturiers de wagons de chemins de fer en Allemagne

Détails sur demande

Tous les coupons étrangers payés sans frais

Département à l'étranger

WYSER & DINER

29 Broadway New-York



LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Actions Obligations

LAMBERT, de LOTTINVILLE & CIE

Banquiers et Agents de Change

15 RUE SAULT-AU-MATELOT

Tél: 2-5107—2-5108 QUEBEC

PROVINCIAL SECURITIES Ltd.

OBLIGATIONS MUNICIPALES ET SCOLAIRES

DEMANDEZ NOTRE LISTE

105 COTE DE LA MONTAGNE - TELEPHONE: 2-6377

Fiske Gold Mines Limited

Le très honorable Sir George-E. Foster
G.C.M.G., P.C., Sénateur.
PRESIDENT

Archibald F.-C. Fiske, troisième vice-président
Metropolitan Life Insurance Company
VICE-PRESIDENT.

De récentes annonces officielles de sensationnelles découvertes sur des propriétés adjacentes et le fait que nos ingénieurs se sont rendu compte que ces énormes gisements de minerai comportant une forte proportion de cuivre avec d'encourageantes quantités d'or s'étendent directement dans le groupe Fiske Numéro un, sont des plus satisfaisantes.

Un actif travail de développement est actuellement à se faire au groupe Fiske numéro un.

Nous croyons que les actions de la Fiske Gold Mines, Limited, présentent aujourd'hui une occasion exceptionnelle de profit d'ici aux quelques prochains mois, laquelle ne devrait pas être ignorée.

Pour renseignements complets, remplissez le coupon ci-dessous et faites-nous-le parvenir par la poste AUJOURD'HUI.

W.-H. Thorburn & Company, Limited

Courtiers en Placements

189 rue St-Jacques - Montréal

Téléphone: Harbour 3018

Représentant pour Québec

J.-A. LACHANCE, 307 Edifice Merger, Tél: 2-1442

Envoyez-nous ce coupon par la poste aujourd'hui

M. H. THORBURN & COMPANY, LIMITED
89 rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Veuillez me faire parvenir des renseignements complets concernant la Fiske Gold Mines, Limited.

NOM.....

ADRESSE.....

Nouvelles Emissions

Gatineau Power Company

Obligations 1ère Hypothèque 5%—1956

Obligations amortissables 6%—1941

Capital et intérêts semestriels (juin et décembre) payables au Canada et aux Etats-Unis.

Titres de $500 et $1,000—au porteur ou nominatifs.

Société québécoise, filiale de l'International Paper Company, la Gatineau Power Company exploitera 4 usines hydro-électriques sur la rivière Gatineau et ses affluents, aux environs de la ville d'Ottawa. La puissance initiale des usines sera de 397,500 hp. et la puissance définitive pourra être portée à 700,000 hp.

Plus des 90% de la puissance initiale sont déjà vendus par contrats à long terme à la **Hydro-Electric Power Commission de l'Ontario,** à la **Canadian International Paper Company** et à la **Canada Cement Company, Limited.**

Les recettes nettes qu'assurent ces contrats à la Compagnie s'élèveront à $5,400,000 par année, soit plus de deux fois le service annuel des intérêts de toute la dette obligataire.

L'INTERNATIONAL PAPER COMPANY est le plus puissant producteur de papier à journal au monde et l'un des plus riches détenteurs de force hydrauliques de l'Amérique du Nord.

Nous recommandons comme placements ces deux obligations: le titre 5% à 94 et l'intérêt pour rapporter plus de 5.40; le titre 6% à 99.50 et l'intérêt pour rapporter 6.05%.

Disponibilité des titres vers le 11 et le 17 août.

RENÉ-T. LECLERC

INCORPORÉE

MONTRÉAL 160, rue Saint-Jacques — QUÉBEC 71, rue Saint-Pierre

(Maison fondée en 1901)

907

OBLIGATIONS

LES SYNDICS DE ST-PHILIPPE-DE-LA-REINE

6% échéances 1935 à 1944

Le DIOCESE de CHICOUTIMI

(Mission de St-Marcellin-des-Escoumains)

5½% échéances 1930 à 1941

LE DIOCESE DE HEARST

5½% échéances 1935

Pour toutes informations additionnelles adressez-vous à

LE PRET MUNICIPAL LTEE

107 côte de la Montagne

Tél: 2-4200 QUEBEC

L.-G. Beaubien J.-D. Herdt
C.-H. Branchaud L.-T. des Rivières

L.-G. BEAUBIEN & CIE

Membres de la Bourse de Montréal

70 RUE ST-PIERRE, Québec

Tél: 2-6645 et 2-6646

Les Cases de

SURETE

que nous mettons à la disposition de nos clients sont l'image du rôle que nous jouons dans l'organisation financière moderne. A la protection que nous offrons s'ajoute l'attrait de

L'INTERET ELEVE

que nous payons sur les dépôts reçus en fiducie pour **chaque jour** de leur durée.

The Sun Trust Company Limited

MONTREAL 26 rue St-Jacques — Tél. MAIN 2371 C. POSTALE 2010 — QUEBEC 66 rue St-Pierre

PLACEMENTS RECOMMANDES

SOEURS DE LA CHARITE DE QUEBEC	mai	1929–42	5	%
(Garanties par transport sur la province de Québec)				
CAP-DE-LA-MADELEINE (VILLE)	juillet	1931–56	5	%
JONQUIERE (VILLE)	novembre	1935	5	%
RIVIERE-DU-LOUP (Ville)	mai	1946	5	%
ST-JOSEPH-D'ALMA (VILLE)	août	1932–35	5	%
HOPITAL FRANCAIS de Montréal	juillet	1935	5½	%
HOPITAL NOTRE-DAME	mai	1950	5½	%
DUKE PRICE	mai	1966	6	%
pour rapporter			5.80	%
HERVAY CHEMICAL Co of CANADA Ltd	juin	1940	6	%
FRASER CO., 1ère hypothèque	janvier	1950	6	%

LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC

98 RUE ST-PIERRE - QUEBEC

Téléphone: 2-8748 — FRS LETARTE
Case Postale No 45 "B" — Gérant

BANQUIERS EN OBLIGATIONS MONTREAL

Vacances --- Repos

L'argent ne prend pas de vacances.

Il n'a jamais besoin de repos.

Il peut et doit travailler, c'est-à-dire produire des intérêts du premier au dernier jour de l'année.

Nous pouvons en tout temps vous offrir de bons placements à la fois sûrs et rémunérateurs. En voici quelques-uns :

Ville de S.-Joseph-d'Alma ;
Municipalité de Laval-des-Rapides ;
Commission Scolaire du Très-S.-Sacrement (Lachine) ;
Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa ;
Sœurs de la Présentation.

Ecrivez-nous, téléphonez-nous, nous vous aiderons à arrêter votre choix

Versailles Vidricaire Boulais

MONTREAL QUEBEC

BUREAU CHEF :
Immeuble Versailles, MONTREAL
Tél : M. 7080

ORGANISATIONS DE VENTES — LIQUIDATIONS DE STOCKS

A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE

VOUS n'avez plus besoin de vous adresser à des étrangers qui viennent de loin pour organiser de grandes ventes ou des liquidations.

POURQUOI alors payer des cachets élevés en plus d'une commission importante sur vos ventes, et livrer entièrement votre magasin à la discrétion absolue de ces étrangers !

POURQUOI sacrifier inutilement vos marchandises inconsidérément, au seul caprice d'un étranger qui n'a d'autre intérêt que d'empocher ces cachets et commissions.

NOUS pouvons organiser vos ventes et en faire un succès parce que nous connaissons les conditions locales, la mentalité de la population et les moyens d'accrocher son attention.

Consultez le bureau technique de "La Clé d'Or" Revue consacrée à la publicité.

RAOUL RENAULT, Directeur

552, Première Avenue, Québec.

Téléphone : 2-6538.

Droits réservés 1926

- Construction -



"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"

Série d'articles hebdomadaires traitant de

PLAN - CONSTRUCTION - FINANCE - DECORATION - AMEUBLEMENT - JARDINAGE

Droits d'auteur 1926





Plan d'une maison carrée confortable

Par J.-E. Harris, architecte

Une maison carrée et compacte, pourvue de pièces spacieuses et bien proportionnées, pas d'espace inemployé de vestibule—un extérieur harmonieux et d'une grande simplicité—une maison qui fut construite pour quatre mille cinq cents dollars, suivant l'illustration ci-annexée.

Comme la maison fait face au Sud, le plan prévoit que le vivoir sera une pièce bien éclairée, avec un grand feu de cheminée et la salle à dîner en suite. La cuisine munie d'une entrée pour la cave, sur le côté et à l'extérieur, est bien située; toutes les pièces sont bien placées quant à leur relation entre elles, et de façon à faciliter la bonne conduite de la maison.

Au second étage, il y a trois chambres à coucher, chacune d'elles d'une bonne dimension, avec armoires; une chambre à bain et une cambre d'emmagasinage.

L'extérieur dénote un style colonial fort simple, les murs étant finis en bardeaux de cèdre sur les planches à composition d'isolant. Le toit est fini en bardeaux avec ardoise asphaltée, de nuances variées.

Il sera remarqué qu'un seul groupe de tuyau alimentera la fournaise, le feu de cheminée et divers appareils de la cuisine,—cela signifiant une forte économie.

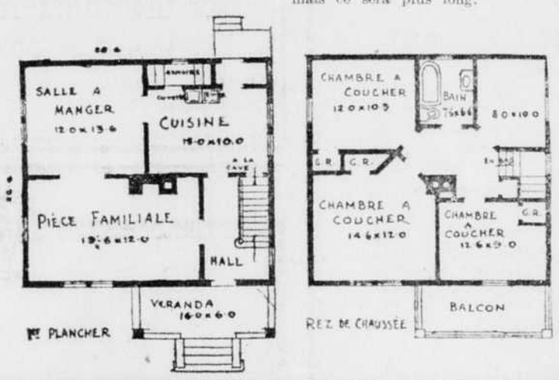
Le soubassement contient toutes les commodités indispensables: fournaises, charbon et emmagasinage en général.

Cette maison a été spécialement projetée pour être construite dans un endroit où les conditions climatériques sont des plus rigoureuses, non seulement en ce qui a trait au froid extrême, mais aussi en ce qui concerne ces dégels, toujours si néfastes à la boiserie extérieure, la toiture plus particulièrement—c'est pourquoi il y aura lieu d'éliminer les pignons inutiles, les lucarnes, etc., afin que le toit soit bien ouvert et libre, comme la galerie, du reste.

Tous lecteurs désirant de plus amples renseignements concernant les plans et spécifications de cette maison devront communiquer directement avec l'architecte.

Adressez: Monsieur J.-E. Harris, Architecte, Charlottetown, I.-P.-E.

Droits d'auteur, 1926, MacLean Building Reports Limited.



Bouchant les fuites dans les tuyaux en fer

Un ciment très utile, pour boucher les fuites dans les tuyaux en fer, peut être préparé comme suit: Pour 5 lbs de limailles pulvérisées de fer, ajoutez 2 onces de sel ammoniaque pulvérisé et une once de soufre. Mélangez parfaitement, ajoutez une quantitz suffisante d'eau pour faire une pâte épaisse, après quoi vous tamponnerez vigoureusement le ciment dans l'obturation. Le ciment prendra plus solidement, s'il n'y a pas de soufre, mais ce sera plus long.

LETTRE DE RETOUR DE L'OUEST

(Suite de la page 13)

tième siècle, les bourgeois de Winnipeg et de diverses villes ontariennes viennent y bâtir leurs chalets." Telle est la légende que créa, sous l'inspiration du moment, notre sympathique Ivan Vallée. Et l'on dira maintenant que les ingénieurs n'ont plus de poésie!

Combien y a-t-il d'îles sur ce lac? D'aucuns disent onzemille, d'autres dix-huit mille. Peu importent les chiffres; il suffit de savoir que cette nappe d'eau d'une longueur de soixante milles et d'une largeur moyenne de plus de dix milles est constellée de bouquets de verdure. Malheur au marin inexpérimenté qui s'engagerait dans ce labyrinthe! Il s'y perdrait.

En sillonnant ces eaux sombres nous songeons à l'héroïque La Vérandrye, qui, dans son expédition vers l'extrême ouest, perdit là, assassinés par des Indiens, son fils et d'autres de ses compagnons. Nous admirons la hardiesse de ce chevalier des vastes espaces, qui marchait interminablement sur un pan du globe comme une âme assoiffée d'idéal et qui, lourd de fatigue et de deuil, courant quand même vers l'accomplissement d'un rêve noble, cruel et fuyant.

Le soir, retour au train-excursion Départ à 11 heures pour Fort-William. Dernière veillée de camaraderie dans les wagons.

x
x x

Le 21 juillet 1926

Réveil matinal à Fort William. Les autorités civiques et plusieurs Canadiens français viennent bonjourer le groupe de l'université. Ils ont mis une vingtaine d'automobiles à la disposition des visiteurs. On fait une tournée rapide de la ville et des environs. Les forts en histoire se rappellent que, vers la fin du dix-septième siècle, Du Luth fonda en cet endroit un petit établissement que l'on abandonna dans la suite. En 1801, la Compagnie de la Baie d'Hudson y fit son port sur le Lac Supérieur. Les Indiens y apportaient leurs fourrures par le Kaminstikwia, en canots d'écorce. Il en venait des parties reculées du Nord-Ouest. Par la même route, le colonel Wolseley, en 1870 transporta ses troupes à Fort Garry. Aujourd'hui, les temps sont changés. Fort Wiliam, comme Port-Arthur, vit non pas des fourrures, mais des millions de boisseaux de blé transportés de l'Ouest vers les Grands Lac et passant par les élévateurs de ce port intéressant et prospère.

J'ai remarqué, en passant dans Fort Wiliam, un état d'esprit amusant pour l'observateur étranger. Cette ville rivalise avec Port-Arthur avec passion. Soudées l'une à l'autre par un pont, vivant d'une même vie et soumises aux mêmes conditions et aux mêmes intérêts, elles se regardent comme deux voisins en brouille. C'est pourquoi la plupart des excursionnistes n'ont pas été conduits à Port-Arthur. Les Fort Williamais n'ont pas voulu faire la réclame de leurs voisins. Pourtant, Port-Arthur est jolie. Bâtie sur des collines, elle donne parfois l'illusion d'un morceau d'Outremont plaqué au flanc d'un monticule ontarien. Heureux les rares journalistes qui y furent menés! Constatant cette rivalité, j'ai songé à certainns cetoires que font courir les mauvaises langues sur Montréal et Québec. N'a-t-on pas dit— ô calomnie—que a en des Montréalais s'efforcent de bétourner des touristes de Québec?

Quelques Canadiens-français vivent à Fort-William. A la devanture d'un salon de coiffure, nous lisons un nom bien de chez nous : Pelletier. Et, au moment où nous babillons dans la rue, nous avons la joyeuse surprise d'être abordés par un monsieur Maisonneuve. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il soit possible d'entrer dans une ville de l'Amérique sans y rencontrer l'un des nôtres. Notre race a été semée à tous les vents du nord, du sud, de l'est et de l'ouest. Ces semailles humaines ont levé partout.

x
x x

Un peu après-midi, nous voguons sur le Lac Supérieur. L'"Assiniboia" qui nous porte, est robuste, stable, sans vibrations et plein de confort. Nous contournons la Baie du Tonnerre, et nous nous trouvons bientôt comme sur l'océan. La masse liquide s'étend à perte de vue. C'est que le Lac Supérieur est la plus vaste étendue d'eau douce du monde entier. Il mesure 31,500 milles carrés et atteint parfois à une profondeur de 900 pieds. Plusieurs îles émaillent sa surface et ses bords rocailleux sont souvent battus par des vague terribles comme celles des grandes mers.

Le premier soir de cette croisière fut un peu mélancolique. Une brume opaque couvrit la surface des eaux. L'ombre descendit sur nous, et, dans la nuit, le cri de la sirène, lugubre, perçoit l'espace de ses alarmes intermittantes. Les mouettes elles-mêmes, joyeuses messagères de la terre, rêves blancs et joyeux planant autour des mâts du navire ou perçant de leur éclair immaculé la fumée noire de la cheminée, nous avaient abandonnés. Et nous nous sentions seuls. Des couples se promenaient sur les ponts et se parlaient à voix basse. Sur la passerelle, au-dessus de la chambre de veille, des officiers du bord, l'œil fixé sur la boussole, guidaient le géant lacs au milieu du brouillard. Quelques autres navires passèrent au loin, renvoyant à nos oreilles, de minute en minute, leur plainte monotone.

Pendant ce temps, les accords d'un piano montaient du salon illuminé. Des chants français y résonnèrent ensuite. Les vieux refrains du terroir québecois s'échappèrent de cent poitrines.

x
x x

Le 22 juillet 1926

Arrivés à SaultSainte-Marie. Trois heures de retard. Impossible de descendre. Avant d'y atteindre, nous traversons les écluses qui nous permettent de passer dans le lac Huron, plus bas que le lac Supérieur de plusieurs pieds. Nous saluons de loin la petite ville et nous reprenons, au grand soleil, notre course sur la vaste mer intérieure. Nous serons encore une journée entière sur l'eau.

A la tombée du jour, il fut donné à plusieurs d'assister à l'un des plus beaux couchers de soleil qui puissent paraître devant les hommes. Aucune trace de terre à l'ouest. L'astre, tout rouge, descendait lentement sur les eaux, qui avaient l'air de l'attirer comme un lit de pourpre. Le globe flamboyant, toucha le flot, et cette prise de contact fut comme une explosion de couleurs qui coururent en tous sens à la surface de l'onde. Puis on eût dit que le soleil luttait contre l'abîme. Il parut se débattre, lancer vers le ciel des éclairs fulgurants, déchirer par endroits ses habits de feu et mettre à nu son coeur tout rouge. De guerre lasse, il se laissa couler, comme étouffé par une puissance d'attraction, et, dans un dernier effort, il fit glisser sur l'immensité de gigantesques taches de sang.

C'est ainsi que, par un beau soir, mourut le roi soleil dans une vague du lac Huron. A l'est, la lune pâle montait en même temps, la lune consolatrice, soleil des nuits et bienfaitrice des rêveurs et des fiancés; elle vent it, douce et sans bruit, remplacer le père de toute lumière et de toute vie matérielle. Et tous, d'un mouvement instinctif, la regardèrent longuement. Il était minuit et les murmures du bord s'étaient tus que plusieurs demeuraient sur le pont supérieur à contempler le grand sillon d'argent que laissait traîner sur le lac, comme une robe blanche, l'idole des poètes et des âmes sentimentales.

Jean-Charles HARVEY

CE QUE COUTE L'ARMEMENT

Genvè, 30.—A l'occasion du douzième anniversaire du premier coup de feu de la dernière guerre mondiale hier, la Ligue des Nations a publié des statistiques signalant que, des nations les plus importantes, c'est la Russie soviétiques qui dépense le moins et la Grande-Bretagne le plus en armement militaire naval et aérien

L'Allemagne, dont les prodigieuses dépenses en armements avant 1914 ont été citées comme l'une des causes importantes de la guerre, est le pays qui dépense le moins per capita après la Russie. Après le Grande-Bretagne, la France occupe le second rang et les Etats-Unis, le troisième.

Voici les statistiques que donne la Ligue des Nations :

Pays	Dépenses	Per capita
G.-Bretagne	$573,000,000;	$12.96
France	255,000,000;	6.43
Etats-Unis	354,000,000;	4.94
Italie	156,000,000;	3.88
Japon	219,000,000;	3.68
Allemagne	108,000,000;	1.70
Russie sov	191,000,000;	1.45



A "et en un rien de temps les étincelles rougissaient notre toit."

B "Chanceux de l'avoir couvert en bardeaux * à l'épreuve du feu."

*Les Bardeaux Barrett sont à l'épreuve du feu.

Votre toit est-il à l'épreuve du feu?

Supposons que cette nuit vous soyez éveillé par la voix de votre femme criant: "Au feu"

C'est la maison d'un voisin! Les étincelles poussées par le vent et les tisons flambant courent sur *votre* maison—tombent sur *votre* toit.

Votre toit est-il à l'épreuve du feu—à l'abri de cette menace violente?

Les Bardeaux Barrett vous donneront une toiture à l'épreuve du feu—une toiture qui défiera les étincelles et les flammèches.

Nous gardons plusieurs types de Bardeaux Barrett—à des prix raisonnables. Venez parler de toiture. Notre expérience sur le sujet est à votre disposition—sans obligation.

Nous recommandons les toitures Barrett

JAMES BISSET & CIE

181 - 183 RUE ST-PAUL TEL: 2-2730



Le luxe, sans le prix, d'un auto fait sur commande

Grâce au système d'un seul profit



ATALANTA
Emblème de la qualité du Studebaker sur commande

Equipement

Coupe-vent d'aération sans courants d'air ; grand parechocs en avant et deux petits en arrière ; thermomètre de moteur et indicateur d'essence sur le tablier ; serrure coincidente ; filtre d'huile et d'air; essuyeur de coupe-vent automatique ; contrôle d'allumage automatique ; miroir rétroviseur ; frein sur les quatre roues ; gros pneus ballon; phares d'avant glandiformes à double rayon contrôlés du volant.

CE sedan Standard Six est le premier des autos de prix modéré qui soit égal aux autos faits sur commande.

Carrosserie basse et bien ajustée, aux belles lignes ondulées — resplendissant fini laque deux tons — enfin tout le luxe des voitures faites sur commande, depuis les ferrures Butler et le capitonnage Chase en mohair jusqu'à la figure d'Atalanta campée sur le radiateur.

Ce sedan six possède l'élégance qui plaît à la femme et la robustesse qui subjugue l'homme. Il ajoute les raffinements de la fabrication sur commande à l'excellent rendement du Studebaker—roues-disque et frein sur les quatre roues — fidélité inaltérable à la qualité Studebaker et à la tradition de la Compagnie, qui améliore sans cesse ses procédés de fabrication.

Le dernier exemple de la politique d'améliorations progressives de Studebaker, il unit la puissance et la douceur de fonctionnement du moteur Studebaker à tête en L à la symétrie de lignes et au fini de la voiture faite sur commande, ce qui serait impossible au prix Studebaker, sans le système de profit unique de la Compagnie.

Venez voir ce Standard Six Custom Sedan, dont la mécanique est tout à fait dernier cri et dont la beauté donne le ton. Au point de vue économique, c'est l'auto du jour.

(Vignette)

Studebaker Standard Six Custom Sedan

$1795

Custom Brougham gros six $2585

Le "Président" un gros six Custum sedan (7 places) capitonnage mohair ou broadcloth $2893

Prix f.a.b. Walkerville Ont., y compris équipement complet, freins aux quatre roues et roues-disque.

MOTORS, Limited, 19 rue de la Couronne, Québec

CHICOUTIMI :—Desbiens & Gagnon Automobile
RIMOUSKI :—Albert Michaud
RIVIERE-DU-LOUP :—Robert Têtu
ROBERVAL :—Geo.-P. Marcotte
TROIS-RIVIERES :—C. O. Baptist Automobiles, Ltd

STUDEBAKER

Un Livre de Plans

Joliment illustré avec des plans de foyers à prix modérés par des architectes canadiens. Le Maclean Builders' Guide, facilite le choix du foyer, la finission extérieure, les matériaux, les décorations intérieures et indique comment disposer les meubles.

Envoyez 25c pour une copie.

MacLean Builders' Guide
287 Beaver Hall Hill
Montréal

T.-E. ROUSSEAU (limitée)
INGENIEURS
ENTREPRENEURS GENERAUX
Tél: 2-7865 48, Deuxième Avenue
Québec

SCIES SIMONDS

Leurs dents ont une dureté qui maintient la finesse du tranchant sous tous les usages.

SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL, VANCOUVER,
ST-JEAN, N.-B.,
TORONTO

C

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.



EMPLOYEZ NOTRE BOIS

Les bons charpentiers seront fiers de vous dire que le bois que nous vendons est la sorte qu'ils aiment à manœuvrer. Ce bois est sain, bien séché, travaillé dans des machines ajustées à la ligne, ce qui fait qu'il s'ajuste bien et active la journée d'ouvrage. Dès que vos plans seront terminés consultez-nous regardant votre compte de bois et permettez-nous de vous en donner un estimé. Nous savons que vous en serez satisfait.

E.-T. NESBITT Enr.
LOUIS HAMEL, prop.
74, 10e Avenue, Limoilou Tél: 2-6550

CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Pour le peinturage, la décoration, le posage des vitres, le tapissage des
CONSTRUCTIONS
Confiez tous ces travaux à une maison dont la réputation est établie.
MARIER & TREMBLAY
LIMITEE
Coin des rues des Fossés et du Pont
Tél: 2-5253 Québec

« Notes Sociales »

Leurs Excellences le gouverneur général, lord Byng de Vimy, et lady Byng de Vimy, et leur suite, sont passés par Québec, hier après-midi, en route pour La Malbaie où ils passeront un mois. Une villa leur a été réservée dans l'un des endroits les plus pittoresques de la Pointe-au-Pic.

M. le docteur et madame Scully, de Montréal, passent quelques jours au Lac-St-Joseph.

M. J.-H. Fortier est parti hier après-midi pour La Malbaie où il passera la fin de semaine.

M. et Mme Jules Livernois sont repartis hier après-midi pour St-Irénée où ils passent l'été avec leur famille.

Madame Arthur Lavoie, de Sillery est à la Pointe de la Rivière-du-Loup, depuis quelques jours, l'invitée de madame Georges Parent.

M. et madame W.-J. Lynche et leur famille passent la belle saison au Lac-Saint-Joseph.

Mademoiselle Marie Ouimet et mademoiselle Eugénie Ouimet, de Montréal, qui sont actuellement à Vochey, en France; partiront prochainement pour Saint-Jean de-Luz.

Mademoiselle Juliette Taschereau, de Québec, qui passe l'été à la Pointe de la Rivière-du-Loup, partira la semaine prochaine pour la Malbaie, où elle sera l'invitée de madame J.-T. Donohue.

Madame Jules Frémont et son jeune fils, Jules, passent l'été au Lac Saint-Joseph.

Mademoiselle Ethel Beaulieu dit Hudon, de Ironwood, Michigan, a passé la semaine à Québec.

Madame Antonin Galipeault et ses fils, Langis et Jean-Paul, partent ce matin en automobile pour le Manoir Richelieu, où ils passeront la fin de semaine.

M. Hildevert Menier, de Québec, est parti pour une quinzaine en voyage dans les principaux centres américains et canadiens.

Mesdemoiselles Pauline Fiset et Berthe Samson partiront dimanche matin en automobile pour les Eboulements, où elles passeront une semaine.

Mlle Thérèse Legendre est partie hier après-midi pour les Eboulements où elle passera une semaine, l'invitée de Mlle Renée de Salles Laterrière, au Manoir de Salles.

M. le docteur J.-W. Dufour, chirurgien-dentiste, est parti hier matin pour Tadoussac où il passera la fin de semaine.

M. et Mme Alex-A. Boivin sont de retour d'un voyage à Montréal. Mme Boivin partira aujourd'hui pour Kamouraska où elle passera l'été avec sa famille.

Mme L.-Héraclius Lessard est retournée à Chicoutimi avec sa famille après avoir passé un mois à Loretteville chez sa mère, Mme Jos. Beaumont.

M. le docteur Mathieu Samson est parti hier après-midi pour les Eboulements.

Madame Louis Papineau, de cette ville, est partie pour Montebello avec ses deux enfants, Eleanor et Francis.

M. Albert Tanguay est parti hier pour un voyage au Saguenay et sera de retour à Québec dans une quinzaine de jours.

M. Paul Miquelon, avocat, est parti hier pour Dauville, où il passera la fin de semaine.

M. Henri des Rivières, surintendant de la Banque Canadienne Nationale pour le district de Québec, est revenu cette semaine de son voyage annuel d'inspection dans le bas du fleuve. M. des Rivières s'est rendu jusqu'à Gaspé et il a visité les succursales que la Banque possède sur le littoral. Il est revenu enchanté de son inspection et satisfait du progrès des affaires.

M. Léo-G. Ryan, un des directeurs de la Banque Canadienne Nationale accompagnait le surintendant des Rivières et a félicité les gérants de leur bon travail au nom du conseil d'administration.

Mme John Boudreau, de La Tuque, est en promenade à Québec, à la rencontre de sa fille Sœur Marie de la Grâce, de la communauté des Petites Franciscaines de Marie, Baie-St-Paul. Elle sera l'hôte de M. Joseph-Edouard Boudreau, de l'avenue Bougainville.

Mlles Lucienne, Yvonne et Germaine Lévesque de Québec, passent la semaine à Montréal et à St-Eustache chez des parents.

Mlle Suzanne Barrette est de retour à Laval-des-Rapides, après avoir passé quelque temps à Québec.

Mlle Alice Bernard, de Montréal, est à Québec chez sa sœur Mme S. Hough.

M. Sam. Hough passe ses vacances à Jonquière, l'invité de son neveu, le docteur Jos. Savary.

RACINE-SAVARD

Mercredi le 28 juillet a eu lieu à l'église de Limoilou, le mariage de mademoiselle Marie-Rose Savard, fille de madame Vve Dorilla Savard, avec monsieur Léon Racine, fils de feu Louis Racine, les témoins ont été monsieur Hidola Savard, cousin de la mariée, et monsieur Siméon Racine, frère du marié. L'église était décorée de ses plus beaux ornements de cérémonies et pendant la messe il se fit entendre de la musique et des chants joyeux. Après la cérémonie l'heureux couple alla tout joyeux saluer la mère de la mariée et ensuite, ils partirent prendre un succulent repas chez le père du marié, quelques instants après c'était l'heure du départ pour le voyage.. Les époux furent accompagnés d'une grande foule de parents et d'amis.

GUY-GARNEAU

En l'église paroissiale des Laurentides fut célébré jeudi dernier à dix heures, le mariage de mademoiselle Léda Garneau, fille de M. M. et de madame Cléophas Garneau, avec M. Louis-Joseph Guy, employé du Canadian National Express, fils de M. et de madame D.-C. Guy, décédés. La mariée entra à l'église au bras de son père M. Cléophas Garneau, et le marié était accompagné de son oncle M. Omer Filion.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Révérend Alphonse Guy, prêtre, frère du marié. L'église pour la la circonstance avait revêtue ses plus beaux ornements.

Pendant la messe, le programme musical suivant fut exécuté par le chœur des demoiselles Enfants de Marie, dont faisait partie la mariée. L'orgue était touchée par mademoiselle Allard. Les cantiques suivants furent rendus par :
Veni Creator, par le chœur; "Noel du Mariage" solo par Mlle Joséphine Beaumont.
Sanctan Maria, de Faure, par Mlle R.-A. Allard.
Célébrons le Seigneur, par le chœur.
Vere Passum et Gouttez âmes ferventes, par Mlle Yvonne Pageau.

La mariée était des plus ravissante, dans un ensemble en georgette et taffetas, ccco, un chapeau de tulle noir, avec oiseau du Paradis de même ton et une jolie fourrure de renard brun ; son bouquet se composait de roses et d'œillets. Après la cérémonie, il y eut réception chez le père de la mariée, ou se réunissait autour des tables artistement décorées, et chargées, des mets les plus succulents, grand nombre de parents et d'amis.

M. et Mme Louis-Joseph Guy partirent ensuite pour un voyage à Montréal, Toronto, Chutes Niagara et Buffalo.

A cette occasion les nouveaux époux ont reçu un grand nombre de riches cadeaux, de parents et de nombreux amis. A leur retour, ils résideront à 14 ½ rue St-François.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

On annonce pour le 9 août prochain le mariage de M. Luc Montreuil, comptable, de la maison J.-B. Renaud & Cie (Inc.), avec Mlle Dina Lafrance, fille de Mme Vve Napoléon Fafard, de Montréal.

M. Honoré Pelletier, de St-David, et ses enfants Mlles Anita, Simone, MM. Roland et Marie-Paul sont revenus d'un voyage à Chicoutimi à bord du Richelieu.

Mlles Manon et May Levallée ont reçu quelques amies jeudi dernier, à l'heure du thé, à la résidence de leurs parents M. et Mme Christie Levallée.

Mlle H. Murphy, de Montréal; A.-T. Després, Dr S.-W. Murphy, de Chicago ; R. Kelly, de Milwaukee; J. Horrigan, et J. Sullivan, de Renoska, Wisconsin, qui ont passé quelques jours au Château, sont partis hier pour Chicago. Avant leur départ ils ont été les invités de madame A.-French Després, avenue Ste-Geneviève, à l'heure du thé.

M. Wilbrod Dufour, dentiste, est parti pour un voyage de quelques jours à Tadoussac. Il sera de retour à Québec jeudi matin.

M. Israel Montreuil, président de la Dominion Fish, accompagné de son fils Albert, est parti sur le "Sable I" pour une croisière sur la Côte Nord.

Madame Alphonse Langevin, de St-Louis-de-Courville, est partie pour un mois à Montréal et au Etats-Unis.

M. S. Desjardins fils, marchand, de Péribonka, était de passage à Québec, arrivant des Etats-Unis, accompagné de sa dame et se rend à Roberval demain.

Dr D. Roy, de St-Ephrem-de-Beauce, accompagné de l'abbé Bonnenfant, vicaire de la même paroisse, passaient jeudi dernier chez M. J.-S. Moreau, de St-Gervais-de-Bellechasse, allant entendre l'honorable Lapointe et autres à Québec, ces derniers sont retournés passer la nuit chez M. et madame Moreau qui d'ailleurs les accompagnaient pour ces discours.

Lundi dernier, le 26 juillet a été célébré en l'église de Saint-Jean-Baptiste, par l'abbé Marcoux, de St-Ferdinand-d'Halifax, ami du marié le mariage de Melle Eveline Trudel, fille de M. Eug. Trudel sr., entrepreneur, à M. Pierre Panet.

L'heureux couple est parti en voyage de noces à la Gaspésie.

CHIC MARIAGE



Lundi, le 19 juillet, fut célébré en l'église de St-Roc de Québec, le mariage de Mlle Thérèse Foisy, de St-Roch de Québec, avec M. Emile Doyon, de Limoilou.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Fortin de la cure de St-Roch.

La mariée était accompagnée de son père, M. Germain Foisy La mariée portait une riche toilette blanche en crêpe canton avec une fourrure de marthe de roche, portant un élégant chapeau de crain français noir. Le bouquet était fait de roses-thé et de muguets.

Pendant la messe de très beaux morceaux de chant ont été très bien rendu "Le Noel du Maraige", par Mlle Marie-Jeanne Servais ; L'"Ave Maria", de Millard, par Mme J.-C. Doyon ; "Saneta Maria", de Faure, pa. Mlle Blanche Servais ; "Vierge Sainte", par M. Jobin, à la sorti "Vois à tes pieds Vierge Marie", par Mlle Verreault. Après la cérémonie un somptueux déjeuner fut servi chez le père de la mariée.

L'heureux couple est parti en voyage de noce pour une quinzaine de jours dans les cantons de l'est.

A leur arrivée, M. et Mme Doyon résideront, 34 rue Fleurie.

A l'heureux couple nous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur. M. et Mme Doyon ont reçus de nombreux et de riches cadeaux.

Gentille Robe Très Fraiche pour les Grandes Chaleurs



Des plis partant des épaules, un mignon petit col, donnent à cette robe de Chambray jaune de l'ampleur et du charme. Les culottes tiennent lieu de jupon et autres dessous pendant les journées de grande chaleur. La toile légère, les satinettes à jolis dessins illustrés, le pongé sont pratiques, jolis et tout indiqués pour cette robe.

TRES BEAU SUCCES

Mademoiselle Simonne LaRose élève à l'Académie Ste-Marie, vient de terminer ses études supplémentaires. Elle a passé brillamment ses examens à l'Université Laval et à l'Institut du Bon-Pasteur, qui lui ont décerné deux diplômes de graduée avec la note **"Grande distinction"**.

L'an dernier, la médaille de bronze du lt-gouverneur Pérodeau lui était donnée pour maximum de notes. Mlle LaRose a aussi obtenu avec **"très grande distinction"** son Associate au Dominion College of Music, en conservant 100 sur 100 des points. Mlle A. Casgrain a été son professeur.

Mlle LaRose est l'élève de la révérende Mère Marie-Médiatrice et la fille de M. Wilfrid LaRose voyageur de commerce de la Cie Chinic.

GROS BARRAGE SUR LA RIVIERE MAGOG

Sherbrooke, 31—(D. N. C.)—Les travaux sont poussés activement par la cie Newton-Dakin de Montréal dans la construction du nouveau barrage Paton en béton, à quelques pieds du pont Montcalm, sur la grande route Sherbrooke-Montréal. L'entreprise est colossale. Ce barrage mesurera 180 pieds de long et sera pourvu de 8 écluses. Sa hauteur maximum sera de 32 pieds. La rivière Magog, en bas du pont, sera pratiquement divisée en deux par un mur de béton qui partira de ce barrage érigé à environ 75 pieds de l'ancien et ira aboutir au premier pilier du pont.

L'usine électrique de la filature Paton, érigée du côté est, sera déménagée sur la rive ouest, dans un nouveau local en béton d'un étage. Un canal de 15 pieds de large par 14 pieds de profondeur amènera l'eau au générateur.

Il faudra miner 2,400 verges de pierre, après avoir défriché toute la rive ouest. Déjà les travaux d'excavation sont avancés de même que le barrage préliminaire. Un grue mécanique pivotante sera érigée sous peu pour le transport des grosses pièces de bois et autre matériel. Elle aura une hauteur d'environ 75 pieds.

TOURISTES DE L'EST CANADIEN A VANCOUVER

Vancouver, 31.—La ville de Vancouver a reçu hier le groupe des excursionnistes de l'Est canadien, qui sous la direction de Dean Laird, visitent en ce moment les provinces l'Ouest. Au nombre de 125, ces touristes, qui sont pour la plupart des instituteurs des provinces de Québec et d'Ontario, se sont déclarés enchantés du superbe voyage qu'ils avaient fait sur les lignes du Pacifique-Canadien.

Dans une courte allocution de bienvenue aux visiteurs, le maire Taylor a répété ce qu'il avait déjà dit aux excursionnistes de l'Université de Montréal, lors de leur passage en cette ville il y a une couple de semaines, c'est-à-dire que ces visites ne pouvaient avoir qu'un effet salutaire dans l'œuvre d'union des populations de l'est avec celles de l'Ouest. Il les invita ensuite à revenir chaque année à la Côte du Pacifique et en nombre de plus en plus considérable.

Les membres de l'excursion Dean Laird sont partis pour Victoria, où ils seront reçus au somptueux hôtel du Pacifique-Camadien. Ils repartiront ensuite pour l'est, revenant à Vancouver pour réintégrer le train spécial qui les emmenera à Lac-Louise et Banff, les deux célèbres villégiatures des Montagnes Rocheuses sises sur la ligne principale du Pacifique-Canadien.

Montréal, 31.—(P. C.)—Un incendie dont on ignore l'origine a détruit hier six maisons en construction à l'angle de l'avenue Gatineau et de la rue Maréchal, à la Côte des Neiges. Les flammes ont dévoré toute l'armature en bois que devait recouvrir la brique.

LE DIFFEREND OUVRIER

(Suite de la page 4)

comme l'Eglise en souhaite pour les ouvriers, des syndicats comme tous les gouvernements et tous les hommes d'ordre devraient en désirer, ce sont des organismes embrigadant le plus possible des hommes de la même profession, des mêmes métiers ou du même emploi, obtenant pour leurs membres la plus grande somme de prospérité matérielle compatible avec la prospérité de l'industrie et entretenant avec les employeurs des relations comme doivent en avoir ensemble, non seulement de bons voisins, mais les membres d'une même famille.

Le droit d'association pour les ouvriers comporte la faculté pour tous les travailleurs d'un même métier de se mettre ensemble pour décider ensemble de leurs intérêts communs. Et c'est bien tant mieux s'ils réussissent à embrigader tous les travailleurs d'une même catégorie et à pouvoir établir, en pratique, grâce à la solidarité ouvrière bien comprise et librement appliquée, la manufacture entièrement unioniste comme c'est le cas pour les cordonniers de Québec.

A ces ouvriers ainsi réunis, il faut des chefs, des représentants et des porte-parole. Ces chefs, ces représentants et ces porte-parole, les ouvriers ont le droit de les élire à leur guise et selon leur libre choix, sans que personne ait à s'en mêler, pas plus que de l'élaboration de leurs règlements que les Unions ont le droit de se tracer elles-mêmes, sous la seule réserve d'accepter les exigences de la religion et des lois civiles.

Prétendre qu'on est sympathique aux Unions, mais vouloir régler les questions professionnelles de salaire, d'heures d'ouvrage de réglementation des ateliers et toutes autres conditions de travail soit seul, soit avec chacun des ouvriers qu'on emploie, ou encore avec les seuls ouvriers de son établissement, c'est se contredire ; les unions ont leur mot à dire dans ces questions contractuelles qui relèvent des deux parties et si les hommes d'un même métier s'unissent, c'est pour prendre une décision commune sur les questions d'intérêt commun. Dire qu'on n'est pas contre les unions et refuser de traiter avec les représentants des syndicats sous prétexte que ce sont des étrangers, c'est se payer de mots: le porte-parole d'un syndicat n'est étranger nulle part où se trouvent des membres de ce syndicat. Lui tout seul. à l'exclusion de tout autre, a autorité pour parler au nom de tous et de chacun des syndiqués. Dire qu'on n'en veut pas aux syndicats de la chaussure, qu'on est parfaitement disposé à laisser les ouvriers libres d'appartenir à l'organisation qu'ils voudront, mais ajouter qu'on veut arranger son affaire tout seul avec chacun de ses employés, c'est dire oui et non sur la même question. Car les ouvriers ne se mettent pas en organisation pour le plaisir de se réunir une fois par semaine dans des salles enfumées et pour discuter sans but de ce qui les regarde. Ils se réunissent pour prendre des décisions communes, obligatoires pour tous ceux qui ont consenti à faire partie de l'organisation et pour présenter ces décisions à ceux avec qui leurs représentants, leurs agents d'affaires, leurs porte-parole et leurs officiers reçoivent la mission d'aller en causer.

Je sais bien que les organisations ouvrières ne sont pas des sociétés nécessaires comme la famille ou la société civile. Je n'igore pas que les ouvriers qui n'y veulent pas entrer ne peuvent être forcés d'en devenir membres, mais je sais, et Léon XIII l'enseigne, que le droit d'association est un droit naturel, je sais aussi que dans l'état actuel de la société, les syndicats ouvriers sont nécessaires à la paix industrielle et à la paix sociale. Personne n'a le droit d'ignorer, depuis l'Encyclique de Léon XIII, que ceux qui combattent les syndicats ou qui négligent seulement de s'en occuper vont contre la direction de ce grand Pontife qui a proclamé que seule l'action conjointe de l'Eglise, de l'Etat et des organisations ouvrières — chacun de ces trois facteurs remplissant sa fonction et sa mission, — est nécessaire pour le rétablissement et le maintien des conditions de vie normale pour la classe ouvière.

Quant au régime non-unioniste, qui est celui que vous essayez d'implanter dans vos manufactures, messieurs, à l'heure actuelle, c'est un régime qui a mérité et reçu de la part de Léon XIII, les appréciations les plus sévères et les reproches les plus sanglants. C'est un régime préjudiciable à la justice, à la charité à l'intérêt professionel, à la paix industrielle, au bien général de la société et au bien des âmes elles-mêmes.

Le devoir des catholiques, évêques, prêtres et simples fidèles, ce n'est pas, quand il a pu y avoir abus sous le régime syndical, de chercher à briser les syndicats, mais c'est de les garder, de les améliorer et d'empêcher coûte que coûte l'établissement du régime non-unioniste qui ne peut durer longtemps et qui est la source de tant d'abus, de tant d'exploitations et de tant d'injustices.

Je plains de toute mon âme les pauvres malheureux qui, sans se demander si les syndicats de la chaussure restaient en dehors des manufactures pour de justes raisons se sont mis à votre disposition. Ils connaîtront sous peu, si votre tentative réussit, les beautés du travail soi-disant libre. Toute la liberté qu'ils auront consistera à accepter le salaire qui leur sera offert, sans pouvoir même le discuter, à travailler le temps qu'on voudra qu'ils travaillent dans les conditions qu'on leur imposera et, finalement, à perdre leur place quand quelque autre ouvrier, comprenant comme ils l'ont comprise la solidarité ouvrière, viendra s'offrir pour travailler au rabais. Sous ce régime, le patron peut sans doute se vanter d'être maître chez lui, mais l'ouvrier doit avouer qu'il n'est plus son maître. Cela n'est pas dans l'ordre car l'ordre veut que les conditions de travail et de salaire soient librement débattues entre patrons et ouvriers. L'ordre demande que, tant que le contrat déterminant des conditions n'a pas été conclu, les relations entre employeurs et employés soient des relations d'égal à égal, et non pas des relations de supérieur à subordonné, comme cela commence d'exister une fois l'entente conclue et le contrat en voie d'exécution.

Or, cette liberté de contrat, le travailleur isolé ne l'a pas. Cette égalité nécessaire à la validité du contrat de travail, l'ouvrier isolé n'en jouit jamais, car, pour se procurer ses besoins, il est dans la nécessité de travailler. Si on lui refuse le juste salaire, il n'en doit pas moins l'accepter forcé à cela par les exigences de la vie. Quant à l'employeur, il a la fortune qui lui permet d'attendre, la concurrence de la main-d'œuvre qui lui rend possible d'offrir les plus bas salaires et il dispose d'un travail qu'il peut donner ou retenir à son gré. Pour rétablir l'équilibre et réaliser l'égalité entre les contractant, les Unions ouvrières remplissent un rôle indispensable et bienfaisant. Avec elles, le travailleur peut protéger sa faiblesse; sans elles, il peut être victime de la puissance, de la cupidité, de l'égoisme des autres. Avec les Unions ouvrières, le travailleur peut exiger non seulement le salaire suffisant, mais aussi le salaire juste; il peut protéger les intérêts de son métier, ses droits d'homme et sa dignité de catholique. Sans elles, il est à la merci de la bonne ou de la mauvaise volonté de ceux qui l'emploient et il n'est, sur le marché du travail, qu'une valeur marchande quelconque.

Je regrette, Messieurs, que vous ayez tenté d'établir ici dans l'industrie la plus importante que nous ayons, le régime du travail-marchandise. Il y a 25 ans, Son Eminence le cardinal Bégin en avait pourtant décidé autrement. Et je ne pense pas que l'on puisse aisément reviser sa décision. Quant à moi, j'avais le devoir de vous dire quelles sont les préférences de l'Eglise, celui de défendre les œuvres et les institutions établies par les Archevêques de Québec de qui je tiens pour un moment la place. et je réprouve de toute mon âme la lutte sans merci que vous menez depuis le 10 mai contre les unions ouvrières.

Je ne puis que blâmer pareillement tous ceux, quels qu'ils soient, qui par leurs conseils, leur influence, leur argent, leurs paroles, ou leurs actes, vous aident à faire abouti. une entreprise si contraire au bon ordre social, et vu les circonstances, si manifestement hostile au mouvement d'action sociale catholique pour la réussite duquel les deux derniers Archevêques de Québec ont tant travaillé et tant peiné. Si j'avais à parler à vos ouvriers actuels, je les engagerais à quitter leur place, en leur représentant que si en cette affaire les Unions, ont pour elles la justice, ils prennent, eux, une lourde responsabilité dont ils devront répondre devant Dieu lui-même. J'ajouterais que, en tout état de cause, ils aident à établir à Québec, dans les manufactures de chassures, un état de choses préjudiciable à leurs intérêts bien compris aux œuvres diocésaines et à l'ordre qui doit régner dans l'industrie.

Cette lettre est la dernière que je vous écris, messieurs.

Si, comme j'ose encore l'espérer, vous revenez sur votre décision première, je vous recevrai avec plaisir. Mais, par contre, si vous persistez dans vos déterminations antérieures, —ce dont je m'apercevrai facilement si, samedi midi, je n'ai pas eu de vos nouvelles,—croyez que je n'hésiterai pas à rendre publique la correspondance échangée entre nous et que je me verrai forcé d'annoncer que M. l'abbé Georges Côté a reçu instruction de ne plus fréquenter vos assemblées.

Veuillez me croire, chers messieurs, votre humble et dévoué serviteur,
(Signé), Par **S. G. Mgr Langlois.**

3e LETTRE DE S. G. MGR LANGLOIS

Québec, le 27 juillet 1926

A messieurs les manufacturiers
Membres de l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec, QUE.

Messieurs,

J'ai reçu la vôtre du 22 juillet courant. J'aime à croire que depuis lors vous avez pris connaissance de ma lettre et que vous vous êtes mis en état de me dire si vous lui donnez une réponse favorable.

Vous comprendrez aisément que je puis avoir besoin de savoir sans retard au moins la nature de votre décision.

Confiant que vous voudrez bien me la faire tenir aujourd'hui ou demain, je vous remercie d'avance et vous prie de me croire votre bien humble et dévoué serviteur.
(Signé) Par **S. G. Mgr Langlois**

REPONSES DES MANUFACTURIERS

Québec, le 27 juillet 1926.

A S. G. Mgr J.-Alf. Langlois,
Evêque de Valleyfield,
Vicaire Capitulaire de Québec,

Archevêché de Québec.

Monseigneur,

Nous accusons réception de la vôtre en date du 27 courant.

En réponse, nous devons vous dire que les membres de l'Association des Manufacturiers de Chaussures auront une assemblée générale jeudi, à laquelle ils prendront une décision sur votre lettre du 21 courant, et qui vous sera communiquée sitôt après.

Veuillez nous croire, Monseigneur,
Vos obéissants serviteurs,

Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec,

C.-A. LAMONTAGNE,
Secrétaire.

Québec, le 29 juillet 1926.

A S. G. Mgr J.-Alf. Langlois,
Evêque de Valleyfield,
Vicaire Capitulaire de Québec

Archevêché de Québec.

Monseigneur.

Nous avons reçu votre lettre du 21 courant et nous l'avons prise en sérieuse considération, comme toute communication qui vient de Votre Grandeur.

Nous croyons respectueusement attirer votre attention, spécialement sur un fait.

Qui a violé la sentence arbitrale?

Voilà une question de faits que seuls les tribunaux peuvent décider.

Nous affirmons que les ouvriers l'ont violée et les ouvriers prétendent le contraire.

Nous avons à notre appui, l'opinion légale de trois bureaux d'avocats les plus importants de la ville de Québec qui nous garantit que nous obtiendrons gain de cause devant n'importe quelle Cour de justice.

Qui va décider ?
Une seule autorité.
Les tribunaux.

Nous regrettons d'apprendre que vous avez décidé de mettre vos lettres du 8 et du 21 courant à la publicité.

Dans ce cas, nous devons vous informer que nous avons un document tout préparer pour les refuter.

De plus, vous nous forcerez d'en appeler à une autorité supérieure de l'Episcopat canadien.

Bien à vous.
Association des Manufacturiers de chaussures de Québec.
C.-A. LAMONTAGNE,
Secrétaire.

DERNIERE LETTRE

Aux lettres qui précèdent nous ajoutons la suivante remise à nos bureaux hier soir:

Le 30 juillet 1926

A Sa Grandeur Monseigneur J.-Alf. Langlois,
Evêque de Valleyfield,
Vicaire Capitulaire de Québec.
Archevêché de Québec.
Monseigneur.

Nous tenons à mettre à point détaillé notre réponse à votre lettre du 21 courant, qui a reçu toute notre considération et attention immédiates. Nous regrettons de mentionner qu'après avoir examiné sérieusement les accusations que vous portez contre nous, allant à dire que nous n'avons pas agi franchement et loyalement envers les chefs des Unions Nationales Catholiques de notre industrie, et nous tenant responsables de ce que nos ex-employés ont enduré, nous sommes forcés de réfuter ces accusations, parce que notre Association a toujours agi honnêtement avec qui elle avait à traiter, ce qui peut être vérifié par M. l'abbé Georges Côté, qui a assisté à toutes nos assemblées très régulièrement.

Il est regrettable de constater que dans le conflit actuel, l'aspect moral semble dominer, quand en réalité, tout le trouble est survenu des ouvriers violant un contrat légalement fait et consenti par les représentants des deux parties. Aucun contrat ou arrangement ne serait respecté, si sa légalité n'était pas prouvée devant les Cours de justice.

Nous réclamons d'être légalement et moralement droits dans notre manière d'agir actuelle, étant de notre devoir de protéger les intérêts de l'industrie de la chaussure. pour le bénéfice de tous, et par ce fait nos ouvriers ne peuvent manquer de bénéficier de nos actions.

Depuis plus de 5 ans, nous avons essayé de toutes manières, à mettre la position de notre industrie sous son vrai jour devant les chefs unionistes, et nous n'avons jamais pu les convaincre; par conséquent, aucune mauvaise foi de notre part ne peut être interprétée, si nous voulons traiter avec nos ouvriers individuellement et non pas collectivement avec eurs chefs, comme le mentionne votre lettre, parce que nous avons perdu toute confiance en leur bonne foi, coopération et compétence de traiter en affaire.

De plus, les ouvriers ont la liberté de travailler quand ils le veulent et où ils le veulent, pourquoi nous contester le même droit d'employer qui nous voulons et quand nous voulons?

Il est inutile de discuter longuement pour réfuter les accusations, à savoir que nous sommes les premiers à violer le contrat. Il suffit de dire que ni Lachance & Tanguay, ni la Gosselin Shoe Co. ni la Quebec Stitchdown Shoe n'étaient coupable d'avoir brisé une partie du contrat. Il est vrai, cependant, que les deux premiers ont engagé des jeunes gens non-unionistes pour faire les opérations mineures, ce qu'ils étaient en droit de faire et rien dans le contrat nous refusait ce droit. Si vous référez à l'article des règlements de régie interne, vous y trouverez:—Nous connaissons qu'il y a des Unions Nationales Catholiques et consentons de traiter avec elles aux conditions suivantes;—Voir le contrat.

Il est très évident que les chefs unionistes ont conclu de cette clause que les unions devaient être employées de préférence, ce qui est une grave erreur et une mauvaise ligne de conduite à donner aux ouvriers qui se sont fait répéter très souvent, que nous étions les premiers coupables à briser le contrat et leur laissait, de leur côté, la faculté d'ignorer la sentence arbitrale et de refuser de travailler sous la nouvelle échelle de prix, ce qui n'ont pas tardé à mettre à exécution.

En ce qui concerne la réclamation des Unions contre la Quebec Stichdown Shoe, qui est aussi accusée de violer le contrat en n'employant pas ses ex-employés quand la sentence arbitrale prit effet, le 30 avril dernier, nous devons vous dire que cette maison était justifiable d'en agir ainsi parce que lors de la mise en vigueur de la sentence arbitrale, cette maison avait à son emploi, les mêmes ouvriers qu'elle avait dix mois auparavant.

Nous espérons avoir été assez explicites sur ces points et la seule raison pour ne pas en avoir parlé avant, c'est que nous avions l'opinion légale de trois avocats éminents, qui ont approuvé notre manière d'agir et de plus, ils mentionnaient que nous aurions gain de cause devant n'importe quelle cour de justice.

Pour ce qui regarde votre accusation que les membres de notre association ont négligé d'exécuter la recommandation du tribunal d'arbitrage, de classer les hommes du département du cuir à semelle conjointement avec les représentants des Unions, nous devons vous dire que cette question eu est une de régie interne et ne peut être réglée par les gens du dehors, parce qu'ils ont une connaissance très vague de la valeur et de l'habileté de certains groupes d'hommes, et l'expérience du passé a prouvé que c'était au détriment des intérêts de tous.

Si vous référez de nouveau à notre lettre du 7 mai dernier, dont copie vous a été remise, avant son adoption, par M. l'abbé Côté, il est mentionné très clairement que nous étions prêts à rencontrer un comité des représentants des Unions, le lundi suivant, le 10 mai. pourvu que les ouvriers reviennent à l'ouvrage le matin même.

Il n'y a rien qui prouve que nous n'avons pas fait plus que notre possible pour empêcher les relations d'être rompues, pour remédier à certaines difficultés alléguées, et qui n'existaient pas en réalité, pour apaiser les esprits chez les officiers des unions qui étaient déterminés à voir imposées leurs demandes injustes, et ce faisant, ils ont sacrifié leur dernière chance d'un règlement pacifique au détriment de leurs confrères.

En suivant cette ligne de conduite arbitraire, ils ont fait preuve d'un bien pauvre jugement, d'un manque complet de compétence et de coopération dans leur manière d'agir. Tous étaient dominés d'un esprit de vengeance et du désir de forcer l'Association des manufacturiers à accepter des conditions préjudiciables aux intérêts de l'industrie et des ouvriers en général.

Prétendre que les ouvriers étaient prêts à travailler aux prix de l'arbitrage, il ne peut y avoir de faussetés plus perverses, et il n'est pas la peine de s'y arrêter, parce que plusieurs d'entre eux ont déclaré ouvertement qu'ils ne se soumettraient pas à la sentence arbitrale, quand il leur fut demandé pour quelle raison ils laissaient l'ouvrage.

Nous considérons très enfantin de la part des chefs unionistes d'essayer à plaider le contraire, quand le 6 mai dernier, à la dernière entrevue que le comité conjoint a eue avec les membres de l'Association, M. Pierre Beaulé a dit, à pleine voix, que le jugement rendu par l'honorable juge Tessier était fou et cita quelques cas où on ne pouvait pas s'attendre à ce que la sentence arbitrale fût acceptée, parce que d'après lui, ces ouvriers ne pouvaient pas gagner leur vie.

Ne croyez pas, Monseigneur, qu'avec un énoncé semblable, une personne sensée ne pouvait pas être convaincue que la sentence arbitrale ne serait pas acceptée par les ouvriers, surtout après avoir été condamnée aussi fortement par leurs chefs.

Monseigneur, laissez-nous vous dire que l'autorité épiscopale peut compter sur toute notre soumission et notre dévouement en ce qui concerne nos devoirs religieux, mais nous ne reconnaissons pas le droit ni la compétence aux autorités ecclésiastiques de s'imposer dans l'ingérance de la régie interne de nos industries, non plus, de juger nos causes civiles qui peuvent être pendantes.

Veuillez nous croire, Monseigneur,
Vos bien dévoués
Association des manufacturiers de chaussures de Québec
(Sans autre signature)

Cléopâtre la possédait

—fascination irrésistible. Une peau et un teint dont l'attrait mystique excite l'admiration de tous. Le charme subtil et séducteur de la beauté orientale commande l'hommage du monde entier; les empereurs ont déposé leurs couronnes à ses pieds; l'histoire s'est vue changée par un seul de ses regards. Vous aussi, pouvez connaître le joie que donne une telle apparence. Les imperfections ou défectuosités des traits sont éclipsées sous le charme d'un teint éclatant. Faites usage de la



CRÈME ORIENTALE de GOURAUD

qui communiquera à votre épiderme cet attrait subtil et plein de fascination de l'Orient. Cette apparence ne peut disparaître même par le frottement. Ne montrera pas les effets de la transpiration, ni ne formera de sillons. Est exceptionnellement efficace, employée le soir sur les bras, cou, épaules et mains.

Echantillon contre remboursement de 10c

F-22-6

Ferd. T. Hopkins & Son, 35 St-François-Xavier, Montréal

Dr L.-N.-J. FISET — Dr OLIVIER FRENETTE

Drs FISET & FRENETTE

SPECIALISTES

Maladies des oreilles, du nez et de la gorge

HEURES DE BUREAU:

Dr FISET: 9 à 11½ a. m. — 1½ à 3 p. m.
Dr FRENETTE: 3 à 5 p. m. — 7 à 8 le soir

17 RUE STE-URSULE - - TEL: 2-0982

POURQUOI?



Ne pas se chauffer à l'huile (pétrole) en installant dans votre propre poèle un brûleur **OXO-GAS.**

Pas besoin de gaz dans la maison. La perfection des brûleurs garanti donner satisfaction. Sans odeur sans bruit, sans fumée.

Tout renseignement sera donné avec plasir en s'adressant aux agents exclusifs.

BELANGER & ROBITAILLE

25 rue St-Luc ou 46 ave. Renaud

TEL: 4816 QUEBEC TEL: 2-0398

LE TIRAGE DU "SOLEIL" certifié par l'A. B. C. en fait le deuxième journal français du Dominion

LE SOLEIL

TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

TAXI
Bleu-Blanc
Téléphone :
2-7133

35e année—No 179—Température: Averses | QUEBEC, SAMEDI 31 JUILLET 1926 | EDITION QUOTIDIENNE—PRIX: DEUX CENTINS

"IL N'EST PAS QUESTION DE PERSECUTION", DIT SAENZ

Le ministre mexicain de l'instruction publique ose affirmer que son gouvernement ne persécute pas les catholiques—La peur de l'Eglise l'incite à se protéger—Une calomnie méthodiste

Washington, 31.—La possibilité d'autres désordres dus à la politique antireligieuse du Mexique, est entrevue pour le temps où le décret confisquant toutes les propriétés de l'église sera mis en force.

En vue de l'attitude qu'elle a maintenue jusqu'à présent on est quelque peu inquiet que l'administration Calles n'emploie des mesures extrêmes pour déposséder les propriétaires actuels des églises. On croit possible une nouvelle tentative pour faire revivre le mouvement pour une église nationalisée. Dans tous les cas la loi rendra plus forte la main de l'administration et ceux qui connaissent le caractère de l'élément radical qui contrôle le gouvernement ne doutent pas que cela rendra plus grave la condition actuelle.

Il y a lieu de croire que le ministère fouille la nouvelle loi dans le but de déterminer si les droits des citoyens sont affectés d'une manière contraire: Le droit de l'état confédératif du Mexique de confisquer la propriété de l'église mexicaine n'est pas contesté mais il y a des propriétés qui sont détenues par des organisations religieuses américaines. Leur saisie amènerait la question du mépris des droits de traités.

Le problème des relations mexicaines promet de nouvelles complications à la suite des lois nouvellement proclamées affectant non seulement la religion mais la sylviculture l'irrigation, l'huile et la perspective d'un ajustement des affaires mexicaines sur une base satisfaisante semble aussi éloignée que jamais. On annonce que l'ambassadeur mexicain Manule Tellez prend des vacances, mais on dit qu'il profitera de l'occasion pour discuter avec son gouvernement sur les effets de la loi spécialement de la politique antireligieuse, sur l'opinion publique aux Etats-Unis. Il reste à savoir si ces conseils auront un effet sur les nouvelles mesures du gouvernement mexicain.

Chicago, 27.—Les assemblées de l'Institut Norman Wait Harris Foundation de l'Université de Chicago qui a tenté cette année de promouvoir une meilleure entente entre les Etats-Unis et le Mexique. ont été employées par Moïse Saenz, ministre de l'Instruction publique au Mexique, pour faire de la propagande en défense de la persécution religieuse poursuivie par son pays.

"Il n'y a pas de lutte contre la religion, dit-il. La lutte est maintenant comme elle a toujours été entre l'Etat et l'Eglise comme organisations. L'Eglise et l'Etat se sont séparés en 60, mais l'Eglise a toujours eu une influence politique et a tenté de la faire valoir. Il n'est pas question de persécution religieuse. Quelles que soient les mesures prises contre les organisations religieuses, elles ont été beaucoup exagérées dans les rapports. Le gouvernements du Mexique n'a pas fermé une école catholique qui obéissait à la constitution. Mais l'Etat doit montrer sa force car s'il ne le fait pas, alors l'Eglise commencera à se servir de son influence.

"Le peuple mexicain n'est catholique que nominalement. Ils n'ont pas de conception claire de religion. Les prêtres n'ont de pouvoir que sur les classes ignorantes".

Le Dr G.-A. Miller, "archevêque" méthodiste de Mexico qui a déjà laissé entendre des choses semblables, a profité de l'occasion pour publier dans cette ville une déclaration niant la persécution religieuse au Mexique, faisant l'éloge de Calles et assurant que d'après lui le Mexique "fait face au problème de l'église d'une manière très pratique".

EN VISITE ICI



LORD SALISBURY, en voyage en ce pays-ci; il doit, compte-t-on, discuter des affaires parlementaires avec lord Byng et tentera de tirer au clair, s'il y a lieu, les récents événements

Lettre d'un retour de l'Ouest

TROIS SEMAINES A TRAVERS LE CANADA

A Kenora et sur le lac des Bois—Une légende—Les chalets de Devil's Gap—Au lac Supérieur par Fort-William—Un coucher de soleil

Le 20 juillet 1926.

Nous voici en Ontario de nouveau. Kenora nous apparaît avec la coquetterie de ses rues et la fraîcheur de son lac. Cette petite ville, appelée autrefois Portage-au-Rat, plaît tout de suite aux voyageurs de l'université de Montréal. Il y a là des maisons pas mal jolies, des personnes pas mal intéressantes et quelques aspects qui rappellent de joyeux coins des Laurentides.

Kenora est situé près de l'endroit où le lac des Bois se décharge dans la rivière Winnipeg en faisant bondir ses eaux du haut d'une chute pittoresque. Nous le traversons rapidement et nous prenons bientôt place sur d'élégants petits yachts qui nous conduisent en une demi-heure au camp Devil's Gap. Là comme à Windermere et en maints endroits du pays, le Pacifique Canadien a construit, sous les arbres, dissimulés sous des touffes odorantes, près de l'eau qui clapote, vingt à trente chalets mignons, bon pour loger deux à trois personnes à la fois et délicieux pour le repos. Dans chacun de ces chalets rustiques, il y a une salle qui sert de chambre à coucher, des murs en bois brut, un évier et quelques commodités essentielles. Pas l'ombre de cuisine. Il semble qu'on y vit d'amour, de parfums sylvestres, de couchers de soleil, de clairs de lune et d'eau pure. En effet, les jeunes mariés y passeraient des heures divines, seuls avec eux-mêmes, avec la nature et les moustiques. Aucune préoccupation matérielle pour avilir leur rêve et déranger leurs illusions bleues. Trois fois le jour au moins, ils auront, dans le grand "bungalow" central de la colonie, un repas servi à leur goût sans qu'ils y aient songé d'avance. Puis, l'estomac satisfait, ils feront leur promenade de digestion sur le lac gracieux, couvert d'îlots et découpé en dentelle par ses innombrables baies. Le soir, ils se coucheront au cri lointain, mélancolique et doux d'un hibou caché dans le feuillage des arbres humides.

En faisant le tour du propriétaire, nous remarquons que le Pacifique s'est efforcé de garder à la forêt son originalité sauvage. Il la laisse tranquilles les troncs songeurs, et, pour nous donner l'illusion plus complète de l'époque où les animaux du paradis terrestre ne craignaient pas l'homme, il fait circuler, dans les sentiers, un jeune orignal, très laid, très haut sur pattes et très bête, qui vient manger dans nos mains.

En bas, sur la rive, autour des quais flottants, ses embarcations attendent: canots, yachts, chaloupes. Là, tout notre groupe est embarqué dans des yachts élégants, et nous faisons quelques milles sur le Lac des Bois. Les îles succèdent aux îles. C'est une vraie féerie. Comment se fait-il, demandons-nous que ce lac porte tant d'oasis de verdure, tant de trembles et de bouleaux qui se mirent dans les flots, tant de vie éparse et flottants au-dessus des profondeurs de l'onde? Et un touristes québecois qui s'était toujours placé, jusque-là au point de vue scientifique, car il est ingénieur, nous invente la légende suivante: "Au commencement du Canada, dit-il, une belle fée sema des myriades de fleurs sur la province de Québec; elle fit Gaspé, les Laurentides, l'île d'Orléans, le promontoire de Champlain, la ville de Maisonneuve et les beautés de l'île Jésus. Puis elle vola vers l'ouest en laissant tomber de sa robe les Milles-Iles, l'arc-en-ciel de Niagara et les Grands Lacs. Mais, arrivée ici, elle sentit qu'elle s'éloignait du plus beau territoire du monde. Elle plana longtemps sur les eaux calmes du lac des Bois, et, avant d'aller vers l'autre océan, où elle devait reprendre pour jamais sa vie de Naïade, elle laissa tomber d'abondantes larmes. Ces larmes couvrirent comme une pluie les houles bleues du lac des Bois, et on y vit surgir tout à coup des flots merveilleux et à perte de vue. Des arbres touffus poussèrent dessus, les oiseaux y chantèrent, et, au ving-

(Suite à la page 11)

S. S. PIE XI ET LE LOGEMENT DES PAUVRES

(Sous toutes réserves)

Rome, 30.—(P. C.)—Sa Sainteté Pie XI doit faire construire près du Saint-Siège un groupe de maisons qui seront louées à bon marché pour parer dans la mesure du possible à la cherté de la vie à Rome. On annonce de même source que le Pape a créé un office technique spécial, dirigé par trois prélats s'y connaissant en génie civil, dont l'objet sera d'aviser à la construction de plusieurs maisons paroissiales dans toute l'Italie, pour loger les plus pauvres parmi les fidèles. Un fonds spécial prélevé par le Vatican rendra possible cette entreprise de bienfaisance sociale.

DELEGUE ANGLAIS AU CONGRES

Montréal, 30.—(Spéciale)—Le Congrès du Travail de Grande-Bretagne a désigné le très honorable G.-H. Roberts, C.P. l'un des chefs ouvriers les plus éminents d'Angleterre, pour le représenter officiellement au congrès annuel des Métiers et du Travail du Canada. Cette nouvelle a été annoncée hier par M. John-T. Foster, président du conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Le Congrès s'ouvrira à Montréal le 20 septembre prochain.

Ancien contrôleur des vivres, ministre du Travail, et lord commissaire du Trésor, le très honorable G.-H. Roberts, ou encore mieux "Georges" comme on le nomme ordinairement dans les cercles ouvriers anglais, a occupé les principaux postes auxquels un membre du parti ouvrier, en Angleterre, peut aspirer. Il s'est distingué au sein du parti ouvrier, dès son jeune âge, en sa qualité d'abord de secrétaire de l'Association des Typographes, et ensuite, comme président du conseil des Métiers du comté de Norwich, comté qu'il représenta à la Chambre des Communes jusqu'en 1922, pour être réélu la, même année, dans le même comté comme indépendant. Il fut lord commissaire du Trésor de 1915 à 1916, secrétaire du Travail de 1916 à 1918 et ministre du Travail de 1918 à 1919. En janvier 1919, il devint contrôleur des vivres, poste qu'il occupa jusqu'en février 1920. Pendant qu'il était député ouvrier, pour le comté de Norwich, il agit comme whip en chef du parti travailliste, au Parlement, pendant plusieurs années.

DRAMATIQUE DISPARITION

Timmins, Ont., 31.—(P. C.)—Un déplorable accident s'est produit dimanche soir sur la rivière Abitibi, 7 milles à l'est de Cochrane. Le jeune Hector Desjardins, 19 ans, avec deux autres accompagnait en auto un ami malade nommé Armour chez lui à Norembage. L'automobile appartenait à Armour, mais c'est Desjardins qui le conduisait.

On traverse la rivière Abitibi sur un bac. En approchant du bord, Armour et les deux autres descendirent d'auto tandis que Desjardins restait au volant pour mener l'auto sur le bac. On croit qu'il se sera trompé de levier. Toujours est-il que les spectateurs épouvantés virent l'auto entrer en vitesse sur le bac et disparaître de l'autre côté avec le malheureux jeune homme emprisonné derrière le volant. On ne l'a plus revu après, et on craint qu'il ne soit plus jamais repêché, car la rivière est profonde de 35 pieds à cet endroit. Le jeune Desjardins était à l'emploi du C. N. R.

Il n'y a pas encore un an un troupeau de chevaux s'abîma ainsi au même endroit de la rivière.

DOUBLE SAUVETAGE

Lewiston, 31.—Un événement qui est passé inaperçu la semaine dernière est l'acte d'héroïsme de M. Boromé Pelchat, de Lowell, Mass., alors qu'il a sauvé d'une mort certaine Mlle Alice Crête, et Mlle Thérèse Landry.

Les deux jeunes filles étaient à se baigner au Pont Rouge près du pont de la rue Kelly quand elles tombèrent toutes deux dans un trou.

Mme Eusèbe Landry, mère de Mlle Thérèse et soeur de Mlle Crête, cria à ceux qui étaient dans l'eau de sauver les deux jeunes filles.

M. Pelchat qui revenait au rivage les aperçut et se précipita vers elles pour les empêcher de se noyer. Il les a saisies, Mlle Landry étant sur les épaules de Mlle Crête, et grâce à une force surhumaine il les ramena à la rive.

Celles-là étaient descendues au fond de l'eau pour la deuxième fois et ce furent deux personnes inconscientes qu'il ramena sur les bords. Mme Landry, sa fille et sa soeur sont très reconnaissantes au jeune héros qui s'est éloigné très humblement après l'incident.

Toronto, 30.—(Spéciale).—D'après l'almanach des banques, qui vient d'être publié en juillet, il y a au Canada 3,787 succursales de banques à charte.

PAS D'AMENDEMENTS AU PROJET POINCARE

Paris, 31.—(P. C.)—La Chambre a voté hier contre la présentation d'amendements au projet de loi financier de M. Poincaré, ce qui lui assure un passage beaucoup plus expéditif à travers les deux Chambres. Par 300 voix contre 201 les députés se sont prononcés contre le droit de présenter des amendements. Le projet devra donc être voté ou rejeté tel que présenté par le gouvernement. L'étude en commence à la Chambre ce matin. On compte sur un rendement de 2,458,000,000 francs pour le reste de 1926 et de 9,192,000,000 pour 1917.

MANIFESTATIONS TOUCHANTES DE LA FOI DES FIDELES MEXICAINS

Ville de Mexico, 30. (Spéciale).—Les catholiques de Mexico ont eu aujourd'hui une grande manifestation en l'honneur de leur religion et pour protester avant que les derniers règlements édictés par le gouvernement ne soient mis en vigueur.

Jamais au Mexique, on n'a assisté à une semblable manifestation. La cathédrale et les chapelles étaient noires de monde. La foule, au sanctuaire Notre-Dame de Guadalupe était innombrable.

Ces dernières cérémonies religieuses avaient un caractère poignant, car demain les offices seront suspendus, d'après les instructions de l'épiscopat mexicain, qui en a ainsi décidé pour protester contre les édits du gouvernement qui touche au cœur l'église du Mexique.

Le gouvernement vient d'annoncer que des agents seront placés à la porte de toutes les églises et chapelles, excepté au palais épiscopal, mais incluant les vestiaires, les sacristies et à tous endroits où sont placés les trésors ecclésiastiques.

Cet ordre, dit-on, a pour but d'empêcher le transport des trésors ou des propriétés ecclésiastiques. Le gouvernement prétend que depuis cinquante ans les propriétés ecclésiastiques ont toujours appartenu à l'Etat, que cette possession se continue aujourd'hui et qu'il n'est pas nécessaire pour cette raison, de les mettre sous sic.

Les pèlerinages au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe sont légions; on voit des défilés innombrables d'hommes, de femmes et d'enfants se rendant pieds nus vers la vierge. Plusieurs ont les pieds en sang. Tous bravent les ardeurs du soleil, et la poussière des routes pour aller implorer le secours de Notre-Dame. De toutes les parties du Mexique, on annonce de semblables pèlerinages.

Jusqu'ici le Saint-Siège n'a pas encore placé en interdit le Mexique.

Au cours d'une harangue hier soir, le président Calles a déclaré que dans un avenir prochain, on assisterait au triomphe de la révolution ou de la réaction.

Tous les catholiques seront désarmés, en conformité avec les instructions émises par le procureur général Greggs.

x
x x

On a annoncé aujourd'hui à l'archevêché de Mexico que Mgr Crispi secrétaire de la délégation appostolique avait reçu instruction du ministère de l'intérieur d'avoir à quitter immédiatement le Mexique. On ne connaît pas encore les détails de l'ordre d'expulsion, mais on prétend que le gouvernement se plaint des activités de Mgr Crispi concernant la présente situation religieuse.

FAUTEURS DE TROUBLES ARRETES

Montréal, 31. (P. C.)—Quatre jeunes femmes et un organisateur travailliste de 60 ans ont comparu devant le recorder intérimaire Morrison, hier, pour leurs agissements dans la grève des ouvriers en confections. Les femmes sont accusées d'avoir assailli le constable qui voulait les arrêter pour obstruction sur la voie publique, le frappant du pied et du poing. Chacune d'elles a été mise en liberté moyennant $100 de caution. Quant à l'individu arrêté, c'est un nommé Artoni, de Passaic, N.-J., où une grève des ouvriers en confection sévit depuis longtemps. Il a été arrêté comme il descendait d'automobile et adressait la parole à l'une des grévistes. Il est également détenu comme ayant gêné la circulation. Il a été remis en liberté sous une caution de $100 et devra comparaître vendredi.

LE SANG COULE DEJA

Nogales, Ariz., 31. (—. C.)—On rapporte que le général Daniel Sanchez a été peut-être mortellement blessé dans une attaque exécutée par une foule -en furie à Hidalgo. Cette brève nouvelle a été reçue par les journaux mexicains d'ici, tard hier soir. La nouvelle ajoute que c'est la première effusion de sang depuis le commencement des troubles religieux en ce pays.

Mexico, 31.—M. Ortega, procureur général du Mexique, a déclaré, hier que les deux journalistes qui ont été arrêtés, avant-hier, à Chihuahua ne l'ont pas été pour violation des lois sur la religion, mais pour d'autres offenses, sans spécifier, cependant, leur nature. Ces journalistes sont Silvestere, directeur de l'"El Coreo", et Cecilio Robles, directeur de l'"El Mocho".

LES BISONS REVIENNENT

Ottawa, 30. — (Spéciale) — Malgré que l'on ait chassé dans la forêt les bisons ceux-ci [illegible] de faire leur apparition au [illegible]s de Port Smith.

LE SUCCESSEUR DE DJERJINSKY

Moscou, 31.—(P. C.)—On croit savoir que Vladimir Auybushev, dignitaire soviétique, va être mis à la tête du suprême conseil économique en remplacement du fameux Djerjinsky, décédé.

UNE TRISTE NOYADE

M. Joseph Bergeron perd la vie en voulant sauver son enfant--Il était en pique-nique avec sa petite famille

Lewiston, 31.—Une triste noyade est survenue à Lower Range Pond, près de Poland, alors que M. Joseph Bergeron, de 40 rue College, a perdu la vie en voulant sauver son enfant.

M. Bergeron, sa femme et leurs trois enfants étaient partis le matin pour aller passer la journée en pique-nique à cet endroit de villégiature. Dans l'après-midi, Mme Bergeron et son fils Georges, âgé de 7 ans, allèrent se baigner, lorsque soudain le garçonnet se sentir attiré par le courant. Il cria à sa mère et celle-ci appela aussitôt au secours.

Voyant le danger que courait un être cher, le père se précipita dans l'eau, tout habillé et sans réfléchir qu'il ne savait pas nager. Il glissa bientôt dans un trou et ne reparut plus. Des baigneurs, attirés par les cris, parvinrent à sauver le petit Georges, mais quand ils voulurent s'occuper du malheureux père, il était trop tard.

L'enfant était inconscient et on parvint à le faire revivre en pratiquant la respiration artificielle.

Le corps du père fut retrouvé peu de temps après. Il avait cessé de vivre.

M. Bergeron était né à Ste-Germaine et âgé de 39 ads. A l'âge de 4 ans, il était venu demeurer avec sa famille, à Claremont, N.-H.. Il était établi à Lewiston depuis six ans.

Il avait épousé Mlle Julia Pellerin de Littleton, N.-H., voilà quatorze ans.

Outre sa veuve, trois enfants lui survivent: Marie, âgée de 11 ans; Georges, 7 ans et Joseph, 4 ans.

Il était employé par la compagnie Androscoggin Electric de cette ville.

ON DEMANDE DU CHEVAL DE BOUCHERIE

Ottawa, 31.—Le gouvernement fédéral a été informé par son commissaire de commerce en Hollande qu'il y a un marché en ce pays pour la viande de cheval si le Canada veut se lancer dans le commerce. L'année dernière la Hollande a importé 2,527 tonnes de viande de cheval fumée au coût de 1,130,000 florins surtout des Etats-Unis. On en fait de la saucisse que les hollandais mangent avec délices surtout de mai à novembre.

M. MAURAULT REMPLACE M. PERRIN

Montréal, 31 — M. l'abbé René Labelle, p.s.s., Supérieur de la maison de St-Sulpice, a annoncé hier la nomination de M. Olivier Maurault, p.s.s., à titre de curé de Notre-Dame successeur de M. Léonidas Perrin, p.s.s., démissionnaire.

M. Olivier Maurault est bien connu à Montréal et ailleurs. Il est l'auteur de plusieurs monographies sur Montréal. Sa dernière publication étudie spécialement "L'Université de Montréal" et est publiée en français et en anglais.

M. Olivier Maurault est le fils de Mme L.-D. Maurault, de la rue Jeanne-Mance. Il est né à Montréal le 1er janvier 1886. Il fit ses études au séminaire de Montréal et fut ordonné le 25 juillet 1910. Il étudia aussi à Rome, étant alors sulpicien.

De retour en Canada, M. Maurault enseigna au petit séminaire de Montréal. Depuis quelques années, il est directeur de la bibliothèque St-Sulpice et en même temps vicaire à St-Jacques.

On se souvient qu'à l'occasion du passage en ce pays du Patriarche de Jérusalem, et de la création par Mgr Barlassina d'un chapitre de l'ordre du Saint-Sépulcre, M. Maurault, nouveau chevalier, fut désigné pour être le premier chapelain du chapitre.

M. Léonidas Perrin, p.s.s., curé démissionnaire de Notre-Dame, a quitté Montréal hier soir, à 10 heures, gare Bonaventure, via le Delaware et Hudson, pour New-York, où il s'embarquera lundi à bord de "La Savoie".

TAMPONNEMENT

Rimouski, 30. (De notre correspondant). — Un train chargé de sable venant de l'ouest est venu en collision avec une locomotive de manoeuvre tout près de la gare de Rimouski, en face du moulin de la Cie "Delaperrelle Lumber". Les employés des deux locomotives ont eu juste le temps de sauter, avant que le choc se produisit. La locomotive est complètement démolie; plusieurs chars sont renversés et en pièces. Le service des trains réguliers va être interrompu pour le reste de la journée.

POUR AVOIR ENFREINT LA LOI

Winnipeg, 30—(Spéciale)—Harold MacDonald a été trouvé coupable d'avoir violé la loi de l'impôt, il a été condamné à payer une amende de $500. MacDonald a été trouvé coupable d'avoir distillé des spiritueux sans être muni d'un permis à cet effet.

"PERVERSION DES FAITS ACTUELS"

(Service de l'Associated Pres)

Rome, 31 juillet!—Le Vatican croit que la déclaration faite dans les journaux de Mexico par le président Calles au sujet des nouveaux règlements religieux, ne fera qu'intensifier les prières du monde eathoique en faveur de leurs frères mexicains, le 1er août, lorsque les règlements entreront en vigueur.

Un résumé de la déclaration du président a été communiqué par l'Associated Press aux autorités du Vatican, qui ont déclaré que c'était une "perversion des faits actuels". L'accusation que l'Eglise catholique s'était intéressée aux activités politiques au Mexique est considérée comme "fausse et sans fondement".

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Un auto s'écartant du chemin va donner contre le garde-fou, le défonce, tombe de 35 pieds et capote— Ses occupants en sortent sains et saufs

A MARBLETON

Sherbrooke, 30.—(D. N. C.)—M. et Mme Donat Boulanger de cette ville ont été les victimes d'un accident d'automobile qui aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses pour eux. Ils arrivaient dans le village de Marbleton, au coin dit de le banque, lorsqu'une fausse manœuvre de M. Boulanger fit que la machine prit une embardée sur le talus escarpé. M. Boulanger s'en tira avec une entaille à la tête, et son épouse, avec quelques égratignures malgré que l'auto eût capoté sur lui-même pour aller s'écraser au bas du talus.

Au dire des spectateurs qui vinrent sur la scène de l'accident, il demeure inexplicable que les deux occupants de la machine s'en soient tirés pratiquement indemnes. Le saut accompli par l'auto, après qu'il eut défoncé le parapet qui borde cette vraie falaise à pic, dût être de quelque 35 pieds de hauteur. La machine atterrit sur ses roues qui s'écrasèrent sous le choc; elle rebondit alors suffisamment pour capoter, et les deux voyageurs en sortirent sans aucun mal. Le fracas de l'auto défonçant le parapet éveilla les gens des maisons voisines, et, à leur arrivée sur les lieux, quelle ne fut pas leur stupeur de constater que les deux personnes qu'ils voyaient devant eux sains et saufs avaient bel et bien accompli ce saut incroyable.

ACCIDENT MORTEL A DRUMMONDVILLE

Drummondville, 30 D. N. C.—Mort horrible d'un ouvrier: monsieur Pierre Cornoyer veuf, âgé de soixante ans, a été victime aujourd'hui d'un mortel accident. Il était à travailler comme peintre à la façade de l'église de St-Bonaventure, quand une planche de l'échafaudage se brisa. L'ouvrier fut précipité d'une hauteur de 30 pieds et alla se fracturer le crâne sur le perron de l'église qui est en béton armé. Le blessé vécut encore quelques heures et reçut les derniers sacrements du curé, M. l'abbé Bernier. La victime ne laisse qu'un enfant.

IL SE NOIE DEVANT SA MERE

Le petit Raymond Roberge tombe accidentellement dans le ruisseau de Crowley — Sa mère est témoin de la tragédie

Lewiston, 31—Un enfant de 6 ans Raymond Roberge, s'est noyé dans le ruisseau de Crowley, vers 2 heures vendredi après-midi.

Il était le fils de M. William Roberge, qui demeure sur la route de Frost Curve, près de la route de Lisbon, à moins de cinq miles de la ville. L'accident est arrivé à cent pieds à peine de la maison et la mère du petit malheureux en fut témoin. Elle était sur sa galerie, quand elle vit son fils se diriger vers le petit pont qui est jeté à travers le ruisseau, à cet endroit de la route. Il n'existe qu'une rampe de bois, en guise de parapet, et, apparemment, le petit glissa sur le bout d'un madrier.

Mme Roberge se précipita aussitôt sur le bord du cours d'eau, mais son enfant avait disparu sous l'onde. Elle appela au secours et des voisins accoururent, mais le garçonnet ne reparut plus.

On fit alors des recherches, sous la dirdetion de M. l'échevin Plante, qui possède une maison d'été dans cette région. Le petit cacavre fut repêché à l'aide d'un grappin, par le jeune Lionel Dubois, une heure après l'accident. Il était dans dix pieds d'eau.

M. George-Rivard, qui était en visite au chalet de M. Plante, sauta dans son automobile et vint chercher le pulmoteur de la police, mais cet appareil ne fut d'aucune utilité lorsqu'il arriva sur les lieux avec le chef Ashton. On avait alors retiré l'enfant de l'eau et il était mort.

Les funérailles eurent lieu samedi matin, en l'église Ste-Croix.

MISS WILKINSON ACCOMPAGNE LA DELEGATION

Londres, 30.—(Spéciale).— La première femme député au parlement qui traversera l'Atlantique en seconde classe, est Mlle Ellen Wilkinson, travailliste, qui s'est embarquée à destination des Etats-Unis aujourd'hui, avec la délégation des mineurs anglais qui viennent faire un appel de fonds pour aider les femmes et les enfants des mineurs en grève. Mlle Wilkinson vient en Amérique à titre de présidente des fonds de secours pour les femmes. Après avoir conféré avec les autorités des fédérations du travail américains, la délégation se dirigera vers les districts miniers de la Pennsylvanie, de la Virginie, de l'Illinois et de l'Ohio.

CONGRES DU DROIT PENAL

Bruxelles, 31.—(A. P.)—Le premier congrès international du droit pénal, siégeant à Bruxelles, a voté en principe la création de cours criminelles internationales.

Le but prncipal du congrès était de décider si ce projet est faisable.

NOUVELLES ARRESTATIONS

Toronto, 31. (P.C.)—Des policiers ont arrêté, aujourd'hui, plusieurs individus accusés, avant-hier, à Jamestown, N.-Y., d'avoir violé la loi de prohibition, et qui sont soupçonnés d'avoir pris part au commerce des liqueurs spiritueuses frelatées qui ont causé la mort de dx-huit personnes au Canada et d'un plus grand nombre encore aux Etats-Unis.

Max Wurtzman et Henry Goldstein ont été arrêtés hier matin par des policiers de Toronto, et Ben Kerr par des policiers de Hamilton. Des détectives de Niagara-Falls ont arrêté dans leurs lits, encore hier matin, James Sacoo 25 ans, cébataire; John-H. McRae, 53 ans entrepreneur, et William Herbert 32 ans, vendeur.

Tous ces six individus sont accusés d'homicide involontaire et tout cautionnement est refusé pour eux.

TAXEZ TOUT, MAIS PAS LEUR BIERE

Berlin, 31.—(P. A.)—Sir Andrews McFadyan a accédé à la demande des Allemands de supprimer la taxe sur la bière, taxe servant à payer les réparations de l'Allemagne à la France, selon le plan Dawes. L'on prendra des argents d'autres sources pour remplacer cette taxe.

DRAME DE LA JALOUSIE?

Calgary, 31.—(P. C.)—Poussé, à ce qu'on croit, par la jalousie, Jack Edwards, 29 ans, a fait feu jeudi soir sur Harry Pearce, 24, et Miss Betha Little, 19, les blessant l'un et, l'autre, et s'est ensuite donné la mort. On dit que l'état de Pearce s'est quelque peu amélioré et qu'il a repris connaissance. On croit que des parcelles de plomb lui ont pénétré dans les poumons et le côté.

Quant à Miss Little, ses blesssures ne sont pas jugées graves. Elle a reçu des grains de plomb à canard dans le bras et le dos.

Il ressort des renseignements pris par la police qu'Edwards avait prémédité son acte. Il s'en fut chez lui dans l'après-midi, attela le cheval au boghei, prit le fusil de chasse de son frère qu'il dissimula sous un pardessus, persuada à son père de ne pas accompagner en vile et se dirigea droit sur le théâtre de la tragédie Des témoins ont raconté qu'il avait attendu dans la voiture à l'angle de la 18e avenue et de la 11e rue, ouest.

Comme Pearce sortait avec Miss Little de l'usine Burns, où elle travaillait, et que tous deux passaient près du boghei, Edwards en sauta et fit feu. Il visa apparemment le garçon, car quelques grains de plomb seulement atteignirent la fille. Se plaçant ensuite derrière la voiture, il mit la crosse du fusil à terre et se baissant, pressa la détente. Il reçut la décharge dans la région du poumon droit, mourant instantanément.

L'INONDATION FAIT 400 VICTIMES

Tokio, 30—(Spéciale)—Nombre de ceux qui ont péri au cours des terribles inondations qui ont ravagé la préfecture de Niigita, sur la côte Ouest de l'île principale du Japon, est à date de 400. Jusqu'ici soixante-dix cadavres ont été découverts dans le village de Tochio. Dans cet endroit 1,500 maisons ont été détruites.

Dans tout le rayon affecté par l'inondation, environ 9,000 maisons ont été submergées, cependant que les moissons étaient complètement détruites.

LE "TIMES" ET LA PERSECUTION

Londres, 31—(P. C.)—La controverse entre l'Eglise cathalique et l'Etat mexicain prend beaucoup de place dans les colonnes à nouvelles des journaux anglais, bien qu'elle ait encore inspiré peu d'articles de fond. Le "Times" se demanda it hier après un exposé de la situation, à quoi peut servir de gouverner à l'encontre de toute idée religieuse une nation en grande partie illettrée et tirant de l'Eglise ses seules notions de religion et de moralité.

"Sans doute, dit le Times, cet enseignement n'arrive pas toujours aux masses sous sa forme la plus pure, mais il n'en constitue pas moins la seule influence spirituelle et morale pour des millions d'individus. Quel bien un état et une société peuvent-ils retirer de sa suppression violente quand on ne prétend même par avoir quelque chose à lui substituer?"

Nettoyeur Old Dutch



UNE MAISON où règne partout la *propreté hygiénique* est un foyer salubre. Le Old Dutch est un nettoyeur qui fait disparaître toutes les impuretés visibles ou invisibles de façon prompte, sûre et économique. Ne contient ni lessive, ni acides, ni substance graveleuse susceptibles d'abîmer les mains ou les surfaces. Rien n'est comparable à Old Dutch.

FABRICATION CANADIENNE

GRATIS, Beauté, Fermeté de la Poitrine



DISPARITION DES CREUX DES E'AULES ET DE LA GORGE PAR L'EMPLOI DU REFORMATEUR MYRRIAM DUBREUIL EN 25 JOURS

Le Réformateur Myrriam Dubreuil, réalisant les plus récents progrès, garanti absolument sans danger, approuvé par les sommités médicales, développe et raffermit très rapidement la POITRINE.

D'une efficacité remarquable, il exerce une action reconstituante certaine et durable sur le BUSTE.

Très bon pour les personnes MAIGRES et NERVEUSES.

Bienfaisant pour la SANTE comme TONIQUE pour RENFORCIR, il convient aussi bien à la jeune FILLE qu'à la FEMME.

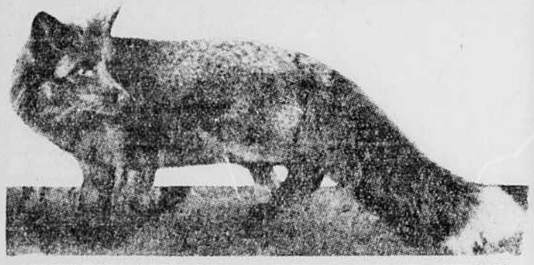
L'ENGRAISSERA LES PERSONNES MAIGRES EN 25 JOURS."

Envoyez 5c en timbres et nous vous enverrons GRATIS une brochure de 32 pages, avec échantillon du REFORMATEUR.

Les jours de consultation sont jeudi et samedi de chaque semaine de 2 à 5 heures p.m.

MME MYRRIAM DUBREUIL, 3902 Parc Lafontaine
DEPARTEMENT 10, BOITE POSTALE 2353, MONTREAL

RENARDS ENREGISTRES



Beaver Brook "36" "15622"

Nous offrons en vente quelques-uns de nos fameux jeunes renards argentés enregistrés, à des prix très raisonables.
Venez voir notre ferme une des plus considérable de la province. Notre nouveau parc situé à Champigny, P. Q., n'est qu'à 15 minutes de Québec sur la route Nationale. Venez et juger pour vous même de la qualité de nos renards.

Beaver Brook Silver Black Fox Farms
151 Avenue des Erables, Québec Tél. 7381

BARODA



Le thé BARODA, vert ou noir est un breuvage digne de sa popularité pour sa qualité, son goût et sa pureté hors de pair. Ne pas le connaître encore est vous priver d'un vrai régal, d'autant plus qu'il ne coûte pas plus cher.
En vente chez VOTRE fournisseur. Exigez-le. Il y a des coupons-prime dans chaque paquet.

DONNE LA SAVEUR D'ERABLE
SUPRÊME ESSENCE
DELICIEUSE DANS LES DESSERTS
DEMANDEZ LA "SUPRÊME ESSENCE"

SILLERY

Imposantes obsèques

Samedi dernier avaient lieu, en notre paroisse, les imposantes funérailles de feu Hermine Therrien-Cantin, victime de la tragique noyade que nous avons déjà rapportée.

Une foule considérable de parents et d'amis manifestèrent à la famille affligée leur profonde sympathie et par offrandes florales, messes, bouquets spirituels, etc.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale et l'inhumation au cimetière de Sillery, dans le lot de la famille. Au chœur de l'orgue, le chœur de la paroisse rendit la messe des morts avec soli et motets.

Dans le cortège on remarquait messieurs George Beach, Roger Gagnon, J.-A. Timmony, J.-N. Thivierge, William Cleary, James Hughes, Wm. Lambert, H. Phillips, G. Cartier, J. Gunn, W. Gignac, Joseph Rancourt, P.-A. Moisan, F. Phillips, A. Copeman, R.-J. Black, Arthur Trudel, Simon Sauterre, Adjutor Ménard, Honoré Auger, Colbert Martineau, Charles Thomassin, Joseph Villeneuve, Albert Julien, L.-P. Beaurivage, Léon-

Chaque Paquet de 10c de
PAPIER A MOUCHES WILSON
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE $8.00 VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE-MOUCHE COLLANT.

Propre à manier. En vente dans toutes les pharmacies, les épiceries et magasins généraux

Pour les **Sandwichs**



Viandes en Pâte CLARK
(POTTED MEATS)
BOEUF, BOEUF et JAMBON, LANGUE, VEAU au choix
S'étendent facilement sur le pain, font de savoureuses sandwichs
"Canada Approved" sur l'étiquette garantit la qualité des viandes
W. Clark Ltd., Montréal
Fabricants des Célèbres Fèves-au-Lard Clark.
36-26

BOUTONS ROUGES SUR LE VISAGE ET LE COU

Formaient des Eruptions. Souffrait beaucoup la nuit, Cuticura le soulage.

"Je souffrais d'une éruption qui s'était déclarée sur mon visage et mon cou. Cela était très rouge et l'irritation me faisait me gratter pendant mon sommeil. Après m'être grattée, de petites éruptions douloureuses se formaient. Je souffrais beaucoup la nuit et mon sommeil était brisé.

"Cela parut désespéré jusqu'à ce que je commençai à employer le Savon et l'Onguent Cuticura. Au bout de quelques jours les éruptions commencèrent à cesser et après avoir employé cinq morceaux de Savon et cinq ou six boîtes d'Onguent j'étais soulagé. (Signé) G. Harding, 2233, rue Florian, Montréal, P.Q.

L'emploi quotidien du Savon Cuticura, avec des applications d'Onguent Cuticura de temps à autre, garde la peau saine, fraîche et douce. Le Talc Cuticura est idéal aussi pour la peau.

Echantillon de chacun gratis par la poste. Adressez-vous au dépôt canadien: "Stenhouse Limited, Montréal" Prix, savon, 25c; onguent 25 et 50c; talc, 25c.

Bâton à Barbe Cuticura 25c

Le bain de pied ramollit les cors

L'extraction des cors et des callosités par l'eau chaude est le seul moyen parfait de se débarrasser de ces affections douloureuses. On jette quelques gouttes d'Extracteur des Cors sans Douleur de Putnam sur la surface sensible du cor ou de la callosité et la douleur se calme tout de suite. Plus tard on prend un bain de pieds chaud l'espace de cinq ou dix minutes. Le cor se ratatine et se détache. L'Extracteur des Cors sans Douleur de Putnam vous procure une excellente sensation de bien-être. Il ne coûte pas cher et il se vend chez tous les pharmaciens.

T. Picard, Norbert Duquet, Jean Savard, L.-T. Martineau, P. Fiset, Alfred Bergeron, M. Labadie, E. Robitaille, Joseph Vézina, J. Gignac, George Wilson, Elzéar Lamonde, Henri Belleau, E. Jolin, Honoré Robitaille, James Carbray, Alfred Beaulieu, Alfred Beaulieu (fils), Jules Fiset, Alphonse Nadeau, Charles Murphy, Oliver Kennedy, Patrick Hughes, Jack Hughes, Charles Bullock, B. Gleming, T. Remillard, C. Nadeau, James Treggett, Eddie Molloy, William Hughes, E. Robitaille, Jack Sleeth, R. Sleeth, T. Aubin, Aurelien Nadeau, F.-X. Nadeau, Edmond Huot, Georges Bussière, Jules Nadeau, George Dionne, David Fleming, W.-E. Sleeth, Jack McCormick, A. Shead, Louis Jolin, C. Shepperdson, Alfred Beland, Albert Kennedy, J.-J. Treggett (père) Michael O'Brien, Alphonse Gignac (fils), Ph. Lamontagne, T. Sloan, Georges Rancourt, Georges LaRue, David Lamontagne, William Cleary (père) Thomas Hughes, Alphonse Gignac (père), et une grande foule d'autres amis.

Conduisaient le deuil : M. J.-B. Thérien, père de la défunte, M. Omer Bolduc, de Montréal, oncle de la défunte, M. Joseph Demers de Montréal, oncle de la défunte, M. Ernest Bolduc, oncle de la défunte, M. David Boisvert, oncle de la défunte, M. David Villeneuve oncle de la défunte, M. David Lamontagne oncle de la défunte, M. L.-T. Martineau, cousin de la défunte, M. Eucelide Martineau, cousin de la défunte, M. Théodore Martineau, cousin de la défunte, M. Colbert Martineau, cousin de la défunte, M. Onésiphore Bélanger, cousin de la défunte, M. Henri Bolduc cousin de la défunte, M. Alexandre Bolduc cousin de la défunte, M. Cyrille Bolduc cousin de la défunte, M. Charles Moreau cousin de la défunte, M. Ernest Thivierge cousin de la défunte, M. Alfred Martineau cousin de la défunte, M. Henri Martineau cousin de la défunte, M. P.-A. Lamontagne cousin de la défunte, M. Jos. Villeneuve cousin de la défunte M. Josaphat Boisvert cousin de la défunte.

Offrande de messes: M. et Mme D. Boisvert, M. et Mme Onésiphore Bélanger, M. et Mme E. Jolin, Mlle Aline Jolin, M. et Mme G. Demers, M. et Mme G. Demers, M. et Mme E. Godin, Mme Ménard, M. et Mme Laval Cantin, M. Robert Rochette, la famille Joseph Rochette, M. Michael Tobin, la famille J.-N. Duquet, M. et Mme Molloy et famille, Mlle L. Dupuis, M. C.-J. Jolin, M. A.-A. Trudel, M. A. Poulin, M. A. Godin, M. E. Trudel, M. L.-P. Fiset, Mlle Eva Tobin, M. et Mme P. Lamontagne, M. et Mme R.-J. Sutcliffe, Mlle N. Lamontagne, M. et Mme U. Fiset, Mlle Jeanne Martel, M. J.-A. Boivin, M. F. Feeney, M. et Mme J. Fiset, Mlle M.-L. Boivin, M. et Mme Eusèbe Villeneuve, M. et Mme H. Belleau, M. et Mme O. Marcoux.

Offrandes de fleurs.—M. et Mme Albert Sommerville, 1 croix de fleurs; M. R.-J. Black & Son, 1 croix de fleurs; M. James Treggett et sa famille, 1 couronne de fleurs; M. Gastien Cartier, Gérald Gunn et James Savage, 1 gerbe de fleurs; M. et Mme Albert Julien, 1 couronne de fleurs; M. et Mme Francis Bell, F. Rhodes, 1 bouquet de fleurs; les demoiselles F. B., F. Rhodes, 1 bouquet de fleurs; M. et Mme L.-N. Santerre, 1 gerbe de fleurs; Employés de Black & Son, 1 couronne de fleurs; M. Le-Philippe Gagnon, 1 couronne de fleurs; M. et Mme Henri Bolduc, 1 couronne de fleurs; Mlles Ada Tood et M. Edgar Park, 1 gerbe de fleurs; les demoiselles Burstall, 1 bouquet de fleurs; Mlle Given Davies, 1 bouquet de fleurs; M. et Mme R. Dickson, 2 bouquets de fleurs; M. et Mme P. Lamontagne, 1 bouquet de fleurs; M. et Mme Morewood, 1 bouquet de fleurs; M. et Mme E.-R. Langton, 1 bouquet de fleurs; M. Thomas Hughes, 1 bouquet de fleurs; M. E. Sleeth, 1 bouquet de fleurs; M. et Mme Jos. Paquet, 1 bouquet de fleurs; Mlle A. Plumbridge, 1 bouquet de fleurs.

Bouquets spirituels: M. et Mme W. Drolet, M. et Mme Jos. Rancourt, Mlle Alice Nadeau, la famille Ed. Huot sr., Mlle Bell et Rousseau, M. et Mme H. Auger, M. J.-B.-J. Henri Matte, demoiselles Villeneuve, M. et Mme J.-E. Racette, M. et Mme D. Villeneuve.

Sincères sympatsies: M. et Mme Paul Caron, M. et Mme Henri Bernier, Mme Vve U. Julien et sa famille, Mlle Ellen McNeil, M. et Mme Albert Santerre, Mlle Amanda Legaré, mesdemoiselle Gignac, Mme M. Nestor.

Offrandes de messes: M. et Mme Télesphore Aubin, M. et Mme O. Kennedy, la famille Jos. Labadie, M. et Mme F. Marcoux, M. et Mme A. Lelièvre, famille Murphy, M. A. Girard, M. Jos. Gauthier, M. et Mme Bergeron, M. et Mme B. Gunn.

LE MEDECIN CONSEILLE L'OPERATION A MME PENN

Elle s'en sauve en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Windsor, Ont. — "Ma santé devenant très épuisée après la naissance de mon premier bébé, le médecin ordonna l'opération car je souffrais d'un déplacement. Une amie me dit d'essayer votre remède — le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham — et je l'ai pris régulièrement un an. Je portais alors mon deuxième bébé, j'ai été très bien tout ce temps-là et l'accouchement a été facile. Je suis sûre que le Composé Végétal m'a fait beaucoup de bien, c'est aussi l'opinion de mes parents. Ma soeur de Leamington, Ontario, le prend et toutes deux nous le louangeons, c'est un très bon remède. Le résultat est plus que satisfaisant pour moi." — Mme W. Penn, Windsor, Ontario.

Mme Corbin n'a plus de douleurs

Stewiacke, N.E. — "Pendant deux ans après la naissance de mon premier bébé, j'ai souffert de douleurs dans le dos et le côté. Ma mère avait pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en avais lu quelque chose dans les journaux, alors je l'ai essayé et les douleurs ont disparu. J'ai trois enfants, et le remède m'a secourue durant les mois précédant leur naissance. Je le recommande à mes amies." — Mme Cary W. Corbin, Main St., Stewiacke, N.E.



Lait Sain
Pour Bébés, Invalides et Vieillards

Nourrissant, digestible, pas de cuisson.
Evitez contrefaçons et substituts

ST-URBAIN

Notes locales

M. et Mme Edgar Donelson, de Trois-Rivières, ont passé quelques jours, en visite, chez des parents. Les excursions de pêche furent aussi intéressantes qu'amusantes.

—Mme Ernest Boivin, de Laterrière, chez ses parents, M. et Mme Edouard Bouchard.

—MM. les abbés Gérard Fortin et Lionel Simard, de retour d'une belle excursion de pêche.

—M. l'abbé Patrice Tremblay est allé passer quelques jours chez le Rév. M. Laberge, curé de St-Fidèle.

—M. et Mme Tréfflé Tremblay, de Bagotville, ont été pendant quelque temps les hôtes de leurs parents, M. et Mme Fidèle Tremblay.

—M. Thomas Fortin, inspecteur du Parc National, de retour d'un voyage à Québec.

—M. Arsène Bouchard, de retour d'un voyage au Lac-St-Jean, chez des parents.

—M. Ulric Bouchard, en voyage au Lac-St-Jean chez des parents.

—Mme Filion, de la Baie-St-Paul est venue passer quelques jours chez M. Joseph Bouchard, où demeure sa vieille mère, Mme Vve Alphée Gauthier.

—M. et Mme Idola Labbé, de Montréal, sont chez leurs parents M. et Mme Alphonse Labbé, marchand.

—M. François Boivin, de la Baie-St-Paul a passé que ques jours en visite chez M. et Mme J.-B. Simard.

—M. et Mme Adélard Gagné, de Chicoutimi, chez leurs parents, M. et Mme Hippolyte Gagné.

—Mme Ephrem Girard, de Québec en visite chez des parents.

—Notre église en construction a très belle apparence. Bientôt nous verrons surgir le nouveau clocher.

MM. les entrepreneurs Paquet et Roberge ont confié la conduite de ces travaux à M. Emile Bernier, qui les dirige avec prévoyance et activité.

—A M. et Mme Alphonse Bouchard un fils, baptisé Joseph-Eustache Parrain H. Eustache Simard, marraine, Mlle Octavine Simard, cousin et cousine de l'enfant, tous deux de la Baie-St-Paul.

Ils en mangent en souriant

Le Quaker Puffed Rice fait désirer vivement les repas aux enfants.

La céréale la plus appétissante; croquante et croustillante comme les noix dont elle possède la riche saveur.

Elle fournit aux enfants les éléments nutritifs vitaux qu'ils requièrent;

—elle est assez légère pour ne pas fatiguer leurs estomacs délicats et assez bonne pour qu'ils en redemandent.

Demain, donnez abondamment du Quaker Puffed Rice aux enfants: vous n'aurez pas besoin de les cajoler pour le leur faire accepter.

Le Quaker Puffed Wheat est le grain de blé complet, délicieux et sain. Pour faire de la variété, gardez les deux à la maison.



Pour plats fascinateurs servez le Quaker Puffed Rice
(Riz soufflé)

NOS BONS MARCHES

N'oubliez pas que nous avons toujours les meilleurs marchés et qu'en achetant à notre magasin, vous économiserez de l'argent.

CAMISOLES en coton pour enfants pour.... 19c
CAMISOLES en fil pour dames, valeur 75c pour.... 44c
CAMISOLES en coton pour dames. Spécial 29c
BLOOMERS en fil de couleur pour dames pour.... 39c
BLOOMERS en fil pour fillettes pour.... 29c
TABLIERS en caoutchouc de couleur pour dames, valeur 75c. Spécial.. 39c
CAMISOLES en tricot de soie pour dames pour.... 89c
BLOOMERS en tricot de soie, de couleurs pour dames, valeur $1.25 pour.... 98c
CREPES et VOILES pour robes, valant jusqu'à $1.50 pour.... 49c
ROBES en voiles fleuris pour dames, valeur $2.50 pour.... $1.98
CHAPEAUX en feutre de couleurs pour dames, valeur $3.00 pour $1.98
BAS en soie, toutes les couleurs, sans défaut, pour dames, valeur 75c pour 39c
COTON jaune, 40 pouces de largeur, valeur 20c pour.... 15c

2 lots de ROBES en guingan de couleurs, de toutes les grandeurs pour fillettes, valant jusqu'à $2.00 pour 89c et.... 98c

COTON blanc (shirting), belle qualité, valeur 20c pour.... 14c
COTON à draps très pesant 8-4, valeur 75c pour.... 46c
COTON à oreillers, belle qualité, 40 pouces, valeur 50c pour.... 34c
42 pouces, valeur 60c pour.... 36c
TOILE, à nappes écrue, 54 pouces de largeur, valeur 75c pour.... 42c
ETAMINE pour rideaux, blanche et écrue. Spécial.... 8c
MOUSSELINES et CREPONS pour robes, valeur 35c pour.... 19c

POTS à lait en pierre blanche et couleurs, différentes grandeurs, valeurs jusqu'à $1.25 pour.... 69c
Spécial : En achetant pour $3.00 vous pouvez vous procurer un de ces pots pour.... 25c

SERVIETTES de bain (16 x 31 pouces) de couleurs. Spécial.... 14c
SWEATERS en laine de fantaisie pour hommes, valeur $4.00 pour.... $2.98
CHEMISES négligées, marque Arrow pour hommes, valeur $2.50 pour.... $1.89
CHAPEAUX en paille (canotier) pour hommes pour.... 25c
SOUS-VETEMENTS en balbriggan pour hommes, valeur 75c pour.... 49c
BAS en coton de couleurs pour hommes, pour.... 19c
BAS en fil de fantaisie pour hommes, valeur 50c pour.... 39c
PANTALONS en tweed pour hommes, valeur $2.50 pour.... $1.74
CHEMISES de travail pour hommes, pour.... 89c
SHOECLAQUES noirs et bruns, 6 à 10 1-2. Spécial.... 59c
SHOECLAQUES noirs, bruns et blancs, 11 à 2. Spécial.... 69c
BOITES à sel et boites à couteaux en bois. Spécial, 2 pour.... 15c
HABITS DE TOILETTE ET TUXEDOS A LOUER

MAGASIN DES JOBS

T.-D. DUBUC 228 RUE ST-JEAN

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Elles doivent donc avoir pleine valeur

Feuilleton du "SOLEIL"

WILLIAM KIRBY

Le Chien d'Or

Traduit de l'anglais par Pamphile LE MAY

No 24

L'intendant et ses amis arrivèrent à toute bride dans la cour du château. Ils étaient furieux. Plusieurs avaient perdu leurs chapeaux; tous étaient ébouriffés, et dans un état déplorable. Ils descendirent de leurs chevaux, s'élancèrent dans les corridors, jurant comme des démons et faisant retentir les dalles sous leurs pas irrités. Ils entrèrent dans la salle du conseil.

Bigot avait des flammes dans les yeux, dans toute la figure. Un éclair dans une tempête! Il s'approcha de la table, salua le gouverneur et, faisant un violent effort pour se contenir, il dit d'une voix encore courroucée:

—Votre Excellence et messieurs du conseil nous pardonneront notre retard, quand ils apprendront que moi, l'intendant royal de la Nouvelle-France, ai été insulté, assailli et menacé de mort, même dans les rues de Québec, par une vile populace.

—Je le regrette beaucoup, et je vous prie de croire que je partage votre indignation, répondit le gouverneur. Je me réjouis de vous voir sain et sauf, continua-t-il. J'ai envoyé des troupes à votre secours, mais j'ignore encore, cependant, la cause de cette sédition.

—La cause de cette sédition! c'est la haine que le peuple m'a vouée, parce que je fais exécuter fidèlement les ordonnances royales; mais celui qui soulève la foule et lui donne l'exemple de l'insubordination; celui qui est au fond de toutes les insultes que l'on nous fait ici, c'est ce notoire Philibert, Philibert le marchand!

Le gouverneur regarda l'intendant avec assurance, et lui répondit:

—Le sieur Philibert est marchand, c'est vrai, mais il est gentilhomme de naissance, et ses principes sont des plus loyaux. Il serait, j'en suis sûr, le dernier homme qui voulût fomenter quelque trouble. L'avez-vous vu, chevalier?

—La multitude encombrait la rue, en face de ses magasins, et criait des vivats pour le **Chien d'Or.** Nous essayâmes de passer; cela fut impossible. Je ne l'ai aperçu, lui, qu'au moment où la confusion était à son comble.

—Et je suis certain, chevalier, qu'il n'encourageait pas les émeutiers.

—Je ne l'accuse point; mais ces canaille-là étaient de ses amis, de ses partisans. Néanmoins, je serai assez juste pour déclarer qu'il a fait son possible pour nous protéger, ajoutat-il, car il savait bien qu'il lui devait la vie probablement

Il reprit aussitôt

—J'accuse Philibert de semer l'esprit de révolte, qui produit les émeutes; je ne le crois pas émeutier lui-même

—Moi, je l'accuse de ces deux crimes et de tout le mal qu'a fait la populace! hurla Varin, enragé d'entendre l'intendant parler avec modération. La maison du **Chien d'Or** est un repaire de traîtres, fit-il. Il faudrait la renverser de fond en comble, et en prendre la pierre pour élever un monument d'infamie sur le cadavre de son propriétaire... de son propriétaire que l'on aurait fait pendre comme un chien, d'abord, sur la place du marché.

—Silence, Varin! exclama le gouverneur avec sévérité. Je ne veux pas que l'on parle en termes injurieux du sieur Philibert. L'intendant ne l'accuse point d'avoir pris part à cette émeute, et vous non plus, n'est-ce pas?

—Pour Dieu! Varin, vous ne le ferez point, non! et vous allez me rendre compte des paroles que vous venez de prononcer! s'écria de la Corne de Saint-Luc, indigné de voir son ami le bourgeois si cruellement outragé.

—La Corne! La Corne, nous sommes en conseil de guerre, où il ne convient pas de faire des récriminations, dit le gouverneur.

Il parlait presque avec véhémence. Il prévoyait une rencontre, et voulait la conjurer. Il ajouta:

—Asseyez-vous, mon vieil ami, et aidez-moi à faire ce que demandent de nous le roi et la colonie; nous sommes ici pour cela.

De la Corne reprit son siège. Ces paroles l'avaient désarmé.

Le gouverneur continua en s'adressant à l'intendant:

—Vous avez parlé du gourgeois Philibert d'une manière généreuse, chevalier Bigot; cela me fait plaisir. Le colonel Philibert, mon aide de camp, vient justement d'entrer; il sera heureux de vous voir rendre ainsi justice à son père.

—Foin de la justice! marmotta Cadet. Que j'ai été niais de ne pas profiter de la chance qui s'est offerte! j'aurais dû lui passer mon épée au travers du corps, à ce bourgeois.

Le gouverneur raconta à Philibert ce qui venait d'avoir lieu. Philibert s'inclina en regardant Bigot:

—Je suis fort reconnaissant à l'intendant, dit-il, mais je m'étonnerais que l'on osât impliquer mon père dans cette affaire. L'intendant n'a fait que se montrer juste.

Bigot n'aimait pas mieux le colonel Philibert et cette observation lui déplut. Il répliqua froidement:

—J'ai dit, colonel, que votre père n'avait pas pris une part active à l'émeute mais je ne saurais l'excuser de se mettre à la tête du part qui nous outrage continuellement. Je n'ai pas peur de dire la vérité. Quand j'ai mon opinion sur un homme, je l'ai. Je me soucie du bourgeois comme de la dernière tuque bleue de son entourage.

C'étaient des paroles malheureuses; il le comprit bien. Mais il regrettait presque d'avoir rendu témoignage au bourgeois. Il avait dit la vérité parce qu'elle est plus facile à dire. Il ne se gênait jamais, c'était son principe. Il n'était point poltron, n'avait peur de rien et ne respectait personne. S'il faisait un mensonge, c'était sans scrupule, de propos délibéré et quand la chose en valait la peine. Mais alors il s'accusait de n'être même pas un homme.

Le colonel Philibert ressentit vivement l'injure faite à son père. Il regarda Bigot, en face.

—Le chevalier Bigot, dit-il, n'a fait que rendre simple justice à mon père, en cette occasion. Mais qu'il veuille bien se rappeler, le chevalier, que mon père, bien que marchand ici, est avant tout un gentilhomme normand,—un gentilhomme qui n'a jamais forfait à l'honneur,—un gentilhomme dont l'ancienne noblesse peut rendre jaloux l'intendant lui-même

Bigot lança un regard courroucé au colonel. C'était une allusion à sa noblesse de fraîche date.

—J'ajouterai un mot, reprit Philibert, en fixant tour à tour Bigot, Cadet et Varin; quiconque attaque mon père m'attaque moi-même, et nul, s'il le fait, qu'il soit petit ou grand, n'échappera au châtiment que je lui réserve.

La plupart des officiers s'approchèrent de la table en donnant des marques d'approbation à Philibert. Personne d'entre les amis de l'intendant ne releva le défi. Ils se bornèrent à se regarder les uns les autres. Bigot dissimula sa fureur, et pour prévenir toute réplique nouvelle, il se leva et pria le gouverneur d'ouvrir la séance.

—Nous perdons, dit-il, en récriminations personnelles, un temps précieux que nous devons au roi. Je saisirai le tribunal de cette affaire, et j'espère que les instigateurs de l'émeute comme les émeutiers, seront sévèrement punis de l'outrage qu'ils ont fait à l'autorité royale.

Ces paroles mirent fin à la dispute, du moins pour le moment.

XIV

LE CONSEIL DE GUERRE

La séance fut régulièrement ouverte et le secrétaire lut les dépêches royales. La lecture fut écoutée avec attention et respect; mais il était facile de voir qu'il y avait divergence d'opinion chez les conseillers.

Le gouverneur se leva et d'une voix calma, presque solennelle, il dit:

—Messieurs, ces dépêches dont vous venez d'entendre la lecture, nous apprennent que notre France bien-aimée est dans un grand danger. Pour lutter contre les puissances alliées, le roi a besoin de toutes les forces; il ne peut donc plus nous envoyer de secours.

—Aujourd'hui la flotte anglaise est souveraine... Demain elle ne le sera plus.—On eût dit qu'il prédisait ses futures victoires sur l'océan.—Des troupes anglaises arrivent à New-York et à Boston. Elles vont s'unir aux armées américaines pour attaquer la Nouvelle-France.

—L'ennemi a commencé la construction d'un grand fort à Chouaguen, sur le lac Ontario, pour faire échec à notre forteresse de Niagara. Bientôt aussi l'on saura sans doute si Carillon est capable de protéger la vallée du Richelieu.

—Je ne suis pas inquiet de Carillon, messieurs, car c'est le comte de Lusignan qui en est le gardien,—le comte de Lusignan que j'ai le plaisir de voir au milieu de vous.

Le comte de Lusignan, cheveux gris, air martial, salua respectivement. Le gouverneur continua :

—Les dépêches nous conseillent de retirer les troupes de Carillon, cependant ; je demande au comte quel sera, dans son opinion, le résultat de ce fait, s'il s'accomplit.

—Si nous commettons une pareille folie, s'écria de Lusignan, dans huit jours les cinq nations seront sur le Richelieu, et dans un mois les Anglais seront dans Montréal.

—Alors, comte, vous ne conseillez pas d'abandonner Carillon ? Et le gouverneur sourit en disant cela, car il comprenait bien lui aussi l'absurdité d'une pareille question.

—Pas avant que Québec lui-même soit tombé ! Et alors le vieux comte de Lusignan ne pourra plus aviser Sa Majesté...

—Bien dit ! comte, bien dit ! Avec vous Carillon est sauvé ! Si un jour l'ennemi ose l'attaquer, il s'emplira, ce vieux fort, des riches dépouilles de la victoire, et son drapeau deviendra l'orgueil de la Nouvelle-France !

—Puisse-t-il en être ainsi, gouverneur ! Donnez-moi seulement le Royal-Roussillon, et je vous jure que jamais Anglais, Hollandais ou Iroquois ne traversera les eaux du lac Saint-Sacrement !

—Comte, vous parlez comme le croisé, votre ancêtre, Mais, avec regret, je ne puis pas vous donner le Royal-Roussillon. Ne pensez-vous pas qu'il soit possible de tenir avec la garnison que vous avez ?

—Contre les forces de la Nouvelle-Angleterre, oui ; mais peut-être pas contre les réguliers Anglais qui débarquent à New-York.

—Ce sont ceux que le roi a vaincus à Fontenoy, n'est-ce pas ? demanda l'intendant, qui tout courtisan qu'il était, n'aimait guère, non plus, la teneur des dépêches; car il savait bien que ce n'était point pour l'honneur de la France que la Pompadour voulait la paix.

—Plusieurs de ces réguliers ont en effet combattu à Fontenoy, répondit de Lusignan. Je le tiens d'un prisonnier anglais que les Indiens ont amené au fort Lydius.

—Alors, riposta de la Corne de Saint-Luc, plus il y en aura de ceux-là et plus ce sera drôle! Plus le prix est élevé et plus s'enrichit celui qui le gagne! Le riche trésor de la vieille Angleterre va payer pour la besace de la Nouvelle! Dans l'Acadie, tout ce que nous avons pu obtenir, ça été du hareng boucané et des jarretières de peau d'anguille pour nous préserver des rhumatismes!.

—Les Anglais de Fontenoy ne sont pas trop à dédaigner, observa le chevalier de Léry. Ils ont pris Louisbourg et ils prendront Québec si nous discontinuons nos travaux de fortifications.

—Ce ne sont pas eux qui ont pris Louisbourg, riposta Bigot, fort contrarié. Il n'aimait pas en effet qu'on parlât de cette place où il avait joué un si déplorable rôle.

—Louisbourg est tombé par la mutinerie des Suisses! ajouta-t-il aussitôt avec colère. Ces vils mercenaires voulaient extorquer l'argent de leurs commandants, tandis que c'était le sang de l'ennemi qu'ils auraient dû demander.

De la Corne de Saint-Luc se pencha alors vers un officier acadien qui était assis à coté de lui :

—Morbleu! lui dit-il, Satan qui a du toupet, rougirait d'entendre Bigot. Bigot avait les clefs du trésor, et il refusa de payer aux soldats leur salaire: de là la révolte et la chute de Louisbourg.

—Toute l'armée sait cela, répliqua l'officier. Mais, écoutez! l'abbé Piquet va parler. C'est assez nouveau de voir les prêtres dans un conseil de guerre.

—Personne plus que l'abbé Piquet n'a le droit de parler ici, répondit de la Corne; personne n'a trouvé chez les Sauvages autant d'alliés à la France que ce patriotique abbé!

Quelques-uns ne partageaient pas les généreux sentiments du vieux soldat. Ils s'imaginaient que c'était déroger aux nobles coutumes militaires que de permettre à un abbé de prendre part aux délibérations.

Il y avait là un féroce disciple de La Serre.

—Le maréchal de Belle-Isle ne permettait pas même au cardinal Fleury, dit-il, de montrer ses bas rouges dans un conseil de guerre, et ici nous souffrons que tout un troupeau de robes noires s'en vienne se mêler à nos uniformes. Que dirait Voltaire?

L'armée n'aimait pas l'abbé Piquet parce qu'il faisait tout en son pouvoir pour empêcher les troupes françaises de s'introduire dans ses missions. Elles démoralisaient les néophytes. Il déployait un grand zèle pour la répression des abus, et les officiers qui, pour la plupart, avaient des intérêts dans le trafic lucratif des liqueurs, se plaignaient amèrement de l'autorité qu'il s'arrogeait.

Le fameux missionnaire du roi remarqua bien l'air de dédain de quelques officiers. Il se leva. Son maintien, digne et imposant, proclamait qu'il avait le droit d'être là et de parler.

Avec son front haut et basané, son œil vif, son air résolu, il aurait bien porté le chapeau à plume de maréchal. Dans sa soutane noire aux

(à suivre)

On peut se procurer cet ouvrage chez les Editeurs Librairie Garneau Ltée au prix de 1.75 les 2 volumes.

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le Sentiment n'y Fait Rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

35e année—No 179 QUEBEC, SAMEDI 31 JUILLET 1926 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX : DEUX CENTINS

LE DIFFEREND OUVRIER

Correspondance échangée entre S. G. Mgr Langlois, vicaire capitulaire de Québec, et l'Association des Manufacturiers de chaussures de Québec

Nous publions aujourd'hui la correspondance échangée entre Sa Grandeur Mgr Langlois et l'Association des Manufacturiers de chaussures de Québec, touchant le malheureux conflit qui paralyse depuis de nombreuses semaines le travail et les affaires de notre ville. (Ces textes sont reproduits de "l'Action Catholique".)

1ère LETTRE DE S. G. MGR LANGLOIS

Archevêché de Québec,
le 7 juillet 1926.

A Messieurs les Manufacturiers,
Membres de l'Association des
Manufacturiers de Chaussures
de Québec, Québec

Chers Messieurs,

Le conflit qui sévit actuellement entre Patrons et Ouvriers remplit d'inquiétude et de chagrin tous ceux qui s'intéressent aux uns et aux autres. Pour des causes nombreuses et dont je ne saurais apprécier toute la valeur, les relations entre les deux groupes qui composent l'industrie la plus importante de notre ville ont été rompues et cet état de choses se prolonge de façon vraiment alarmante, tant au point de vue financier qu'au point de vue moral et social. On est en train de creuser entre employeurs et employés un fossé comme il en existe dans les pays où règne la guerre sociale. Depuis longtemps, plusieurs citoyens en vue des hommes d'affaires considérables et moi-même avons cherché par toutes sortes de moyens et au prix de nombreuses démarches à amener une reprise des négociations entre votre Association et les trois Unions des Travailleurs en chaussures de Québec; j'ai le regret de constater que si, d'une part, les ouvriers en chaussures se sont montrés disposés, dès le premier moment, à rencontrer votre Association pour chercher à régler ce malheureux différend, l'Association, d'autre part, n'a jamais voulu se départir de sa décision de ne pas tenir compte des accords intervenus en novembre dernier et d'établir la boutique ouverte, malgré le contrat qui exige le contraire.

Cette persistance à ne pas vouloir traiter directement, ni indirectement avec les Unions ou leurs représentants me paraît être la cause principale du malaise dont tout le monde souffre depuis deux mois, à Québec.

Et, cependant, tant pour votre avantage que pour celui de la classe ouvrière, il faut absolument qu'un règlement se fasse le plus tôt possible, conformément aux principes de la justice et de la charité qui doivent régner entre citoyens d'une même ville, que ceux-ci soient employeurs ou employés. Parmi ces principes, il en est un que personne ne peut mettre en doute parce qu'il est de droit naturel, c'est le droit qu'ont les ouvriers de se refuser à traiter de leurs intérêts professionnels autrement que par l'intermédiaire des représentants qu'ils se sont choisis eux-mêmes. C'est là, en effet, l'un des attributs essentiels au droit d'association que possèdent indéniablement les Ouvriers comme les Manufacturiers eux-mêmes. A cela s'ajoute le fait qu'en vertu des accords du mois de novembre dernier, ni l'une ni l'autre des parties en présence n'a le droit tant que durent ces accords, de refuser des pourparlers chaque fois qu'il en est besoin.

Cette volonté arrêtée de ne pas tenir compte des Unions malgré tout rend intenable au milieu de vous et dans vos délibérations la présnce du prêtre à qui j'ai demandé de vous servir de conseiller, car sa présence et son silence seraient interprétés comme une approbation de votre attitude envers les Unions quand en réalité il ne peut que blâmer toute décision tendant à la destruction des Unions ouvrières.

J'ai cru devoir vous donner cet avertissement privément, au lieu d'intervenir en public, comptant sur votre bonne volonté pour lui donner des suites immédiates.

Si cette dernière démarche conciliante devait rester sans effet. Je me verrai dans la triste obligation de dire tout haut les paroles que les devoirs de ma charge me forceront de vous adresser. Votre esprit civique, les témoignages que vous en avez donnés dans le passé et vos sentiments chrétiens me font espérer que je ne serai pas forcé d'en venir à cette extrémité.

Veuillez me croire, chers Messieurs, votre humble et dévoué serviteur.

† **J.-Alfred LANGLOIS, Ev. de Titop., Vicaire Capitulaire**

REPONSES DES MANUFACTURIERS

Québec le 10 juillet 1926

A Mgr J.-Alfred Langlois,
Evêque de Titopolis,
Vicaire Capitulaire de Québec,
Archevêché de Québec.

Monseigneur,

Nous accusons réception de votre estimée lettre en date du 7 courant.

Comme cette lettre demande une très sérieuse considération, nous vous prions, Monseigneur, de bien vouloir nous accorder quelques jours, afin de bien étudier son contenu.

Veuillez accepter, Monseigneur, l'expression de la haute considération de

Vos obéissants serviteurs,

Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec,
C.-H. Lamontagne,
Secrétaire

Québec, le 14 juillet 1926

A Mgr J.-Alfred Langlois,
Evêque de Titopolis,
Vicaire-Capitulaire,
Archevêché de Québec

Monseigneur,

Nous accusons réception de votre lettre du 8 courant.

Nous devons vous dire que nous apprenons avec beaucoup de regrets que vous croyez devoir retirer l'aumônier que l'autorité ecclésiastique avait bien voulu nous donner. Nous croyons que dans ce malheureux conflit, qui nous afflige, Monseigneur, tout autant que vous, et qui nous atteint certainement tout aussi lourdement, n'avoir fait que notre devoir, et n'avoir en rien outrepassé nos droits et avoir fait des sacrifices considérables pour assurer la paix et l'ordre dans l'industrie.

C'est à votre suggestion, Monseigneur, que nous avons accepté aussi généreusement que possible de soumettre notre échelle de prix à un tribunal d'arbitrage, éonstitué par le Gouvernement Provincial et composé d'hommes que les Unions Ouvrières ont elles-mêmes acceptés comme étant aptes à leur position. Nous étions décidés à l'avance de nous soumettre à la décision qui devait être rendue et les unions elles-mêmes, par leurs chefs autorisés nous garantissaient que les listes de prix qui seraient définies par le tribunal seraient acceptées. La cause a été plaidée et le jugement a été rendu. Les manufacturiers n'ont pas obtenu tout ce qu'ils espéraient avoir, mais se sont néanmoins conformés à la décision du Tribunal. Les unions ouvrières n'ont pas été satisfaites du jugement du tribunal et ont refusé de s'y soumettre.

Pour éviter de se conformer à la décision d'un tribunal justement constitué et parfaitement reconnu, les Unions Ouvrières n'ont pas expressément déclaré la grève générale, mais elles ont pris les moyens pour obtenir le même résultat en désorganisant nos fabriques.

Nous étions et nous sommes encore attachés à nos ouvriers, et il nous fait grande peine d'être obligés de les remplacer après avoir attendu plus longtemps que nécessaire et après les avoir invités à revenir prendre leur emploi.

Nous regrettons sincèrement, Monseigneur, qu'avant d'avoir entendu notre cause, vous la jugez en affirmant que nous sommes infidèles à un contrat et que nous n'avons pas le droit de donner un travail libre à des citoyens libres.

Nous sommes prêts à soumettre notre cause à n'importe quel tribunal de justice régulièrement constitué et les Unions Ouvrières qui prétendent avoir le droit de leur côté et qui n'ont jamais hésité à soumettre leurs conflits aux tribunaux quand elles croyaient avoir raison, se sont bien gardées d'en-appeler à une Cour de Justice pour faire décider le différend, et, elles préfèrent, par leurs chefs, dire dans les journaux et faire croire que nous sommes des violateurs de contrat, quand ce sont elles qui n'ont pas voulu se soumettre à la décision, et, de ce fait, se sont mises en grève.

Vous le savez, Monseigneur, depuis longtemps, on a déplacé la question. On en est rendu, d'une simple question économique, dans un pays comme le nôtre, à en faire une question de religion et à représenter les patrons qui donnent du travail à une grande partie des citoyens de la ville, comme de mauvais catholiques, des citoyens injustes, lorsque nous cherchons purement et simplement, par tous les moyens à notre disposition, à éviter la ruine et à empêcher la destruction complète de l'industrie de la chaussure, et, par là, protéger la réputation et l'avenir de la ville de Québec.

Non seulement, nous n'avons jamais eu l'intention de porter atteinte à l'existence des Unions Catholiques, car vous le savez, Monseigneur, et les faits sont là pour le prouver, que nous avons toujours été sympathiques à ces Unions et nous sommes très satisfaits qu'elles existent. Nous eussions été placés dans les mêmes conditions avec d'autres organisations ou même avec des non-unionistes, que nous aurions été forcés d'agir de la même manière.

Pendant longtemps nous avons laissé écrire dans les journaux, à la dictée des chefs ouvriers, toutes sortes d'articles qui faussaient les faits, nous représentaient sous un faux jour et en appelaient à la violence.

Nous croyons, Monseigneur, qu'il est temps de dire, puisque vous nous invitez à le faire, que sans les menées et les conseils mal avisés de certains chefs avec lesquels, nous le savons, il ne sera jamais possible de s'entendre il y a longtemps que nos ouvriers seraient revenus dans nos boutiques, qu'ils seraient satisfaits des conditions de travail qui leur seraient faites et que le problème seraient solutionné.

Nous permettrez-vous, Monseigneur, de vous faire remarquer que nous ne comprenons pas très bien la dernière partie de votre lettre, et elle nous rend fort perplexes. Elle se lit comme suit :

"Si cette dernière démarche conciliante devait rester sans effet, je me verrais dans la triste obligation de dire tout haut les paroles que les devoirs de ma charge me forceraient de vous adresser.

"Votre esprit civique et le témoignage que vous en avez donné dans le passé et vos sentiments chrétiens me font espérer que je ne serai pas forcé d'en venir à cette extrémité."

Nous ne comprenons pas, Monseigneur, que ceci veuille dire que sans égard aux droits incontestables que, encore une fois, nous sommes prêts à faire valoir devant n'importe

(Suite à la page 4)

LA PORTIONCULE

Demain, à midi, commencera la célébration de la fête de Notre-Dame-des-Anges, plus communément désignée sous le nom de la Portioncule, du vocable de la grande indulgence attachée ce jour-là à tous les sanctuaires des trois ordres de saint François. Chacun sait en effet, qu'en vertu d'un privilège accordé dans une vision au patiarche d'Assise et ratifié par le souverain pontife, tous ceux qui s'étant confessés et ayant communié visitent une église ou chapelle d'une communauté de l'un des trois ordres de saint François, gagnent une indulgence plénière à chaque visite faite au cours de la journée du 2 août. Il est permis d'anticiper en commençant dès les premières vêpres, c'est-à-dire la veille dans l'après-midi. Il y aura donc foule demain et après-demain tant au couvent de l'Alverne qu'à Saint-Charles de Limoilou pour gagner les indulgences du grand pardon d'Assise.

INCENDIE A STE-CROIX DE LOTBINIERE

Un incendie désastreux a ravagé, hier soir, la grange et la récolte de foin d'un cultivateur du haut de Ste-Croix-de-Lotbinière, M. Norbert Garneau. L'incendie, qui aurait été causé par la combustion spontanée, a été découvert vers six heures et les flammes à ce moment faisaient tellement rage qu'il fut impossible de chercher à les contrôler. Les pompiers volontaires accourus sur le théâtre du sinistre donnèrent tous leurs efforts pour protéger la résidence et les écuries de M. Garneau, situées à quelque distance de la grange et ils y réussirent entièrement. M. Garneau venait d'engranger une cinquantaine de voyages de foin.

La lueur causée par cet incendie était visible de très loin et nombreux sont les gens qui se promenaient sur les routes de la rive sud qui crurent à une conflagration plus considérable. Les commentaires allèrent bon train car, à distance, le feu semblait se propager du côté de l'église et du couvent de Ste-Croix. M. Garneau est cependant la seule victime de l'élément destructeur.

RETOUR DE Mgr O. CLOUTIER

Mgr Omer Cloutier, Vicaire Général de l'archidiocèse de Québec, était au nombre des passagers de cabine arrivés hier soir sur le navire "Empress of France". Mgr Cloutier était parti il y a quelques mois pour un voyage de repos en Europe. Son retour a été accueilli avec joie par tous les membres du clergé et les citoyens de Québec.

VICTIME DE L'IMPRUDENCE D'UN CHAUFFARD

Il s'en est fallu de peu que nous ayons à enregistrer, ce matin, un autre accident dramatique dû à l'imprudence d'un chauffard. Vers 10 h. hier soir, M. Roch Morin, 55 ans, sortait du magasin de M. Adolphe Huot, 63 rue Dalhousie et au moment où il allait traverser la rue, un automobile filant à bonne vitesse le renversa sur le pavé. Sans se soucier de celui qu'il venait de frapper, le chauffeur accéléra sa vitesse et disparut.

M. Morin put toutefois se relever seul et se traîner jusqu'au magasin qu'il venait de quitter, mais en franchissant le seuil, il s'affaissa. Le docteur W.-A. Potvin fut appelé d'urgence par téléphone, de même que l'ambulance de M. Hubert Moisan et le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Sans inspirer de craintes sérieuses, l'état de M. Morin est cependant considéré comme grave.

CONFLAGRATION EVITEE

Une alerte a été causée en ville, la nuit dernière, quand le bruit courut que l'important édifice de la Rock City Tobacco était en feu. Il ne s'agissait heureusement que d'un commencement d'incendie dans le garage de cette compagnie, situé au coin des rues Dorchester et Smith.

C'est le gardien de l'édifice qui découvrit le feu en faisant sa ronde. Il courut donner l'alarme à la boîte 79 et en quelques minutes une bonne partie de la brigade était rendue sur les lieux, cet appel équivalant à une seconde alarme. A 11 h. 30 toute la brigade était appelée par le chef Donnelly, par une autre alarme sonnée à la boîte 63. Un foule assez considérable était déjà rendue aux alentours de l'immeuble incendié. La prompte intervention de la brigade et son travail utile purent cependant éviter une conflagration et le feu fut maintenu dans ses limites originaires après quelques instants d'efforts.

Les dommages se chiffrent à quelques centaines de dollars à peine, dont la plus grande part causée par l'eau et la fumée. Quelques machines qui se trouvaient dans le garage souffrirent à peine de la chaleur, mais un certain nombre de pneus furent plus sérieusement affectés.

Quant à la cause de l'incendie on présume qu'il faut le trouver dans des fils électriques destinés à des automobiles en réparation.

VIIe CENTENAIRE DE LA MORT DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Avec les premières vêpres de Notre-Dames-des-Anges ou de la Portioncule, le 2 août prochain, s'ouvriront à Assise les fêtes du sept centième anniversaire de la mort de saint François d'Assise.

Le 3 octobre 1226, les ombres du soir descendaient lentement sur la plaine d'Assise et enveloppaient peu à peu la petite chapelle de la Portioncules. Des alouettes, malgré l'heure tardive et l'obscurité tombante, couvraient et emplisaient de leurs chants joyeux, de leurs bruissements d'ailes le toit de la maison et les ramures verdoyantes des alentours.

Que célébraient en ce crépuscule, à ce moment inaccoutumé, ces oiseaux ennemis de la nuit et des ombres? Leur père, leur frère, leur ami, leur prédicateur, celui qui les avait si souvent conviées à chanter les louanges divines. François d'Assise expirait à la terre pour vivre à l'éternité bien heureuse, et c'est lui qu'elles chantaient, c'est son âme s'échappant de son enveloppe mortelle qu'elles accompagnaient de leurs concerts d'ailes et de voix dans son ascension vers les cimes célestes.

Cependant le corps du Saint, étendu sur la cendre, abandonnait peu à peu sa teinte brune et sombre, les vestiges de la fatigue et des souffrances pour se revêtir du blanc mat le plus beau et d'une fraîcheur virginale; les membres jusque-là raidis et contractés acquéraient la souplesse d'une chair d'enfant, et les sacrés stigmates, que personne n'avait jamais bien vus, se détachaient maintenant sur cette blancheur d'immortalité comme "des losanges de marbre noir insérés dans un pavé de marbre blanc"; C'est l'expression pittoresque de Célane, un témoin oculaire.

François, celui que l'histoire a honoré des noms les plus beaux et les plus vrais, celui qu'on appelle le Séraphin d'Assise, le Père Séraphique, le Patriarche des Pauvres, le plus ardent, le plus transporté, le plus désespéré amateur de la pauvreté, l'humble François d'Assise avait quitté la terre, mais son esprit y restait, et y continue d'y vivre.

Quelques jours avant son trépas, alors qu'on le ransportait de l'évêché d'Assise à sa chère Portioncule, pour y mourir, il avait béni au passage sa ville natale. Quelques heures avant d'expirer, il avait transmis à ses frères ce testament admirable, que chaque vendredi encore ils relisent et écoutent avec respect, ce testament qui était une profession de foi en sa vocation, une profession de foi à la sainte eucharistie, au sacerdoce et à la vérité catholique, à l'évangile base et force de la règle laissée à ses disciples. Il avait, à ses frères groupés autour de lui et à ceux que la Lumière divine lui faisait entrevoir dans l'avenir, adressé ses suprêmes exhortations paternelles à l'obéissance, à la pauvreté, au courage et à la fermeté dans les épreuves et les luttes. Il avait à l'exemple du Christ à la dernière cène, pris dans ses mains stigmatisées un pain, l'avait béni, rompu, distribué à ses fils en larmes. Il avait écouté une dernière fois de ses oreilles mourantes son sublime Cantique des Créatures et avait entonné enfin, comme chant d'adieu, la complainte inspirée du Psalmiste: "De ma voix, je crie vers Dieu; de ma voix, j'implore le Seigneur: Voce mea ad Dominum clamavi, voce mea ad Dominum deprecatus sum, (ps CXLI), et au dernier verset: "Tirez, Seigneur, mon âme de sa prison, afin qu'elle célèbre votre nom; les justes sont dans l'attente de la récompense que vous me réservez", cette âme aimante s'était envolée vers son Dieu et son Tout.

C'est la mort bénie, touchante, divine de cet homme humble mais grand, pauvre des biens de la terre mais riche en vertus et en influence que l'univers entier s'apprête à célébrer solennellement du 2 août prochain au 4 octobre 1927.

Le Souverain Pontife nous y invite en un document d'une ampleur, d'une profondeur, d'une érudition rarement surpassée. Le 30 avril 1926, en effet, Pie XI adressait au clergé catholique l'encyclique "Rite expiatis". On y lit ces paroles: "Durant: le cours de ce centenaire, nous désirons que cérémonies religieuses, fêtes publiques, panégyriques et discours tendent à glorifier, par les témoignages d'une loyale piété, le véritable et authentique patriarche séraphique", et "il convient qu'à l'approche de cet événement heureux et important, nous rappelions les exemples de la vie du patriarche d'Assise et que par votre intermédiaire, Vénérables Frères, qui serez les messagers et les interprètes de notre pensée, nous excitions dans le peuple chrétien l'esprit franciscain qui, d'ailleurs, ne diffère absolument en rien de l'esprit évangélique." Et le Pontife suprême nous peint la situation sociale déplorable de l'époque de François d'Assise, nous trace l'esquisse, puis le détail de la sainteté, des vertus du Séraphique Père: sa pauvreté, son humilité, son esprit éminemment catholique, sa pureté et sa pénitence, sa charité enfin. I nous montre le saint, ainsi armé et préparé, travaillant à la réforme de la société chrétienne par lui-même et ses trois Ordres, les Mineurs, les pauvres Clarisses et les Tertiaires. Il nous le montre vivant encore au milieu de nous par son esprit et pouvant y exercer la même influence bienfaisante qu'autrefois, grâce à ses trente mille enfants du premier Ordre, à ses miliers de recluses du second Ordre, à ses millions de Tertiaires, qu'il exhorte avec chaleur à reproduire en eux, chacun suivant leur condition, la splendide image de leur Père et législateur, à faire refleurir partout, à ressusciter, en attirant les foules à leur suite par l'odeur captivante de leurs vertus, et l'entraînement de leurs bons exemples, les mœurs vraiment chrétiennes étouffées par le paganisme moderne. Aussi souhaite-t-il voir les diverses milices séraphiques croître non seulement en ferveur mais encore en nombre et en forces.

Récemment encore, le 18 juin comme une nouvelle invitation à célébrer dignement François, le Souverain Pontife accordait de nombreux privilèges à l'occasion du septième centenaire de la mort du Saint.

On pourra dans toutes les églises ou chapelles des trois Ordres franciscains, du 2 août 1926 au 4 octobre 1927, chanter, le quatrième jour de chaque mois, la messe votive solennel le de saint François d'Assise.

Dans les églises où se font des triduums ou autres solennités religieuses en son honneur, et pendant toute la durée de ces exercices, tout prêtre peut célébrer la messe votive solennelle du Saint, et jouir à toutes les messes de l'indulgence de l'autel privilégié.

Pendant ces mêmes exercices, l'évêque peut donner ou faire donner la bénédiction papale, et tout prêtre attaché aux églises où se font ces exercices, peut, pendant leur durée, appliquer par un simple signe de croix aux objets de piété les indulgences apostoliques, aux chapelets les indulgences de sainte Brigite et des Pères Croisier.

(Acta O.F.M. 1 juillet 1926)

C'est dire combien le Souverain Pontife tient à ses solennités franciscaines, qu'il voit approcher, dit-il dans son encyclique avec une joie d'autant plus profonde que, depuis la fleur de l'âge, il a vénéré saint François comme patron, et que, par la réception des insignes du Tierre-Ordre il est inscrit depuis longtemps au nombre de ses enfants". Et il termine par ce souhait: "En ce VIIecentenaire de la mort du Père Séraphique, puisse l'intercession de saint François attirer sur l'univers catolique, sur notre peuple, de tels bienfaits que cette année reste à jamais mémorable dans les fêtes de l'Eglise".

Puisse ce souhait du Saint Père se réaliser pleinement pour notre cher Canada, car lui aussi fêtera François d'Assise. Ces fêtes auront lieu a Montréal du 1er au 4 octobre 1926. En voici le programme officiel:

Programme du Triduum célébré à l'église Notre-Dame de Montréal, les 1,2,3,et 4 octobre 1926, sous la présidence d'honneur de Son Excellence le délégué apostolique et le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique de Montréal.

OUVERTURE SOLENNELLE

Vendredi, le 1er octobre

Le soir, à 7 heures 30 : sermon : "Le Centenaire" par S. G. Mgr Gauthier, administrateur apostolique de Montréal.

Bénédiction solennelle du très saint Sacrement par S. G. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, chant par la chorale de Notre-Dame sous la direction de M. L.-Guillaume Dupuis.

1er JOUR DU TRIDUUM

Samedi, le 2 octobre 1926

Le matin, à 9 heures, messe pontificale célébrée par S. G. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal.

Sermon : Influence morale de saint François par M. René Labelle, Supérieur Provincial de Saint-Sulpice.

Chant par la chorale des étudiants Franciscains du monastère du boulevard Rosemont.

Le soir, à 7 h. 30

Sermon : Influence religieuse de saint François par S. G. Mgr Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières.

Bénédiction solennelle du Très St-Sacrement par S. G. Mgr Colomban Dreyer, o. f. m., Vic. Ap. de Rabat (Maroc).

Chant par la chorale de Notre-Dame.

2ème JOUR DU TRIDUUM

Dimanche, le 3 octobre 1926

Le matin, à 10 h. 30, messe pontificale célébrée par Son Excellence le Délégué Apostolique.

Sermon:—Influence Missionnaire saint François par S. G. Mgr Dreyer, o.f.m., Vic Apostolique à Tabat (Maroc). Chant par la chorale de Notre-Dame.

Le soir, à 7 h. 30

Sermon: Influence catholique de saint François par le R. P. Lalande, S.J.

Bénédiction solennell du très saint Sacrement par S. G. Mgr Forbes, évêque de Jolisette, Chant par la chorale des Aveugles de Nazareth.

3ième JOUR DU TRIDUUM

Lundi, le 4 octobre 1926

SOLENNITE DE NOTRE SERAPHIQUE PERE SAINT FRANCOIS

Le matin, à 9 heures, messe solennelle célébrée par les RR. PP. Dominicains.

Panégyrique: Saint-François "Le soutien de l'Eglise" par S. G. Mgr Rouleau, O.P., archevêque de Québec. Chant par la chorale des Etudiants Franciscains.

Le soir, 4 octobre

AU FORUM
(1061 est, Ste-Catherine)

L'Oratorio de saint François d'Edgar Tinel par l'Association des Chanteurs de Montréal (250 voix).

Les admirateurs de saint François et les amateurs de beau chant et de haute musique religieuse se rendront en foule au Forum à 8 heures précises.

DE PASSAGE

Monseigneur Michel Abraham, curé à Sacré-Coeur, Michigan City, est présentement à Québec.

Il est l'hôte de M. le Commandeurs Louis Terreau.

DECEDE



M. ALPHONSE COTE, décédé le 25 juillet, à l'âge de 75 ans, à sa résidence chez lui, 45, rue St-Gabriel

COLLISION A GRANDE VITESSE

Deux automobiles américaines faisaient la course sur la route Lévis-Jackman, laquelle des deux dépassserait l'autre—Survient une troisième—Un abordage s'ensuit

DEUX BLESSES

Vers trois heures, hier après-midi, le chef de police de Lévis, M. Laparre Marsan, reçut un téléphone de St-Frédéric de Beauce, lui apprenant qu'un sérieux accident d'automobile venait de se produire à cet endroit et donnant les détails. Deux machines américaines se dirigeant vers Lévis filaient sur la route Lévis-Jackman, hier après-midi, vers deux heures, lorsque celle d'en arrière augmenta sa vitesse afin de passer l'autre. Au moment où elle se préparait à passer, allant à une vitesse d'environ 60 milles à l'heure, une autre machine arriva en sens inverse et le chauffeur, qui faisait ainsi de la vitesse, afin de ne pas venir en collision avec cette dernière reprit sa place en arrière de celle qu'il voulait passer, mais comme elle n'allait pas aussi vite, cette dernière la frappa et l'envoya rouler en bas d'un petit pont, dans un fossé. Les deux occupants de l'auto, un Américain et son épouse, furent relevés de la privés de connaissance et transportés chez des voisins. L'homme souffre d'un choc nerveux et son épouse semble plus gravement blessée.

Le chef Marsan, dès quil eut le signalement de cette machine dont le chauffeur n'arrêta même pas après l'accident mais accéléra la vitesse de son auto, avertit ses hommes qui commencèrent immédiatement à exercer une surveillance étroite au débarcadère de la Traverse de Lévis, mais tard hier on n'avait pas encore pu réussir à les retracer. Ce qui cause un peu d'ennui aux policiers de Lévis dans leurs recherches, c'est qu'à St-Frédéric on n'a pas eu le temps de prendre le numéro de la licence de cette machine. On espère cependant ne pas tarder à pincer ces faiseurs de vitesse qui ne regardent pas d'enfreindre les lois de la circulation, au risque de tuer les autres personnes qui voyagent sur le même chemin qu'eux.

EMBELLISSEMENT DE L'EGLISE DE SAINT-MALO

Il y a quelque temps, Mgr J.-A. Bouffard, P. D., avait convié les architectes de la ville à soumettre un plan pour la construction d'un portique à l'église de Saint-Malo. Tous les plans devaient être envoyés au presbytère de la paroisse et soumis à un jury composé du curé et des marguilliers. Le résultat de ce concours vient d'être connu et c'est le plan de A. Charles Dumais, architecte, qui a été adopté. La fabrique de Saint-Malo a donné immédiatement le contrat à A. Adélard Guérard, entrepreneur, de la paroisse. Les travaux commenceront dès lundi, et seront poussés activement.

L'église de Saint-Malo sera dotée, quand les travaux seront terminés d'un portique spacieux.

A STE-ANNE DEMAIN

Il y aura plus de 4,000 pèlerins à la Basilique de Sainte-Anne, demain. Les autorités du Québec Power s'attendent à transporter, pour leur part, 1,800 personnes faisant partie du pèlerinage paroissial de Jacques-Cartier, 700 autres pèlerins venant de Saint-Romuald, et 300 de la ville Saint-Jean, près Montréal. Si l'on ajoute à ces 2,800 personnes, le nombre ordinaire des pèlerins qui se rendent à Sainte Anne chaque dimanche, on peut conclure qu'il y aura près de 4,000 pèlerins à notre sanctuaire national, pour le premier dimanche du mois d'août.

Dimanche en huit, la paroisse du Sacré-Coeur fera elle aussi son pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré, et le 15 août, les paroissiens de Saint-Grégoire de Montmorency et Saint-François-d'Assise iront à leur tour s'agenouiller aux pieds de la grande thaumaturge.

CHEZ LES RR. PP. DE STE-CROIX

Nominations et changements à la suite du chapitre général de la congrégation, tenu à Notre-Dame

INDIANA

La congrégation de Sainte-Croix vient d'avoir son chapitre général, à Notre-Dame, Indiana.

Le T. R. Père James-W. Donahue, C.S.C., devient supérieur général de la Congrégation, en remplacement du T. R. Père Gilbert Francais, C. S.C., qui avait dû donner sa démission à cause de son mauvais état de santé. Il occupait ce poste depuis 1894 à la satisfaction de tous.

Le nouveau général est né à Chicago le 14 juillet 1885; il fit là ses études primaires. En 1902, il entrait ans la Congrégation de Sainte-Croix après ses études philosophiques et théologiques à Washington, d'abord, puis à Rome, où il prit les degrés de docteur en philosophie et en théologie il fut ordonné prêtre en 1912. Dèslors, il fit partie du groupe des missionnaires, position qu'il farda jusqu'e 1920, alors qu'il devint maître des novices. Quelques années plus tard il prenait la charge du séminaire Moreau. L'an dernier, il avait été nommé supérieur du collège international de la Congrégation, à Rome. Il arrive à la tête de la Congrégation à un âge où il lui sera permis de fournir une féconde et glorieuse carrière.

Les deux assistants généraux pour notre province sont le T. R. Père Alfred Roy, C.S.C., et le T. H. Frère Cyprien, C.S.C.

Le T. R. Père A. Roy, est loin d'être un inconnu parmi nous. Né le 25 octobre 1850, à Saint-Laurent près Montréal, il prenait l'habit religieux en octobre 1871 à Saint-Laurent, où il prononça ses vœux l'année suivante, le 21 août 1875, à Memramcook, il demeura à l'Université Saint-Joseph, N.-B., de 1875 à 1882, remplissant tour à tour les fonctions de préfet de discipline, préfet des études et professeur. En 1882, il était nommé supérieur du collège de Saint-Laurent, où il demeura jusqu'en 1885, date où il retourna à Memramcook, où il devint supérieur et curé de la paroisse ; en 1904 il abandonna le supériorat et conserva seulement la cure jusqu'en octobre 1918, alors qu'il fut appelé à devenir provincial au Canada. Le T. R. Père avait en même temps le rectorat de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Sa vie aura été particulièrement féconde puisque, en dépit de son âge avancé, il a pu assumer encore une si lourde tâche.

Le T. R. Frère Cyprien, C.S.C., bien connu auprès des éducateurs, représentera aussi la province canadienne comme assistant général. Il est né le 8 juin 1863 à Sainte-Anne de la Pocatière, prit l'habit le 3 août 1883 et fit profession religieuse le 16 juillet 1882. Il consacra toute sa vie à l'instruction de la jeunesse Après avoir été longtemps professeur il devint supérieur à Hochelaga puis visiteur à Montréal, des écoles placées sous la direction des religieux de Sainte-Croix.

Les autres assistants généraux sont le T. R. Père Charles-L. O'Donnll, C. S. C., provincial sortant de charge aux Etats-Unis et le T. H. Frère Bernard, de la province américaine et natif du Canada.

C'est le R. Père Alfred Charron, C.S.C., qui devient provincial au Canada succédant au T. R. Père Roy. Le nouveau provincial naquit à St-Michel-de-Rougemont, le 18 mai 1886. fit ses études classiques au collège de Saint-Laurent. Il prit aussitôt le saint habit à Ste-Geneviève, le 15 août 1910 et prononça ses vœux de religion le 2 février 1913 et reçut le sacerdoce le 8 août 1915. Il fut alors nommé professeur au collège de Saint-Laurent, avec en outre la direction spirituelle des juvénistes de la congrégation. Deux ans plus tard, ses supérieurs l'appelaient à la délicate fonction de maître des novices, position qu'il a gardée jusqu'à son élévation à la direction de toute la province.

Il sera assisté des RR. PP. Adolphe Clément, C.S.C., vice-recteur à l'Oratoire Saint-Joseph et Albert Cousineau, C.S.C., directeur des philosophes au collège de Saint-Laurent ainsi que des RR. Frères Austin, C.S.C., économe au collège Notre-Dame et Anatole, C.S.C., supérieur des scolastiques, frères de la Congrégation.

Le R. P. Georges Finnigan, c.s.c., devient provincial aux Etats Unis. Il fit ses études philosophique et théologiques à Rome où il prit son doctorat en philosophie puis se rendit à l'Université Laval de Québec, où il prit son doctorat en théologie. Il était vice-président de l'Université Notre-Dame, Indiana, depuis l'an dernier.

Le R. P. Henri-Joseph Rheault, c.s.c., devient provincial en France. Le R. P. a passé une grande partie de sa vie au Canada où il s'est acquis beaucoup de sympathies. La besogne qui lui incombe sera pénible, vu les difficultés sans cesse suscitées là-bas pour entraver l'action des instituts religieux.

Le R. P. Alfred Lepailleur, c.s.c., devient provincial au Bengale oriental pour les sujets canadiens tandis que le P. Crowley, c.s.c., remplit la même charge à l'égard des sujets américains, le R. P. Lepailleur est né à Lachine. Après ses études au Collège de Saint-Laurent, puis à Rome, il s'en alla au Bengale où il se dévoue depuis 1913.

Le coroner Jolicœur a tenu une enquête devant jury, sur la mort tragique de M. Achille Tremblay, employé de la maison Gauthier (limitée). M. Tremblay est mort à l'Hôtel-Dieu des suites de blessures graves reçues jeudi après-midi.

Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu par les jurés.

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE

Le conseil municipal ratifie la cession à la Stadacona Land du bout de ruelle quelle veut acheter—A qui les pavages—Le chemin de ceinture... va-et-vient

DE NOUVEAU A L'ETUDE

Deux questions qui ne sont pas nouvelles à l'hôtel de ville, puisque la discussion en a déjà été longuement faites dans les comités, ont provoqué au conseil de ville, hier soir, des discours à l'emporte-pièce, des dialogues piquants et des interruptions non moins originales. Il résulta naturellement de tout ceci une certaine confusion que dissipèrent heureusement les votes pris au cours de cette séance.

Ces deux problèmes que tentèrent de résoudre nos édiles sont ceux de l'établissement d'une rue de 75 pieds entre les rues Grant et Henderson et celui de la voie de ceinture autour de la place Jacques-Cartier, tel que suggéré par la Quebec Power. Dans le reprenier cas et non sans discussion, la majorité se décida à maintenir sa première décision et il est entendu que la ville cède les droits qu'elle a sur ce terrain à la Stadacona Land moyennant un remboursemen de $10,000. Quant à l'éternel projet de voie de ceinture, il devra être de nouveau étudié en comité avant d'être adopté. Contrairement à l'attente de quelques échevins, l'ajournement du conseil a été fixé à vendredi prochain.

Plusieurs affaires de routine habituelle occupèrent les premiers moments de la séance. L'assistant-greffier, M. Xavier Chouinard, lut d'abord quelques communications de contribuables à la cité. M. le maire Martin lut ensuite l'opinion légale des aviseurs de la cité relativement aux comptes de $3,717,72 venant de MM. Madden & Murphy, et de $2,278.54 de M. Ignace Bilodeau, pour des travaux faits l'an dernier par eux. Les avocats sont d'avis que ces réclamations doivent être payées et c'est dans le même sens que se prononça le conseil malgré l'opposition de M. l'échevin Tremblay.

Après l'adoption des rapports de comités, le conseil approuva l'affectation d'un montant de $10,000 à des réparations aux casernes des pompiers, de $400, pour l'aqueduc de Château-d'Eau, et de $400, pour l'extention du tuyau de 8 pouces sur la rue Dalhousie.

Le premier vote fut pris quand l'échevin Auger demanda qu'un contrat de pavage accordé à M Marcon fût donné à M. Oscar Dumaine pour le même prix. Sur l'opposition de l'échevin Bertrand, cette proposition fut battue par 7 à 4. L'échevin Simard fut plus heureux quand il fit enlever à M. Ignace Bilodeau en faveur de la Cie Quinlan Robertson, les pavages des rues St-Anselme, Fleurie et Caron.

C'est à ce moment que s'ouvrit le débat au sujet de la rue de 75 pieds à établir entre les rues Grant et Henderson. On fit l'historique de cette question, les échevins Bouchard, Godbout, Dinan, Bertrand, Drolet, Moody prirent part tour à tour à la discussion et comme on réclamait le vote celui-ci donne le résultat suivant Pour: 9; contre: 4. Les dissidents furent les échevins Tremblay, Moody Bouchard et Dinan.

Le projet de voie de ceinture vint ensuite sur le tapis et souleva plusieurs amnedements et sous-amendements

FAIS CE QUE DOIS
"LE SOLEIL"
ORGANE DU PARTI LIBERAL

QUEBEC, 31 JUILLET 1926

LA CAUSE INITIALE

L'on a trop perdu de vue, depuis le commencement de la lutte, la question des terres fédérales dans l'Alberta.

C'est pourtant la cause initiale de la chute du gouvernement King. Il serait encore au pouvoir, s'il avait consenti à ne pas préciser plus qu'il ne fallait les droits de la minorité canadienne française et catholique de cette province, en matière d'éducation.

On sait, en effet, que deux députés progressistes de l'Alberta avaient juré la mort du gouvernement King, parce que les garanties accordées à la minorité catholique par le chef libéral et ses collègues déplaisaient à certains orangistes et à M. Bennett, aujourd'hui l'associé de M. Patenaude.

La défection de quelques députés progressistes sur cette question incidente, jointe à l'opposition de toute la députation conservatrice, a mis le gouvernement libéral dans la situation difficile que l'on sait.

Si M. King avait été un lâcheur, si ses collègues n'avaient pas eu le sens élevé des droits inaliénables de la minorité catholique, ils auraient continué à recevoir l'appui des députés progressistes qui les avaient soutenus depuis l'ouverture du parlement, et il n'y aurait pas eu de crise politique.

Le chef libéral et son parti sont tombés sur une vitale question de principe, touchant à l'unité du Canada. Leur défaite les honore autant qu'elle avilit M. Meighen qui en profite illégalement.

Si maintenant le gouvernement conservateur est maintenu au pouvoir, que fera-t-il de cette question des terres de l'Alberta ?

L'Evénement voudrait-il nous le dire ? Il ne répondra probablement pas. Mais dans ce cas, on peut prévoir que les droits des catholiques seront laissés de côté.

M. Meighen et ses partisans se sont d'ailleurs déjà prononcés pour cette solution agréable aux fanatiques, mais injuste pour nos coréligionnaires.

"Ce seul fait, dit M. Bourassa dans son journal, aurait suffi à me rapprocher de M. King et à m'éloigner de M. Meighen."

M. King est tombé parce qu'il a fait preuve de courage et de justice en face des amis orangistes de M. Meighen.

Les véritables Canadiens, de langue anglaise aussi bien que de langue française, qui ont le souci de la justice et ne peuvent s'empêcher d'admirer un homme politique qui défend, jusqu'à la perte du pouvoir, les droits d'une minorité, trouvent en ce geste une nouvelle raison d'appuyer M. King.

Ce point de vue devrait être constamment à l'esprit de nos compatriotes canadiens-français dans l'appréciation des questions politiques actuelles, et nous croyons sincèrement, — en dépit des appels de quelques lâcheurs, — que la grande majorité ne l'oubliera pas.

PLEINE AUTONOMIE
vs
CONTROLE IMPERIALISTE

L'Evénement admet tardivement l'opinion de sir Robert Borden, que nous avions citée il y a plus de dix jours, et qui nie au gouverneur général l'exercice d'un droit que le roi lui-même n'applique pas.

Mais, en dépit de cette opinion de son ancien chef, *L'Evénement* soutient que lord Byng a bien fait d'intervenir.

Nous avons donc, au Canada, un représentant du Roi qui peut exercer plus d'autorité que le Souverain lui-même.

L'esprit partisan de *L'Evénement* peut en éprouver du plaisir, mais les citoyens du Canada, qui jusqu'à présent avaient cru que notre dominion était autonome et que nous possédions ici les mêmes privilèges qui existent en Angleterre, en seront chagrins.

L'attitude de M. Meighen nous fait retourner trois quarts de siècle en arrière. Elle nous fait rétrograder à l'état humiliant de petite colonie, soumise aux dictées de Downing Street, comme autrefois.

Qu'il se trouve des impérialistes à Londres pour se réjouir de cet état de choses, cela s'explique. Mais la tristesse est de voir certains Canadiens accueillir cette déchéance avec joie, parce qu'elle favorise momentanément leur arrivée au pouvoir.

S'il fallait que l'électorat confirme ce point de vue étroit, égoïste et anti-canadien, on aurait raison, à Londres, de croire que nous avons encore besoin d'être dirigés par l'autorité impériale dans la conduite de notre politique intérieure, et que nous n'avons pas encore assez d'importance et de discrétion pour jouir en toute plénitude de la même liberté que l'on accorde aux contribuables anglais.

Nous croyons, toutefois, que le sentiment national canadien est plus fier que *L'Evénement* ne le suppose et qu'au lieu de s'aplatir devant l'arbitraire, il se dressera pour réclamer une pleine et entière autonomie, n'en déplaise à *L'Evénement* et à M. Meighen.

L'AUTOCRATIE DE M. MEIGHEN
Une réponse à *La Patrie*

La Patrie, qui vient de troquer son indépendance pour le tas de dollars que des amis de M. Meighen ont fait tomber dans sa caisse, s'emploie à défendre son nouveau maître. Mais elle s'y prend mal.

"*Le Soleil* demande au public, — dit-elle, — de condamner M. Meighen pour des injures qu'il n'a pas dites."

Est-ce plus excusable de les avoir fait dire ?

M. Meighen, — dit *la Patrie*, — n'a pas dû organiser la campagne de calomnie contre Québec, les catholiques et les Canadiens français, en 1917. Mais elle ne nie pas que cette campagne s'est poursuivie pendant des semaines dans presque toute la presse conservatrice anglaise, et plus méchamment encore dans les brochures, les circulaires, les caricatures et les placards dont on a couvert Ontario et les provinces de l'Ouest. Toute cette littérature était préparée par l'organisation conservtrice centrale à Ottawa. Elle est signée du comité central conservateur dont M. Meighen était le directeur et l'aviseur suprême.

Le chef tory n'est-il pas responsable des vilenies dont on nous a couverts à cette époque ? Le fait qu'il ne les a pas empêchées, alors que c'était en son pouvoir, est déjà suffisant pour l'incriminer devant l'opinion publique.

M. Meighen, d'ailleurs, n'a jamais osé nier cette allégation. Il s'est défendu d'avoir dit quoi que ce soit lui-même, mais il n'a jamais osé défendre cette campagne odieuse poursuivie contre Québec, par l'organisation politique qu'il dirigeait à Ottawa.

La Patrie oublie qu'un chef de parti est responsable de ses organes, aussi bien que des écrits électoraux émanant de l'organisation politique à laquelle il préside, au même degré que le propriétaire d'un établissement est responsable des écrits de ses employés, lorsqu'ils sont préparés sous sa direction et au nom de sa maison.

Non, le rôle de M. Meighen dans cette triste et méprisable campagne de haine et de désunion nationale est d'autant plus condamnable qu'il s'accompagne d'une inqualifiable lâcheté.

Mais, sentant le terrain glissant, *la Patrie* se rabat vite sur la politique de guerre du gouvernement d'union, auquel le parti libéral, — dit-elle, — a participé autant que les conservateurs.

Ceci est une fausseté.

Les libéraux anglais qui ont abandonné sir Wilfrid Laurier et leur parti sur cette question, ont agi en leur qualité individuelle et ne pouvaient engager le parti libéral. Sir Wilfrid et la grande majorité de ses partisans se sont opposés autant que possible aux extravagances de guerre du gouvernement Borden-Meighen. Ils ont combattu la conscription, et *la Patrie* ment lorsqu'elle dit le contraire.

"C'est la majorité du peuple du Canada, et non le gouvernement Borden, qui a décidé, mesuré et réglé notre participation à la guerre", dit encore *la Patrie*.

Les écus des amis de M. Meighen ont tourné la tête du confrère. Tous les faits officiels du gouvernement Borden contredisent son affirmation.

M. Borden a-t-il consulté le peuple lorsqu'il a décidé d'envoyer les premiers contingents, lorsqu'il a promis 500 mille hommes à l'Angleterre, et lorsqu'il a fait décréter la conscription en se servant du bâillon ?

M. Meighen a-t-il lui-même consulté le peuple avant de déclarer officiellement, à Winnipeg, que le gouvernement tory mettrait le Canada en banqueroute pour aider l'Empire ?

Les gens de *la Patrie* sont devenus audacieux depuis leur volte-face politico-financière. Il faut, en effet, une forte dose d'audace pour oser parler de majorité populaire approuvant les actes du gouvernement Borden en 1917.

La Patrie a-t-elle oublié le vol inique des élections de guerre, le vote forcé des soldats et le scandaleux usage qu'en a fait M. Meighen ? Se rappelle-t-elle le droit de suffrage frauduleusement accordé à des voteurs qui n'étaient pas même citoyens du Canada et qui n'y avaient jamais mis les pieds ?

Croit-elle que nous avons oublié le rôle inique de son chef qui, à cette époque, manipulait à son gré les milliers de votes de soldats et d'étrangers au pays et s'en servait pour voler l'élection, des libéraux élus par les électeurs canadiens responsables ?

La Patrie s'imagine-t-elle que le cynique télégramme de M. Meighen à ce sujet n'existe plus ? Pour son information, nous pourrions le lui reproduire.

Jamais encore, dans l'histoire du Canada, un homme politique ne s'était livré à pareille manœuvre électorale. De semblables procédés sont d'ailleurs particuliers à M. Meighen. Le chef tory se moque de la volonté populaire. Il procède par le bâillon, par le truquage du droit de vote, par l'étouffement systématique du sentiment public qu'il écrase au besoin par des votes qu'il escompte, et dont il se sert illégalement pour faire élire ses partisans.

La formidable comédie qu'il joue depuis un an avec M. Patenaude, sa brutale et inconstitutionnelle mainmise sur le pouvoir sont les deux dernières manifestations de son audacieux mépris de la justice, du fair-play, de l'honnêteté publique et du respect de la constitution.

Que *La Patrie* nie, si elle l'ose, cette partie de l'histoire de son nouveau chef.

L'organe tory dit encore : "*Le Soleil* va répondre par une "bordée d'injures, mais autant en emporte le vent."

Or, il n'y a pas une seule injure dans l'exposé de faits que nous avons mis devant nos lecteurs. Les injures sont l'œuvre de M. Meighen et de ses comparses. Nous en avons subi une avalanche émanant des quartiers conservateurs, en 1917. Nous ne les avons pas oubliées. M. Meighen en porte et en portera longtemps la responsabilité devant l'électorat, en dépit des courbettes intéressées qu'il nous fait maintenant.

LES DROLERIES DE *la Patrie*

Notre confrère montréalais de la rue Sainte-Catherine, qui a si souvent donné au public canadien le spectacle de ses cabrioles politiques, s'engage, depuis qu'il se laisse tripoter par le groupe Lespérance, Fortier et Compagnie, dans une série de clowneries dont le bon peuple devra rire à s'en tenir les côtes. Libérale en 1925, conservatrice en 1926, autonomiste hier, impérialiste aujourd'hui, n'importe quoi demain, *la Patrie* continue à jouer son personnage de vaudeville sans se demander quel visage elle fait devant le gros bon sens du peuple.

Passons pour le moment sur ce journalisme d'arc-en-ciel. Notre confrère nous y a assez habitués. Mais, après le dernier changement de mains, *la Patrie* a inventé quelque chose : elle pose à la conférence de Saint-Vincent-de-Paul et distribue gratuitement au public, affamé de sa pensée et de sa haute littérature, le pain de l'intelligence. Oui, jusqu'au 1er octobre, *la Patrie* ne se vend plus. — ô déchéance ! — elle se donne. Dans une lettre adressée aux abonnés de son journal, M. Chevrier écrivait ces jours derniers: "Pour faire connaître *la Patrie*, nous vous demandons de nous faire parvenir les noms de quatre personnes de votre entourage. . . Nous leur enverrons à titre gratuit, notre journal. . ." C'est-à-dire que la combinaison David-Esioff-J.-H. vaut au public cette immense faveur : quatre personnes sur cinq, d'ici la fin des élections, recevront l'arc-en-ciel pour rien et pourront faire ce qu'elles veulent du papier.

Cela va coûter cher. D'où vient l'argent ? Est-ce que MM. Lespérance et Fortier, l'un héros de Bagot, l'autre journaliste provincial, écrivain de premier ordre et penseur de bagatelles, vont tout payer de leur poche ? Seraient-ils à ce point devenus philanthropes et humanitaires qu'ils croiraient leur matière grise indispensable à l'avenir de la patrie ? Ou bien ne seraient-ils que les dociles instruments d'un groupe de politico-financiers ligués contre les intérêts nationaux et l'autonomie canadienne ?

Leur générosité ne s'arrête pas aux abonnements. Elle s'étend aux annonces, l'élément coûteux du journal, la source de revenus par excellence. Voici, pour le prouver, un extrait d'une circulaire signée de M. L.-J. Tarte, l'homme indépendant : "J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus, avec mes compliments, un carnet de dix coupons qui vous donneront droit . . à l'insertion gratuite de dix petites annonces dans *la Patrie*." Epatant ! Cela ne s'est pas vu souvent : offrir de l'annonce gratuite à des milliers de gens. Un tel geste dépasse de beaucoup toutes les œuvres de la Saint-Vincent-de-Paul. Comme on aime le peuple, dans cette boutique, à la veille des élections ! Thimothée distribuait du chocolat dans Bagot. Le Thimothée de *la Patrie* distribue de l'annonce et de la littérature dans Montréal. Les résultats seront les mêmes.

Pour nous, nous conseillons aux lecteurs du journal de la rue Ste-Catherine de se prévaloir des offres qui leur sont faites pour qu'ils puissent voir jusqu'à quel point David (ô vide !) et J.-H. peuvent développer, dans l'arène électorale, leur incommensurable talent d'emplisseurs et de bourreurs de crânes.

UNE ARME A DEUX TRANCHANTS

Les chefs libéraux ne désirent rien tant, dans la campagne actuelle, que de s'en tenir aux questions d'intérêt public. Ils l'ont bien prouvé depuis la dissolution du parlement. Les écarts de langage, les paroles regrettables et honteuses sont toutes venues du parti tory, pour qui tous les moyens semblent bons.

Cependant, que les conservateurs prennent garde aux représailles ! Là-dessus, on ferait bien de méditer ces quelques mots d'avertissement de l'hon. M. Cardin : "Si les conservateurs continuent à jouer trop énergiquement sur les révélations de l'enquête des douanes, les libéraux vont entreprendre une contre-attaque et révéler des scandales qui dépasseront de beaucoup les peccadilles trouvées dans la dernière enquête."

Et maintenant, que nos adversaires choisissent le terrain sur lequel ils veulent engager la bataille. Nous verrons bien qui des deux partis a les mains propres.

UN MATIN CHEZ M. CLEMENCEAU

Saint-Vincent-du-Jard (Vendée), 11 juillet 1926.

Aujourd'hui, vers midi, moustaches au vent, M. Clemenceau arrivera dans sa maison paysanne. J'y suis entré le premier et, pour lui souhaiter la bienvenue, je suis allé chercher au bourg le père Esnard, son jardinier, qui, comme lui, sous un front têtu, porte une broussaille de sourcils gris et des moustaches presque blanches. Le président n'est pas revenu en Vendée depuis son séjour, de mai. On l'attend. Il fait beau. Ce coin de France a quelque chose de pacifique et de guerrier. Le ciel garde des transparences d'eau courante qui ne semblent s'associer à la lumière que pour alléger l'azur moiré de l'océan et son écume. Quant aux moissons, si frissonnantes que Dieu les désire, elles ressemblent à quelque bouclier de bronze sur qui se joue l'angelus ou le murmure des oiseaux. Il fait doux. Le beau temps tardif offre au bon vouloir du soleil des sillons humides de pluie, et le velours des arbres, des pins, des haies, dans les lointains, est riche d'une sève profonde que l'été n'a point encore bue.

—Alors, père Esnard, dis-je, croyez-vous que M. Clemenceau soit content du jardin ?...

—Eh ! pour sûr ! Regardez-moi ça ! Quand il est arrivé ici, il y a cinq ans, la bicoque était toute nue, en plein dans le sable ! Aujourd'hui, mais voyez: c'est bleu, rose, doré... Et ça chante... comme qui dirait une prairie qui aurait fait pousser des pieds d'alouettes et de genêts au bout de chaque brin d'herbe. L'autre semaine, le général Gouraud est passé par là. Il m'a demandé de cueillir trois brins... C'était lui, le général... J'ai dit: "Allez-y !" Et il a cueilli une fleur bleue, une blanche, une rouge... un petit bouquet de rien du tout; mais c'était chic, et il m'a dit: "Je vais envoyer ça au papa Clemenceau ce soir, à Paris !..."

—Vous l'aimez ?

—Ah ! ah ! on se dispute quelquefois !... Moi, je lui tiens tête. Le jardin, c'est mon travail... Et il a des idées trop personnelles ! Et puis, il est trop bon !... Mais, pour la tête, y a pas son pareil, croyez-moi !... C'est un grand bonhomme, le président ! Il vous pique dans la cervelle des mots qui sonnent... Et si simple !... L'autre jour, l'orage — vous voyez ce coq de bronze, là, sur un piquet, ce coq qui sert de girouette — eh bien! l'orage, l'autre jour, le casse en deux... et voilà que le lendemain matin je trouve le coq en deux morceaux sur le sable de l'allée. C'était un cadeau d'un maire vendéen; je porte donc le coq à M. Clemenceau, un morceau dans chaque main. Bourru, il me reçoit mal. Alors, je lui dis: "Mais, monsieur le président, vous pouvez bien réparer le coq gaulois encore une fois !..." Alors, il m'a regardé gentiment. J'ai vu naître au coin de ses yeux quelque chose qui ressemblait à des larmes, et il m'a dit :

—Père Esnard, pour aujourd'hui, va voir le forgeron!

x

x x

Imaginez une maison basse, proprette, couverte en tuiles rondes. Les volets ont été repeints l'an dernier en vert. Il y a trois portes, quatre fenêtres, une marche de pierre, deux bancs de bois... Au bout de la maisonnette, au nord, le père la Victoire a fait construire une sorte de hutte en branches pour rêver quand il fait chaud. Rêves d'exil ou rêves de gloire? Mais la terre natale à l'entour est si belle, si rayonnante, avec sa richesse d'histoire, que M. Clemenceau, paysan, revenu de la gloire sur une charrette de lauriers, ne peut rêver ici que de sa patrie!...

—Il n'y a pas de salle à manger, père Esnard ?

—Non. M. Clemenceau dîne dans sa cuisine...

—Et il travaille ?

—Dans sa chambre!

—Et sa cuisinière ?

—C'est une bonne vieille du hameau, là-bas...

—Et que disent de lui les paysans ?

—Oh! d'abord, ils ont été fiers... Pensez donc; Clemenceau! Puis, l'an dernier, des émissaires sont venus, je ne sais d'où, pour leur faire changer d'idée, et savez-vous ce qu'on leur a mis dans la tête, à quelques-uns? Je vous le donne en mille!.. De la sottise sur du sable... et de la haine! On leur a dit: "Oh! oh! votre grand homme, s'il était si patriote que ça, au lieu de faire pousser des fleurs devant sa maison... il sèmerait du blé!..." Et moi, je me fâche!... Ils lui sourit! Et il me dit:

—Arrose tes pieds-d'alouettes, père Esnard, et laisse venir les abeilles !

x

x x

Du seuil de sa chambre (qui donc a mis ce brin de buis sur la cheminée?) jusqu'à la mer, il y a douze pas. Le matin, on dirait que l'aurore apporte son offrande au grand vieillard et couvre d'une rosée d'or le mensonge des sirènes. Il se lève tôt et se couche rôt. Le crépuscule est toujours en retard sur lui. Il n'aime pas la nuit. Il n'aime pas l'ombre. Aussi l'ombre ne l'atteint pas... ! Tandis que nous guettions le sillage de poussière que devait laisser sa voiture sur la route, au carrefour de Saint-Vincent et du chemin de la Tranche, une image de guerre me remontait aux yeux. Et mon cœur battant, je pensai qu'elle avait ses racines dans mon cœur !.. Ainsi certains de nos souvenirs font-ils partie de notre chair et nous les emporterons dans la tombe!... Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, pour ceux qui connurent Verdun ou le chemin des Dames, qu'il sème à quatre-vingts ans des fleurs ou du blé devant sa chaumière, il aura semé la civtoire sur la route de la défaite. Ce n'est pas lui qui a décousu lentement la toile!... Je le revois casqué d'une bourguignotte ici comme hier... La Madelon l'escorte et la relève des héros qui sentirent enfin sur leur front et sur leurs blessures passer, dès sa venue, un coup d'ailes vainqueur. Ils sont là ! Ils l'attendent! Ils se lèvent, ils se dressent entre les épis dans les moissons, dans le soleil ! Tout cet azur troué de nuée est fait du bleu de leurs capotes et la grisaille des sillons de la boue de leurs souliers. Allez, Clemenceau, ne craignez rien ! Il n'y a pas de murs autour de votre maison. C'est mieux ! Jusqu'au soir où le maître de nos destinées vous appellera, une garde invisible vous accompagne et vous protège !...

Pierre-Plessis

(Le Gaulois).

GLANURES

LA DEMOCRATIE SUISSE A MORAT

Dans le numéro du 26 juin de la "Semaine littéraire", M. D. Lasserre rappelle que le dicton :

"Cruel comme à Morat", attaché au renom des Suisses est un témoin de l'esprit égalitaire des vainqueurs: ceux-ci ne voulurent reconnaître sur le champ de bataille aucun privilège de noblesse ni de richesse, alors que la coutume était de laisser la vie sauve à ceux qu'il était avantageux de rançonner. En revanche, implacables envers les ennemis armés quel que fût leur rang et leur fortune, les Suisses, sous l'obligation de leur code militaire, devaient épargner les populations civiles, ainsi qu'ils en usèrent à Moudon, dont ils firent sortir les habitants avant de mettre la ville au pillage.

M. D. Lasserre relève aussi le respect par les petits cantons de la lettre de leur traité avec Berne. La Sarine formait la limite du territoire qu'ils s'étaient engagés à défendre. Berne ayant dépassé cette limite en occupant Morat, ils refusent leur secours pour dégager la ville assiégée. Mais dès qu'il s'agit de protéger le pays de l'invaion, la seule menace du duc les jette comme un seul homme aux côtés de leurs confédérés. Cette attitude, observe l'auteur de l'article, s'explique par le réalisme démocratique de ces citoyens-soldats qui ne concluaient que des engagements prudemment circonscrits, mais accomplissaient sans réserve les sacrifices qu'impliquaient ces engagements. Et il ajoute: "Il faudra le régime aristocratique des XVIIe et XVIIIe siècles et son action débilitante sur les caractères pour que Berne, trois cent vingt ans plus tard, se trouve seule en face de l'envahisseur sur les pentes toutes proches de Neuenegg".

LE SOUVENIR DE PAUL DE KOCK

Nous avons dit qu'un groupe d'hommes de lettres et d'artistes bellevillois venait d'obtenir qu'une voie située dans ce quartier, entre la rue des Bois et la rue de Romainville, porterait le nom de Paul de Kock.

Dans le "Mercure de France", M. Léon effoux émet l'espoir que la plaque bleue où sera inscrit le nom du romancier des bourgeois et des grisettes n'aura pas le sort de la plaque commémorative qui fut apposée sur le logis qu'il habita pendant cinquante ans, boulevard Saint-Martin.

En janvier 1890, sur l'initiative de l'artiste dramatique Léon Noel, une plaque fut, en effet, fixée à la hauteur de l'entresol, au 3 de ce boulevard; mais, quelques années plus tard, elle disparut.

S'autorisant de la décision prise par le conseil municipal (le 9 décembre 1889), des "Amis de Paul de Kock" réclamèrent à plusieurs reprises à l'Hôtel de ville. Jamais ils ne purent obtenir de réponse satisfaisante. Il paraît qu'une plaque commémorative appartient au propriétaire de l'immeuble, qui peut la faire enlever quand bon lui semble.

LE FRANCAIS BARATON EST CHAMPION D'ANGLETERRE DU MILLE

Quelques athlètes français, Baraton, Dolquès et Norland, du Metropolitan Club de Paris, ont participé aux championnats internationaux d'Angleterre sur la piste du Stamford Bridge.

Baraton dont la forme étincelante s'affirmait dernièrement aux championnats de Paris, a remporté le titre de champion d'Angleterre du mille (1,609 mètres), un des plus glorieux trophées sportifs britanniques. Baraton a triomphé aisément des meilleurs athlètes anglais, allemands et suédois. Sa victoire était escomptée; elle n'en est pas moins belle. Elle servira utilement la cause de l'athlétisme français qui après une très mauvaise période consécutive à la guerre, est dans la voie de continuels progrès.

Baraton a couvert les 1,609 mètres en 4 min. 17 sec. 22-5, temps excellent, qui bat le record de France, que détenait Wiriath avec 4 min. 20 sec. 4-5.

La victoire de Barathon est une brillante et méritée récompense pour les dirigeants du Metropolitan Club et en particulier pour l'animateur de cette société, M. Alfred Spitzer, qui a déjà fourni un vainqueur du championnat d'Angleterre du mille, Burtin.

LE VRAI VISAGE DE LA FRANCE

L'envoyé spécial du "Lokal Anzeiger" à Paris écrit à son journal:

"Beaucoup d'Allemands se plaisent à annoncer la déchéance de la France. Rien n'est plus sot que de déprécier ses ennemis. Ces détracteurs n'ont pas aperçu le vrai visage de la France.

"Les remous provoqués par a chute du franc ne peuvent dissimuler, pour l'observateur attentif, la reprise du courant national qui entraîne tout le pays.

"Les provinciaux français ont de longue date alimenté la verve des vaudevillistes du boulevard. Je les ai vus de près, ils ne m'ont pas paru si ridicules. J'ai pu constater que les Françaises sont, en général laborieuses et honnêtes, que, malgré le trouble apporté par le luxe étranger, elles savent garder dans leur mise une exquise simplicité.

"Mieux que tout autre peuple, le Français s'attaque avec stoïcisme aux difficultés du moment."

Pas une bestiole n'échappe -- pas une seule mouche, coquerelle ou maringouin ne survit au BLACK FLAG. Il les détruit tous !
BLACK FLAG tue toutes les sortes de pestes dans la maison. Deux formes—liquide et poudre. Aux pharmacies, épiceries, quincailleries et magasins à rayons. Poudre, à partir de 20c. Fusil à poudre, 10c.! Et les plus bas prix de liquide qu'on ait jamais vus.!
BLACK FLAG
REGARDEZ!
Black Flag — LIQUIDE
Vaporisateur.. 50c
Pinte... $1.05
Chopine... 55c
½ chopine. 30c
LIQUIDE ou POUDRE
tue les insectes
© 1926, G. L. Co., Inc.

RIEN QUE DES EXPERTS A VOTRE DISPOSITION POUR L'INSTALLATION ET REPARATIONS DE MACHINES D'IMPRIMERIE aussi moteurs et outillages pour
DENTISTES
Une spécialité
STANISLAS HUOT
Ingénieur-mécanicien
95 RUE DORCHESTER
TEL: 2-8326 ET 2-0390 s. 6

EPICERIE RONDEAU
Saumon frais de Gaspé
Haddock frais la lb. .10
Harengs fumé, le paquet. .20
Sucre granulé 10 lbs pour 65c pour argent comptant seulement.
Fraises de l'Ile reçues tous les jours.
Crème à la glace.
Crème et lait frais reçus tous les jours.
Bière et porter la doz. 1.75
Liqueurs assorties, grosses bouteilles la doz. 1.00
Beurre Château ou Coopérative Fédérée, la lb. .36
Oeufs garantis frais la doz. .38
Oeufs frais à doz pour. 1.00
Bacon tranché en paquet de 1-2 livre, le paquet. .22
Saucisse fraîche reçue tous les jours 15c et 2 lbs pour. .25
Jambon cuit tranché à la machine, lard salé, gras ou maigre.
6 rue Lachevrotière tél: 2-4123
110 avenue Cartier, tél: -8396
Département des viandes et épiceries 104 rue des Franciscains. tél: 4687.
Rôti de bœuf, lard frais, agneau, veau à grande réduction.

Dispensaire de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus
1204 RUE ST-VALLIER
Lundi, de 9 à 10 a.m. Dr René Fortier, médecine infantile. De 10 30 à 11.30 a.m. Dr F.-E. Chabot, médecine infantile.
Mardi, de 9 à 10 a.m. Dr E.-Ed. Samson, chirurgie infantile. Maladie des os. De 10 à 11 a.m. Dr Charles Turcot, médecine infantile.
Mercredi, de 9 à 10 a.m., les docteurs Paquet, chirurgie infantile. De 10 à 11 a.m., Dr Jos. Vaillancourt le nez, les oreilles, les yeux, la gorge. De 10 à 11 a.m., Dr J.-A.-Alex. Edge, anesthésie, médecine générale.
Jeudi, de 9 à 10 a.m. Dr Willie Verge, affections des poumons, du cœur, du tube digestif, 10 à 11 a.m., le docteur Paul Marceau, chirurgie infantile.
Vendredi, de 9 à 10 a.m., Dr Joseph Morin, médecine infantile. De 9 à 10 a.m., Dr Alexandre Lemieux, dentiste, chirurgie dentaire.
Samedi, de 9 à 10 a.m., Dr Albert Drouin (sur entente) médecine infantile.
Ce dispensaire est ouvert aux enfants pauvres malades exclusivement. Personne n'est admis sans certificat de son curé.
J.N.O.

"Après des années de douleur j'ai les yeux plus forts et deux fois mieux sous tous les rapports"
"Il me fait grand plaisir de vous informer des bons résultats que j'ai obtenus et de la grande amélioration que mes yeux ont prise depuis que je fais usage du Bon-Opto. Des années durant j'ai souffert de douleurs qui parfois étaient pour ainsi dire intolérables. Je me sentais les yeux comme si j'avais eu des échardes ou des petits boutons sous les paupières. Je ne saurais décrire le tourment causé par cet effort. Je me fis examiner les yeux, j'eus des lunettes neuves, ce qui me procura du soulagement, mais ce fut lorsque je fis usage du Bon-Opto tout près d'un mois que je fus positivement soulagé. J'ai maintenant les yeux plus forts et 100% mieux sous tout rapport. Je ne saurais trop fortement recommander le Bon-Opto. Je vais continuer à m'en servir comme lotion quotidienne jusqu'à ce que mes yeux se ferment aux choses de ce monde."
C.-F. SOUTHALL
Jacob Dodd Packing Co.
Buffalo, N.-Y.
Note—Le Bon-Opto, que M. Southall estime si fortement, renforcit les yeux. Il se vend accompagné d'une garantie de remboursement d'argent par les bons pharmaciens de partout.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

— NOTAIRES —
TASCHEREAU & TASCHEREAU
NOTAIRES
71 RUE ST-PIERRE - QUEBEC
Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

—MEDECINS—
Dr J.-Eudore PARENT
EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon.
Médecine générale. Spécialité : Maladies mentales et nerveuses (épilepsie), chorée, neurasthénie.
HEURES DE CONSULTATIONS
L'après-midi, de 2 à 4 heures, et le soir, de 7 à 8 heures.
971 RUE ST-VALLIER—Tél: 3144

BELLEAU, AUGER & TURGEON Ltée
ASSURANCES
Feu, Vie, Marine, Cautionnements
71 rue St-Pierre
TEL: 2-5460 2-5461, QUEBEC

Langlais, Langlais, Godbout & Tremblay
AVOCATS
126 rue St-Pierre Tél: 2-5800

BREVETS D'INVENTION
En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 rue Université - - - Montréal
72½ rue St-Pierre - - - Québec
Washington, D.C.

Pour la protection des brevets
Venez à moi avec confiance. Envoyez votre invention ou demandez un registre d'INVENTION GRATUIT.
Z. H. POLACHEK
PATENT ATTORNEY CONSULTING ENGINEER
70 WALL ST. NEW YORK
Coupon
Nom.....
Adresse.....
Ecrivez votre nom clairement

GOULET & BELANGER
Entrepreneurs électriciens
Travaux municipaux, de fabrique et particuliers.
190 Richardson Québec
TELEPHONE 2-4623

SPECIAL
Table de coté en noyer noir solide pour chesterfield ou fauteuils, joli dessin. Prix tant qu'il y en aura
$5.19
MARCEAU & FILS
239 ST-JOSEPH, QUEBEC

Ce merveilleux télescope à moitié prix, seulement $1.50
Enfin ! En plein l'article que vous attendiez- Des milliers de Canadiens ont fait venir ce télescope des Etats-Unis et l'ont payé $2.25 plus les droits, total, $3.00 Nous nous en sommes procuré et vous les offrons à moitié prix.
Comptez vos animaux, regardez les étoiles et la lune. Regardez travailler votre voisin. Très utile et très divertissant, 12 pouces fermé, s'allonge jusqu'à 3½ pieds. Belles lentilles claires et fortes. Recouvert en cuirette. Bardé et cuivre. Une vraie longue-vue, ne manquez pas cette aubaine, nous ne pouvons plus en avoir. Franco partout pour seulement $1.50 ENVOYEZ VOTRE COMMANDE AUJOURD'HUI.
DUPLEX MANUFACTURING CO., DEPT. W 10 BARRIE, ONT.
$1.50

RADIO

JEAN ET SON RADIO

Dix-neuvième d'une série d'articles sur le radio
(Droits d'auteur enregistrés par Ullman Feature Service Inc.)
No 19.—Rien dans l'air

Des milliers d'amateurs de radio ont goûté cette expérience qu'eut Jean, tout récemment mais peu d'entre eux ont suivi sa diplomatie qui consistait en évitant la répétition d'un trouble semblable. Quand la réception de radio n'est pas ce qu'elle devrait être, la majorité des amateurs jettent le blâme sur le static, sur les batteries ou sur leur appareil; mais Jean laissa tout cela de côté et **chercha** la cause de tout le trouble.

Il était vraiment embêté ce soir-là. Les voisins étaient venus veiller pour entendre le radio et rien ne venait. Mais cela ne lui arrivera plus. Ce soir-là, chaque fois qu'il s'approchait du récepteur, il ne pouvait rien découvrir dans l'air. Et les voisins n'étaient pas aussitôt partis, que ça rentrait.

"Je ne sais comment expliquer cela, me confiait Jean le lendemain. Aussitôt le diner fini, le mieux que je pouvais trouver dans l'air était un conte pour les enfants. Je laissai ça là pour une heure et je revins à l'appareil mais toujours rien. On se mit à jouer au bridge. Et même tard, ce soir-là, rien. Les voisins s'en allèrent chacun chez-soi, disant que le radio ne valait rien. Et pourtant s'ils étaient restés dix minutes de plus, ils en auraient eu de la musique. Et quelle musique, belle, charmante, mélodieuse"'

"Il n'y a rien de surprenant dans tout ça, que je dis à Jean. "D'après ce que tu me dis, tu as essayé le radio à 7 heures 45, à 8 heures 45 et quelques minutes avant onze heures. En radio, il y a des heures zéro. Et il me semble, à ce que tu me dis, que tu as essayé de capter juste aux heures où c'était zéro, ce soir-là. C'est tout comme si tu entrais dans un théâtre à l'époque des intermèdes. Tu ne verrais pas grand chose."

Il admit qu'il n'avait pas pensé à cela. Il repassa dans son journal les programmes de la veille. Et il constata que aux moments où i avait essayé son radio, il n'y avait pas grand'chose dans l'air. Il constata aussi que les programmes ont une habitude bête de commencer à une certaine heure et que, à certains moments, ils sont plus rares dans l'air Il avait essayé ce soir-là, aux moments où les programmes étaient les plus rares dans l'air.

"Evidemment", lui dis-je, "tu cherchais à fouiller l'air juste au moment où il y avait le moins de chose dans l'air. A l'avenir, tu connaitras mieux, et tu ne chercheras les programmes de radio qu'à des heures où tu sauras par les journaux, qu'il y a quelque chose dans l'air. Souvent, il arrive qu'on cherche à capter certains postes sans s'arrêter à considérer si ces postes ont des programmes à ce moment particulier de la soirée. Tu blâmes le static, ton appareil, tes batteries, et pourtant toi seul est à blâmer. Mais d'un autre côté, si tu cherches des postes seulement aux heures où ils sont en fonctions, cela t'évite, en certains cas, de blâmer ton appareil. Et vice versa."

"Si les journaux annoncent que deux, trois, quatre, cinq postes à telle ou telle heure et si tu ne prends rien, alors, tu peux blâmer soit les postes, soit le static ou ton appareil; mais si tu fouilles l'atmosphère, a des heures où il n'y a rien dans l'air, blâme-toi et toi seul. Mais quand tu auras de la difficulté comme cela, ne sois pas satisfait d'essayer un, deux ou trois postes, mais essayes-en plusieurs, et si tous manquent de répondre à l'appel, alors, tu verras que la faute n'est ni à eux, ni à tes batteries, ni à ton appareil, mais aux conditions atmosphériques.

"Et, en outre, tu sais que malgré que les postes marchent sur une liste de temps (time-table), il peut arriver dans les postes les mieux organisés, qu'il se produise des retards. Il faut que tu fasses compensation pour toutes ces choses. Supposons que par suite d'un accident, le tramway ou le taxi conduisant un artiste au studio soit retardé. Qu'un artiste soit obligé de prendre plus de temps qu'on ne s'y attendait pour donner son "acte". Toute la cédule est changée. Rappelle-toi cela quand tu suis les cédules des divers postes annoncées.

"Et, en outre, rappelle-toi que, nécessairement, dans tous les postes même les meilleurs, il fait des intermèdes pour donner aux opérateurs, aux ingénieurs, aux artistes le temps de se placer les pieds. Tout cela prend des secondes, des minutes. Et cela change ton propre "time-table".

"Et puis tu as le défaut de bien d'autres. Quand tu ne peux capter les postes qui sont tes préférés, tu t'imagines qu'il n'y a rien dans l'air. Tu te trompes. Mais cela demande plus d'effort de ta part. Tes postes favoris, tu es habitué à les capter à tel ou tel point, infailliblement. Et quand tu les manques, tu hais l'effort d'en chercher d'autres. C'est là que tu te trompes. Il y a toujours quelque chose dans l'air et l'air n'est pas responsable, mais c'est toi qui ne veux pas faire les **"soulles"** nécessaires pour trouver ce que cache l'atmosphère. Un peu plus d'effort de ta part, et tu réussiras. Tu ne mets pas suffisamment de soin à ajuster ton appareil (tune-in). Tu fais commence chauffer inexpérimenté qui, manquant la bonne combinaison de changement de vitesse devient tellement perdu qu'il ne trouve plus moyen de changer de vitesse aucune. Mais rappelle-toi que quand cela t'arrivera, le meilleur moyen est de te mettre tout simplement au "neutre" et de tout recommencer au premier point du départ."

"Tout cela est bien vrai, admit Jean, mais aux heures où j'ai essayé de capter sur le radio, il y avait foule de programmes dans l'air, et le mieux que je pus avoir fut le bruit, rien que du bruit. Qu'as-tu à dure à ce sujet ?"

"C'était tout simplement ce qu'on appelle en radio l'heure **zéro.** C'est l'heure où il y a tellement de choses dans l'air que l'onde est toute mêlée d'une à l'autre. Il y en a trop et cela prend un bon travailleur, presque un expert pour séparer le blé du senevé, le bon grain du mauvais, les ondes audibles d'avec les ondes non-audibles. Il y a aussi à tenir compte avec le bruit causé par les appareils de tout chacun qui cherche à capter des ondes qui causent du bruit avec des appareils régénératifs, ce qui enterre encore le peu de musique ou de chant que tu pourrais avoir si ces appareils régénératifs ne causaient pas tant de bruit, de cris, de tapage dans l'air. Il faut tenir compte de tout cela. C'est aussi l'heure où toutes sortes de postes, sur toutes sortes de longueurs d'ondes se disputent l'éther, l'espace atmosphérique. Et c'est à toi, à ces moments critiques, de savoir ajuster ton appareil de si juste façon que tu élimines les postes et les bruits non-désirés pour capter seulement l'harmonie, la musique désirée Mais ça prend un bon amateur de radio vraiment qualifié pour toucher un appareil, vraiment au courant de tous les problèmes de l'éther. Si tu n'en connais pas assez long, c'est tout comme s'il n'y avait absolument rien dans l'air."

Et là-dessus, Jean réalisa que pour voir et bien conna tre les deux côtés de la médaille, il ne pouvait rien faire de mieux que d'aller visiter et étudier un poste émetteur. J'admis, avec lui, qu'il en était à un point, en fait de radio, où une visite intelligente à un bon poste émetteur lui ouvrirait les yeux.

Samedi prochain : No 2.—Visitant un poste émetteur.

LA RECEPTION HIER SOIR

MOYENNE

Fourni par C. Robitaille Enr. Québec

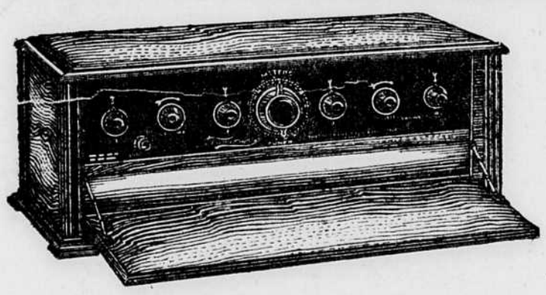
CONSEILS POUR LE RADIO

Une des choses dont il faut se rappeler à propos de la batterie accumulatrice c'est qu'il ne faut en approcher ni feu ni flamme.

La batterie accumulatrice quand elle est en bon ordre de fonctionnement, laisse échapper des fumées de gaz hydrogène. Le volume de ces gaz n'est pas considérable et ces fumées ne sont pas dangereuses pour la santé humaine pourvu qu'on garde la batterie dans une pièce ordinaire raisonnablement ventilée. Dans certaines conditions, cependant, ces fumées sont inflammables et le gaz causera parfois une explosion, s'il vient en contact direct avec une flamme libre, comme celle d'une allumette ou d'une chandelle.

Si vous gardez votre batterie accumulatrice dans un coin sombre, hors de portée et qu'il vous la faut examiner souvent pour voir si la solution acide est au bon niveau et si les bornes et les contacts sont en bon ordre, n'allez pas allumer une allumette pour faire de la lumière. Une fouilleuse électrique ordinaire est plus commode, donne une meilleure lumière et—ce qui est le plus important de tout—elle est inoffensive.

MAURICE FONTAINE
RADIO
Appareils, Accessoires, Réparations
NOUVELLE ADRESSE
2914 de la Couronne, Tél: 2-3331



DISCOURS D'ELECTION PAR RADIO

Votre vieux piano, phonographe ou radio accepté en échange à sa pleine valeur du comptant

Ceux de vos amis qui possédaient une installation de radio au cours de la dernière campagne électorale rendront témoignage de la satisfaction que cela leur procurait d'entendre, sans quitter leur foyer, la voix des candidats et les arguments que ceux-ci avaient à faire valoir.

Il est très vraisemblable que vous désiriez vous procurer le même avantage, pendant la présente campagne.

Si vous vous y décidez, acheter un Thermiodyne, le dernier cri en fait de radio.

On le vend complet, avec lampes, batteries, haut-parleur et tous les accessoires aux termes faciles de

$25 comptant et $10 par mois

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
M. J.-A. BIENJONETTI, gérant
201-203
RUE ST-JEAN
QUEBEC

PROGRAMMES DE IMANCHE LE 1er AOUT 1926

WIP : Philadelphie, Pe., (Est, D. S. T., 508.2 mètres).
4.15 p.m.—Community Program—sélections vocales et instrumentales. Services de la St-James Episcopal Church.
7.15 p.m.—Service de l'Eglise de la Sainte Trinité.
10.30 p.m.—Concert de Atlantic-City.
WEAF : New-York, N.-Y., (Est. D. S. T., 492 mètres)
4.00 à 4.30 p.m.—Programme de musique sacrée par la symphonie.
4.30 p.m.—Le quatuor mixte Federation.
5.30 p.m.—Solos de piano et baryton et sélections d'orchestre.
7.20 p.m.—Programme musical du théâtre Capitol.
9.15 p.m.—Heure Atwater Kent Radio.
9.45 p.m.—Concert par la fanfare Goldman et solos de soprano.
WGY : Schenectady, N.-Y., (Est, 379.5 mètres).
6.00 p.m.—Service de l'Eglise de l'Avenue du Parc.
6.20 p.m.—Orchestre de l'hôtel Pennsylvania.
7.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Madison, New-York.
8.30 pm.—Programme musical.
9.00 pm.—Récital de violon par Godfrey Ludlow.
WCAP: Washington, D.C. (Est, T. 469 mètres)
6.20 à 8.15 pm.—Programme musical du théâtre Capitol, New York.
8.15 à 9.15 pm.—Heure Atwater Kent Radio.
8.45 à 9.45 pm.—Heure musicale.
WOO: Philadelphia, Pa. (Est, D. S. T. 508. 2 mètres)
6.00 pm.—Récital sur l'orgue Wanmaker.
WGR: Buffalo, N. Y. (Est. D.S.T. 319 mètres)
7.45 pm.—Service de la Central Presbyterian Church.
9.15 pm.—Heure Atwater Kent Radio.
WGBS: New York, N. Y. (Est, 316 mètres)
9.30 pm.—Programme musical et pièce "Madame Sans-Gêne".
WKRC: Cincinnati, O. (Central, 326 mètres)
10.00 pm.—Programme classic.
11.00 pm.—Sélections populaires.
11.15 pm.—Orchestre et divertissements du Swiss Garden.
WBZ: Springfield, Mass. (Est, 333.1 mètres).
7.00 pm.—Orchestre de concert Copley Plaza.
8.00 pm.—Heure musicale Golen Rule.
9.00 pm.—Le quatuor d'hommes de Milton Lodge.
KDKA: Pittsburgh, Pa. (Est, 309 mètres).
6.15 pm.—Scores du baseball.
7.00 pm.—Programme musical.
KYW: Chicago, Ill., (Central, 536 mètres).
8.30 à 10.00 p.m.—Concert classique.
11.00 p.m.—Signaux de l'heure et rapports sur la température.
WPM: Atlantic City, N.-J. (Est, 299.8 mètres).
4.15 p.m.—Community Program, sélections vocales et instrumentales.
9.00 p.m.—Nouvelles et scores du basegall
9.15 p.m.—Programme de sélections vocales.
10.30 pm.—Récital d'orgue et sélection vocales.
WSAI : Cincinnati, O. (Central, 326 mètres).
7.45 p.m.—Concert sur lesl oches du WSAI
8.00 p.m.—Sermonette.
8.15 p.m.—Heure Atwater Kent Radio.
8.45 p.m.—Concert par la fanfare Goldman.
KOA : Denver, Col. (M. S. T. 322.4 mètres).
5.30 p.m.—Récital d'orgue.
6.30 p.m.—Concert du studio.
8.00 p.m.—Concert en plein air par la fanfare municipale.
WLW : Cincinnati, O. (Central, 422.3 mètres).
7.00 p.m.—Récital d'orgue.
8.00 p.m.—Orchestre du salon Crosley.
WTAM : Cleveland, O. (Central, 389.4 mètres).
6.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Hollenden.
7.00 p.m.—Orchestre du théâtre Park.
8.00 p.m.—Programme musical.
WJZ: New York, N. Y. (Est, D.S.T. 455 mètres)
6.05 à 7.05 pm.—Service d'Eglise.
6.25 à 7.25 pm.—Orchestre de concert de l'hôtel Pennsylvania.
8.30 à 9.30 pm.—Godfrey Ludlow, violoniste.
WBBM: Chicago, Ill. (Central, 226 mètres)
4.00 à 6.00 pm.—Matinée musicale.
8.00 à 10.00 pm.—Heure de mélodies.
1200. pm.—Le Club Nutty.
WOR: Newark, N. J. (Est, D. S. T. 405 mètres)
8.30 pm.—La fanfare Arthur Pryor du Parc Asbury.
9.15 à 10.00 pm.—Petite Symphonie Bamberger de New York.

Entendez les artistes Atwater Kent ce soir à 9.15 pm. heure de l'Est et par les stations suivantes:

WEAF: New-York, WJAR: Providence—WEEI: Boston—WFI: WOO: Philadelphia—WCAE: Pittsburgh—WSAI: Cincinnati—WSTS: Worchester—KSD: St-Louis—WWJ: D'étroit WCCO: Minneapolis—WOC: Davenport—WCAP: Washington—WGR: Buffalo

PROGRAMMES DE LUNDI LE 2 AOUT 1926

CKAC : Montréal, Qué., (Est. D. S. T.; 411 mètres).
1.45 p.m.—Diner-concert de l'hôtel Windsor.
4.00 p.m.—Rapports sur la température, le marché, la bourse, etc.
WCAP : Washington, D. C., (Est, 469 mètres).
7.00 à 10.00 p.m.—Programme musical au WCAP et de la station WEAF, New-York.
WEAF : New-York, N.-Y., (Est, D. S. T., 492 mètres).
6.00 à 11.30 p.m.—Diner-concert de l'hôtel Waldorf-Astoria: programme musical comprenant opérette, etc.
WGY : Schenectady, N.-Y., (Est, 379.5 mètres).
5.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Van Curler.
WOO :-Philadelphie, Pe., (Est, D. S. T., 508.2 mètres).
7.30 p.m.—Diner-concert par l'orchestre de l'hôtel Sylvania.
8.00 p.m.—Récital d'orgue.
9.00 p.m.—Programme musical.
10.00 p.m.—Grand Opéra de New-York.
11.00 p.m.—Orchestre du Roof Garden de l'hôtel Adelphia.
WGR : Buffalo, N. Y. (Est, 319 mètres).
9.00 p.m.—Récital d'orgue.
10.00 p.m.—Programme religieux.
11.00 à 1.00 a.m. Orchestre de danse de l'hôtel Statler.
WIP : Philadelphie, Pa. (Est, D. S. T. 508.2 mètres).
6.05 p.m.—Diner-concert par l'orchestre de concert de l'hôtel Benjamin Franklin.
WKRC : Cincinnati, O. (Central 326 mètres).
7.18 p.m.—Orchestre du club Castle.
WHAZ : Troy, N. Y. (Est, 379.5 mètres).
8.30 p.m.—Programme musical.
WBZ : Springfield, Mass. (Est 333.1 mètres).
8.00 p.m.—Orchestre du théâtre
8.30 p.m.—Récital d,orgue théâtre
9.00 p.m.—Demi-heure musicael'
9.30 p.m.—Sélections de piano, nouveautés.
10.30 p.m.—Rapoorts sur la température, le baseball, etc.
KDKA: Pittsburgh, Pa. (Est, 309 mètres).
6.15 p.m.—Scores du baseball.
7.40 p.m.—Nouvelles et rapports sur le marché.
8.00 p.m.—Programme musical.
9.00 p.m.—Concert des Willows, Oakmount.
9.55 p.m.—Signaux de l'heure, prédictions sur la température et rapports sur le baseball.
KYW: Chicago, Ill., (Central, 536 mètres).
5.00 p.m.—Contes pour les enfants.
5.30 p.m.—Diner-concert de l'hôtel Congress donné par JosKa DeBabary et son orchestre, direct de la salle Louis XVI.
WSAI: Cincinnati, O. (Central, 326 mètres).
6.00 p.m.—Grand Opera de New-York.
8.00 p.m.—Programme musical aux studios du WSAI.
WPM: Atlantic City, N. J. (Est 299.8 mètres).
7.00 pm.—Diner-concert de l'hotel Morton.
8.00 pm.—Diner-cocert de l'hotel Shelburn.
8.30 pm.—Diner-coucert de l'hotel Traymore.
9.00 pm.—Orchestre de concert de l'hotel Ambassador.
9.30 pm.—Orchestre et fanfare.
10.00 pm.—Orchestre de danse au Steeplechase Pier.
10.30 pm.—Orchestre de danse George Olson.
11.00 pm.—Orchestre de danse Ry.
11.30 pm.—Silver Slipper Suppe Club, Orchestre de danse.
WRVA: Richmond, Va. (Central, 256 mètres)
7.30 pm.—Heure des enfants.
8.30 pm.—Rapports sur le marché et scores du aseball.
8.45 pm.—Cloches de la St-James Episcopal Church.
9.00 pm.—Causerie.
9.10 pm.—Programme de la vieille salle de musique.
10.30 pm.—Heure musicale de la Porte de l'hotel Richmond.
11.30 pm.—Ramenez-moi à la Virginie Ancienne.
WAHG: Richmond Hill, N.-Y. (Est, 316 mètres)
8.00 pm.—Heure musicale.
9.00 pm.—Solos de baryton et accompagnement sur piano.
9.45 pm.—Solos de ténor.
10.15 pm.—Orchestre.
10.55 pm.—Signaux de l'heure et prédictions sur la température.
11.02 pm.—Orchestre.
12.00 pm.—Programme varié de minuit.
KOA: Denver, Col. (M. S. T. 322.4 mètres)
6.30 pm. pm.—Diner-concert par l'orchestre du Palais Brown.
7.30 pm.—Programme du livre de connaissances.
8.00 pm.—Programme de sélections instrumentales.
8.15 pm.—Programme spécial.
CFCF: Montréal, Que. (Est, d. s. t. 311 mètres)
12.35 à 1.00 pm.—Orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de Rex Battle et directement de la salle à diner principale de l'hôtel.
1.00 à 1.15 pm.—Contes pour les enfants, rapports sur la température, etc.
1.15 à 1.40 pm.—Continuation du programme par l'orchestre du Mont-Royal.
7.00 à 7.30 pm.—Contes avant le coucher des enfants.
8.30 à 9.00 pm.—Orchestre de concert Rex Battle, directement de la salle à diner principale de l'hôtel Mont-Royal.
9.00 à 10.30 —Période de silence.
10.30 à 11.30 pm.—Programme de musique de danse par Joseph-C. Smith et son orchestre de danse direct du Piazza de l'hôtel Mont-Royal.
WLW : Cincinnati, O., (Central, 422.3 mètres).
7.00 p.m.—Orchestre de concert de l'hôtel Gibson.
7.30 p.m.—Causerie.
7.40 p.m.—Concert de l'hôtel Gibson.
8.00 p.m.—Leçons de Charleston.
9.00 p.m.—Heure de concert.
WTIC : Hartford, Conn., (Est, D. S. T., 475.9 mètres).
6.30 p.m.—Nouvelles, scores du baseball, rapports sur la température, etc.
7.30 p.m.—Concert par la fanfare Goldman.
9.00 p.m.—Heure de Grand Opéra.
10.00 p.m.—Nouvelles et rapports sur la température.
10.03 à 10.30 p.m.—Orgue du théâtre Capitol.
WTAM: Cleveland, O., (Central, 389.4 mètres).
6.00 p.m.—Scores du baseball et orchestre du théâtre Allen.
7.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Holenden.
8.00 p.m.—Programme du studio.
11.00 p.m.—Orchestre Emerson Gill
WJZ: New-York, N.-Y., (Est, 455 mètres).
8.00 à 9.00 pm.—Ensemble de la maison Maxwell.
9.30 à 10.30 pm.—Orchestre Harold Leonard du Roo Garden de l'hôtel Woldorf-Astoria.
WBBM: Chicago Ill. (Central, 226 mètres).
4.00 à 5.15 pm.—Matinée musicale.
5.15 à 6.00 pm.—Service de Vêpres.
6.00 à 7.00 pm.—Programme instrumental.
WOR: Newark, N.-J., (Est, D. S. T. 405 mètres).
6.15 pm.—Ensemble Jacques Jacobs de l'hôtel Shelton.
6.45 pm.—Causerie sur les sports par Bill Wathey du New-York Evening Telegram.
7.00 pm.—Ensemble Jacques Jacobs de l'hôtel Shelton.
8.00 pm.—Fanfare Philharmonique Newark.
9.00 pm.—Programme musical.
10.00 pm.—Orchestre de la société Monterey au parc Asbury.
10.30 pm.—Concert par le quatuor Monterey, parc Asbury.
11.15 pm.—Ben Bernie et son orchestre de l'hôtel Berkeley-Carteret.

CROWN LIFE
Jeune homme, le plus tôt vous assurerez votre vie le plus bas seront les primes. Procurez-vous dès maintenant une police "Crown Life."
J.-A. FORTIER, Inspecteur, 111 côte de la Montagne, Québec

PLACE D'AUTO
A LOUER BON MARCHE
avec eau courante
Située à 101 RICHARDSON
TEL: 2-6385w
30-31 jl-2 a

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.



ZENITH RADIO

La perfection est incomparable

ECOUTEZ LES DISCOURS POLITIQUES ET SUIVEZ LA CAMPAGNE ELECTORALE AVEC UN
ZENITH

La ligne Zénith complète comprend 10 modèles... Super-Zénith, marqués de $240 à $355. Autres Zéniths, $100 à $175 et modèles Zénith de luxe, $650 à $2,500. La vignette du haut représente le Super-Zénith IX marqué au prix de $355.

On ne compare pas la Vénus de Mile avec les plâtres du vendeur de la rue bien que toutes soient classifiées sous le nom de statues.

Dans tous les rayons de l'activité humaine il y a une galerie de superlatifs tous hors pair, chacun dans son département séparé de l'art humain.

Le Zénith a été créé pour prendre la place du radio dans cette collection exemplifiant ce qu'il y a de mieux. Les instruments Zénith ont d'abord été conçus en vue de la perfection. Zénith a toujours eu pour but de maintenir la qualité Zénith... faire le plus bel instrument de radio qui puisse se fabriquer; alors et alors seulement lui fixer un prix.

Zénith le garantit, dans les conditions semblables, côte à côte avec n'importe quel appareil de radio au monde. Zénith captera les distances égales avec une plus belle qualité de ton que tout autre.

N'achetez pas un radio dans un magasin — achetez-le chez vous. Faites que tout radio prouve son cas dans votre cas. Zénith y est prêt volontiers.

"Le Radio Zenith coûte plus cher mais il donne plus de satisfaction

LEGARE RADIO ENRG.
142 - ST-JOSEPH - 142

HEURES D'AFFAIRES
Jusqu'au 1er septembre nos magasins ouvrent à 9 heures a. m., et ferment à 5 heures p. m., tous les jours y compris les samedis.

SPECIAUX DE LUNDI
CHEZ PAQUET

20%

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
SUR TOUTES NOS MARCHANDISES ETAMPEES



Employez vos loisirs à des travaux utiles, et profitez de l'escompte ci-dessus pour vous acheter un bon lot de ces articles étampés.

L'escompte en question s'applique sur toutes nos marchandises étampées, telles que:

Taies d'oreillers
Services de boudoir
Robes de nuit
Robes d'enfants, longues ou courtes
Chemins de table
Centres
Oreillers
Coussins
Salopettes
"Sets" pour bébés
Tabliers
Serviettes
Bavettes
Etc., etc.

ECHARPES ET FOULARDS
A PRIX REDUITS



ECHARPES Windsor pour dames, en Crêpe de Chine imprimé, en couleurs ou de fantaisie. Réguliers $1.25 à $1.50. SPECIAL 95c

FOULARDS en Crêpe de Chine imprimé pour dames, 54 pouces par 13 pouces. TRES SPECIAL 98c

FOULARDS en Crêpe de Chine imprimé français, de première qualité. Rég. $3.75 à $4.50. TRES SPECIAL $2.95

Un lot de PARURES de cou pour dames, assorties de patrons et de couleurs. Réguliers 75c à $1.50. TRES SPECIAL 49c

TABLIERS ET ROBES DE MAISON
A PRIX COUPES



TABLIERS Bungalo en guingan et coton imprimé, nuances claires ou foncées, tailles pour dames. TRES SPECIAL ... 59c

ROBES de maison en guingan et chambré de très bonne qualité, patrons unis ou de fantaisie, cinq modèles différents. Tailles 35 à 44. Rég. $1.50 et $1.75. TRES SPECIAL $1.19

ROBES de maison, en guingan de très bonne qualité, rayé ou quadrillé large, bon choix de modèles charmants. Rég. $2.00. TRES SPECIAL $1.49

ROBES de maison en broadcloth anglais, rayé noir et blanc ou de couleurs, manches trois-quarts, confection parfaite. Tailles 36 à 42. Prix ..... $2.25 à $3.25
Tailles 44 à 51 ..... $2.75 à $3.75

ROBES de maison en guingan de bonne qualité, en rayé ou quadrillé, modèles charmants. Tailles 46 à 50. TRES SPECIAL $1.49

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE
DIVISION DU DETAIL - - 157-173 ST-JOSEPH

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion suivant la formula ordinaire; chaque mot additionnel: 1 centin.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 45 p.m., POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir; nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un caractère plus gros seront chargées 50c en plus de l'annonce suivant le tarif régulier.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

27 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau:

J.-F. GIGUERE, tabaconiste, 263 rue St-Joseph ... Tél: 2-2953
O. VEZINA & CIE Enr., confiserie, 168 rue St-Vallier. Tél: 2-8154
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251B rue St-Vallier ... Tél: 2-1681
PHARMACIE F.-C. de LA-CHEVROTIERE, 51 de la Cathédrale ... Tél: 2-4243
PHARMACIE J.-EDMOND DUBE (Croix de Malte), 152 St-Jean ... Tél: 2-0842
PHARMACIE A.-J. JOLICOEUR, 386 rue St-Jean. Tél: 2-6151
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½ rue St-Joseph ... Tél: 2-2570
F.-X.-LEON DUBUC, 85 de la Canardière ... Tél: 2-0944W
J.-H. BOIVIN, restaurant, 211 de la Couronne ... Tél: 7-6611W
ADJUTOR LESSARD, 109 ave. François-Jer. Stadacona ... Tél: 2-3634W
ALEXANDRE DELISLE, 117 de la Couronne ... Tél: 2-8288
ARTHUR CHAMBERLAND, 16 ave. Berthiaume, St-François-d'Assise ... Tél: 2-5514W
LEO BEAULIEU, épicier, 892 chemin Ste-Foy ... Tél: 6862
ARTHUR GINGRAS, avenue Royale, Beauportville, Québec ...
MLLE R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier ... Tél: 2-6978F
L.-P. GARNEAU, 815 St-Vallier ... Tél: 2-6978F
ADRIEN MONTREUIL, barbier, avenue Royale, Beauport ... Tél: 2-7192s15
C. ROBERGE, St-Romuald, ... Tél: 83W
CHAS. A. DERY, Monument Route Rurale Co Québec.
JOS. COTE (ltée), succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél: 2-2097
Succursale No 2, 26 rue St-Jean ... Tél: 2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean ... Tél: 2-3130
Succursale No 4, rue Buade. Tél: 2-8362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph ... Tél: 2-6355
Succursale No 6, 317a rue St-Joseph ... Tél: 2-6332
Succursale No 7, 436 rue St-Jean ... Tél: 2-4117
J.-A. LEVESQUE, 148, 3e rue ... Tél: 2-1703
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL", TELEPHONE 2-6800

"Le Soleil" est publié et imprimé aux Nos 90 et 92 côte de la Montagne par "LE SOLEIL" (ltée). Henri Gagnon, directeur-gérant.

AGENTS

UN AGENT DEMANDE ayant chevaux préférablement auto pour détailler à salaire produits Paula, dans les comtés Lotbinière, Lévis, préférence accordée à un résident dans ces comtés. S'adresser Cie Paula Ltée, 4674 Christophe-Colomb, Montréal. 30juil-2fs-1b

NOUVEAU VEN DEUR MERVEILLEUX $1.40 profit sur chaque vente de $1.50, monogrammes autos. Echantillons gratis. B. 80, Monogram Co., Worcester, Mass. -1b

FAITES $15.00 par jour à vendre Fixit pour réparer caoutchouc (caoutchouc liquide) pour le roulage des pneus et des tubes. Se vend à merveille l'article payant de 1926. Echantillon gratis. Marquette Rubber Co., 2427 Wolfram St., Chicago, Ill. -1b

AGENTS DEMANDES.—Dans toutes municipalités de la province, pour vendre articles nouveaux, nécessaires à chaque personne. Vente facile 100% de profit. Ecrire The Modern & Popular Sales Co., Dépt. 10, 143 rue St-Jean, Québec. 31juil-6fs-1p

HOMME DEMANDE POUR AGENCE EXCEPTIONNELLE.— Darwins Limited établis depuis 19 ans, exploitant à Montréal et à Ottawa une chaine de magasins de prêts à porter pour dames, sont à étendre leur commerce de façon à atteindre toutes les parties du Canada. La chose offre à des hommes et des femmes recommandables une chance d'or de tenir notre ligne exclusive de vêtements prêts à porter pour dames. Expérience de la vente pas nécessaire—si vous voulez faire des affaires nous vous enseignerons comment vous y prendre. Notre ligne d'automne est maintenant prête. Notre attirail de vente est une vraie "Exposition de mode" dans un joli portfolio. Ce merveilleux attirail est gratuit pour les représentants fiables. Ecrivez tout de suite—nous parlant de vous-même et du territoire que vous voulez avoir. Mettez-vous au courant de notre proposition épatante. Vous ferez mieux d'agir dès maintenant, plus tard il sera peut-être trop tard. Darwins Limited, Dépt. 11, Case 612, Montréal, P. Q. -1b
10-17-24-31juil-1b

VENDEURS.—Agents, Grosse commission d'avance, à vendre complets et pardessus tout laine pour hommes à $17.50, directement aux clients. Attirail d'échantillon gratis. Expérience pas nécessaire. Ecrire à case 2384, Montréal. -1b
17-31juil-14-28 ao. 11-25sept-1b

AGENTS DEMANDES $10.00 et plus par jour en vendant nos nouveautés directement du manufacturier aux consommateurs. Demandez notre catalogue gratis. L'Agence de spécialité, 3 rue Richardson, Québec. 8jl-26fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

VENTE POUR CAUSE d'abandon de l'élevage. 5 chiens d'attelage, très grosse race, 4 mâles et 1 femelle blanche. Danois et esquimau, dompté, 1½ an. 1 chien américain 1½ an. Un moulin à broyer les os pour volailles. Bon marché. J.-C.-E. Henrichon, St-Roch. 30juil-6fs-3p

SERINS TOUTES SORTES ainsi que cages, graines de choix, gravelle, os de seiche, tout ce qui concerne les oiseaux. Bon marché. Bureau Charcoal, 94 St-Roch. 2-3320W 24-31jl-7-14aou-3p

APPARTEMENTS A LOUER

LOGEMENTS A LOUER, de 2-3-4 appartements, meublés ou non. Aussi chambre à louer. S'adresser 6½ Montmartre, voisin de l'église du Sacré-Cœur. tél: 2-6952. 14juil-26fs-5b

APPARTEMENT MEUBLE.—Suitesur le 1er étage, chauffé, éclairé, conviendrait pour médecin, dentiste ou petite ménage. Aussi grande chambre avec chambre de bain privée, possession immédiate ou en septembre. Tél 2-6469W. 31jl-6fs-5p

LE "OLD CITY" 3 des Jardins, carré Hôtel-de-Ville et 139 rue Ste-Anne. Magnifiques chambres meublées ou non, à l'année ou la semaine, eau chaude, privilège de faire la cuisine si désité. S'adresser 3 des Jardins, tél: 2-1724 ou 2-0847W. 20juil-12fs-5p

APPARTEMENT A LOUER de 2-3-4 pièces meublés ou non. Aussi chambre à louer. S'adresser 6½ Montmartre, voisin de l'église du Sacré-Cœur, tél: 2-6952. 14jl-26fs-5b

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE et autres garanties à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5%, 6% et 7% suivant les garanties offertes. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 80 St-Pierre, Québec. 22mai-73fs-6p

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE, BONNES conditions, remboursement facile par versements mensuels, pas de commission. S'adresser à "Le Prêt Hypothécaire". 187 rue St-Joseph, Québec. 29juin-26fs-6p

ARGENT A PRETER sur hypothèque en différents montants. S'adresser à J.-A. Fouliot, N. P., 26 Massue, tél: 2-4893 12jil-26fs-6b

ARGENT A PRETER.—Montants de $5,000, $4,500, $4,000, $3,500, $3,000, $2,500, $2,000, $1,500, plusieurs autres montants $500 à $1,500, prêter 1ère hypothèque, notaire L.-E. Fortier, 87 de l'Eglise, 2-4496, rés 2-3926 sonner 2 29jil-26fs-6p

ARGENT A PRETER sur hypothèque. S'adresser au notaire L.-C. Jacques, édifice du "Quebec Railway", tél: bureau 2-1482, résidence 4427. 15jil-26fs-6p

EMBARRAS FINANCIERS.—Pour vos emprunts sur hypothèque, billets personnels, pour la solution de vos embarras financiers consultez Casier 75, "Le Soleil". 13jil-18fs-6b

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, fondé en 1881, tél: 2-1139, Québec, 96 rue Saint-Pierre. Prêts en première hypothèque sur propriétés de ville construites ou en construction. Propriétés rurales en exploitation. Achats de créances, hypothèques. Prêts aux municipalités, aux fabriques et aux commissions scolaires, taux avantageux. Réalisation rapide. Aucune commission à payer. 21jil-26fs-6p

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE BONNES conditions, remboursement facile par versements mensuels, pas de commission. S'adresser à "Le Prêt Hypothécaire", 187 rue St-Joseph, Québec. 31jil-26fs-6p

$17,000, $8,000, $3,500, $1,000 et autres montants à prêter sur propriétés terminées ou en construction. Samson & Fortier, notaires. Immeuble Quebec Power, tél: 2-1860. 19juil-12fs-6p

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville, par différents montants. S'adresser à Paul Grenier, N. P., 6 Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél: 2-2299. 17jil.26fs-6p

DESIREZ-VOUS EMPRUNTER

HYPOTHEQUES, BILLETS personnels etc. Ville, campagne, consultez-nous. Conditions faciles, confidentielles. Compagnie d'Accommodation Générale, 235 rue St-Joseph, Québec, tél: 2-0011. Jour et soir. Troisième étage. 27jil-6fs-6p

ARTICLES DE MENAGE

LITS ACIER, cuivre fer, sommiers, spirales, matelas, feutre, divanettes, lits d'enfants, prix très réduits. Enchères Baillargeon, 425 rue St-Joseph, tél: 6353. 2jil-26fs-8b

A VENDRE POELE, table de cuisine, de chambre, chaises de salle, berçante, lits de fer, sommier, pharmacie, prélarts, vente pour cause de départ. S'adresser 102 Richelieu, 2e étage. 28jil-6fs-8b

PIANOS DROITS, pianos automatiques, gramophones, harmoniums, usagés mais en bon état, à vendre bon marché. Enchères Baillargeon, 425 rue St-Joseph, tél: 2-6353. 2jil-26fs-8b

A VENDRE.—Chesterfield et fauteuil, aussi phonographe presque neuf de grandeur, à bon marché. S'adresser 1893½ Notre-Dame-des-Anges.

MOBILIER DE BUREAU: Pupitres chaises, tables, bibliothèques, classeurs acier, coffres-forts, garnitures électriques, etc. En vente tous les jours. Enchères Baillargeon, 425 rue St-Joseph, près du boulevard. 2jil-26fs-8b

POELES ET FOURNAISES.— Poêles, à charbon, à gaz, électriques, combinés Fournaise de passage. Bois de cabinet $3.00. Lavabos en porcelaine. Enchères Baillargeon, 425 rue St-Joseph. 2jil-26fs-8b

MEUBLES NEUFS ET USAGES, chambres à coucher, salle à manger, différents finis ou massifs. En vente tous les jours. Enchères Baillargeon, 425 rue St-Joseph. 2jil-26fs-8b

POELE FORNAISE 4 ronds en parfait ordre. Aussi poêle à gaz 4 feux, fourneau, à vendre. S'adresser 91 côte d'Abraham, J.-R. Lorquet, tél: 2-5032. 31jil-12fs-8b

CHESTERFIELDS derniers modèles, en tapisserie, velours, damas, mohair, etc., neufs et usagés, à très bas prix. Enchères Baillargeon, 425 rue St-Joseph, coin St-Vallier. 2jil-26fs-8b

A VENDRE

A vendre un poêle de cuisine en parfaite condition et à très bon marché. S'adresser 93 Montmagny. j.n.o. 8.

AUTOMOBILES A VENDRE

SEDAN McLAUGHLIN Buick, presque neuf, 8,000 milles de fait, 5 caoutchoucs neufs ballons pompe sur engin, à vendre à bon marché ou à échanger pour propriété. S'adresser 9 Charest ou 129 Notre-Dame-d'Anges. 21jil-26fs-10p

FORD TOURING 5 places, très propre, marche bien avec 5 bons pneus et licence. Vendra d'ici jeudi pour $150.00. Cause départ. S'adresser 43 Dumont, tél 4946. 26juil-6fs-10b

OLDMOBILE coach 1926, équipement complet, pratiquement neuf, à vendre. S'adresser par téléphone 2-4098. 29jil-6fs-10b

A VENDRE.—Ford express de livraison 1923 pour $80.00, bicycle moteur Henderson avec licence pour $125.00, un Cleveland 1 cylindre $35.00 avec licence. S'adresser 51 St-Germain, tél: 2-1618J. 26jil-6fs-10b

CHEVROLET 4.90 à vendre, réparé à neuf, en parfait ordre. Aucune offre raisonnable sera refusée. S'adresser F. Simard, 168, 1ère Avenue, tél: 2-8191W 30jil-6fs-10b

CHEVROLET TOURING à vendre très bon ordre et à bon marché, pour un prompt acheteur. S'adresser à Eug. Rochette, 7 rue Déligny, tél 2-1235. 27jil-6fs-10b

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES.— Autos de délivraison, 4 cylindres $35 à $100. Il faut vendre d'ici à 3 jours sans délai. S'adresser 27 de l'Eglise. 29jil-6fs-10p

CHEVROLET COACH modèle 1922, 5 bons pneus, marche très bien, avec licence, à vendre pour $400.00. S'adresser Thomas Bernier, L'Islet, Sta. P. O. 27jil-6fs-10b

TOURING McLAUGHLIN 5 passagers, à vendre, modèle 1924, moteur comme neuf, très peu usagé, bonne occasion pour prompt acheteur. S'adresser chambre 510 édifice Guilmette, ou 105 rue Murray. 30jil-6fs-10b

SOUDURE AUTOGENE de tous les métaux Réparations de radiateurs d'auto. Alarie & Tessier, 560½ St-Vallier, tél: 2-2004 13jil-26fs-10p

AUTOMOBILE CHALMERS et Chevrolet ainsi que radio avec haut-parleur, le tout en parfaite condition, cause de vente départ. S'adresser 261 Massue, tél: 5617. 27jil-6fs-10b

PNEUS D'AUTOMOBILES. — $3.50, $4.50, $5.50, 30x3½ $6.50, gros format $7.00 31x4 S.S. $9.00 32x3½ $9.00 32x4 33x4, $10.00 32x4½, 33x4½, $12.00, 36x4½ $15.00, 33x5; 35x5 37x5. Pneus Ballons 31x4 40 s'adaptant à jante de 30x3½ $10.00. Chaque pneu est d'ajustement parfait, muni d'épaisse semelle antidérapantes. Satisfaction garantie. Livraison partout. Comptant avec commande. J.-B. Thibaudeau & Cie Enr., 78 des Fossés, Québec, tél: 2-1258. 3jil-26fs-10p

OCCASION EXCEPTIONNELLE

AOTOMOBILES.—Un D-45 McLaughlin, 5 passagers, en parfait ordre, aussi Overland Roadster, fini tout en neuf du printemps. Très bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à 102 rue Charest, tél: 2-2959w ou à L.-J.-B. Beaulieu, Expédition "Le Soleil" rue Notre-Dame, tél: 2-6800. 21juil-6fs-10p

AUTOS, AUTOS.—A vendre, plusieurs autos: Gray Dort, 4 chevrolets, 5 Fords, Maxwell, etc., aussi stock d'accessoires, neufs et usagés pour Ford et Chevrolet. Garage Andrews, 136 boulevard Langelier, tél: 2-2468. 2juil-26fs-10b

AUTO.—Vous trouverez toutes les pièces pour réparer votre Ford chez J.-A. T. Lambert, seul vendeur autorisé à Québec, 266 St-Joseph, tél: 2-6815. 22jil-26fs-10b

AUTO FERME à vendre Studebaker spécial, 6 cylindres, modèle 1923, 7 passagers, genre limousine, frais overhaulé et peinturé, prix $500.00, bon bargain pour taxi. S'adresser Garage Arthur Lemay, avenue Bégin, Lévis. 31jil-6fs-10b

OVERLAND Sedan, 4 portes, bon ordre, 5 places, modèle 1923, facile à conduire, économique à marcher, engin continental, prix $395.00. Legaré Auto, 312 St-Joseph. 31jil-6fs-10b

TRUCK FORD d'une tonne, tires durs, licence comprise, overhaulé à neuf. Equipé pour les pique-niques. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser 188 du Pont, tél: 2-6125. 30jil-6fs-10b

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET 490 en parfaite ordre, à bon marché, licence comprise, cause de vente trop petit. S'adresser 44 O'Connell. 26juil-6fs-10b

NOUS AVONS EN MAIN 12 à 15 chars que nous vendrons à des prix variant de $50.00 à $75.00. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 266 rue St-Joseph, tél: 2-6815. 2jil-26fs-10p

TRUCKS A VENDRE modèle 1923, avec démarreur $275. Modèle 1922 avec démarreur $225. Overhaulé à neuf. S'adresser à P. Conway, 282 St-Paul, tél: 2-0196. 31jil-6fs-10p

BABY GRAND coupé, 4 places, très chic et très fort, dans les côtes, bons pneus, ayant coûté $2,650.00 offert pour $450.00. Legaré Auto, 312 St-Joseph. 31jil-6fs-10b

HUDSON COACH fort et solide, 5 places, modèle 1922, avec bumper, park lamp, spare, démonstration sur demande, prix $975.00, paiement facile. Legaré Auto, 312 St-Joseph. 31jil.6fs-10b

FORD coupé 2 places très beau, avec starter, shock absorbier, stop, miroir winshield cleaner, volant spécial, $325.00 Legaré Auto, 312 St-Joseph. 31jil.6fs-10b

A VENDRE AUTO Cole, touring, propre et en bon ordre, 5 pneus cords neufs, avec licence, $500 pour prompt acheteur. S'adresser à 75 des Fossés, tél: 4119. 29jil-6fs-10b

CHRYSLER COACH modèle fermé, 6 cylindres "70" 1926 en parfaite condition sous tous rapports. Bon marché. Pas d'échange. Ecrire à casier 141, "Le Soleil". 29jil-6fs-10b

COLE 8, sept passagers, en bon ordre, cinq pneus ballons neufs, à vendre ou à échanger pour petit char. S'adresser le soir entre 6 et 8 h. à 212 Champfleury. 26jil.6fs-10b

A vendre ou à échanger

BUANDERIE-TEINTURERIE située ville Grand-Mère à vendre ou à échanger. Occasion exceptionnelle. Seule buanderie à Grand'Mère. Installation 1ère classe. Gros revenus. Vente cause santé. Bon marché. Conditions faciles. S'adresser St-Georges Morency, 563 St-Jean, Québec. -12p

A VENDRE OU A LOUER

EXPOSITION

Espace à louer ou à vendre dans le Palais d'Industrie, zone centrale A. Très belle localité pour exposants. Ecrire pour informations "Le Soleil" casier 70. 10-17-24-31juil-13b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER.—Chambres à louer et suite de deux chambres, bow-window, usage du bain et du téléphone: 2-4359J, 147 rue Dorchester. Pension si désiré. 27jil-6fs-16b

CHAMBRE à louer avec pension ou non. S'adresser Mme Art. Lessard, 324 Richelieu. 31jil.6fs-16b

A LOUER.—Chambres, petites, grandes, bien ensoleillées, grand air, balcon, galerie sur même étage, près des chars, usines St-Malo, usage gaz, téléphone, bain, aussi pension si désiré. Mme M. Desrochers, 70 Lafayette. 30jil.6fs-16b

CHAMBRE DOUBLE et simple à louer avec usage du bain, téléphone et pension si désiré, à prix modéré. S'adresser 238 St-Olivier, 2e étage. 31jil-6fs-16b

CHAMBRE DOUBLE et simple avec ou sans pension, usage du téléphone. S'adresser 213 Richardson, près rue de la Couronne. 27jil-6fs-16p

CHAMBRE ET PENSION dans une famille privée, pour monsieur, aussi repas à la semaine. S'adresser 366 de la Reine, tél: 2-7675J. 30jil-6fs-16b

BELLE CHAMBRE DOUBLE à louer pour dames ou messieurs, pension si désiré, usage du téléphone et électricité. Bon chez-soi. Se présenter immédiatement à 119 la Reine. 28jil-6fs-16p

VOUS TROUVEREZ à louer à 6½ Montmartre, belle chambre meublée ou non, aussi suite de 2 à 3 chambres. Voisin de l'église du Sacré-Cœur. 15jil-18fs-15b

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE AVEC pension à louer, dans famille privée. Usage du téléphone. S'adresser 168 St Olivier. 28jil-6fs-17b

CHAMBRES A LOUER. Bon chez-soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 22 rue Ferland, tél: 2-6518M. 27jil-6fs-17p

FLAT de deux chambres avec poêle à gaz, bain, téléphone, galerie, châssis donnant sur l'église du faubourg, à louer ensemble. S'adresser 483 St Jean, 1er étage, tél: 2-2986J. 27jil-6fs-17b

BELLE CHAMBRE MEUBLEE à louer, près du Parlement, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à 53 Ste-Julie, tél 2-3004W. 29jil-6fs-17b

CHAMBRES A LOUER améliorations modernes, depuis $2.50 par semaine. S'adresser 199 St-Olivier, tél: 7553. 30jil-6fs-17b

CHAMBRES A LOUER avec usage du téléphone et du bain, chauffées à l'eau chaude, près rue St-Joseph. S'adresser à 14 rue Morin, tél: 2-3483. 30jil-6fs-17b

2 CHAMBRES à louer avec ou sans pension pour monsieur, près de la chambre de bain, usage du téléphone. S'adresser Mlle Cimon, 49½ Richelieu, tél 2-3151J. 30jil-6fs-17b

GRANDE ET PETITE chambre à louer, améliorations modernes, prix $3.50, $4.00, $4.50, $5.00. Tél 2-8770 S'adresser 16 Latourelle. 29jil-6fs-17b

CHAMBRE A LOUER chauffé, 2 fenêtres sur la rue, usage cu bain, téléphone, dans famille privée. S'adresser 140-St-François. 30jil.6fs-17b

CHAMBRE A LOUER sur la rue, usage du bain, téléphone, meublée ou non. S'adresser 131 du Pont. 29jil-6fs-17b

BELLE GRANDE chambre meublée avec poêle à gaz installé. Autre grande chambre, conviendrait pour 2 messieurs. Autre chambre avec bain et lavabo privé, améliorations modernes. Usage téléphone 189 St-Jean. 29jil-6fs-17p

BELLE CHAMBRE à louer. S'adresser à 40½ rue Couillard et 7 rue St-Flavien. Haute Ville, Remparts. 28jil-6fs-17b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer améliorations modernes, située 214 Richardson, près rue de la Couronne. 28jil-6fs-17b

SALON DOUBLE, châssis en avant et arrière. Conviendrait pour couple marié. Aussi autre grande chambre dans un cottage très propre, famille privée, près rue St-Jean et église St-Jean-Baptiste, prix raisonnable. 34 St-Gabriel. -17b

CHAMBRES SITUEES au-dessus des magasins 5-10-15c rue St-Jean, place très centrale, prix modéré. S'adresser 212 St-Jean. 31jil-6fs-17p

GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée avec toutes les améliorations modernes, pour messieurs seulement. S'adresser 268 St-Jean. 31jil.6fs-17b

CHAMBRE A LOUER dans une famille privée, usage du bain et du téléphone. S'adresser 208 St-Olivier. 31jil-6fs-17b

CHAMBRE A LOUER avec bain, eau chaude, téléphone, aussi un petit logement. S'adresser 18 St-Patrice. 27jil-6fs-17b

TRES BELLE GRANDE chambre à louer, avec divanette, poêle à gaz, téléphone dans la chambre, usage de la chambre de bain. S'adresser 158 Ste-Hélène, tél: 2-7479F. 27jil-6fs-17b

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER.—Belles chambres bien éclairées, doubles et simples, eau chaude, eau froide, usage de la salle de bain ou téléphone. S'adresser à 14 St-Amable. 28jil-6fs-17b

CHAMBRE A LOUER chauffé, 2 fenêtres sur la rue, usage du bain, téléphone, dans famille privée. S'adresser 149-St-Francois, tél: 2-3263F. 23jil-6fs-17b

BELLES CHAMBRES très propres, bien éclairées, avec poêle à gaz, chambre de bain moderne. S'adresser 1a rue Morin. 27jil-6fs-17b

TOURISTES ou autres personnes trouveront bonne chambre, bon service, bonne pension, prix modéré. 18 Crémazie, tél: 7957. 27-29-31jil-17b

CHAMBRE A LOUER dans famille privée avec toutes les améliorations modernes pour monsieur seulement à très bas prix. S'adresser 17 d'Aiguillon, tél: 2-8080J. 27jil-6fs-17b

2 CHAMBRES A LOUER une grande et une petite, usage du téléphone et du gaz. S'adresser 22 Ste-Marie, 3e étage. 27jil-6fs-23b

A LOUER.—Jolie chambre meuble avec eau courante, aussi grande chambre vivoir. Maison tranquille, améliorations modernes. S'adresser à 7 Ste-Famille, près Remparts, tél: 2-4609J. 13jil-26fs-17b

CHAMBRES A LOUER

IDEAL CHEZ-SOI.—Chambres modernes à louer, eau chaude et froide, garde-robes dans chaque chambre, usage du téléphone. S'adresser Mme A. Thériault, 7 Hamel, tél: 2-4488. 23jil-12fs-17p

Chevaux, voitures, harnais

J'AI RECU un char de chevaux 1,000 à 1,500 lbs. Belle jument pour cultivateur de 5 à 7 ans et chevaux de voitures. J. B. Savard commerçant de chevaux, 1055 St Vallier. 27jil 6fs 19b

A VENDRE A sacrifice très beau rockaway de famille, boghei McLaughlin, rubber tire, magnifique sleigh à deux sièges sur bobsleigh, allant sur roues. Eté et Attelages doubles pour gros chevaux. Très bel attelage double pour poney, plusieurs colliers, brides, etc. Visible à 22 Artillerie, tél 2-3069. 31jil-6fs-19b

CHEVAUX A VENDRE.—J'ai reçu deux chars de chevaux, belles juments pour cultivateurs, cinq à sept ans, 1,100 à 1,500 livres, chevaux de voiture, spécialité chevaux selle, bon marché. Pierre Savard, commerçant de chevaux, 13 St-Bernard, tél: 7783. 31jil-6fs-19b

CHEVAUX A VENDRE.—Chevaux, banneaux et berlines d'hiver. S'adresser à Mlle Yvonne Dubeau, 166½ Richelieu de 2 à 5 h. ou 7 à 8 h. 30jil-6fs-19b

JUMENT A VENDRE rouge, crin noir de voiture et d'ouvrage. S'adresser 9 Charest. 23jil-12fs-19p

BOIS DE CHAUFFAGE scié fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte, merisier, bois mou, Charbon dur Stove, Egg, Chesnut à la tonne, la poche. L. Verreault, 153 Napoléon, tél: 6231. 8jil-26fs-22p

A VENDRE 2 chars de chevaux, bien domptés, double et simple, pesanteur 1,000 à 1,500 lbs. Plusieurs juments pour cultivateurs, aussi 4 chevaux de selle bien domptés. S'adresser T. M. Bernier 103 rue St Roch, tél: 2-7605W, Québec. 28jil-6fs-19p

VOITURES, OCCASION EXCEPTIONNELLE, Lorry, surrey, express, banneau, boghei, etc., à vendre. Aussi 2 chevaux de voitures. Odilon Cloutier, Ecurie de Louage, 99 boulevard Langelier, tél: 2-4147. 29jil-26fs-19p

EXPRESS DE LIVRAISON presque neuf à vendre avec patins pour l'hiver ainsi qu'un logement à louer de 6 appartements, dans la paroisse du Sacré-Coeur. S'adresser Adj. Noel, 155 Carillon. 29jil-6fs-19b

COMMERCES

EDMOND GINGRAS

MARCHAND DE CHARBON 304 rue St-Vallier, tél: 2-7633, Stove, Egg, Chesnut, Welsh, Coke Besco, Steam coal, anthracite, etc., poids garanti, pesée publique, livraison en toute quantité. Edmond Gingras, 304 St-Vallier, tél: 2-6373. 17juill-26fs-22p

BOIS MOU $2.75 le voyage, slabs de merisier $3.50, bois mêlé scié, fendu $4.00, autres sortes de bois, érable, merisier, E. Mercier, 14 des Prairies, tél: 2-5282 rés. privée 2-2376J. 7jil-12fs-22p

J.-ALD. LATULIPPE, BOIS de chauffage, charbon, bois franc, toute sorte, mou, slabs merisier, bouleau, bois de construction, 48, 3e avenue, près pont Dorchester, tél: 2883. 8jil-26fs-22p

CHARBON ET BOIS anthracite américain, Egg, Stove, Chestnut aussi bois de chauffage, 2, 2½ pieds, bon marché. Edm. Conway, 282 St-Paul, tél: 2-0196. 30jil-6fs-22p

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER, dans famille privée, pour monsieur, aussi repas à la semaine. S'adresser 366 de la Reine, tél: 2-7675J. 30jil-6fs-16b

BELLE CHAMBRE DOUBLE à louer pour dames ou messieurs, pension si désiré, usage du téléphone et électricité. Bon chez-soi. Se présenter immédiatement à 119 la Reine. 28jil-6fs-16p

VOUS TROUVEREZ à louer à 6½ Montmartre, belle chambre meublée ou non, aussi suite de 2 à 3 chambres. Voisin de l'église du Sacré-Coeur. 15jil-18fs-15b

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE AVEC pension à louer, dans famille privée. Usage du téléphone. S'adresser 168 St Olivier. 28jil-6fs-17b

CHAMBRES A LOUER. Bon chez-sol, usage du bain et téléphone. S'adresser 22 rue Ferland, tél: 2-6518M. 27jil-6fs-17p

FLAT de deux chambres avec poêle à gaz, bain, téléphone, galerie, châssis donnant sur l'église du faubourg, à louer ensemble. S'adresser 483 St Jean, 1er étage, tél: 2-2986J. 27jil-6fs-17b

BELLE CHAMBRE MEUBLEE à louer, près du Parlement, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à 53 Ste-Julie, tél 2-3004W. 29jil-6fs-17b

CHAMBRES A LOUER améliorations modernes, depuis $2.50 par semaine. S'adresser 199 St-Olivier, tél: 7553. 30jil-6fs-17b

CHAMBRES A LOUER avec usage du téléphone et du bain, chauffées à l'eau chaude, près rue St-Joseph. S'adresser à 14 rue Morin, tél: 2-3483. 30jil-6fs-17b

2 CHAMBRES à louer avec ou sans pension pour monsieur, près de la chambre de bain, usage du téléphone. S'adresser Mlle Cimon, 49½ Richelieu, tél 2-3151J. 30jil-6fs-17b

GRANDE ET PETITE chambre à louer, améliorations modernes, prix $3.50, $4.00, $4.50, $5.00. Tél 2-8770 S'adresser 16 Latourelle. 29jil-6fs-17b

CHAMBRE A LOUER chauffé, 2 fenêtres sur la rue, usage cu bain, téléphone, dans famille privée. S'adresser 140-St-François. 30jil.6fs-17b

CHAMBRE A LOUER sur la rue, usage du bain, téléphone, meublée ou non. S'adresser 131 du Pont. 29jil-6fs-17b

BELLE GRANDE chambre meublée avec poêle à gaz installé. Autre grande chambre, conviendrait pour 2 messieurs. Autre chambre avec bain et lavabo privé, améliorations modernes. Usage téléphone 189 St-Jean. 29jil-6fs-17p

BELLE CHAMBRE à louer. S'adresser à 40½ rue Couillard et 7 rue St-Flavien. Haute Ville, Remparts. 28jil-6fs-17b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer améliorations modernes, située 214 Richardson, près rue de la Couronne. 28jil-6fs-17b

SALON DOUBLE, châssis en avant et arrière. Conviendrait pour couple marié. Aussi autre grande chambre dans un cottage très propre, famille privée, près rue St-Jean et église St-Jean-Baptiste, prix raisonnable. 34 St-Gabriel. -17b

CHAMBRES SITUEES au-dessus des magasins 5-10-15c rue St-Jean, place très centrale, prix modéré. S'adresser 212 St-Jean. 31jil-6fs-17p

GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée avec toutes les améliorations modernes, pour messieurs seulement. S'adresser 268 St-Jean. 31jil.6fs-17b

CHAMBRE A LOUER dans une famille privée, usage du bain et du téléphone. S'adresser 208 St-Olivier. 31jil-6fs-17b

CHAMBRE A LOUER avec bain, eau chaude, téléphone, aussi un petit logement. S'adresser 18 St-Patrice. 27jil-6fs-17b

TRES BELLE GRANDE chambre à louer, avec divanette, poêle à gaz, téléphone dans la chambre, usage de la chambre de bain. S'adresser 158 Ste-Hélène, tél: 2-7479F. 27jil-6fs-17b

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER.—Belles chambres bien éclairées, doubles et simples, eau chaude, eau froide, usage de la salle de bain ou téléphone. S'adresser à 14 St-Amable. 28jil-6fs-17b

CHAMBRE A LOUER chauffé, 2 fenêtres sur la rue, usage du bain, téléphone, dans famille privée. S'adresser 149-St-Francois, tél: 2-3263F. 23jil-6fs-17b

BELLES CHAMBRES très propres, bien éclairées, avec poêle à gaz, chambre de bain moderne. S'adresser 1a rue Morin. 27jil-6fs-17b

TOURISTES ou autres personnes trouveront bonne chambre, bon service, bonne pension, prix modéré. 18 Crémazie, tél: 7957. 27-29-31jil-17b

CHAMBRE A LOUER dans famille privée avec toutes les améliorations modernes pour monsieur seulement à très bas prix. S'adresser 17 d'Aiguillon, tél: 2-8080J. 27jil-6fs-17b

2 CHAMBRES A LOUER une grande et une petite, usage du téléphone et du gaz. S'adresser 22 Ste-Marie, 3e étage. 27jil-6fs-23b

A LOUER.—Jolie chambre meuble avec eau courante, aussi grande chambre vivoir. Maison tranquille, améliorations modernes. S'adresser à 7 Ste-Famille, près Remparts, tél: 2-4609J. 13jil-26fs-17b

COMMERCES

G.-S. MARCEAU ENR. 817 St-Vallier, tél: 2-3510, 2-6082W. Charbon dur Anthracite américain, Stove, Egg, Chestnut, Welsh. Demandez nos prix pour votre provision. Satisfaction garantie. 30jil-26fs-22p

BOIS A VENDRE

BOIS MOU 2.75 le voyage, slabes de merisier $3.50, bois mêlé scié, fendu $4.00, autres sortes de bois, érable, merisier, E. Mercier, 14 des Prairies, tél: 2-5282 rés. privée 2-2376J. 7jil-12fs-22p

CHARBON DE TOUTES sortes à vendre à la poche ou à la tonne. Aussi déménagement de toutes sortes. S'adresser L.-E. Caron, 99 Latourelle, tél: 5563. 31jil-2fs-26b

CHARBON STOVE.—Egg, chesnut, justement reçu Garanti Balance publique Commandez tout de suite Prix raisonnable Champlain Coal Co Reg'd 33 Sous-le-Fort, tél: 2-6810 2jil-26fs-22p

BOIS DE CHAUFFAGE, BARDEAU, cèdre, bois corde, slabs bois franc, bois mou. Livraison domicile. Bardeau, poteaux madriers, cèdre. Cour à Bois St-Roch, 1734½ du Pont, tél: 2-4382

LOGEMENTS A LOUER

2 LOGEMENTS à louer, 1 de 5 appartements et chambre de bain, l'autre de 3 appartements, finis à neuf, gaz, bien éclairés, bon marché. S'adresser 227 Massue. 29jll-12fs-48b

LOGEMENT à louer situé à 93 Artillerie, 4 chambres avec grande cour et galerie. S'adresser à Noel Rondeau, 6 Lachevrotière. 30jll-6fs-48b

LOGEMENT de 9 chambres tout réparé, à neuf, chambre de bain, lumière électrique et gaz. Possession immédiate. S'adresser à 220 St-Olivier, tél: 6442. 30jll-6fs-48b

36 AVE. JACQUES-CARTIER, Saint-François-d'Assise, 2 logements à louer, magnifique point de vue, pantry, chambre bain, eau chaude, 6 grandes chambres, partie cave, galerie avant et arrière, garage si désiré, améliorations modernes, 32 avenue Jacques-Cartier. 1juin-52fs-48

A LOUER au numéro 95 chemin Ste-Foy, joli logement de 10 pièces, améliorations modernes. S'adresser à 206 rue du Pont, tél 2-6030. 27jll-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER près du grand moulin à papier Limoilou, $15.00 à $26.00, 5-6 appartements, remis à neuf, 4e rue, près l'église, garage. 159, 4e rue, tél: 2-3715 sonner 3. 14jll-26fs-48b

POUR JEUNES MENAGES plain-pied de 6 appartements, chambre de bain, chauffé, fini à neuf, prêt pour 1er août, prix très modéré. M. J. Côté, 336 Richelieu, tél: 5475. 26jll-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER à la Haute-Ville, aussi ameublement à vendre. Pour renseignements écrire à boite 132 Notre-Dame-de-Lévis. 27jll-6fs-48b

LOGEMENT.—Un logement de 7 appartements, chambre de bain, gaz, dans bâtisse neuve No 11 rue d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263 rue St-Paul, tél: 2-6403. 26jll-6fs-48b

LOGEMENT A LOUER 248½, 1ère Avenue, St-François-d'Assise, maison neuve, possession immédiate, 8 chambres, bain, gaz, plancher bois dur. S'adresser 252½ 1ère Avenue. 3jll-26fs-48b

LOGEMENT A LOUER 4 chambres, prix $15.00 par mois, 159 St-Paul. S'adresser P.-L. Lachance, plombier, 163 St-Paul. 8jll-216fs-48b

2 JOLIS LOGEMENTS 4-6 appartements situé 41 Marie-Louise, 1277 St-Vallier, joli garage 2 places. Plusieurs jolis terrains à St-Louis-de-Courville à vendre ou échanger. P. Gingras, 81 St-Luc, tél: 5843. 17jll-78fs-48p

LOGEMENTS A LOUER 7 chambres chauffées et bain $25.00 par mois, avenue Renaud, un autre 4 chambres fini à neuf $16.00 par mois rue Ste-Agnès. S'adresser H.-P. Cimon, édifice Quebec, Railway, 61: 2-1860. 10jll-12fs-48b

LOGEMENT A LOUER rue Fraser, dans une maison neuve de 9 et 10 chambres, fini très moderne. S'adresser à 303 rue Fraser, tél 7372. 23jll-26fs-48b

LOGEMENT A LOUER No 592 rue St-Vallier, Jacques-Cartier, près du boulevard Langelier, 8 pièces, chambre de bain S'adresser à 596 rue St-Vallier, tél 2-2333. 23jll-12fs-48b

LOGEMENT 4 6 appartements à St-Roch, près rue de la Couronne, 5 appartements, 18 St-Ambroise, près rue St-Vallier. S'adresser Jos. Lamothe, 276 de la Reine. -48b

A LOUER.—Logements appartements "Ideal" 423-425 St-Jean, 6 chambres, améliorations modernes, plancher terrazo, bois dur. Accessoires chambre bain, électroliers fournis. C.-E. Boivin tél: 2-1752. 23juin-26fs-48b

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE de 5 ou 7 appartements à commodités modernes, de St-Roch, Limoilou et St-François-d'Assise. Ecrire détails et prix à J. L. B. 72 Signal, Québec. 28jll-6fs-49b

LOTS A VENDRE

LOTS.—A Giffard, route du Monument, 5 lots de 40x70, à vendre en bloc ou séparément. Paiements mensuels si désiré. Le plus bel endroit des environs de Québec. S'adresser à D.-A. Gauvreau, 89 Montcalm. 31jll-2fs-51b

MACHINERIES A VENDRE

YACHTS ET CHALOUPES à gazoline: Un de 45 pieds de longueur, bon pour la mer, avec cabine et beaucoup d'accessoires, prix attrayant. Deux grosses chaloupes de sauvetage, bonnes pour la mer. Une grande voile. Quebec Machinery & Supply (limitée), 19 Canoterie. 13-31jul53b

MAGASINS A LOUER

BEAU MAGASIN à louer à Jonquière, bon poste pour marchandises sèches dans n'importe quelle ligne. Les plus belles vitrines de la ville, possession immédiate. S'adresser à Casier 148 Jonquière. 14jll-18fs-54b

BEAU MAGASIN A LOUER 2 grandes vitrines, cave, situé 85 Grant, maison voisine de la rue Saint-Joseph, possession immédiate. Pour informations s'adresser M. Blouin, 293 St-Paul. 31jll-6fs-54p

MAGASIN A LOUER bien situé pour commerce général. S'adresser à 29 de la Couronne, Balance Toledo Compagnie. 28jll-6fs-54b

SALON DE BARBIER à louer. S'adresser 188 St-Vallier. 29jll-6fs-54b

A LOUER.—Magasin à louer, excellent poste, coin des rues St-Joseph et St-Vallier, avec entrée sur les deux rues. Chauffé par calorifère au gaz, à long bail pour quelqu'un de sérieux. S'adresser à Jos. Côté (limitée) 188 rue St-Paul. 27jll-6fs-54p

MAGASINS A VENDRE

BELLE EPICERIE à vendre, située dans un centre très commercial, affaire très satisfaisante, vendra à de bonnes conditions. S'adresser à Henri Royer, 16 rue St-Félix, tél: 2-1994M. 26jll-6fs-55b

EPICERIE AVEC FIXTURES et logement 3 appartements même plancher, bon poste, coin de rues, 2 vitrines. Cause de vente maladie. S'adresser 59 Ste-Marguerite, St-Roch. 29jll-6fs-55p

ETAL DE BOUCHER dans St-François-d'Assise, à vendre ou à louer à bonne condition pour prompt acheteur, bonne clientèle, bons revenus assurés. S'adresser 54 St-Onésime, Lévis, tél 566. 29jll-6fs-55b

MARCHANDISE sèche. Bon poste au centre de St-Romuald. Logement privé, garage auto, à vendre. Cause abandon des affaires. Vendra la maison. S'adresser à J.-T. Lafontaine, photographe, St-Romuald. 8jll-18fs-55b

MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON DE CAMPAGNE.—Cottage de 6 chambres plus chambre de bain, eau et lumière électrique, situé à "Château-d'Eau", (Loretteville) près rivière St-Charles. S'adresser à D.-A. Gauvreau, 89 Montcalm. 31jll-2fs-57ab

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE bien située ou à échanger pour un ou plusieurs terrains. S'adresser 25, 10e Rue. 28jll-6fs-58b

MAISON A VENDRE dans St-Malo près des usines C. N. R., avec 2 terrains, clairs de rente, 7 appartements, système de chauffage eau chaude. La vente sur le prix de l'évaluation. S'adresser téléphone 4105. 31jll-6fs-58b

A VENDRE à de bonnes conditions maison 2 logements, située chemin St-Louis vis-à-vis Pont de Québec. S'adresser J.-R. Paradis, N. P., 449 St-Jean. 31jll-6fs-58b

A LEVIS, maison à vendre près de la Traverse, 9 chambres, grenier, hangar, galerie, cave, aucune offre raisonnable refusée, pour cause mortalité. S'adresser 39 St-Onésime, Lévis. 29jll-6fs-58b

MAISON NEUVE brique solide, 2 grands logements, 7 et 9 chambres, avec fournaise eau chaude, pour chaque logement, améliorations modernes, parfait ordre, située à Montcalmville, près église Marésie, prix $7,500, dont $2,500 comptant, vendu par le propriétaire directement. S'adresser à casier No 140, "Le Soleil", Québec. 29jll-3fs-58b

A VENDRE OU A LOUER 11 rue Hamel. Maison réparée à neuf. Peinture fraiche. 14 chambres. Avantageusement située pour maison de pension. Conditions faciles. S'adresser par lettre ou téléphone M. Ernest Hamel, 66 rue de l'Eglise, tél 2-8225W. 29jll-6fs-58b

RUE D'AUTEUIL

MAISON A VENDRE 12 chambres, excellent ordre, 3 chambres de bain, possession immédiate si désirée. Bonnes conditions à acheteur responsable. Informations s'adresser à "Propriétaire", casier postal 190, Québec. 28jll-6fs-58b

MAISON A VENDRE de 12 chambres à 10 minutes des usines du Quebec Railway et la pulperie de Limoilou. S'adresser N. Côté, Monument, comté de Québec, tél 2-0323 s. 5. 28jll-6fs-58b

MAISONS A VENDRE

ST-ANTOINE Les Fonds, Lotbinière, ancien hôtel bord de l'eau, 18 appartements, maison neuve, grange, garage, 8 arpents terre, grand verger, poulailler bien bon marché. S'adresser Philéas Céré 470 Lagauchetière-Est, Montréal. 6-10-13-17-20-24-27-31jll.58b

SPLENDIDE SITE industriel (80,000 pieds planche, 129,000 pente boisée), à proximité du St-Laurent, eau profonde, quai, chemin de fer, électricité, eau de la ville Excellentes bâtisses, près église, convient ordre religieux. Tél: 2-0339. Ecrire Casier 144, "Le Soleil". 31jll.6fs-58b

MAISON A VENDRE 317 de la Reine, bonnes conditions. S'adresser Mme J.-J. Barbeau 145 Dorchester. 31jll-6fs-58b

MAISON A VENDRE à Ste-Catherine, comté de Portneuf, située au village, près église et rivière Jacques-Cartier Pourra faire grand jardin, arbres devant la maison, conditions faciles. S'adresser Mme Vve Jean Boucher, Ste-Catherine. 31jll-6fs-58b

A VENDRE.—Maison double, 40 Ste-Angèle, coin Dauphine, 12 chambres plus deux chambres de bain, planchers bois dur, garage, conditions des plus faciles. S'adresser docteur J.-M. Mackay, 105 côte de la Montagne ou 39 avenue Ste-Geneviève. 9juin-78fs-55p

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE.—On demande à acheter une petite maison de 1 ou 2 logements avec cour, dans partie haute de la ville de préférence, paiera comme un loyer. Ecrire casier 135 "Le Soleil". 27jll-6fs-59b

MOTOCYCLETTES

MOTOCYCLETTE à vendre marque Excelsior, modèle 24, en parfait ordre, aucune offre raisonnable sera refusée. S'adresser 116 avenue Taschereau. 30jll.6fs.60b

SIDE CAR à vendre, bon marché. S'adresser 472, 1ère Avenue, tél 2-8245. 28jll-6fs-60b

ON DEMANDE A ACHETER

POOL DEMANDE.—On demande à acheter 2 tables de pool 4½x9. S'adresser par téléphone 4217 de 6 à 7 h. 30 p.m. 27jll 6fs 62b

BOUTIQUE DE BARBIER demandée. Je louerais le tout en vue d'acheter. Tél: 7201. 30jll-6fs-62b

POELE.—On demande à échanger un poêle électrique McClary, 4 feux, fournéau, garanti, pour une fournaise combinée avec porte dans le haut. S'adresser 51 Benoit XV, J. G. 26jll-6fs-62b

PERDUS

TROUSSEAU de clefs perdu samedi soir. Du Château descendu rue St-Joseph. Remettre au time keppet office Château-Frontenac. Avec récompense. 26jll-6fs-64b

PERRUE—Mardi le 27 courant, épinglette (tête chevreuil) sertie d'un diamant, entre Ste-Anne-de-Beaupré et Québec, ou Q. R. & P. ou rue jusqu'au bateau de Montréal. Récompense promise. Bonscours Market Fruit & Vetgetable Co. 145 des Commissaires Est, Montréal. 31jll.3fs-64b

PERDU un parapluie dans les chars de la rue St-Jean, jeudi matin, si retrouvé prière d'avertir E. Cantin, Château-Richer. -64

UN CHAPELET EN GRENATS monté en or, dans le train Grand-Tronc, National, de la gare de Plessisville à la Malbaie, ou dans le tramway jusqu'au No 159 St-Olivier. Récompense à qui le rapportera à l'adresse indiquée. 29jll-3fs-64b

PERDU LE 23 juillet une paire de lunettes bordé, dans un taxi jaune ou sur le boulevard Langelier. Veuillez s. v. p. les retourner à Mlle Hertz, app. 3, 37, boulevard Langelier. Récompense promise. 30jll.2fs-64b

CHIEN POMARIAN NOIR perdu, tache blanche à une patte et au poitrail Remettre à 149 Grant. Récompense promise à la personne qui le rapportera où donnera renseignements précis. 27jll 6fs 64b

PERDU, $12.00 en argent, sur la rue d'Youville, entre la rue St-Jean et St-Joachim. Remettre à 87 Lafontaine, tél: 5535. Récompense promise. 27juil-6fs-64b

UNE SACOCHE NOIRE à trois compartiments a été perdue, vendredi, soir sur la route de St-Grégoire (en bas), contenant $32 à $33, des papiers d'affaires et plusieurs autres articles de toilette. Récompense à qui la remettra à 138 ou 136 Ste-Marguerite, Mme Goulet. 28jll-3fs-64b

BAGUES PERDUES.—Dimanche le 25 juillet vers 5 h. 30 ont été oubliées dans la chambre à toilette du terrain de l'Exposition 3 bagues avec diamant et une avec saphir. Prière de les remettre à 34 Fleurie ou téléphoner 2-6397W. Généreuse récompense promise. 26jll-6fs-64b

PERDUE bague avec sept petits diamants. De Québec à Rivière-aux-Pins et de Rivière-aux-Pins au Lac-St-Joseph, en automobile. Récompense promise. Prière de communiquer Dr Georges St-Amand, 120 rue St-Joseph, tél: 2-8223. 26jll-6fs- 64

PHONOGRAPHES A vendre

UN PHONOGRAPHE valeur de $75 ayant servi quelques mois seulement. En parfaite condition. Sacrifiera avec les 40 sélections $35. S'adresser 37 St-Joseph. 27jll-6fs-66p

PIANOS A VENDRE

PIANO.—Magnifique piano cottage Berlin en chêne solide à l'état d'un neuf, ayant coûté $450.00, à vendre à très bon marché, cause mortalité. S'adresser 449 du Roi, Québec. 27jll-6fs-69b

RUGS-PRELARTS

ASSUREZ-VOUS des meilleures valeurs en achetant vos prélarts et tapis Linoléum, au magasin Lamy. Remarquez bien les prix suivants, 200 rouleaux seulement de beaux prélarts, 2 verges de largeur pour 39c, 1ère qualité. Linoléum, 2 verges de largeur 69c. Carpettes en Barcoleum, 1ère qualité, 2 verges par 3 verges $4.95, 3 verges x 3 verges $6.85, 4 verges x 4 verges $8.95. Comparez ces prix, venez nous voir ou écrivez, commandes remplies avec soin, un seul magasin Lamy à Québec, 56A rue St-Joseph, Lamy & Lamy Enr., Québec. Pour informations téléphoner: 2-0915. 7jll-26fs-70ab

RUGS PRELARTS.—50,000 verges prélarts, rugs, prélarts linoléum canadien et anglais, tout dans la ligne de prélarts, à des prix exceptionnellement bas. Catalogue sur demande. Venez au moins voir avant d'acheter. J.-Roméo Croteau, 37 St-Joseph. 26juin-26fs-69ap

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE.—Belle propriété, village St-Charles-de-Bellechasse, près église et station, comprenant emplacement, maison grande boutique de menuiserie, 2 étages, engin à gazoline, machines, aussi petite écurie, le tout en bonne condition. S'adresser E.-A. Marquis, St-Charles, Bellechasse. 22jll-12fs-72b

PROPRIETE A VENDE St-Télesphore, 15 minutes de la Traverse, avec terrain 300 pieds, bon puits et garage, près du grand chemin. Pour informations s'adresser 7 rue St-Henri, Lévis, tél: 617J Lévis. -72b

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger.—Propriété située au Nos 7 et 9 rue Victoria, Lévis, $70.00 de revenus par mois, prix $6,000.00, à vendre ou à échanger contre des terrains dans la cité de Québec ou contre une maison d'été. S'adresser au notaire L.-C. Jacques, édifice du "Quebec Power Co" tél: bureau 2-1482, résidence 4437. 8jll-26fs-72b

RADIOS

RADIO COMPLET R1000 Northern Electric, 3 lampes. Peu usagé. Storage et batteries neuves. 550 St-Jean, entre 7 et 8 heures le soir, tél 7297. 28jll-6fs-74b

SERVANTES DEMANDEES

4cts à 12cts

BUANDERIE DE QUEBEC, Limoilou, prix minimum 60c lavage humide 4c la livre. Lavage séché 6c. Lavage humide (linge plat (morceaux carrés) repassés 7c. Tout séché et linge plat repassé 8c. Prix minimum $1.00. Tout repassé 12c. Beau lavage. Tél: 2-1346, 224, 4e Rue, Limoilou. 10sept-1an-80b

SERVANTE DEMANDEE.—On demande une bonne servante pour le bout de l'île. Personne travaillante et bien stable. S'adresser à 7 rue Hamel. 26jll-6fc-80b

SERVANTE.—On demande une servante pour petite famille. S'adresser au No 136, 10e Rue, Limoilou, tél 2-1075J. 23jll-12fs-80

SERVANTE GENERALE demandée, références exigées. S'adresser à 127 avenue Murray. 31jll-6fs-80b

SERVANTE DEMANDEE pour famille privée. Références exigées. S'adresser 101 de la Reine, le jour tél: 2-5614. 26jll-6fs-80b

SERVANTE DE CONFIANCE bonne cuisinière, pour famille de deux, bon chez soi et bon salaire. S'adresser à 126 avenue des Braves, quelques rues au-delà de l'avenue des Erables, prendre tramway de la rue St-Cyrille. Se présenter le soir si possible. Téléphone 6338. 28jll-6fs-80b

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser Mme H. Lapierre, 203, 10e Rue, tél: 2-2293F. 27jll.6fs-80b

SERVANTE. ON DEMANDE une servante dans petite famille. S'adresser J.-H. Proulx, 28 rue Fraser, Lévis. -80b

ON DEMANDE une bonne servante avec références. S'adresser à Mme A. Labrecque, 49 avenue Taschereau, tél: 2-7772W. 28jll-6fs-80b

ON DEMANDE une servante pour service général. S'adresser 237 St Jean, tél: 2 1776W. 28jll 6fs-80b

SERVANTE demandée, bien recommandée, sachant faire un peu de cuisine. S'adresser à 86½ Lockwell. 31jll-3fs-80b

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante pour famille de 2 enfants, pas de lavage. Mme Blaise Valin, 238 Richelieu. 31jll-2fs-80b

SERVANTE GENERALE demandée dans une petite famille, pas de lavage. S'adresser 213 rue Morin. 29jll-3fs-80b

SERVANTE demandée pour famille privée. Références exigées. S'adresser 59 St-François. 29jll-6fs-80

ON DEMANDE une bonne servante pour le service de 2 personnes (2 chambres). S'adresser 20 Mont-Carmel, entre 2 et 3 h. p. m. 6 et 9 h. p.m. 30jll-6fs-80b

BONNE SERVANTE générale demandée pour 4 grandes personnes. S'adresser à Mme John Perkins, 358 Grande-Allée. 29jll-3fs-80b

SERVANTE DEMANDEE.—On demande une servante immédiatement. S'adresser à 20, 6e Rue, Limoilou. 29jll.6fs-80b

SERVANTE.—On demande une servante immédiatement. S'adresser Mme Carette, 469 St-Jean. 30jll-6fs-80b

SERVANTE.—On demande une bonne servante, avec bonnes références, bons gages, pour personne compétente. Mme W. Doyle, 109 chemin St-Louis, coin Murray. Tél: 5893. 19juil-26fs-80b

TERRAINS A VENDRE

GRAND TERRAIN sur la 3e Avenue, coin 8e Rue, à vendre à conditions faciles. S'adresser A.-G. DeLumen, 110 East, 23rd Street, New-York. 22jll-18fs-82b

GRAND TERRAIN sur la 3e Avenue, coin 8e Rue, à vendre à conditions faciles. S'adresser A.-G. DeLumen, 110 East, 23rd Street, New-York. 30juin-18fs-82b

TERRAINS A VENDRE 5 beaux terrains à vendre avenue Marguerite-Bourgeois, à 5 minutes des tramways, du couvent de Bellevue et de l'église de St-Sacrement. Avantageux pour entrepreneur. Tél 2-1591. 28jll-6fs-82b

TERRAINS A VENDRE bon marché sur la 4e et 3e Avenue, boulevard Benoit-XV et Wilson, paroisse St-François-d'Assise, Québec. S'adresser à D. Bélanger, 424, 1ère Avenue, tél 2-0903J. 31jll.6fs-82b

TERRES A VENDRE

TERRE DE DIX ARPENTS de long sur trois de large, située près de la ville, avec une grange neuve, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à M. Georges Decant, cultivateur, St-David-de-l'Auberivière, comté Lévis. P. O. 28jll.3fs-84b

TERRE A VENDRE à St-David, Lévis, à 2 milles de la Traverse, 42 arpents en culture, 8 arpents en bois sur 1½ arpent de large, avec maison, grange, garage. S'adresser 13 St-Joseph, 3e étage, tél: 2-1117. 28jll.6fs-84b

TROUVES

TROUVE. RUG POUR voiture ou auto sur chemin de Lorette, celui qui l'a perdu peut le reclamer en payant cette annonce. S'adresser 1893½ Notre-Dame-des-Anges, Québec. -86b

Annonces non classifiées

SET DE chesterfield (presque neuf) à vendre à bon marché. Les Enchères Marceau Enr., halle Montcalm, en face de l'Auditorium. 27jll-6fs-4p

CARABINE Infield 1899, en très bonne condition à vendre à très bon marché. Les Enchères Marceau Enr., halle Montcalm, en face de l'Auditorium. 27jl-6fs-4p

SALONS LUCINE 329 St-Vallier, tél: 2-5457. Succursale 305 St-Joseph, tél: 2-7426. Ondulation Marcel, shampooing, traitement du cuir chevelu, massage, manucure, etc., sont donnés avec satisfaction. Coiffeuses d'expérience à notre service. Ouvert de 8.30 a.m. à 8.00 p.m. 30jll-2fs-4p

1 AUTO 6 cylindres en bonne condition, 1 balance "Dayton", 1 moteur à viande, blocs et balance "Fairbanks", à vendre. S'adresser M. Pelletier, 9½ Ramesay. 28jll-6fs-4p

FORD—Nous avons décidé de vendre notre grand assortiment de pièces pour Ford, à moitié prix. Un essai de notre fameux Carbo-Cide gratis. Quebec Auto Supply, J.-B. Martel, 32 St-Joseph. -4p

A VENDRE.—Meubles de toutes sortes tous les finis. Aussi couchettes, lingerie en général, bijouteries, chaussures, un piano, gramophone, glacière, etc. Nous achetons à domicile. Mme Patry, 14 St-Nicolas, tél: 2-7266. 31jll.6fs-4p

AUTOMOBILISTES.—Nous avons le plus grand accessoires de fantaisie ou d'utilité, qu'il y a à Québec. Venez visiter le plus petit magasin avec les plus grand stock. Quebec Auto Supply, J.-B. Martel, 32 St-Joseph. -4p

PNEUS.—Profitez de la grande réduction que nous avons sur nos pneus. Nous en avons depuis $7.90 en montant. Aussi chambres à air. Quebec Auto Supply, J.-B. Martel, 32 St-Joseph. -4p

BICYCLES.—Nous venons de recevoir 25 bicycles C. C. M., d'un fonds de commerce. Tous garantis. Brake Hercule Nouveau, que nous vendrons en bas du prix du manufacturier. Quebec Auto Supply, J.-B. Martel, 32 St-Joseph. -4p

CARBO-CIDE.—Pour économiser votre gazoline et empêcher de carboniser votre engin nos fameuses pastilles "Carbo-Cide". Une merveille de l'auto. Coûte seulement 1c par gallon. Quebec Auto Supply, J.-B. Martel, 32 St-Joseph. -4p

HABITS D'HOMMES.—Robes de toilette, tuxedo, Prince-Albert, secrétaire roll-top, garde-robes, carrosses d'enfants, machines à coudre, gramophone, bicycle neuf, lampe de piano, Mme Denis, 156 d'Abraham, tél: 2-0026. 30jll.6fs-4p

AUTOMOBILE FORD à vendre touring, frais peinturé et overhaulé, vendra $80.00 licence comprise. S'adresser 364 rue Arago. -4b

A VENDRE à prix très bas Bureaux de chambre à coucher, sideboard de tous genres. Ancien set chambre en noyer noir. Sets de salle, salons, de tous les finis, matelas, sommiers, couchettes, etc. Un piano Lindsay, un harmonium, un fan électrique et une splendide garde-robe vitrée, en acajou. 88 St-Vallier, tél: 2-7232M. 31jll-12fs-4p

AGENTS DEMANDES.—Les Chevaliers de Colomb, conseil de Québec 446 ont besoin immédiatement d'agents actifs et bien recommandés, hommes ou femmes, pour chque localité de la province de Québec pour solliciter des réponses au Grand Concours Patriotique organisé pour fins de charité. Aucune expérience requise, travail agréable, commission généreuse accordée. Pour tous autres détails adresser comme suit: Chevaliers de Colomb, 73 Grande-Allée, Québec. 30jll.6fs-4p

AURELE DENIS 10 des Fossés, tél: 2-2917J, à vendre, couchettes, matelas, chiffonniers, gramophones, cabinets, bureaux, outils menuisiers, tables, bicycle moteur Cleveland, etc. Bon marché. Allons à domicile. -4p

OVIDE MARCEAU

FOURRURES.—Spécial pour le mois d'août manteaux mouton Perse, uni et garni Alaska, garantis fait de pleines peaux, vral creamer, Grandeur buste 36x38x40, longueur 45, au prix de $150.00, $175.00, $199.00 Gros assortiment de martre du nord, vison, renard argenté et Georgette. Tél: 2 3447, 837 839 St Vallier. 13jll 26fs 4p

Annonces non classifiées

CHAMBRE A LOUER, divers à vendre Chambre dans famille sans enfants, place tranquille, aussi partie d'un ménage à vendre. S'adresser 22 Maisonneuve. 28jll-6fs-4b

UN BICYCLE à pédales, deux caoutchouc neufs, selle neuve, $20.00. Un gramophone cabinet $15.00. Un rug en tapis neuf 2¼x3, $8.00, tous ces articles en parfait ordre. 60 d'Argenson, tél: 2-7563 31jll-6fs-4b

MACHINE A COUDRE Singer $5.00 en montant, bonne condition, facile, beau buffet en chêne solide. S'adresser 17 Victoria. 13jll-26fs-4b

TOUR DE L'ILE D'O.

L'AUTOBUS STE-PETRONILLE fera le tour de l'île tous les mercredis à l'arrivée du bateau laissant Québec à 2 h. 15 et le dimanche laissant Québec à 1 h. Prix $1.50 par tête. Nous avons des prix spéciaux pour voyages organisés en dehors de ces deux jours. O. Gagnon, propriétaire, Ste-Pétronille, I. O. tél: Central, Ste-Pétronille. 17-24-31jll-4b

LE "OLD CITY" 3 des Jardins, carré Hôtel-de-Ville et 139 rue Ste-Anne Magnifiques chambres meublées à la journée ou la semaine, eau chaude, privilège de faire la cuisine si désiré. S'adresser 3 des Jardins, tél: 2-1124. 6jll-12fs-4b

BIERE & PORTER

BIERE ET PORTER. Nous expedions la bière par quart de 5 doz. bouteilles et paquetage compris pour $12.00 par chèque accepté ou mandat. Les bouteilles sont retournables à 60c la doz. Ludger Royer, 117 Victoria, tél: 2-8521. 25juin-26fs-4p

FERS ONDULATEURS MARCEL.—Nous avons les poêles à gaz, à l'électricité, etc., pour les fers ondulateurs Marcel. H. Noreau, 73 des Fossés. 30jll-6fs-4p

HORLOGE GRAND-PERE 1760 arfait ordre, tour d'horloger avec accessoires, au complet. Guitare hawaienne avec boite toute neuve, méthode. Chien Hosky Danois, 14 mois, genre policier Belge. S'adresser 90 avenue Bougainville, tél: 1532. 31jll-3fs-26b

ST-GEORGES MORENCI

563 St-Jean Tél: 5680

IMMEUBLES—ASSURANCES OBLIGATIONS ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE

A VENDRE

MAISONS d'un logement, 4 à 15 chambres. Valeur $300 à $40,000.

MAISONS de plusieurs logements.

MAISONS pour louer chambres.

PROPRIETES avec postes commerce, rue St-Jean, Basse-Ville, St-Roch, St-Sauveur, St-Malo, St-Sacrement, quartier Montcalm, etc.

TAVERNES et postes de commerce à Québec et ailleurs dans la province.

MAGASINS et autres commerces à la campagne.

RESIDENCES d'été et autres maisons à la campagne.

BELLES TERRES en culture, près Québec et ailleurs dans province.

LOTS A BATIR.

CONFIEZ-MOI la vente de vos propriétés. Entière satisfaction pour vendeur et acheteur. -89p

AGENT A COMMISSION
pour la vente du
"TOFFEE D'ALLEN"
dans la
PROVINCE DE QUEBEC
à l'exclusion de Montréal et district. Devra avoir de bonnes relations et parler couramment le français et l'anglais.
S'adresser à
C.S. ALLEN & Co., Limited
544 rue de FLEURIMONT
MONTREAL

GRAND'MERE

Funérailles de Madame Arthur Lefebvre.

—Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'-Mère, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger ont eu lieu les funérailles des plus imposantes de l'épouse de M. le Recorder Arthur Lefebvre, de cette ville.

La défunte (née Blanche Caron) est décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 38 ans et 3 mois. Elle laisse pour la pleurer en outre de son époux, cinq enfants dont: Violette, Jean-Louis, Paul, Marcel et Rober

La défunte laisse aussi une sœur Mme William Gauvin, de Détroit, Mich., et un frère, M. Arthur Caron, de Montréal. La défunte était la nièce de feu M. le chanoine Laflèche, de cette ville, qu'elle a suivi de quelques heures seulement dans la tombe. La défunte laisse aussi son père, M. Louis Caron, de Montréal.

Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Brunelle, assisté de MM. les abbés Eug. Lamy, aumonier au Collège et C.-E. Robert, du séminaire des Trois-Rivières.

La chorale de St-Paul aidée de la Chorale des Enfants du Collège fit les frais du chant. On exécuta la Messe des morts harmonisée, sous la conduite du Rév. Frère Elphège-Marie.

M. Léo Dugal chanta "Les Adieux de Schubert"; le Rév. Frère Elphège-Marie et M. J.-Bte Gingras, le "Crucifix", de Faure; les autres solistes furent MM. Fred. Hogue, Jean Petit, Notaire L.-J. Dostaler, et M. Hector Lord.

La défunte fut portée par six membres du quatrième degré des Chevaliers de Colomb de cette ville, dont M. Lefebvre est membre. Une forte délégation des membres des conseils locaux des troisième et quatrième degrés de cet ordse assistaient aux funérailles.

Parmi les nombreux parents et amis de cette ville et d'en dehors présents aux funérailles nous avons remarqué Son époux et ses enfants; son père M. Louis Caron, son frère M. Arthur Caron, de Montréal; M. et Mme William Gauvin, de Détroit; Mich.; Mme Adélard Lefebvre, de St-Guillaume-d'Upton; M. Léo Lefebvre, de Montréal; M. Théogène Lefebvre, des Trois-Rivières; le Dr et Mme François Laflèche, de Warwick; le Dr Olivier Laflèche, M. Henri Laflèche, de Louiseville; M. Armand Caron, M. et Mme Clovis Caron, de Louiseville; Mme Ph. Smyth et sa fille Sheila, d'Ottawa; le notaire et Mme Ivvide Baribeault, de Shawinigan; M. et Mme Antonio Bsribeault, de Montréal; le notaire et Mme Nap. Désaulniers, de Shawinigan; le Dr et Mme J.-A. Béland de Shawinigan-Falls; MM. les abbés Paul Méthot, de St-Bernard-de-Shawinigan, Edm. Poisson, de Pointe-du-Lac; et Ed. Laflèche, de St-Paulin; M. le maire J.-Ed. Guibord, de Grand'Mère; le gérant de la cité, M. J.-A. Bernier, le grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Grand'-Mère; M. J.-O. Pelletier; MM. les avocats Auguste Désilets et Ed. Asselin; le docteurs J.-O.-H. Ricard et J.-C.-A. Richard, les Drs C.-Arthur Feron, Emile Vennes, J.-R. Lafontaine; M. J.-A. Gagnon, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc., dont voici les noms:

Télégrammes de sympathies: M. et Mme P.-Léo. Smyth, d'Ottawa; Mlle Berthe Gobeil, de Montréal; le Dr L.-A. Dupont, de Kapuskasink, Ont.; M. J.-L.-Paul Frenette, de Montréal; le juge F.-X. Lacoursière, des Trois-Rivières; M. J.-A. Lafontaine, de Grandes-Piles; M. et Mme W.-J. Gauvin, de Détroit.

Offrandes de messes: La cité de Grand'Mère; le notaire L.-J. Baribeault; la famille Etienne Lefebvre, la famille J.-W. Lemay, Mme J.-H. Desroches, M. J.-H. Nobert, M. J.-Bte Bélanger, la famille du Dr G.-Arthur Ferron, le notaire et Mme L.-J. Dostaler, le barreau des Trois-Rivières; les dames Canado-Américaines; les Chevaliers de Colomb de Grand'Mère; M. l'abbé C.-O. Baribeault, la famille Armand Rheault, M. l'avocat Edouard Asselin, le Dr et Mme R. Lafontaine, les Chevaliers de Colomb du quatrième degré, de Grand'Mère; la famille Clovis Caron, M. Pierre Jacques, M. J.-Alphida Crête, M. l'avocat Auguste Désilets, Mme J.-L. Champigny, M. et Mme Ernest Roy, M. Léo. Dugal, M. l'avocat Arthur Lefebvre et sa famille, M. Théogène Lefebvre, M. et Mme W.-J. Gauvin.

Bouquets spirituels: La famille J.-A. Bernier, les dames Ursulines de Grand'-Mère, la famille J.-A. Nicole, la famille F.-X. Nobert, la famille Horace Nobert, la famille Rodolphe Boisvert.

Témoignages de sympathies: M. et Mme Thomas Tellier, M. J.-N. Leclerc, M. et Mme Walter Fournier, M. et Mme J.-Alf. Gélinas, jr, M. et Mme J.-P.-Emile Dessureault, le Dr Olivier Laflèche, le Dr F.-X. Laflèche, M. l'abbé Arthur Brunelle, M. Louis Caron, M. Arthur Caron, Mlle Jeannine Bélanger, les dames Ursulines des Trois-Rivières; la famille J.-A. LeBlanc, M. et Mme Philippe Curé, M. et Mme Johnny Bellefeuille, M. et Mme Frank Gauthier, la famille H.-A Bédard, M. et Mme Arthur Lafrance, etc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

En villégiature

—M. et Mme J.-A. Bernier, ainsi que le Dr et Mme Reginald Lafontaine, passent quelques jours de villégiature à Old Orchard, Maine. Ils font le voyage en auto.

—M. C.-E. Pâquet a passé la fin de semaine à Montréal.

—Le Dr et Mme Fortunat Paguin, des Trois-Rivières passent quelques semaines de repos au Lac-des-Piles.

—M. et Mme F.-X. Faucher, ainsi que Mlle Annette Faucher, ont passé la fin de semaine à Montréal, chez des parents.

—M. L. Faucher, de Québec, passe quelques semaines en visite, chez son oncle, M. F.-X. Faucher.

—Mlle Jane Hanna passe quelques jours en visite à Montréal.

—M. et Mme Jos. Beaulieu sont revenus d'une promenade de quelques jours à Montréal.

—Mlle Cora Lavallée, de Montréal, passe quelques semaines, chez son frère, M. Léo Lavallée et sa sœur, Mme Fred. Hogue.

—Mlle Yvonne Payette est en promenade, pour quelques jours à Montréal.

—M

FEU ! FEU ! FEU !

LA VENTE SE CONTINUE TOUS LES JOURS

$35,000.00

MEUBLES MODERNES

DES MEILLEURES MARQUES

PIANOS, FOURNITURES DE MAISON

endommagés par l'eau et la fumée dans l'incendie de notre Succursale de Québec

50c dans la $

IL FAUT QUE TOUT SE VENDE

POUR REGLEMENT D'ASSURANCE

Aperçu de Quelques-Unes des Occasions

SALLES A DINER

6	MOBILIERS noyer, 9 morceaux, valant $135.00 pour	$67.50
2	MOBILIERS noyer français, 9 morceaux, valant $165.00 pour	$89.50
2	MOBILIERS noyer véritable, 9 morceaux, valant $225.00 pour	$122.50
3	MOBILIERS noyer français, 9 morceaux, valant $325.00 pour	$169.50
2	MOBILIERS noyer, 9 morceaux, valant $375.00 pour	$187.50
4	MOBILIERS acajou solide, style Renaissance, 9 morceaux, valant $475.00 pour	$225.00
3	MOBILIERS noyer français, style Renaissance, 9 morceaux, valant $570.00 pour	$262.50

CHAMBRES A COUCHER

8	MOBILIERS chêne deux tons, 3 morceaux, valant $85.00 pour	$59.50
9	MOBILIERS fini noyer, 5 morceaux, valant $165.00 pour	$89.50
7	MOBILIERS noyer français, 6 morceaux, valant $225.00 pour	$105.00
4	MOBILIERS noyer français, 5 morceaux, valant $285.00 pour	$149.50
2	MOBILIERS noyer, 5 morceaux, valant $325.00 pour	$160.00
3	MOBILIERS noyer solide, 4 morceaux, valant $350.00 pour	182.50
1	MOBILIER noyer français, 5 morceaux, valant $375.00 pour	$199.50

NOTRE STOCK S'ECOULE RAPIDEMENT, CEPENDANT IL RESTE ENCORE

UN BON CHOIX

CHESTERFIELDS

3	MOBILIERS en tapisserie valant $125.00, pour	$72.00
4	MOBILIERS en velours, valant $135.00, pour	$95.00
4	MOBILIERS en mohair valant $250.00, pour	$138.00
3	MOBILIERS en cannes valant $325.00, pour	$185.00

MOBILIERS DE ROTIN

7	MOBILIERS, 3 pièces, couverture en cretonne, valant $38.00 pour	$22.00
4	MOBILIERS, 3 pièces, couverture cretonne, valant $185.00, pour	$92.50

MEUBLES DESASSORTIS

PIEDS de lampes de piano, valant $12.00, pour	$5.95
PIEDS de lampe de bridge, valant $13.50, pour	$6.25
TABLES de cuisine émaillées et décorées, valant $14 pour	$7.50
CHAISES dos cintré, fini naturel, valant $1.35 pour	$1.05
CHAISES de cuisine fini naturel valant $1.05, pour	72c
MOBILIERS de salon	
MEUBLES de Bureau	
COFFRES-FORTS, Etc.	

SPECIAL

CARPETTES CONGOLEUM ET BARCOLEUM

2 x 3, valant $9.00, pour	$4.35
2 1-2 x 3, valant $11.25, pour	$5.70
3 x 3, valant $13.50, pour	$7.75
CARPETTES Axminster, 2 x 3, valant $26.00, pour	$19.50
CARPETTES Wilton, 2 x 3, valant $46.00, pour	$29.50

Aussi Carpettes de 3 x 3 1-2 et 3 x 4

POELES DE CUISINE

Au charbon, au gaz, combinés gaz et charbon, etc.

A ECOULER A MOITIE PRIX

HATEZ-VOUS POUR PROFITER DE CETTE AUBAINE

Occasion unique de votre vie de vous meubler à peu de frais

Si vous désirez renouveler votre mobilier, nous nous chargerons de vendre vos meubles à nos encans réguliers

Marchandises emmagasinées jusqu'à livraison SANS CHARGE

Encans réguliers Aujourd'hui à 2 et 7.30 p. m.

"La Bourse des Occasions"

Les Enchères BAILLARGEON, Ltée

Où les Bons Meubles coûtent peu

QUEBEC

MONTREAL 425 rue St-Joseph **TROIS-RIVIERES**

Tél : 2-6353

Déménagement

Emmagasinage Local et à Longue Distance à prix réduits **Emballage**

La plus grande organisation du genre au pays

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure
Dans l'affaire de **ROWLAND FORD & SON,** manufacturiers, Portneuf, Qué. Cédants autorisés.

Avis est par le présent donné que
MERCREDI LE 11 AOUT 1926
A 11 HEURES A.M.
(heure solaire)

seront vendu par encan public, à la porte de l'église de la paroisse de Portneuf, comté de Portneuf, Qué. les immeubles de cette faillite comme suit:

(A)—1 morceau de terre situé du coté sud de la rivière Portneuf, paroisse N.-D. de Portneuf, comté de Portneuf, de forme irréguliè, mesurant environ quatre arpents de long sur environ cinq arpents et demi de large, borné du coté nord à la rivière Portneuf, du coté sud par une ligne partant du coin nord-est du lot numéro seize en suivant sommet de la côte jusqu'à un arpent au nord-est de la chaussée et de là en droite ligne jusqu'au lot numéro sept, borné au nord-est partie à la rivière et partie au lot numéro sept, au sud-ouest partie à la rivière Portneuf, et partie au lot dix-huit.

Lequel terrain fait partie (partie nord) du lot numéro quatorze A (14-A) des plan et livre de renvoi du cadastre de N.-D. de Portneuf, avec moulin à papier, hangars, machineries comprenant un coupe-guenille, une bouillcire sphérique, quatre batteurs d'une capacité de 500 livres chaque, une machine à papier de un cylindre 72" de large et une bouilloire à vapeur se trouvant dans le dit moulin, chaussée, ponts, cours de la rivière Portneuf, et tout ce qui sert au fonctionnement du-dit moulin.

2. Une petite partie de terre se trouvant du coté nord de la rivière Portneuf bornée par le vieux chemin à un point vis-à-vis la chaussée du moulin, à savoir: Cette partie de terre s'étendant depuis la clôture de ligne de la propriété de Joseph Ford & Co., à un point vis-à-vis la chaussée, point marqué par des marques sur des arbres, distance de quatre cent quatre-vingt-douze pieds, et comprenant le coin sud-est du lot numéro deux cent vingt-trois (223) des plan et livre de renvoi du cadastre de N.-D. de Portneuf, comté de Portneuf.

3.—Le chemin de sortie depuis le moulin mentionné en premier lieu à aller au chemin de la route de la côte du "C" de N.D. de Portneuf et se trouvant sur le lot deux cent vingt-trois (223) du cadastre de N.-D. de Port-neuf. Le dit chemin suivantla rivière Portneuf jusqu'à à peu près un arpent du chemin public.

(B)—Une terre située en la paroisse de Portneuf, mesurant un arpent et demi de large sur trente de long, bornée au nord-est à Wilbrod Marcotte, à l'ouest à Joseph Paquin ou représentant, au sud aux terres du 2e rang, au nord aux terres du rang St-Joseph, et connu et désignée comme étant le numéro trois cent vingt-sept (327) aux plan et livre de renvoi du casastre d'enregistrement du comté de Portneuf.

Les item A et B seront offerts en vente au plus haut enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716 et 717) du C.P.C. et aussi à l'article vingt (20) paragraphe quatre (4) A.B.C. de la Loi de Faillite, cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

R.-ERNESTE LEFAIVRE
Syndic autorisé.

Bureau: 147 côte de la Montagne Québec.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
J.-ALP. FORTIN, marchand tailleur de fourrures, Rivière-du-Loup.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
LUNDI LE 16 AOUT 1926
A 10 HEURES A.M.
(heure solaire)

Sera vendu par encan public sur les lieux à la Rivière-du-Loup, Québec, l'immeuble de cette faillite comme suit

Item A Tous les droits de failli sur un terrain de 60 pieds de front sur la rue Hôtel-de-Ville, et 80 pieds à la profondeur, qui est de 31 pieds, au sud-ouest, et 45 au nord-est borné au nord-ouest à la rue Hôtel-de-Ville au sud-est au terrain décrit au paragraphe (B) au nord-est à M. U. Robert et au sud-ouest à M. E. Gagnon.

Item B.—Tous les droits du débiteur sur un terrain de 50 pieds et 8 pouces sur la rue Lafontaine par une profondeur de 128 pieds au nord-ouest, et la profondeur qu'il peut y avoir du côté sud, entre la rue Lafontaine, et le terrain de M. U. Robert, borné au nord-est, à la rue Lafontaine au sud-ouest à M. E. Gagnon, au nord-ouest à M. U. Robert et le terrain décrit au paragraphe "a" et au sud au vendeur, sujet à une rente foncière de $3.35 de l'an avec magasin, résidence privée, hangar, etc., évalué à..... $1,000.00

La vente se fera pour les deux item A et B à un seul et même lot, et au plus haut enchérisseur.

Les titres certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au syndic soussigné.

Condition de paiement: **Argent comptant.**

J.-ART. GAGNON
Syndic

Bureau 267 rue St-Paul
Edifice Lachance, Québec
17-24-31jil-7-14août

DANS LA COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT

Canada
Province de Québec
District de Québec
No 611
BLOUIN demandeur
vs
ROOD défendeur

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Saisie-gagerie, seront vendus par encan public, en vertu d'un bref de Venditioni Exponas, au domicile dudit défendeur, au No 184 rue St-Luc, en la cité de Québec, lundi le neuvième jour d'août mil neuf cent vingt-six, à dix heures de l'avant-midi (heure avancée). Lesdits meubles et effets consistant en cariole, harnais, machine à coudre et ameublement général de maison. Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 30 juillet 1926.

LAUREAT PICARD
H. C. S.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure
Dans l'affaire de **DONIAS DULAC,** restaurateur et plombier, Ste-Marie-de-Beauce, Québec. cédant

Avis est par le présent donné que
MERCREDI LE 18 AOUT 1926
A 10 HEURES A.M.
(heure solaire)

sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Ste-Marie, comté de Beauce, province de Québec, les immeubles de cette faillite comme suit:

(A) Un emplacement situé en le village de Ste-Marie-de-Beauce, mesurant 55 pieds de front par 100 pieds de profondeur, borné en front au chemin public, en arrière par un autre terrain appartenant au cédant d'un côté au terrain de dame veuve Honoré Dulac et de l'autre côté à une route ou chemin de sortie et étant partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze, un, (pt. 594-1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Marie-de-Beauce, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

(B) Un autre emplacement situé en le village de Ste-Marie-de-Beauce, contenant 50 pieds de front sur 151 pieds de profondeur et borné comme suit: en front au terrain plus haut décrit, en arrière à un terrain appartenant à J. Gallagher, tenant d'un côté au terrain de J. Savoie et de l'autre, à une route de sortie, et faisant partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze, un, (Ptie 594-1) avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

(C) Un emplacement situé en le village de Ste-Marie-de-Beauce, mesurant 50 pieds de front par 100 pieds de profondeur, borné en front par un terrain appartenant à H. Landry, en arrière par un autre terrain appartenant à Charles Turmel, tenant d'un côté au terrain appartenant à J. Savoie et à l'autre à une ruelle de sortie; ledit terrain faisant partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) sans bâtisse, circonstances et dépendances.

(D) Les droits que peut posséder le failli sur une ruelle de 13 pieds de large par 185 pieds de long et faisant partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) du cadastre officiel de Ste-Marie-de-Beauce.

Les item A, B, C et D seront offerts en vente au plus haut enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716 & 717) du C. P. C. et aussi à l'article vingt (20) paragraphe quatre (4) A. B. C. de la loi de faillite, cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, Qué., le 9 juillet 1926
R.-ERNEST LEFAIVRE
syndic autorisé

Bureau: 147 côte de la Montagne
Edifice Bossé, Québec, Qué.
10-17-24-31jui1 4.14ao

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ARTHUR PARENT,** épicier, 182 6e rue, Limoilou, cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 12 AOUT 1926
A 11 HEURES A.M.
(heure avancée)

sera vendu par encan public, à mon bureau No 267 rue St-Paul, édifice Lachance), Québec, l'actif de cette succession comme suit:

Item A. Crédits suivant liste..... $ 242.22

Item B. Tous les droits du failli sur une propriété située au No 182, 6e rue, Limoilou, portant les Nos 511-59 du cadastre officiel pour St-Roch-nord de la cité de Québec, mesurant 40 pieds de front par 75 pieds de profondeur, sujet à une rente de terrain due à l'Hôtel-Dieu de Québec de $22.50 par année, évaluée à..... $1,500.00

La vente se fera pour chaque item séparément, à tant dans la piastre pour l'item A, et au plus haut enchérisseur pour l'autre item.

Cette vente est faite conformément aux articles 716-717 du C P. C. et aussi à l'article 20, paragraphe 4 A. B. C., de la loi de faillite, cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres certificats et liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au soussigné.

Condition de paiement: **argent comptant.**

J.-ART. GAGNON
syndic autorisé

Bureau: 267 rue St-Paul
Edifice Lachance, Québec
Québec, le 28 juin 1926
30juin. 3-10-17-24-31juil.7 -11août.

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de
GAUDIAS FORTIN, marchand épicier, Pont-Rouge

Avis est par le présent donné que Gaudias Fortin marchand de Québec, a le 29e jour de juillet 1926 fait au soussigné, une cession autorisé de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Amédée Robitaille, séquestre officiel de la Cour Supérieure, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au Palais de Justice, le jeudi le 12 août 1926 à 2 heures p. m. (heure avancée).

Pour vous donner le droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant ladite assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être aussi déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créanciers, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui aura été choisi, dans les trente jours à compter du présent avis parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 29e jour de juillet 1926
J.-ART. GAGNON
Gardien

Bureau
267 rue St-Paul
Edifice Lachance, Québec.

Province de Québec,
Ville de La Tuque

Avis public est par le présent donné par le soussigné P.-E. Riberdy, secrétaire-trésorier de la municipalité de la ville de La Tuque, que les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques, en la salle de l'hôtel de ville de La Tuque, MARDI, le VINGT-QUATRIEME jour d'août mil neuf cent vingt-six, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales mentionnées audit état et frais ultérieurs, à moins que lesdites taxes ne soient payées avec intérêts et frais avant la vente.

Nom	Nos du cadastre	municipale	trottoir	intérêt	Total
Charles, Alex.	2-5-A-322 & 325	$ 14.17	.....	$ 1.63	$ 15.80
Crête, Thomas	26-95 E.F.Pt.	212.70	79.48	31.11	323.29
Dontigny, Maxime	27-28	1.15	.....	0.16	1.31
Lafleur, Joseph	25-A-235	16.50	.....	2.61	19.11
Lafleur, Joseph	23-A-141	164.12	.....	26.05	190.17
Marchildon, J.-I.	26-180, 227	2.28	.....	0.33	2.61
Martel, Williams	25-A-149	53.28	12.01	7.25	72.51
Naud, Wellie	28-87	1.15	.....	0.16	1.31
Pelletier, A.-Remi	2-A-64, 65	109.31	23.75	16.55	149.61
Smith, P.-L.	26-165, 169, 170, 184, 185, 187, 191, 192, 193, 209	11.50	.....	1.60	13.10
Tremblay, Williams		33.72	.....	3.81	37.53
Trudel, Rosaire	26-178	5.20	.....	0.78	5.98
Trudel & Paquin	27-2 à distraire partie vendue à Québec & St-Maurice Ind Co.	1.15	.....	0.16	1.31
Trudel & Paquin	27-4 à distraire partie vendue à Alphondor Roy	1.15	.....	0.16	1.31
Trudel & Paquin	26-73, 74, 75, 77, 78, 79, 217, 392 & 393	5.10	.....	0.65	5.75
Trudel & Paquin	27-7, 20, 184 & 252	5.91	.....	0.76	6.67
Trudel & Paquin	28-307, 313 & 318	1.75	.....	0.20	1.95
Trudel & Paquin	26-149, à distraire parties vendues à Joseph Pilote et à Québec & St-Maurice, Ind. Co.	3.65	.....	0.30	3.95
Trudel & Paquin	Rues No 16, 24, 32, 40, 48, 56, 64, 72, 80, 175, 202, 228, 254, 280, 306, 332, 358 & 384 du lot 26 et 39, 40, 73, 74, 107, 108, 141, 142, 175, 176, 209, 210, 243, 244, 277, 278, 311 & 312 du lot 27, et No 38, 39, 73, 106, 107, 140, 141, 174, 175, 208, 209, 242, 243, 276, 277, 310 & 311 du lot 28	49.50	.....	2.50	52.00
Trudel & Paquin	ruelles, No 12, 20, 28, 36, 44, 52, 60, 68, 76, 163, 180, 189, 215, 241, 267, 293, 319 345, & 371 du lot 26; et No 22, 23, 56, 57, 90, 91, 124, 125, 158, 159, 192, 193 226, 227, 260, 261, 294, du lot 27; et 21, 22, 55, 56, 89, 90, 123, 124, 157, 158, 191, 192, 225, 226, 259, 260, 293, & 294 du lot 28	9.00	.....	0.45	9.45

Donné à La Tuque, ce vingt-unième jour de juillet, mil neuf cent vingt-six.

Le secrétaire-trésorier de la Ville de La Tuque:
P.-E. RIBERDY

31juil-7août.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de **GARAGE QUEBEC** 336 rue St-Vallier, Québec, cédant autorisé

Avis est par le présent donné que des soumissions séparées pour chacun des item suivants seront reçues par les syndics soussignés d'hui à vendredi, le 6 août 1926, à 4 heures de l'après-midi, pour l'achat de l'actif comme suit:

A. Fonds de commerce	$3,301 29
B. Ameublement de bureau et garage	105.65
C. Outillage	95 20
D. Un truck remorqueur "McLaughlin"	1,000.00

Les listes de l'inventaire sont visibles aux bureaux des soussignés.

Toute personne désirant soumissionner pourra avoir tous les renseignements en s'adressant aux bureaux des soussignés.

Les syndics ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER
Syndics

Bureau: 101 rue St-Pierre
Québec, le 29 juillet 1926.
30-31juil-2-4-5août.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Province de Québec **Cour Supérieure**
District de Québec.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
ROWLAND FORD & SON, Manufacturiers, Portneuf, Qué.
Cédant autorisés

AVIS est par le présent donné que
Mercredi, le 1er septembre 1926 à 11 heures A. M.
(heure solaire)

sera vendu par encan public, à la porte de l'église de la paroisse de N.-D. de Portneuf, comté de Portneuf, Qué., un immeuble de cette faillite comme suit

(A) Un certain morceau ou partie de terre situé en ladite paroisse de N.-D. de Portneuf, étant partie du lot No quatorze (14) du cadastre officiel de la paroisse de N.-D. de Portneuf, comté de Portneuf, premier rang de Portneuf, d'une superficie d'environ quarante arpents et borné du coté sud au chemin du roi, à l'autre bout au nord à l'autre partie du lot numéro quatorze propriété de Rowland Ford & Son, à l'ouest au lot numéro seize et à l'est au lot numéro sept, avec toutes les bâtisses dessus construites.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716 & 717) du C. P. C., et aussi à l'article vingt (20) paragraphe quatre 4) A.B.C. de la Loi de Faillite, cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Conditions de paiement ARGENT COMPTANT.

R.-ERNEST LEFAIVRE
Syndic autorisé

Bureau
147 côte de la Montagne. Québec.
24-31-7-14-21-28

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure
No 549-F.

Dans l'affaire de l'actif de **Mlle LUMINA DESBIENS,** modiste, Bagotville, Qué. cédante autorisée

Avis est par les présentes donné que Mlle Lumina Desbiens, de Bagotville, a, le 29 juillet 1926, fait une cession autorisée de tous ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers et que l'honorable Amédée Robitaille, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens de la débitrice jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le palais de justice, à Québec, jeudi, le 5 août 1926, à 10 heures a.m.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre réclamation soit produite entre mes main avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de votre réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif de la débitrice sera distribué entre les ayants droit sans égard à votre réclamation.

Québec, ce 29e jour de juillet 1926
R.-ERNEST LEFAIVRE
gardien

Bureau 147 côte de la Montagne, Québec

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ROSARIO CARON,** faisant affaire sous les nom et raison de R. Caron Enr., 175, 1ère avenue, Limoilou Québec, cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 19 AOUT 1926
A 11 HEURES A.M.
(heure avancée)

sera vendu à mon bureau, 267 rue St-Paul (édifice Lachance), Québec, une partie de l'actif en cette affaire comme suit

Item A. Une bâtisse servant de remisage de machineries pour commerce de bois, bâtie sur un terrain appartenant à M. J.-G. Boyde, évaluée à..... $1,000.00

Item B. Une petite bâtisse servant de bureau (séparée)..... 200.00

Item C. Un egin à gazoline, 5 forces..... 175.00

Item D. Un fendeur à bois..... 200.00

Item E. Un banc à scie..... 100.00

Item F. Crédits suivant liste..... 45.60

Item G. Loyer du terrain au 31 août 1927.

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" et au plus haut enchérisseur.

Les machineries, etc., sont visibles en tout temps en s'adressant au syndic.

J.-ART. GAGNON
Syndic

Bureau 267 rue St-Paul.
Edifice Lachance, Québec.
L.-J.-A. DEMERS & CIE, encanteurs.
31juil-3-5-7-11-14-17-18août

Avis aux cranciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de
ALEXANDRE ROCHETTE, marchand-épicier et boucher, 42 rue Déligny, Québec. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que Alexandre Rochette, marchand de Québec, a, le 30e jour de juillet 1926, fait au soussigné, une cession autorisé de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Amédée Robitaille, séquestre officiel de la Cour Supérieure, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au Palais de Justice, le jeudi 12 août 1926, à 2 h. 30 p.m. (heure avancée).

Pour vous donner le droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant ladite assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être aussi déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créanciers, la preuve de cette réclamation doit être produite entre mes mains ou au syndic qui aura été choisi dans les trente jours à compter du présent avis parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 30e jour de juillet 1926
J.-ART. GAGNON
Gardien

Bureau 267 rue St-Paul
Edifice Lachance, Québec

COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT

Canada
Province de Québec
District de Québec
No 973
FRONTENAC REALTY CO. LTD
demanderesse
vs
J.-ELZEAR BERNIER défendeur

Avis public est, par le présent, donné que les biens meubles et effets saisis chez le défendeur susdit en vertu d'un bref de saisie Fieri Facias, seront vendus en vertu du présent bref de saisie, le neuvième jour d'août rochain (1926), au domicile et résidence dudit défendeur, No 7 de la rue St-Luc, en la cité de Québec, fauteuil, lampe électrique, table, bureau, cadres et gravures, etc., le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 31 juillet 1926.

JEAN-NERE: FOURNIER
H. C. S.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Province de Québec
District de Beauce
Cour Supérieure
Dans l'affaire de l'actif de
AUTOMOBILE MOTORS INDUSTRIES LIMITED St-Joseph de Beauce, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que la compagnie susnommée a, le 26e jour de juillet 1926, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que MM. Vézina & Ferron, séquestres officiels, m'ont nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'acti sudit sera tenue en le palais de Justice à St-Joseph de Beauce, MERCREDI, le 4 AOUT 1926 à 10 heures A.M (heure solaire).

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droits, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 28e jour de juillet 1926
R.-Ernest LEFAIVRE
Gardien.

Bureau: 147, côte de la Montagne, Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée, à la suite d'une cession

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure

Dans l'affaire de l'actif de **FOURNIER TRADING COMPANY LIMITED,** marchands et navigateurs, Havre-St-Pierre, Québec. cédants autorisés

Avis est par les présentes donné que la compagnie susnommée a, le 27 juillet 1926, fait une cession autorisé de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'honorable Amédée Robitaille, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le palais de justice, à Québec, le 5e jour d'août 1926, à 10 h. ½ a.m.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée, les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Québec, Qué., ce 28 juillet 1926.
R.-ERNEST LEFAIVRE
Gardien

Bureau 147 côte de la Montagne.
Edifice Bossé, Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Province de Québec
District de Beauce
Cour Supérieure
Dans l'affaire de l'actif de
AUTOMOBILE MOTORS INDUSTRIES LIMITED St-Joseph de Beauce, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que la compagnie susnommée a, le 26e jour de juillet 1926, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que MM. Vézina & Ferron, séquestres officiels, m'ont nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'acti sudit sera tenue en le palais de Justice à St-Joseph de Beauce, MERCREDI, le 4 AOUT 1926 à 10 heures A.M (heure solaire).

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droits, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 28e jour de juillet 1926
R.-Ernest LEFAIVRE
Gardien.

Bureau: 147, côte de la Montagne, Québec, Qué.



LOT DE BELLES VACHES

laitières Holstein, provenant des meilleures fermes d'Ontario, à vendre dans de bonnes conditions et en toute garantie.

Venez voir notre nouveau choix que nous mettons en vente lundi après avoir subi l'épreuve de la tuberculine.

R.-E. WARK et G. BEAUPRE
86-91 rue Arago - - Tél: 2-2110



MES ECURIES

ne comptent que de beaux et bons chevaux de différentes pesanteurs variant de 1100 à 1800 livres.

J'en ai pour répondre à toutes les exigences tant pour les travaux de la ferme que pour la voiture légère. Une garantie écrite est remise avec chaque cheval vendu et ma longue expérience dans ce genre de commerce vous garantit une satisfaction absolue.

Prix défiant toute concurrence, aussi poney attelé sur voiture à panier à vendre à bon marché.

OMER TURGEON
23 rue Montmagny, St-Sauveur
Québec Tél: 6302



Ayant les plus grandes écuries du Canada, il me fait plaisir d'annoncer à ma nombreuse clientèle et au public en général, que je reçois toutes les semaines 150 à 175 chevaux qui viennent directement des fermes d'Ontario, qui sont choisis par les meilleurs acheteurs du Canada. Ces chevaux sont dans les pesanteurs de 1,000 à 1,900 livres et ce sont tous des jeunes chevaux. J'ai une spécialité de belles juments pour cultivateur et de magnifiques chevaux de selle, aussi des chevaux de voitures légères, pouvant faire tout ouvrage en général. Aussi une spécialité de chevaux trotteurs et aussi des chevaux Attenrey. N'oubliez pas que tous ces chevaux sont vendus garantis par escrit et je puis garantir qu'en achetant cnez moi, vous payez au moins $50.00 meilleur marché chaque cheval, qu'en n'importe quelle écurie du Canada. Pour vous en convaincre, étudiez seulement le grand progrès qu'il y a dans mon commerce. Venez visiter mes grandes écuries où votre visite est toujours sollicité et où vous êtes toujours certain d'avoir entière satisfaction. Gardez toujours la bonne adresse:

ELZEAR BEDARD, commerçant de chevaux, coin des rues Aqueduc, St-Luc Kirouac et Hermine, Québec. Tél: 2-8088, bureau: 4331.

Honoré par la France



M. Pierre Charton, de Montréal, vient d'être nommé "Conseilleur du Commerce Extérieur de France" par le gouvernement de la République.

M. Charton, croix de guerre, professeur honoraire de l'École Polytechnique, capitaine du Génie français, directeur de la maison Herdt & Charton, membre des comités de la Chambre de Commerce Française, de l'Union Nationale et des "Sacs au Dos", est une des figures les plus sympathique de la ville de Montréal.

SUCCESSION PHILEAS DUBEAU

TOUS LES DEBITEURS et tous les créanciers de cette succession sont requis d'avoir à payer ou à produire leurs réclamations d'ici au 15 août 1926, soit à Mlle Yvonne Dubeau, exécutrice-testamentaire, No 166½, rue Richelieu, à Québec, de 2 à 5 heures p.m. ou au bureau du notaire Ferd. budet, No 406 rue St-Joseph, Québec.

Mlle YVONNE DUBEAU
Exécutrice testamentaire

AVIS RE: SUCCESSION JEAN-BAPTISTE LEMIEUX

en son vivant chef de gare de Laurier Station, comté Lotbinière.

Toutes personnes ayant des réclamations contre ladite succession sont priées de les faire parvenir au soussigné d'ici au seizième jour du mois d'août prochain, et toutes personnes ayant des redevances envers ladite succession sont également priées de les payer au soussigné dans le même délai.

RAOUL DEMERS, N. P.
Exécuteur testamentaire et fiduciaire
B. P. 22, St-Romuald-d'Etchemin, P.Q.
29-30-31jll-2-3-4-5-6août

ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC
185 boul. Langelier

SOUMISSION

Des soumissions sous pli cacheté seront reçues par la corporation de l'école Technique de Québec pour la fourniture de, 500 tonnes de charbon mou (steam coal). Les soumissionnaires devront soumissionner pour du charbon de provenance américaine et de provenance canadienne. Les soumissions seront reçues jusqu'à vendredi, 6 août, à midi.

30-31j

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure
Dans l'affaire de
J.-AIME PREVOST, marchand, St-Charles, Cté de Bellechasse, Qué. Cédant

Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 13 AOUT 1926
à 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public, au bureau du syndic soussigné, 147, côte de la Montagne, l'actif (biens meubles) de cette faillite comme suit :

(A) Fonds de commerce	$1,657.04	
Ameublement	58.00	$1,725.04
(B) Créances aux livres, "crédits"		207.41
(C) Un coffre-fort		125.00

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la plastre et au plus haut enchérisseur et l'item C sera vendu au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 12 août 1926.

Conditions de paiement **argent comptant.**

Québec, le 29 juillet 1926.

R.-Ernest LEFAIVRE
Syndic

Bureau 147 côte de la Montagne, Québec, Qué.

CONCERT SUR LA TERRASSE

Avec la permission du lt-col G.-P. Vanier, D. S. O., M. C., A. D. C. et les officiers du régiment, la fanfare du royal 22e régiment jouera le programme suivant sur la terrasse Dufferin aujourd'hui (samedi) de 3 h. 30 à 5. h.

1. Marche, Claremont — Hillier
2. Ouverture, Giovanne d'Arco — Verdi
3. Musique du Ballet Guillame Tell — Rossini
4. Grande Fantaisie des airs favorites de Schumann.

Intermission de dix minutes

5. Danse Russe, Kukuska, Lehar
6. (a) Entr'acte, Mélodie d'Amour — Engelmann
   (b) Patrouille, 1er Régiment — Tobani
   (c) Entr'acte Aubade Printanière — Lacome
7. Grande Sélection, Mefistofele — Boito

O Canada Dieu Sauve le Roi

Directeur : le capitaine Chas. O'Neill, Royal 22ème Régiment.

LE FEU DANS UNE MINE

Clarkesburg, Virginie, 31.—Un incendie s'est déclaré à la mine de la Corona Coal Company, à Hepzibah, hier soir. Deux mineurs ont été légèrement affectés par la fumée, mais ils ont pu s'échapper de la galerie menacée. Les premières nouvelles disant que 24 mineurs avaient péri ne sont pas fondées.

COMPERAGES



Tarif spécial. Les plus riches taxis en ville.
Tél: 2-7970
BLACK & WHITE TAXIS

NAISSANCES

BOUDREAU.—M. J.-E. Boudreau et Mme Boudreau, née Kathelsen Conway, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 30 juillet.

CHALIFOUR.—M. N.-Oscar Chalifour et Mme Chalifour, née Eva Dion, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 26 et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marguerite-Marie-Anne-Sara.

Parrain, M. E. Dion, oncle de l'enfant et marraine, Mme Nap. Chalifour, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Ernest Houde.

DAIGNEAULT.—A Montréal, le 11 juillet 1926 à M. et Mme Omer Daigneault, un fils baptisé Lucien-Joseph-Arthur-Wilfrid.

Parrain et marraine, M. Arthur Robitaille et Mme Robitaille, née Lucienne Lachance. Porteuse, Mme Alphonse Lafrance, grand'mère de l'enfant.

GILBERT.—A Québec, le 27 juillet 1926, l'épouse de M. J.-A. Gilbert, employé civil, un fils, baptisé en l'église du Saint-Cœur de Marie, le même jour sous les prénoms de Joseph-Jacques-André.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Letarte, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Jacque Trudel, grand'mère. -b

PARE.—M. J.-Ernest Paré et Mme Paré, née Berthe Fortier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 20 juillet et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Blanche-Anita.

Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Fortier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Théodore Gagnon, tante de l'enfant.

VILLENEUVE.—M. Maurice Villeneuve et Mme Villeneuve, née Rose-Aimée Giguère, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 27 et baptisé le 28, sous les prénoms de Joseph-Gédéon-Maurice-Marcel.

Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Villeneuve, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Edwid Dery, grand'tante de l'enfant.

PROCHAIN MARIAGE

ALAIN-LETOURNEAU.—On annonce pour le 17 août prochain, le mariage de mademoiselle Noella Alain, fille de M. et Mme Frs Alain, à M. Wilfrid Létourneau, marchand électricien, fils de M. Gauthier Létourneau. Le mariage sera célébré en l'église du Sacré-Cœur. Pas de faire part. 31jll-7ao

DENIS-DELISLE.—Le 3 août aura lieu à 9 heures en l'église St-Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Simonne Delisle, fille de M. et Mme Eug. Delisle, de cette ville, avec M. Ls-Philippe Denis, fils de M. et Mme Octave Denis, aussi de Québec.

Services anniversaire

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CHANTAL.—Mardi le 3 août à 8 heures sera chantée à l'église St-Jean-Baptiste, une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de Clément Chantal, époux de Cordelia Vermette, recommandée par son épouse.

DALLAIRE.—Mardi le 3 août à 8 heures en l'église de St-Roch sera chanté le service anniversaire de feu Louis Dallaire rentier. 31jll-2fs

LAJEUNESSE.—Lundi le 2 août, à 8 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce, sera chanté le service anniversaire de feu Joseph Lajeunesse, ancien épicier, époux de feu dame Marie-Christine Gauvin. 30jll-2fs

TANGUAY.—Mardi le 3 août à 9 heures, heure solaire, en l'église St-Gervais, comté Bellechasse, sera chanté le service anniversaire de feu le Dr G.-Ph. Tanguay, époux de dame Ludivine Boucher. 30jl-3fs

REMERCIEMENTS.—La famille de feu Nazaire Lajeunesse de St-Laurent I. O., remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS.—La famille de M. Jos. Robitaille remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Jos. Robitaille, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS.—La famille Philéas Dubeau remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Philéas Dubeau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS.—M. et Mme Raoul Delisle, et les membres de leur famille de St-Sauveur, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de leur fils, Albert, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEDARD.—A Charlesbourg, à l'âge de 52 ans 1 mois, est décédée dame Dézilda Drouin, épouse de M. Théophile Bédard, ancien maire de la Commune.

Les funérailles auront lieu lundi le 2 août à 9 heures, heure solaire.

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 15 pour l'église de Charlesbourg.

Elle était la mère de Révde Sœur Ste-Théophile du couvent du Bon-Pasteur, Mme Roméo Drouin et Mlles Blanche et Anna. 30jll22fsb

ROBITAILLE.—Le 30 juillet 1926 à l'âge de 31 ans est décédé sieur Omer Robitaille, époux de feu dame Berthe Boissonnault.

Il était le frère de Arthur, Georges, Philippe et de Mme veuve Roméo Côté, de Mme James Grant, de Mme F.-X. Brousseau, de Mme Paul Pelletier et de Mlle Alice Robitaille.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 h. 30 à St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur.

Départ de la maison mortuaire, No 112 rue Napoléon à 8 h. 15.

TREMBLAY.—A St-Roch, le 29 juillet 1926 à l'âge de 70 ans 6 mois, est décédé M. Achille Tremblay, époux de dame Adèle Gagné.

Les funérailles auront lieu lundi le 2 à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 36 rue Charest, à 8 h. 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

POUR TOUTES CIRCONSTANCES ENVOYEZ DES
FLEURS
PROMPTE LIVRAISON
McKenna
FLEURISTE
9 ST-JEAN
TEL 2-5535

TRIBUTS FLORAUX
Grand assortiment de tributs floraux, en perles de la plus haute nouveauté, pour offrir comme sympathie ou ornementation de lots dans les cimetières.
LA CIE HUBERT MOISAN
Ent. de Pompes Funèbres et Embaumeurs
Tél: 2-2077, 297 rue St-Joseph

SUR L'EAU...

L'"Empress of France" et le "Montclare" sont arrivés—Le "Regina" est attendu cet après-midi; l'"Athenia" et l'"Ausonia", demain—La construction du "Laurentic" avance rapdement—Le programme du C. P. O. S. pour l'hiver prochain

Le navire "Empress of France", de la ligne du Pacifique-Canadien venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, est arrivé dans ce port hier soir avec 209 passagers de cabine, 203 touristes de cabine de troisième et 622 possagers de troisième classe.

Au nombre des passagers de cabine il y a le Dr L.-J. Lemieux, représentant de la province de Québec, à Londres; le Dr Gustave Lemieux, député provincial de Gaspé; le marquis de Salisbury, son épouse et M. L.-R. Lumley. Le marquis de Salisbury se rend en Australie, où il assistera à la conférence interparlementaire. Ces distingués visiteurs passeront près d'un mois au Canada, dont ils visiteront les principaux centres. Ils s'embaqueront pour l'Australie le 25 août, sur le navire "Aorangi", à Vancouver. Parmi les autres passagers de cabine, il y a le col. W.-P. O'Brien, de Montréal; W.-N. Tilley, C.R., conseil pour le Pacifique-Canadien, avec sa famille; Hugh MacKay, C.R.; Mme J.-G. Sime; Wendell Paul, de Montréal; W.-R. Campbell, gérant général de la Ford Motor Car Co., au Canada, qui a passé deux mois de vacance en Europe avec sa famille; J.-H. Birks, de Toronto; le lt-col. A. Hamilton qui est député de Taunton; Mme G.-W. Cook, mère de la comtesse de Minto et de la comtesse de Haddington, Elle est accompagnée de Mme G.-W. Farrell; lady Archer Shee; l'hon. Oliver Brett, fils du vicomte Esher, accompagné de son épouse; M. W.-G. Charlton, fils de l'attaché militaire à l'ambassade anglaise à Washington; J.-M. McLeod, gérant général de la Bank of Nova Scotia, à Toronto; le gouverneur E.-C. Smith président du chemin de fer Central Vermont, etc.

Le navire "Montclare", de la même compagnie, venant de Liverpool, Belfast et Greenock, est arrivé ce matin avec 165 passagers de cabine et 75[illegible] de troisième classe. Parmi les principaux passagers de cabine, il y a Mme M. Cross, Mlle H. Wardrop, T. Bradshaw, A.-J. Glazebrook, de Toronto ; L.-C. Christie, d'Ottawa ; S. Platt, Mlle A. Aitken, sœur de lord Beaverbrook ; le Dr C.-A. Weagent ; R.-B. Graham, de Winnipeg, etc. Il y a aussi plusieurs visiteurs, entre autres le baron I Van Schuylenburg Noordyk, de Hollande ; F.-S. Young, de Birmingham, représentant de la Fédération des Industries anglaises ; le Dr C.-G. Cossar, de Glasgow ; le général Nanton, frère de feu sir Augustus Nanton, qui demeura quelques années aux Indes, et fit partie de la milice canadienne dans le territoire du Nord-Ouest, en 1885.

Le "Regina", navire de la ligne White Star, venant de Liverpool, Belfast et Greenock, est attendu ici cet après-midi, avec 177 passagers de première classe et 725 de troisième.

Le navire "Athenia", de la ligne Anchor-Donaldson, venant de Liverpool, Belfast et Glasgow, est attendu ici demain matin, vers 8 heures, avec 112 passagers de cabine et 517 de troisième classe.

Le navire "Ausonia", navire de la ligne Cunard, venant de Londres, Southampton et Cherbourg, avec 161 passagers de cabine, 196 touristes de cabine et 303 passagers de troisième classe, est attendu ici demain.

Les navires "Sable I" et "North Shore ont été signalés hier matin à bonne heure aux Sept Iles, descendant.

Le navire "Northland" a été signalé avant-hier soir à Ste-Anne-des-Monts, descendant.

Le remorqueur "Humrick" a été signalé hier matin à Point Tupper montant avec deux navires, le "Lake Chrystal" et le "Lake Gravett", achetés par Henry Ford et se rendant à Detroit.

Une nouvelle compagnie s'est formée

En vue de la passation presque certaine à Washington du bill des rivières et ports qui pourvoit à l'ouverture de la navigation des Grands-Lacs au Golfe du Mexique, une nouvelle compagnie vient de se former, la "Chicago and New-Orleans Transportation Co", qui aura des bateaux pour faire le service entre les Grands-Lacs et la Nouvelle-Orléans. On s'attend à ce qu'on pousse autant que possible la passation du bill en question.

La construction du "Laurentic"

On annonce aux bureaux de la ligne White Star que les travaux au navire "Laurentic" actuellement en conxstruction dans les chantiers maritimes de Belfast, avancent rapidement. Ce navire jaugera 18,700 tonnes. Il fera le service entre Liverpool-Québec et Montréal, dès l'ouverture de la saison de navigation l'an prochain. On construit le "Laurentic" plus large que les paquebots ordinaires, de manière à lui donner un tirant d'eau moins fort, tout en ayant un tonnage plus considérable que les navires actuels.

On annonce également aux bureaux de la ligne White Star que le navire "Canada" a été retiré de nouveau du service et cette fois pour toute la saison. C'est le nouveau paquebot "Laurentic" qui remplacera le "Canada" l'an prochain.

Le "Letitia" fera un voyage spécial pour Noel

La Robert Reford Co. vient d'être avertie par la ligne Anchor-Donaldson dont ils sont les agents locaux ici, qu'un voyage spécial sera organisé pour Noel. Le "Letitia" partira de St-Jean, N.-B., le 11 décembre, arrêtera à Halifax le lendemain et continuera ensuite à Glasgow, par voie de Belfast. Les passagers qui feront ce voyage seront certains d'arriver en Grande-Bretagne en temps pour rejoindre leurs amis pour les fêtes de Noel dans le vieux continent.

C'est la première fois que cette ligne a fait de St-Jean son port de départ et on est d'opinion que cela sera très bien vu du peuple anglais au Canada et des autres qui désirent aller passer la Noel en Grande-Bretagne. Ils pourront embarquer soit à St-Jean, N.-B., soit à Halifax.

La construction maritime aux chantiers de Belfast

Six navires ont été lancés des chantiers maritimes au cours des six mois se terminant le 30 juin dernier, représentant un total de plus de 49,000 tonnes. C'est là une amélioration sur la période correspondante de l'année dernière, mais cette production est encore beaucoup au-dessous de la normale. A l'exception de deux navires-réservoirs de 2,370 tonnes chacun, tous les autres sont de navires à moteurs. La Cie Hartland and Wolf ont construit des navires à représentant un tonnage total de 33,000 et la Workman, Clark and Company en a construit pour un tonnage total de 16,000. Durant les prochains six mois, la Cie Hartland and Wolff lancera des navires représentant un total de 50,000 tonnes et la Workman, Clark and Company aura quatre navires à construire.

Des récits de mer par le capt. Boulton

Le capt Samuel Blton, commandant du navire "Doric", de la ligne White Star, comptera bientôt au nombre des auteurs littéraires par la publication de son premier livre qui sera mis en vente dans quelques mois.

Le manuscrit qui est sur le point d'être complété est un récit par l'écrivain de ses aventures de la vie de marin alors qu'il naviguait sur des navires à voiles et aussi de la vie du marin de nos jours.

Ce nouveau livre promet d'être très intéressant pour tous ceux qui s'occupent des choses maritimes. Parlant de ce livre le capt Bolton a admis que depuis plusieurs années il nourrissait l'ambition de coucher sur le papier les aventures de sa vie de marin.

Le capijaine travaille diligemment pendant ses heures de loisir à écrire ce nouveau livre et espère pouvoir le faire imprimer dans quelques mois.

Le programme du Pacifique-Canadien pour l'hiver prochain

Le ligne du Pacifique-Canadien vient de préparer une liste pour la saison de navigation de l'hiver prochain. Cette liste comprend 20 voyages aller et retour entre St Jean, N.-B., et Liverpool, avec sept arrets à Greenock. Il y aura aussi huit voyages aller retour entre St-Jean et la Manche, avec Anvers comme terminus.

Le premier voyage de Liverpool pour St-Jean sera fait le 19 novembre par le navire "Montroyal" et le retour sera fait le 7 décembre. Ce sera le seul voyage complet de ce navire au port du Nouveau-Brunswick l'hiver prochain, vu qu'après cette date il fera plusieurs croisières. Le 13 janvier 1927 ce navire partira de Liverpooi pour New-York via St-Jean et commencera le 26 janvier la première de ses croisières aux Indes Occidentales et sa seconde croisière le 28 février. Cinq autres navires les "Metagama", "Montnairn", "Montcalm", "Montclare" et "Montrose" feront chacun quatre voyages l'hiver prochain, à l'exception du "Montrose" qui n'en fera que trois.

Le dernier voyage de St-Jean à Liverpool sera fait le 22 avril, alors que le "Montclare" partira pour l'Angleterre.

Le 17 novembre, le "Mélita" laissera Anvers pour St-Jean, ceci étant le premier voyage de la saison d'hiver sur cette route. Son premier départ du port canadien aura lieu le 1er décembre. Le "Minnedosa" et le "Mélita" voyageront aussi sur cette route, faisant chacun quatre voyages aller et retour entre le port belge et le Canada. Le navire "Empress of France", au commencement de sa croisière dans la Méditerranée, fera un voyage additionnel à ce continent de Southampton, le 29 janvier. Il partira de New-York, le 12 février, pour une croisière de 64 jours.

Un service hebdomadaire sera fait sur la route de Liverpool St-Jean et un service bi-hebdomadaire sur la route Anvers-St-Jean.

Le premier voyage d'Anvers pour le St-Laurent, l'an prochain, sera fait le 20 avril et le retour de Montréal pour Anvers aura lieu le 3 mai 1927.

Le pin Douglas pour le bordage des navires

Le pin canadien Douglas sera employé pour le bordage des ponts des nouveaux navires actuellement en construction pour la compagnie du Pacifique-Canadien, en Angleterre. Ceci fut spécifié lorsque le contrat fut accordé pour la construction des navires pour cette compagnie, tant les deux nouveaux navires de passagers et les trois navires de fret.

Les navires de passagers auront une capacité d'environ 18,000 tonnes et seront mis sur le service de Liverpool et durant la saison de l'été viendront ici et se rendront probablement à Montréal. Bien que leurs dimensions seront à peu près les mêmes que celles du navire "Empress of France", ils auront cependant un tirant d'eau moins fort, ce qui leur permettra probablement de pouvoir se rendre jusqu'à Montréal.

Le détournement des eaux du lac Michigan

M. Thomas Robb, gérant et secrétaire de la Shipping Federation, parlant de la question du détournement des eaux du lac Michigan, a dit que si le projet de loi que le congrès américain étudie actuellement vient en vigueur le volume d'eau qui sera ainsi détourné vers Chicago sera encore plus considérable.

M. Wobb déclara que la clause qui est de la plus grande importance pour le Canada est celle ayant trait au canal proposé de la rivière Illinois. Cette clause signifie que si la construction de ce canal est autorisée, on aura besoin d'eau du lac Michigan; en effet voudrait que ce canal ait 9 pieds de profoneur et 200 pieds de largeur.

Le projet de loi en question a déjà été voté par le comité du commerce du sénat américain. Pendant son arrêt devant de comité il a subi un amendement qui, du goint de vue canadien, est très sérieux.

M. Robb donna alors la clause originale en question et son amendement. Voici les deux :

L'original : Il est pourvu que rien dans cette loi ne changera le status existant du détournement des eaux du Lac Michigan ; rien non plus ne changera les termes du permis accordé au district sanitaire de Chicago le 3 mars 1925 par le secrétaire de la guerre ; mais toute la question du détournement des eaux du lac Michigan pour fins sanitaires, navigation, ou autres fins restera telle qu'elle est comme si cette loi n'avait pas été votée.

Dans ce paragraphe amendé on ne fait plus ces restrictions qui eussent été si salutaires au Canada. On autorise la construction d'un canal de 9 pieds par 200 pieds à partir de l'embouchure jusqu'à Utica.

Le changement a été fait en dépit des recommandations de plusieurs ingénieurs qui ont exprimé leurs craintes que la navigation sur les grands lacs ne souffre de graves inconvénients de cet amendement. On déclarait dans le rapport des ingénieurs que la perte annuelle due à ce changement serait de $325,000 pour chaque 1,000 pieds cubes d'eau. Cette perte naturellement s'applique à la navigation.

L'ingénieur du district, de son côté, a recommandé un canal de 9 pieds par 200. Il prétend que ce détournement ne prendra pas plus d'eau que 4,167 pieds cubes à la seconde.

M. Robb a proposé avec force que les canadiens s'unissent avec les Etats des grands lacs pour empêcher ce qu'il qualifie être un vol maritime international.

FEU DAME J.-R.-ALBERT SANTERRE

Obsèques, vendredi matin, d'une femme de bien, décédée après des années de souffrances souffertes avec grande résignation

Vendredi matin, 30 juillet, ont eu lieu, en l'église de Notre-Dame-du-Chemin, les funéraille de feu dame Georgianna Tremblay, épouse de monsieur J.-R.-Albert Santerre, employé des postes. La défunte a succombé à une maladie qui la minait depuis près de cinq ans et qu'elle souffrit sans se départir de cette résignation chrétienne qui suscitait l'admiration de tout son entourage.

Un nombreux cortège a témoigné de sa sympathie à la famille éplorée, plusieurs confrères des poste de monsieur Santerre, Henri Picard, F. Martel, J.-N. Thvierge, Léon Picard, J.-A. Sanfaçon, J.-A. Nicolle, Emile Côté, F. Giguère, J.-A. Jobidon, J.-P. Donnolly, J.-P. Lefebvre, Georges Lavoie, O. Brochu, Moise Gagné, A.-O. Fiset, Jos. Turcotte, J.-L. Vézina, J.-N. St-Laurent, A. Santerre, E. Tessier, monsieur le commandeur Louis Terreau, J.-Alex. Bergevin, E. Verret, J. Royer, Maurice Royer, Georges-A. Aquin, C.-A. Vailancourt, Charles Fortier O. Parent, J.-B. Vaillancourr, Ernest Gauvin, J.-R. Guay, Charles Delâge, W. Matte, J.-A. Lesage, Elie Depyre, Jean Savard (père), E. Darveau, F.-J. Wilde, R. Fiset, J.-J. Savard, L.-J.-B. Bertrand, J.-H. Talbot, Octave Bélanger, Ferd. Gagné, Robert Gagnon, C. Ruelland, Edmond Pouliot, J.-A. Létourneau, Henri Turcotte, Adalbert Gagnon, J.-A. Champoux, M.-K. Craig, Dr Lavoie, Charles Thomassin, J.-N.-L. Voyer, A. Fisher, et nombre d'autres amis de la famille.

Le deuil était conduit par monsieur Albert Santerre, époux de la défunte et par son jeune fils Georges-Albert; Pierre et Alexandre Tremblay, ses frères; Hildebert Gagnon et Louis Santerre, ses beaux-frères; Gérard Tremblay, Benoit Gagnon, Paul-Emile Santerre, Jean-Marie Santerre, ses neveux; ses oncles, MM. Hector Duchesneau, Emile Ruelland, Frédéric Martel, Eugène Derouin; ses cousins, MM. Henri et Emile Duchesneau, Philéas Lemieux, Alexandre Tremblay, commandeur Louis Terreau, Nap. Santerre, Alfred Sansfaçon, Adélard Santerre et Georges Larochelle.

Tributs floraux Enfants de M. Hildebert Gagnon, Gérard Tremblay, M. et Mme Hector Duchesneau, M. et Mme M.-R. Craik, M. et Mme Wildt, M. et Mme Charles Delâge, Mlle Françoise Santerre, Philias Lemieux, enfants Louis Santerre, Mme et Mlle Allard, Mlle Irène Robitaille, Mme Louis Bernier.

Grand'messes: Mme Trembley 2 grand'messes, Mlle M.-L. Duchesneau, 2 grand'messes, commandeur Louis Terreau, employés des postes, M. et Mme Hildebert Gagnon, M. et Mme Alliexandre Tremblay.

Messes basses: Société Symphonique de Québec, M. et Mme Pierre Tremblay, employés des poste, Moise Gagnon, Frédéric Dorval, Naz. Guay, Mlle Ruelland, Mme A. et Mlle Santerre, Eu ène Derouin, Mlle Caron et Mme Menard, M. et Mme Albert Tremblay, Mme Vve Jos. Ruelland, M. et Mme J.-N. Thivierge, M. et Mme Wolfe, M. et Mlle Allard, M. et Mme Langis, Mlle Leda Samson, Mlles Picard, M. et Mme Joseph Turcotte, Mlle Honorine Boisbrillant, M. et Mme Eugène Dallaire, Mme Adélard Tanguay, Mlle Yvonne Lippé, M. Edmond Pouliot M. et Mme Georges Cormier, M. et Mme Edgar Fisher.

Bouquets spir ituels offerts par M. et Mme Adélard Crépault, M. et Mme Georges Argin, Mme veuve D. St-Michel, M. et Mme J.-A. Routhier, Sœur Ste-Agathe, Mme veuve et P. Tremblay, M. Jos. Lacroix, M. Paul-Emile Santerre, M. Wilorod Matte, la famille J.-B. Vaillancourt, M. et Mme P.-E. Côté, M. et Mme Raoul Trem lay, Mlles Gaulin, Mme J.-H. Sanfaçon, Mme J.-B.-A. Berrand, M. et Mme Joseph Boucher, Mme F. Ruelland, Mme veuve Jos. Vaillancourt, M. et Mme Napoléon Santerre, M. et Mme Octave Fé anger, M. et Mme Alexandre Tremlay, Mme J.-P. Guy, Jean-Marie Santerre, M. et Mme J.-H. Bergevin.

La levée du corps a été faite par le révérend Père curé de la paroisse; et le service chanté par le R. P. Bertrand Derouin, Dominicain, cousin de la défunte, assisté des Pères Sylvain et Monty, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au chœur, les révérends Pères curé Hudon et le Père Ruthman, de la communauté des Jésuites. Des messes furent dites aux autels latéraux, par le R. P. Daniel Roy, jésuite, et par l'abbé Robert Turcotte, amis de la famille.

Au chœur de chant, des soli furent rendus comme suit : A l'Offertoire, Domine Jésu, chanté par M. Roméo Faguy; Benedictus par M. Paul Lesage; Pie Jesu, par monsieur Roméo Faguy, Monsieur M. Gingras tenait l'orgue.

A la famille en deuil, nous réitérons nos plus vives condoléances.

MAL LUI EN PRIT

Lewiston, 31. — Adélard Jasmin, de Winooski, Vt., s'est noyé en se baignant dans la baie Malletts.

Quoique ne sachant pas nager, il accepta le défi de ses camarades de se jeter dans 30 pieds d'eau.

LE BILAN DU DESASTRE

Nassau, île de la Providence, Bahamas, 31.—(P. C.)—Ravagé par la tempête qui a fait périr plus de 150 personnes, l'archipel des Bahamas était encore hier virtuellement isolé du reste du monde. La plupart des morts paraissent avoir péri avec la flottille des pêcheurs d'éponge qui n'a plus été revue depuis son départ pour le large, trois jours avant la tempête. Celle-ci a éclaté lundi soir, et ses ravages ont été tels qu'il se passera plusieurs semaines avant qu'on puisse faire un relevé exact des pertes en vies humaines, en navires et en biens de toutes sortes qu'elle a causées. L'estimation présente porte la valeur monétaire de ces pertes à $10,000,000 environ.

Nassau, la jolie capitale de l'archipel, offre un spectacle de désolation. Cette belle petite ville de 12,000 âmes n'est plus qu'un amas de décombres. Remettant à plus tard les travaux de déblaiement et de reconstruction, les habitants se sont d'abord inquiétés de ce qu'était devenue la flottille des pêcheurs d'éponges, puis de ce qu'était la situation dans les autres îles de l'archipel. On sait que celles des îles situées au large dans l'Atlantique ont beaucoup souffert, mais du côté de la côte de Floride, les plus grands dégâts ont été causés à Nassau et à Gun Key, à 40 milles de Miami.

L'ouragan ne fut guère annoncé d'avance. C'est vers minuit que le vent se déchaîna soudain avec furie et que les grandes vagues commencèrent à battre le littoral des îles. Le vent, dans sa plus grande violence, atteingnit la vitesse fantastique de 130 milles à l'heure. Dans le port des navires furent arrachés à leur ancrage et jetés contre les môles. Plusieurs furent emportés en haute mer.

Parmie les vaisseaux qui sombrèrent dans le port de Nassau fut le yacht de 80 tonnes "Isosceles", ci-devant Shamrock IV, avec lequel sir Lipton concourut pour la coupe America, à côté d'une nombreuse flotille d'embarcations et de yachts de toute sorte.

A l'île de Gun Key 8 grands navires de contrebande chargés de liqueurs furent mis en pièces par les vagues. Les équipages, toutefois, avaient pu se sauver dès l'annonce de la tempête en gagnant terre sur des embarcations.

Le "Brontes", visseau-poste du gouvernement parti pour San-Salvador avant la tempête, n'avait pas donné de ses nouvelles hier. On était également sans nouvelles de l'Albertine Adou parti avec 40 personnes à bord pour l'île d'Inaugua quelques heures avant l'ouragan. Avec le Brontes on le comptait comme disparu. Le vaisseau-poste avait 20 personnes à bord.

Le trafic des liqueurs, la source de revenu la plus considérable de l'archipel, a reçu du fait de cette tempête un coup terrible. Il en est de même de l'industrie de la pêche à l'éponge.

TREMBLEMENT DE TERRE

Le Havre, 31. (P. C.).—A partir de 2 h. 20 de l'après-midi, des chocs sismiques ont été ressentis hier jusqu'à Cherbourg, sur la côte nord, en France. On ne signale aucun dégât.

PROTESTATION D'UN RUSSE BOLCHEVIK

Paris, 31—(P. A.)—La première manifestation communiste à Paris pour protester contre la condamnation des communistes italiens Sacco et Vanzetti, coupables de meurtre commis dans l'Etat de Massachusetts, a eu lieu aujourd'hui.

Nicolas Jarovenko armé d'un marteau de maçon a brisé les statues d'un Poilou et d'un Sammie qui figurent sur le socle du monument élevé à la mémoire d'Alan Seeger, place des Etats-Unis.

Des gardiens de la paix attirés par le bruit s'élancèrent vers le communiste qui avait déjà brisé une jambe et un bras du soldat américain et une main du soldat français.

Conduit au poste de Chaillot, le vandale refusa de fournir aucune explication, et tout d'abord on crut avoir affaire à un fou. Ce n'est que plus tard que la police comprit qu'elle se trouvait en face d'un attentat inspiré par les communistes. Jarovenko, qui est terrassier de son état, est domicilié à Paris depuis plusieurs années.

Les autorités ont fait placer de nombreux agents devant la chancellerie et la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis. Les deux gardiens habituels de la chancellerie ont été renforcés par douze agents cyclistes et huit agents supplémentaires surveillent la résidence de l'ambassadeur Herrick.

Il ne s'est produit aucun incident en ces deux endroits, bien que l'acte de vandalisme ci-dessus ait été commis à quelques centaines de mètres de la chancellerie. Le monument brisé par le communiste est l'œuvre de Jean Boucher, un jeune sculpteur français qui a combattu aux côtés de Américains. Il avait été inauguré le 4 juillet 1923.

COURRIERS D'OUTRE-MER

Les courriers européens seront expédiés comme suit dans le cours de la semaine prochaine :

Courrier de correspondance portant adresse spéciale par le vapeur "Aquitania", via New-York, fermé à 11.30 a.m. le 2 août.

Correspondance portant adresse spéciale par le vapeur "Majestic", via New-York, fermé à 11.30 a.m. le 3 août.

Lettres, journaux et colis par le vapeur "Empress of France", fermé à 1 p.m. le 4 août.

Lettres et colis excepté pour l'Irlande et l'Ecosse par le vapeur 'Montclare", fermé à 1 p.m. le 6 août.

Journaux et correspondance portant adresse spéciale excepté pour l'Irlande et l'Ecosse, par le vapeur "Ausonia", fermé à 1 p.m. le 6 août.

Lettres, journaux et colis pour l'Irlande et l'Ecosse par le vapeur "Athenia", fermé à 1 p.m. le 6 août.

Lettres, journaux et colis par le vapeur "Regina", fermé à 12.30 p.m. le 7 août.

E.-A. VERRET
Directeur.

VICTORIEUSE



Mlle Cécilia, enfant de Mme J.-E. Dulac, qui a gagné le concours de popularité en faveur du grand bazar qui vient d'avoir lieu à St-Georges, Beauce, nos félicitations à l'heureuse candidate pour le beau travail qu'elle a fait et pour le magnifique résultat obtenu

ACCORD ANGLO-AMERICAIN

La lutte contre les fraudeurs d'alcool—Déclaration officielle

(Service de l'Associated Press)

Washington, 31.—L'accord conclu entre le général Lincoln C. Andrews et le gouvernement anglais, pour empêcher la contrebande des boissons alcooliques, restera secret provisoirement.

Le secrétaire Kellogg a déclaré aujourd'hui que pour "des raisons faciles à comprendre" il était préférable de ne pas publier le texte de l'accord jusqu'à ce qu'il soit entré en vigueur.

Il n'a offert aucune autre explication sur sa décision de ne pas publier les résultats de la conférence de Londres, et s'est borné à rendre public un résumé des négociations, rédigé dans des termes très vagues.

Ce résumé était en tous points semblable à la déclaration faite aujourd'hui au parlement anglais, par un représentant du gouvernement. Ce dernier a déclaré que les discussions avaient été "très franches" et avaient eu trait principalement aux infractions à la loi.

"Il n'est aucunement question, dit cette

Première question

M. PATENAUDE EST-IL UN HYPOCRITE?

REPONSE: "Lorsque Patenaude dit qu'il est indépendant de Meighen, il dit la vérité ou bien c'est un hypocrite."

(Le "Star", principal organe conservateur, 23 sept. 1925)

L'HON. M. KING FAIT VOIR LA MAUVAISE FOI DE M. STEVENS

Le chef libéral réplique, dans une déclaration aux insinuations malveillantes du ministre intérimaire des douanes—Ces messieurs tories ont le don de torturer les textes les plus clairs —Un exemple typique

L'ENTREE DE LA CONTREBANDE SOUS TOUS LES REGIMES

Windsor, Ont. 31.—(P. C.) — L'hon. W.-L. MacKenzie-King, chef de l'Opposition, a donné de son wagon, ici hier, la déclaration suivante en réponse à la lettre ouverte de l'hon. H.-H. Stevens, ministre des douanes:

"Avec le gouvernement Ferguson au pouvoir allons-nous faire de la contrebande des liqueurs une question nouvelle à soulever dans la campagne qui s'engage? Si je me faisais un tremplin de cette question, je ne ferais que suivre la méthode adoptée par les conservateurs.

"Mes remarques visaient essentiellement, comme le montre bien le contenu de ce rapport, à mettre en lumière l'injustice ma nifeste qu'il y a rendre un gouvernement responsable de tous faits de contrebande et de leurs conséquences, et d'établir bien clairement devant le public que M. Stevens et ses collègues recourent à une méthode contraire à toute équité quand ils cherchent à rendre mes anciens collègues et moi-même responsables de certaines opérations de contrebande que nous faisions de notre mieux pour empêcher.

CE QUE M. STEVENS RAPPORTE

"Dans sa lettre ouverte M. Stevens traite de fausse et d'injuste certaine partie de mon discours de Sarnia, d'après le compte rendu qu'en a donné la Canadian Press le 27 courant. Il y voit en outre une insinuation perfide visant délibérément à faire croire au public que M. Stevens lui-même était personnellement responsable de la mort des treize victimes empoisonnées par l'alcool.

"Il suffit pourtant de lire en entier la partie de mon discours contre laquelle s'élève M. Stevens pour voir comme on ne saurait donner à ces remarques le sens que M. Stevens cherche à leur donner, ni en inférer tout ce que M. Stevens, pour des raisons qu'il connaît bien, cherche à en inférer.

"Voici, dans son entier, la partie de mon discours de Sarnia communiquée par la Canadian Press:

CE QUE L'HON. KING A REELLEMENT DIT

"M. Stevens, ministre des douanes dit M. King a annoncé que la gendarmerie fédérale avait été postée à la frontière. Nous n'en lisons pas moins que 13 personnes ont péri pour avoir bu des liqueurs empoisonnées, introduites en fraude au pays. Je n'irai pas jusqu'à dire que le gouvernement Meighen en est responsable mais il me tient responsable, lui, des vêtements infectes, faits par des prisonniers, et introduits ensuite au Canada. On voit par là combien il est difficile pour un gouvernement de résoudre le problème de la contrebande.

"M. Meighen a déclaré dans les provinces maritimes, que M. King avait laissé introduire au Canada des vêtements confectionnés dans les prisons et infectés de germes de maladies. Tandis qu'il parlait, des liqueurs empoisonnées étaient introduites au Canada et plusieurs sont morts aujourd'hui pour en avoir bu. Si je faisais comme M. Stevens j'accuserais le gouvernement de la mort de ces personnes. C'est un moyen de faire sensation, mais je n'en ferai rien. Je connais trop la gravité du problème."

"La lettre ouverte de M. Stevens n'a fait que confirmer ce que je disais de sa méthode de guerre politique. Cette lettre ouverte est conçue dans le même esprit que le soi-disant amendement Stevens, après que la commission d'enquête sur la douane eut fait remquête complète et présenté un rapport unanime. Ce rapport ne contenait rien à l'encontre du gouvernement ni de M. Boivin, alors ministre des douanes, mais l'amendement Stevens censurait l'un et l'autre d'une façon tout à fait injustifiée par les preuves contenues dans le rapport de la Commission.

"Touchant cette partie de la lettre ouverte où M. Stevens prétend mettre le public au courant de certains des faits relatifs à la distribution et à la vente du poison alcoolique, et dans laquelle il dit de moi : "Cela eut lieu à votre su, et vous avez publiquement exonéré et défendu à la Chambre la conduite du ministre des douanes à ce sujet".

"Par bonheur, ce que j'ai dit à la Chambre est reproduit tout entier dans le Hansard, et je défie M. Stevens de citer quoi que ce soit de mes discours ou remarques au Parlement ou ailleurs à l'appui de ce qu'il avance. Par bonheur, la déclaration Stevens peut être prouvée ou démolie. On n'a qu'à feuilleter le Hansard. Et, je défie de nouveau publiquement M. Stevens de confirmer ses dires au moyen d'une citation quelconque de paroles venant de moi.

"Puis-je ajouter pour finir que, si les preuves apportées devant la commission d'enquête avaient été de nature à justifier une conclusion similaire aux accusations que porte maintenant M. Stevens touchant une prétendue distribution d'alcool empoisonné, c'eût été non seulement son droit, mais son devoir, à lui et à ses collègues de la Commission, d'en saisir la Chambre. Puisqu'ils ne le firent pas, c'est que les preuves apportées ne justifiaient nullement conclusion pareille à celle que M. Stevens cherche maintenant à tirer pour des motifs électoraux."

LES VOTES A LA DERNIERE SESSION

En consultant le Hansard de la Chambre des Communes, nous constatons que pendant la dernière session les députés ont été appelés à vingt-quatre reprises différentes donner leur vote. Dix-huit fois, les libéraux ont obtenu une majorité; les conservateurs, six fois.

Il convient de faire observer que, dans aucune circonstance, le gouvernement King n'a été battu sur une motion directe de non-confiance, tandis que tel n'est pas le cas pour les conservateurs qui, au lendemain même de leur arrivée au pouvoir, se sont trouvés en minorité sur une question vitale.

Voici le détail de chacun des votes enregistrés à la Chambre des Communes, au cours de la dernière session :

Date		Nature du vote	lib.	con.
Jan.	14	Amendement de non-confiance à la motion à l'effet que le discours du Trône soit considéré	123	120
Fev.	1	Amendement au discours du Trône	125	115
Fev.	5	Amendement à une motion demandant un ajournement de six semaines	119	112
"	"	Motion d'ajournement à six semaines	120	112
"	8	Les conservateurs en appellent de la décision de l'Orateur	87	71
"	16	Amendement au discours du Trône	119	108
Mars	2	Motion de clôture pour terminer le débat sur le discours du Trône	108	95
"	"	La "question préalable" amendement au discours du Trône	108	112
"	"	Vote sur le discours du Trône	111	102
Mai	6	Pétition re élection de Peace-River	115	107
"	18	Amendement au budget	121	108
"	"	Le budget	121	108
"	31	Résolution protectionniste	54	53
Juin	15	Motion de non-confiance	113	107
"	16	Pétition re Peace-River	103	95
"	25	Sou-amendement Woodsworth au rapport des douanes	115	117
"	"	Les conservateurs en appellent de la décision de l'Orateur	116	118
"	"	Motion d'ajournement	114	115
"	"	Motion d'ajournement	115	114
"	29	Les conservateurs en appellent de la décision de l'Orateur	115	114
"	"	Sous-amendement libéral au rapport des douanes	107	119
"	"	Amendement conservateur au rapport des douanes	109	119
"	30	Motion libérale de non-confiance	101	108
Juil.	1	Motion libérale de non-confiance	96	95

Le gouvernement King ayant démissionné le 28 juin, il s'ensuit que les cinq derniers votes ont eu lieu sous l'administration conservatrice qui, le 1er juillet, fut renversée en Chambre par une motion directe de non-confiance.

LE MONDE POLITIQUE

LES QUARTIERS GENERAUX SONT OUVERTS

Rencontré, hier après-midi, l'hon. M. F.-J. Paradis, C.L., organisateur en chef du parti libéral dans la province de Québec, a déclaré au représentant du "Soleil" que les quartiers-généraux du parti libéral sont maintenant ouverts.

C'est à la Base-Ville, au No 17 rue Saint-Jacques, au troisième étage de l'édifice Langlois & Paradis, que ces quartiers généraux sont situés. Il y a là les bureaux spacieux et bien aménagés. L'hon. M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, et l'hon. M. Lucien Cannon, ex-solliciteur général, s'y rendent, l'avant-midi et l'après-midi, pour recevoir les personnes qui désirent les rencontrer. C'est encore là qu'on peut trouver l'hon. M. P.-J. Paradis, organisateur en chef, et son assistant, M. J.-A. Lesage.

Pour l'information de nos amis nous croyons opportun de donner ici les numéros de téléphone des personnes dont nous venons de mentionner les noms:

L'hon. Ernest Lapointe	2-0619
L'hon. Lucien Cannon	2-0619
L'hon. P.-J. Paradis	2-6864
M. J.-A. Lesage	2-3279

Déjà, un certain nombre d'amis se sont rendus aux quartiers généraux et l'on s'attend à ce que le nombre des visiteurs augmente d'ici quelques jours.

UN DIMANCHE TRANQUILLE

Il est entendu qu'il n'y aura pas de grandes démonstrations libérales, dimanche. A peine y aura-t-il, dans le district de Québec, une ou deux assemblées politico-religieuses. A un journaliste du "Soleil" qui l'a rencontré, hier soir, l'hon. M. Paradis a déclaré que la fin de semaine serait paisible.

Il y aura, cependant, une réunion importante à Almaville, comté de Champlain. Il s'agit d'un ralliement au profit de la nouvelle église de cette paroisse. L'hon. Lucien Cannon, ex-solliciteur général dans le gouvernement King et candidat libéral dans Dorchester, y assistera. Il a été invité à cette démonstration par M. A.-L. Desaulniers, ex-député de Champlain. On y verra aussi sans doute M. Grant, député de Champlain au Parlement provincial.

L'HON. M. LAPOINTE A LA RIVIERE-DU-LOUP

L'hon. Ernest Lapointe est parti, hier après-midi, à 2 h. 30, en compagnie de M. Georges Parent, C. R., pour la Rivière-du-Loup, où il passera la fin de semaine.

Il est entendu que l'ancien ministre de la justice sera de retour à Québec mardi matin.

AU CLUB DE REFORME

Jeudi prochain, le 5 août, aura lidu, au Club de Réforme, rue Saint-Augustin, l'ouverture officielle du comité central d'organisation libérale pour la ville de Québec. M. O.-A. Bériau, président du Club Taschereau, sera en charge de ce comité, comme l'an dernier d'ailleurs. Un personnel compétent s'y tiendra en permanence et l'on s'y occupera de la révision des listes électorales et de l'organisation des comtés de Québec-Est, Québec-Ouest et Québec-Sud.

GAUTHIER VS BOIVIN

Sherbrooke, 31.—Un de nos concitoyens en vue de Sherbrooke de retour ce midi de Waterloo nous a déclaré avoir appris de l'organisation conservatrice dans Shefford que M. L.-J. Gauthier, ancien député libéral de St-Hyacinthe, sera candidat conservateur dans Shefford contre l'hon. G.-H. Boivin. On s'attend à une lutte épique.

L'HON. VINCENT-MASSEY DANS HASTINGS-SUD

Belleville, Ontario, 29.—(P. C.)—Les chefs libéraux de Hastings-sud ont décidé de prier l'honorable Vincent Massey de se porter de nouveau candidat libéral dans cette division. L'invitation a déjà été envoyée, dit-on, ou elle est sur le point de l'être. C'est ce que dit une autorité compétente en la matière.

DANS OTTAWA

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 29.—Les libéraux d'Ottawa ont fait le choix de leurs candidats dans la présente élection générale. Ce sont MM. E.-R.-E. Chevrier, ancien député, et Gordon-C. Edwards.

La capitale élit deux députés, dont l'un est généralement un Canadien-français. M. Philippe Dubois fut mis en nomination contre M. Chevrier, mais celui-ci fut choisi par une forte majorité.

Quand la seconde mise en nomination fut faite, cinq noms furent suggérés. Ce sont: MM. Harold Fisher, Alexander Smith, Charles-A. Smith et Lyle Reid. Tous se retirèrent en faveur de M. Edwards qui fut alors choisi unanimement. Les deux candidats furent ovationnés par la foule qui remplissait le théâtre.

COMTE DE GASPE

Cap-Chat, 30 juillet 1926.—Les rares bleus de cette paroisse tiennent des conciliabules. M. Gustave Roy appuiera-t-il Patrick-Grattan O'Leary ou préférera-t-il agir comme officier rapporteur? grave question. S'il enlève cette position au shérif Suzo, un honnête conservateur qui a toujours rempli ses fonctions à la satisfaction générale, il donne un soufflet à un vieux citoyen universellement respecté. S'il appuie Patrick Grattan O'Leary, il fait monter de quelques milliers de voix la majorité de M. Lemieux. En attendant, il laisse croire à ses co-paroissiens qu'il a obtenu les réparations du quai. Mais notre maire a en sa possession le rapport de l'ingénieur démontrant que c'est M. Lemieux qui a obtenu ces travaux.

Les bleus ne se corrigeront donc jamais. Ils savent pourtant que leurs menteries électorales fondent comme du beurre dans la poêle le jour du scrutin.

Si les partisans de Meighen persistent à faire de l'opposition à notre député, c'est tout simplement une élection par acclamation retardée de huit jours.

LE GEN. TARGE REMPLACERAIT DE JOUVENEL

(Service de l'Associated Press)

Paris, 31 juillet.—On confirme de source autorisée que M. Poincaré a l'intention de remplacer M. Henry de Jouvenel par un général comme haut commissaire de France en Syrie. Le général Targe, membre du conseil supérieur de la guerre, est considéré comme le candidat le plus probable.

M. MEIGHEN SE DECIDE ENFIN A REPONDRE

La calomnie au sujet du voyage du "Margaret"—"M. Doucet déclare que vous ne pouviez être le monsieur Lapointe dont il était question"

MAIS PAS LA MOINDRE EXCUSE

MEIGHEN-LAPOINTE

Sackville, N.-B., 31.—Le premier ministre Meighen a adressé, hier, un message à l'honorable M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, au sujet des déclarations faites avant-hier soir par M. Lapointe au cours de l'assemblée qu'il a tenue dans Québec. Le télégramme de M. Meighen se lit comme suit :

"Je vois dans la presse que vous avez nié avoir reçu ma réponse à votre premier télégramme et que vous vous servez en conséquence d'un langage énergique. J'ai répondu immédiatement, remettant mon message à M. F.-C. Wells, représentant du Canadian National Telegraph, qui voyage avec moi. Ma réponse était ainsi rédigée":

"Bridgewater, 24 juillet 1926.
Hon. M. Lapointe,
Ottawa.

"Télégramme reçu. Je l'ai montré à M. Doucet qui dit que ses assertions à St-Jean sont qu'il a vu votre nom et celui de votre groupe dans le régistre du "Margaret" avec ceux pris à bord à Québec en cette occasion. Ayant vu le message, M. Doucet a déclaré à Bridwater qu'il avait parlé sur la foi du régistre, mais qu'il acceptait votre parole, tel que dit dans le télégramme, à savoir que vous n'étiez pas à bord et que vous ne pouviez être le M. Lapointe dont il était question".

Ottawa, 31—Bien que l'enquête des Douanes ne doive pas s'ouvrir avant le 15 août prochain, il se peut que l'enquête au sujet de la fameuse croisière du "Margaret" commence bientôt. Conformément aux termes d'un message qu'il a reçu hier du premier ministre Meighen, sir Henry Drayton, premier ministre intérimaire a télégraphié à M.R.-L. Calder, C.R., pour le prier des'entendre avec sir François Lemieux, commissaire en charge de cette enquête, pour fixer une date et voir à tirer au clair le plus tôt possible cette histoire du "Margaret". Cette demande est faite en raison des protestations réitérées de l'honorable M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, qui affirme n'avoir pas mis les pids sur le vapeur en question.

Sir Henry Drayton a aussi communiqué le texte du message que M. Meighen a adressé à M. Lapointe de Summerside, I.P.E., en réponse à celui qui lui avait été envoyé par l'ex-ministre de la Justice. Il se lit comme suit:

"Répondant à votre mesage. Doucet a toujours référé à cette affaire dans le sens de mon premier message à votre adresse. Toutefois j'admets qu'une enquête doit être tenue le plus tôt possible à ce sujet, y compris le "log book". L'affaire est actuellement entre les mains de sir François Lemieux. J'ai demandé au premier ministre intérimaire de donner instruction pour qu'une enquête au sujet du "Margaret" ait lieu le plus tôt possible. Le gouvernement aidera le plus qu'il pourra le faire à hâter cela".

L'ANGLETERRE ET NOTRE POLITIQUE

Londres, —(P. C.)—Dans le débat sur les questions coloniales et celles affectant les Dominions, à la Chambre des Communes d'Angleterre, J.-H. Thomas, ex-ministre dans le cabinet MacDonald, a fait allusion aux suggestions américaines touchant la possibilité de l'annexion du Canada par les Etats-Unis contre l'annulation de la dette anglaise envers Washington, disant qu'il lui répugnait de croire que ce pût être là l'opinion prévalant aux Etats-Unis, mais que, à tout événement, on avait là la preuve des difficultés éprouvées par certaines gens à comprendre la mentalité anglaise.

M. Thomas, qui est maintenant député travailliste, traita ensuite de la question constitutionnelle soulevée au Canada, disant que le gouvernement anglais devrait saisir l'occasion de faire connaître au monde ce que l'Angleterre entendait par "self-government", et de bien établir que, quelle qu'ait été l'attitude de lord Byng, et à quelque parti qu'il se soit résolu, il agit de son propre chef, s'inspirait de la connaissance des faits que lui donnait sa présence à Ottawa, et sans que Downing Street lui ait en aucune façon soufflé le rôle à jouer.

Au sujet de la conférence impériale, qui a été ajournée au 19 octobre, M. Thomas a exprimé l'espoir que les chefs de l'opposition, tout auss, bien que les premiers ministres, y puissent assister. On éliminerait de cette façon l'esprit de parti et assurerait plus de continuité politique.

Cette partie du discours de M. Thomas n'a soulevé aucun débat, mais le colonel Amery, secrétaire des Dominions, a fait remarquer que ceux-ci étaient tout aussi indépendants que la Grande-Bretagne, et nul gouvernement anglais n'aurait jamais assez de compétence, une connaissance des faits suffisante et assez de motifs constitutionnels pour se mêler de ce qu'il appartenait au gouverneur général de décider.

"Ces questions-là, dit-il, ressortent à la partie de l'Empire concernée. Quant à la suggestion d'avoir les représentants de l'opposition à la conférence impériale, elle est assurément attrayante, mais difficile à réaliser. Le consentement de tous les dominions est nécessaire. Dans tous les cas, quels que soient les représentants que ceux-ci nous envoient, le gouvernement leur fournira volontiers tous les renseignements voulus."

EN COLOMBIE

New-Westminster, C.-B., 30.—W.-A. Pritchard, indépendant ouvrier, a été choisi candidat pour New-Westminster, cependant que F.-B. Cossill était choisi candidat libéral pour le comté de Yale.

L'ITINERAIRE DE L'HON. KING

Ottawa, 31.—(P. C.)—Dans les dix jours qui vont suivre l'hon. W.-L. Mackenzie-King portera la parole aux endroits suivants :

31 juillet—Beauerton, Ont.
1er août—Kenora, Ont.
3 août—Winnipeg, Man.
4 août—Regina, Sask.
5 et 6 août—Prince-Albert et autres endroits de son comté.
7 août—Saskatoon, Sask.
9 août—Battleford, Sask.

M. H. GALE, CANDIDAT LIBERAL DANS KOOTENAY

Nelson, C. B., 31 —(P. C.)—L'ex-maire de Vancouver, M. Harry Gale, a été choisi à l'unanimité comme candidat libéral dans Kootenay-West. L'hon. John Oliver, premier ministre de Colombie, a porté la parole à la convention où ce choix a été fait.

M. PATENAUDE IRA IT DANS BONAVENTURE

Montréal, 31.—(P. C.)—On dit, en certains milieux politiques, que l'hon. E.-L. Patenaude, ministre de la justice, se présentera peut-être dans le comté de Bonaventure contre l'hon. Charles Marcil. M. Patenaude porte la parole à Carleton avec M. Meighen aujourd'hui.

DANS LE CAMP CONSERVATEUR

M. Patenaude est très hésitant. Les rapports qui lui viennent de Jacqus-Cartier sont défavorables, surtout de la ville Saint-Laurent, considéré comme le château fort conservateur du comté. Les électeurs de la région auraient appuyé en masse M. Patenaude comme indépendant, mais ne pevent lui donner leur appui comme meigheniste et ils s'abstiendraient s'ils ne votent pas contre lui. M. Patenaude considère sérieusement l'alternative de Bonaventure.

Il règne chez les conservateurs, de l'indécision. M. Patenaude a la direction de fonds qui sont aussi abondants que l'an dernier, mais il a à lutter contre M. Lespérance qui serait à cheval sur l'étiquette de la chèrferie et qui voudrait imposer et ses idées et ses candidats. Il a réussi à faire avaler M. Bumbray malgré l'indignation d'un grand nombre de conservateurs.

M. Monty ne serait pas fâché du choix de M. Bumbray, un francmeigheniste, et même de son élection. Ses partisans escomptent la défaite de M. Patenaude et l'avènement des francs-meighenistes.

Les quartiers généraux conservateurs contrastent vivement avec ceux de l'an dernier. Autant ceux de l'an dernier étaient bruyants, remplis, avaient un air de prospérité, de richesse, et de l'enthousaisme, autant ceux de cette année ont un air morne, inquiet et défiant. On dirait qu'il y manque de l'air d'aller.

NOMINATIONS

Cloucester : Joseph Dumas, conservateur.

Carleton-Victoria, N.-B.: Albion-R. Foster, ex-shérif, libéral.

New-Westminster, B.-C.: W.-A. Protchard, ouvrier indépendant.

Yale, B.-C.: F.-S. Cossill, libéral.

Fraser Valley, B.-C.: J.-J. Barber, conservateur.

Parry Sud, Ont.: Lt.-col. James Arthurs, conservateur.

North Huron, Ont.: John-W. King, progressiste.

London : Dr William-J. Stevenson, libéral.

Haldimand, Ont: Mark-C. Senn, conservateur.

Yale, B.-C.: Col. C.-E. Edgett, indépendant.

Pictou, Co. N.-E.: James-A. Fraser, libéral.

L'ECHOUEMENT DU "M. CIVILIAN"

L'enquête a été commencée hier, sur l'échouement du "Manchester Civilian", de la ligne Manchester, qui, le 23 mai, toucha fond à environ dix milles de Pointe-Renommée.

La cour d'enquête maritime était présidée par M. le capitaine Demers avec comme assesseurs les capitaines Bernier et Landry. La compagnie Manchester est représentée par Me Lucien Beauregard, de Montréal, et le capitaine Thomas-James Barclay, par Me Cecil Thompson, de Québec.

L'HON. M. KING ASSURE QU'IL VA REDUIRE ENCORE LES TAXES

"Nous continuerons de protéger le peuple autant que nous pourrons le faire, en abolissant des taxes", déclare le leader du parti libéral

A L'ASSEMBLEE DE WINDSOR

Windsor, Ont., 31.—(P. C.)—"Si l'ancien gouvernement est reporté au pouvoir, je crois pouvoir assurer au peuple canadien qu'avant qu'une nouvelle année s'écoule, de nouvelles taxes seront supprimées", a déclaré l'ex-Premier Ministre King, hier soir, en cette ville. Dans le centre de l'industrie de l'automobile, M. King a défendu la politique fiscale de son gouvernement et parlé des changements apportés au tarif sur les autos et de la disparition de la taxe de luxe, et mis quiconque au défi de dire que l'industrie et le consommateur ne profitent pas de cette initiative.

"Nous avons aboli la taxe de luxe sur les automobiles", dit le chef libéral, "et M. Meighen dit:—"Vous avez protégé l'industrie en faisant cela". Parlant en tant que libéral, laissez-moi dire que nous continuerons de protéger le peuple autant que nous pourrons le faire en abolissant des taxes. Si nous jugeons que nous pouvons aider à une industrie en enlevant une taxe de guerre, pourquoi ne le ferions-nous pas?"

M. King compara ensuite les chiffres de la main-d'oeuvre dans l'industrie de l'automobile dans les villes de la frontière. Il dit qu'au mois de juin 1925, il y avait 5,895 hommes employés dans cette industrie dans le comté d'Essex, alors qu'au mois de juin, on en comptait 8,100.

Il a'outa que si le parti libéral était retourné au pouvoir son gouvernement s'occuperait en premier lieu de soumettre au comité consultatif du tarif un projet de tarif approprié pour aider les producteurs de fruits et de légumes de l'Ontario

M. John-H. Rodd, candidat libéral dans West Sussex, parla brièvement au début de l'assemblée. "Il semble", dit-il, "qu'après ce que les leaders conservateurs ont déclaré dans cette campagne, que nous devons nous attendre à une lutte de calomnies, d'injures et d'insultes".

L'hon. M. P.-J.-A. Cardin, ex-ministre de la Marine, déclara à l'auditoire que l'enthousiasme règne dans Québec. "Electeurs de l'Ontario", dit-il, "vous n'avez pas besoin de vous effrayer des Canadiens-français qui ont été calomniés dans le passé et qui sont encore calomniés dans certains coins du Canada."

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Chatham, Ont., 29.—Dr J.-W. Rutherford, candidat libéral dans Kent a ouvert l'assemblée de M. King ici ce soir en prédisant que le comté reviendrait au parti libéral.

Le sénateur McCoig a attaqué M. A.-D. Chaplin le candidat conservateur qui, a-t-il dit, avait voté contre la réduction du timbre postal, contre la réduction du tarif sur les automobiles et la taxe sur les reçus mais qui prend avantage de tout ceci dans ses affaires.

L'hon. J.-C. Elliott ministre du travail dans le dernier gouvernement a dit que "la présente campagne était destinée à être la plus avantageuse de celles que M. King avait entreprises. La véritable chose dans laquelles les Canadiens sont intéressés, a-t-il ajouté est la prospérité en général et il a commencé à faire une revue de la prospérité progressive constante de puis 1921."

Une balance adverse du commerce de $29,000,000 en 1921 est devenue en 1925 une balance favorable de $401,000,000. Les revenus du gouvernement et du chemin de fer national canadien ont augmenté considérablement sous le gouvernement libéral. Les conservateurs attaquent l'administration des douanes mais il est flatteur pour le dernier gouvernement qu'on n'ait rien à reprocher aux autres départements.

Au début de son discours, l'honorable M. King rappela qu'en 1911, sir Wilfrid Laurier avait adressé la parole à une assemblée qui fut tenue dans la même salle que celle où il parle à son tour. Le chef libéral, parlant du sénateur McCog, dit: "Nous réformions peu à peu le Sénat qui devenait de plus en plus libéral et la législation libérale avait quelque chance d'être traitée avec justice, dans quelques années.

"Retourner un gouvernement conservateur au pouvoir voudrait dire que le Sénat deviendrait encore ce corps réactionnaire qu'il a été lorsque les tories avaient la majorité à la Chambre Haute, dit M. King. Nos mesures libérales étaient rejetées les unes après les autres. Nous croyons que dans notre pays, il devrait exister un système de pension pour les vieillards. Le bill fut adopté par les Communes, mais la majorité conservatrice du Sénat défit la mesure.

En se rendant aux polls, dit M. King, les électeurs devraient se rappeler que le bulletin ne déterminera pas seulement la représentation aux communes, mais celle du Sénat pour quelques années.

L'hon. M. King parla ensuite de la coopération entre les libéraux et les progressistes. "Nous avons cru que les choses qui nous étaient communes étaient plus grandes que celles qui pouvaient exister entre les progressistes et les conservateurs. Le chef libéral parle de l'intérêt général du pays et dit que les libéraux, les progressistes, les travaillistes et les indépendants ont de grands problèmes, pratiquement identiques, à résoudre. "Pensez-y, dit-il, avant de mettre un troisième candidat dans la lutte. Oubliez les divergences d'opinions, qui peuvent être légères et unissez-vous afin d'adopter des lois dont tout le pays, et non une classe ou un groupe, bénéficiera.

Parlant de la contrebande, M. King dit que le gouvernement antérieur de M. Meighen n'avait jamais entrepris de combattre la contrebande. C'est le gouvernement libéral qui a passé la loi pour condamner les contrebandiers. Ce fut aussi le gouvernement libéral qui a donné le plus de coopération à l'association de protection commerciale. En effet, a-t-il dit, les accusations Stevens ont été faites d'après le rapport Duncan lui-même.

Le chef libéral a dénoncé "la vilaine sournoise campagne" qui a pour centre le rapport Duncan qui était un document public et pouvait être lu par tout le monde. Malheureusement, dit-il, le rapport fait mention d'un ministre qui, semble-t-il, aurait dû donné plus d'attention à son devoir qu'il ne l'a fait. "Je crois qu'il fut malade la majeure partie du temps mais je ne le défends pas. Il devrait comparaître devant un tribunal judiciaire et en venir à quelque chose de définitif."

En quelques jours, dix huit personnes sont mortes horriblement des suites de la contrebande. Hommes et femmes, au lieu de s'assassiner les uns les autres seraient mieux de travailler ensemble afin de mettre fin à ces crimes.

L'hon. M. King parla aussi du budget Robb, témoignage de notre prospérité. Il termina en parlant de la nécessité de sauvegarder notre constitution et attaqua M. Meighen sur cette question.

A LA COMM. DES SERVICES PUBLICS

La Commission des services publics vient d'être saisie d'une requête de la Cie Huntingdon, demandant la permission de construire dans la ville de Huntingdon une ligne de transmission électrique.

Le dix août, la Commission siégera à Hull. Elle y entendra les oppositions possibles contre l'autorisation de permettre à la Cie Gatineau Power de construire une ligne de 220,000 volts qui ira jusqu'à Toronto et deux autres lignes de 110,000 volts pour les usines de Templeton et de Chelsea.

ABSENT

Le Dr Arthur Fafard spécialiste de Lévis sera absent de son bureau toute la semaine prochaine et ne sera de retour que le 9 août.

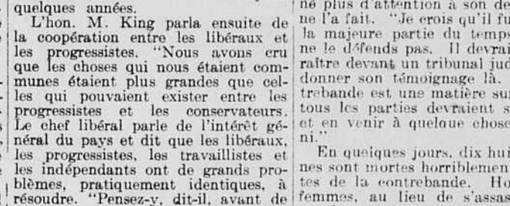
UNE BELLE AFFAIRE

C'est le bazar de Sainte-Marguerite-Marie de Boischâtel. Encore cinq jours et tout sera fini. Vu les cadeaux nombreux qui nous arrivent nous sommes forcés de réduire les prix et de les miner quelques jours plus tard. Grande attraction vendredi et samedi. Il y a musique et chant. Des tables bien garnies, pêche abondante, etc. Ouvert tous les jours jusqu'à 11 heures du soir. A quelques pas seulement du Kent House. Le dernier train pour Québec quitte le Kent à minuit moins vingt. Dépêchez-vous. Nous avons hâte de vous voir.

SERVICE DES REPAS

Les maîtresses de maison et les élèves finissantes des Ecoles ménagères souvent aux prises avec les petites difficultés du service de table ou désirant se familiariser avec l'étiquette de ce service, liront avec profit la brochure intitulée : "Ordonnance et service des repas dans la famille et dans les circonstances spéciales", qui se vend 50 sous seulement à la librairie J.-P. Garneau, Québec, et à l'Imprimerie Ernest Tremblay, 146 rue du Pont, Québec. (Franco 0.55c)

Les fumeurs qui s'y connaissent admettent qne la Sicana n'a pas de rivale



SICANA GRAIN $2.00
SICANA ELEGANT $3.50
SICANA ordinaire $1.50

C'EST UNE MERVEILLE—ESSAYEZ-LA
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS DETAILLANTS
JOS. COTE (LIMITEE)
IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS et NEGOCIANTS EN GROS
Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis

FITZPATRICK, DUPRE, GAGNON & PARENT
AVOCATS-PROCUREURS
Bloc Morin
111 côte de la Montagne
Art. Fitzpatrick C. R.
Maurice Dupré, C.R.
Onésime Gagnon, C. R.
Charles Parent, LL. B.
TELEPHONE: 2-0212

ANTOINE CLOUTIER
COMPTABLE LICENCIE
147 côte de la Montagne Québec

BOUILLEUR ELECTRIQUE "RAPID"
Fait bouillir l'eau en moins d'une minute. Epatant pour le thé, café. Vous donne de l'eau bouillante pour la barbe en un instant. Deux modèles $4 et $7. Garantie illimitée.
SOCIETE QUEBECOISE ECONOMIQUE
37 de la Couronne, tél: 2-7571

EXCURSIONS
VAPEUR "SOREL" A BERTHIER
SAMEDI LE 31 JUILLET
Départ du Quai Chouinard à 2 h. p. m., retour vers 8 h. p. m.
PRIX DU BILLET $0.75
DIMANCHE LE 1er AOUT
Départ à 8 h. 15 a. m. pour St-Laurent, St-Jean, St-Michel
DIMANCHE: 1 h. 15 p. m. départ pour
"LA GROSSE-ILE"
avec arrêt d'une 1½ heures
Départ de St-Jean, I. O., 7.15 p.m. arrêt à St-Michel, St-Laurent. Retour vers 9.30 heures.
Prix du billet: $1.00. Orchestre et rafraichisements à bord
LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC LIMITEE
Téléphone: 2-8449
Quai Chouinard, voisin du ponton de la Cie de la Traverse de Lévis